DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14211 – 5 F

VENDREDI 5 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Autocritique sandiniste

ETONNANTE confession. Le commandant Tomas Borge, ancien ministre de l'intérieur du gouvernement sandiniste, et l'un des durs du régime, reconnaît aujourd'hui les péchés de la révolution. Nous avons fait preuve d'« arrogance », dit-il, et notre armée « a commis des crimes » dans la guerre livrée à la Contra. Triomphalisme, bureaucratisme, manque de démocratie interne, répression, expliquent, à ses yeux, le triomphe de Mme Violeta Chamorro et de la coalition antisandiniste aux élections du 25 février, dans lequel il voit une « leçon ».

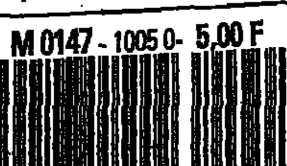
Venant de l'ancien maître de la police et de la censure, de celui *qui inspirait depuis Managua le* lobby pro-sandiniste à l'étranger (sous forme de multiples associations d'« entraide » et de *« solidarité »*), cet aveu – publié par le quotidien britannique « The Independent » du 3 octobre – est de taille. Il dévoile douze ans d'erreurs et de cécité.

L'ERREUR principale, dit Tomas Borge, a été d'enrôler la jeunesse par la force dans la guerre contre les ennemis de la révolution. Des excès ont été également commis dans l'étatisation de l'économie. Les paysans ont été arrachés à leurs terres. D'où des « résultats catastrophiques », se traduisant *par des « pénuries » et par le* « rationnement ».

Faut-il rappeler que ces arguments étaient précisément ceux de l'opposition, et qu'à les formuler elle était traitée de suppôt des Etats-Unis, et des « mercenaires » auxquels étaient assimilés alors les combattants de la Contra ? Les amis étrangers du Front sandiniste étaient encore plus acharnés dans la dénonciation des « impérialistes » et de leurs alliés nicaraguayens. Que ce soit contre l'archevêque de *Managua, Mgr Obando,* ou contre le quotidien « La Prensa », rejetés dans le camp « anti-populaire », un même concert d'imprécations réunissait communistes et théologiens de la libération, organisations religieuses et groupuscules gauchistes, les uns parce qu'ils donnaient du sandinisme une interprétation messianique, les autres parce qu'ils le plaçaient dans le droit fil d'une Histoire qui n'avait pas encore vu s'effondrer la mythologie marxiste.

TOMAS BORGE prend ses disciples de court, et fait les aveux nécessaires. Il va plus loin en admettant que les sandinistes *ne peuvent* pas pratiquer la politique du pire et provoquer par leur opposition acharnée un « vide du pouvoir ». Forts de l'appareil *construit* au *temps* où ils régnaient sans partage (dans l'armée, les syndicats, les entreprises publiques), ils avaient donné le sentiment, ces dernières semaines, en multipliant grèves et manifestations, et en boycottant la concertation proposée par la présidente, Mme Chamorro, de vouloir déstabiliser son gouvernement. Tomas Borge s'en défend. Il s'agissait seulement, *explique-t-il, d'obtenir* des garanties suffisantes sur les « acquis de la révolution » avant de négocier.

L'ancien président *Daniel* Ortega vient d'annoncer que la concertation devenait possible, ces garanties ayant été accordées. Le délabrement de l'économie nicaraguayenne ne permet plus l'affrontement. L'inflation démentielle, le chômage en flèche (il atteint près *de 35 % de* la main-d'œuvre), la production en panne : ces maux dénoncés par les sandinistes, et attribués à la politique libéralisante de leurs successeurs, n'en sont-ils pas les premiers responsables ?

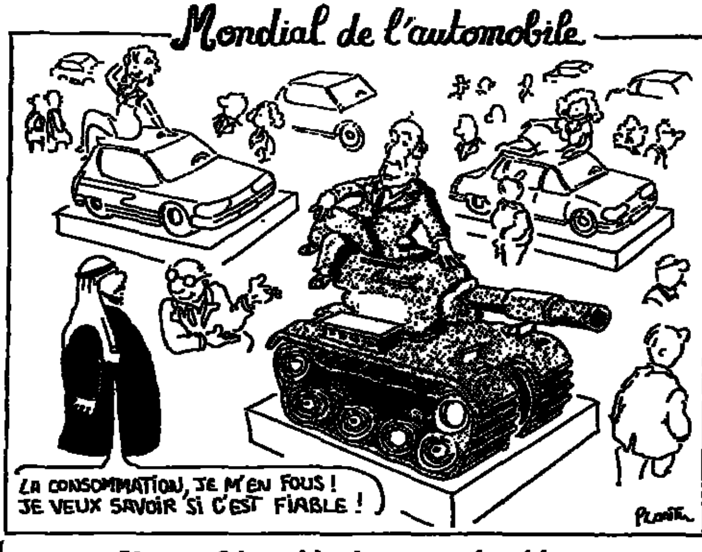

M 0147 - 1005 0- 5,00 F

L'avenir des régimes du Golfe

M. François Mitterrand entend rassurer le roi Fahd

Après son escale à Abou-Dhabi, capitale des Emirats arabes unis, M. Mitterrand s'est entretenu jeudi 4 octobre à Djeddah avec le roi Fahd d'Arabie saoudite. Le chef de l'Etat entendait notamment rassurer le souverain saoudien sur sa conception des régimes de la région, notamment celui du Koweït, qu'il avait souhaité plus « démocratique » lors de son discours aux Nations unies. Le chef de l'Etat devait rendre visite aux troupes françaises à Yanbu avant de regagner Paris dans la soirée.

Mondial de l'automobile



Lire page 3 les articles de nos envoyés spéciaux BERTRAND POIROT-DELPECH et FRANCIS CORNU

Prélude au sommet de la CSCE

Accord soviéto-américain sur le désarmement en Europe

Les chefs des diplomaties américaine et soviétique, MM. Baker et Chevardnadze, ont annoncé mercredi 3 octobre à New-York qu'ils avaient conclu un accord de principe sur tous les principaux points d'un traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. Ce traité, dont les Américains faisaient une condition à la tenue du sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), devrait donc pouvoir être signé en novembre à Paris.

par Michel Tatu

Après l'unification de l'Allemagne et la disparition de la RDA, plus rien n'est surprenant dans les relations Est-Ouest, mais le traité de désarmement conventionnel qui sera, selon toute vraisemblance, signé à la veille du *sommet paneuropéen du* 19 novembre à Paris sera lui aussi une première historique : jamais un accord d'une telle ampleur n'a été négocié, non seulement en Europe, mais sur n'importe quel continent, et jamais les réductions n'auront été aussi fortes.

Les négociateurs ne font que suivre, et encore péniblement, le train de l'Histoire. Qui se souvient encore de la proposition faite par l'OTAN au début des négociations FCE de Vienne, en mars 1989, de plafonner à 275 000 hommes les forces américaines et soviétiques stationnées hors de leurs frontières en Europe ? En février dernier, M. Bush ramenait ce chiffre à 195 000 hommes de part et d'autre. Mais ce plafond est à son tour dépassé par la décision de Moscou de rapatrier toutes ses troupes de *l'ancienne RDA d'ici quatre ans,* et de tous les autres pays d'Europe centrale (même de Pologne), dans un délai plus bref encore.

Soviétiques et Américains avaient tourné ce que l'on n'ose plus appeler une difficulté en faisant l'impasse sur les effectifs dits *« stationnés »* : les négociations ne portent dorénavant plus sur les hommes, mais uniquement sur les armements.

Lire la suite page 6

Un accord européen

La CGE s'allie avec Fiat

Le groupe automobile Fiat et la Compagnie générale d'électricité (CGE), spécialisée dans les télécommunications, l'énergie et les transports, ont annoncé le 4 octobre, une importante alliance assortie d'un accord financier.

Deux des plus grands noms de l'industrie européenne, CGE et Fiat, ont conclu le 4 octobre un important accord industriel doublé d'un échange de participations. Le français reprend l'offensive dans les télécommunications en rachetant Telettra, filiale de Fiat. Ravissant le premier rang mondial dans les transmissions, la CGE fait un pas décisif face à l'américain ATT et à l'allemand Siemens.

Fiat se renforce dans son activité principale, l'automobile, en prenant la majorité du capital de la filiale de la CGE spécialisée dans les accumulateurs au plomb, se hissant ainsi en tête du classement européen. Enfin, la firme italienne aurait l'intention de « marier » son secteur ferroviaire à GEC – Alsthom, filiale de la CGE et numéro un mondial.

Lire nos informations page 33, section D

Le Cambodge menacé d'asphyxie

Phnom-Penh compte sur l'ONU pour imposer un règlement

Les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU se réunissent, les lundi 8 et mardi 9 octobre à New-York, pour relancer le processus de paix au Cambodge menacé, une fois de plus, par les désaccords entre factions khmères sur la présidence et la composition du CNS, le Conseil national suprême formé le 11 septembre à Djakarta.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

« Il faut faire vite. » Cette évidence ressort de presque toutes les conversations. L'armée de Phnom-Penh a tenu bon jusqu'ici mais la guerre civile s'enlise et les échéances s'accumulent. Le Cambodge a besoin d'un véritable bol d'oxygène pour ne pas sombrer dans le néant. Sur ce point, en prenant par moments le visage d'un presque paisible chef-lieu de province asiatique, la capitale du Cambodge donne une impression trompeuse. Les prochaines échéances s'annoncent redoutables. Il faut que, poussée par les Cinq Grands, l'ONU change les règles du jeu.

Un an après le retrait des troupes vietnamiennes, les Khmers rouges n'ont pas pris le dessus.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 5

AFFAIRES

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 42 - section D

Le Japon, puissance éditoriale

La production nipponne, florissante, est à l'honneur à la Foire internationale du livre de Francfort

FRANCFORT

de notre envoyé spécial

C'est une coïncidence : la quarante-deuxième Foire internatio*nale du livre de Francort a ouvert* ses portes le mercredi 3 octobre, jour de l'unification de l'Allemagne. On aurait pu penser que les *organisateurs de la manifestation* – la plus importante au monde dans le domaine du livre – en profiteraient pour donner un faste particulier à l'événement. D'autant que l'histoire de la Foire de Francfort est intimement liée à la division de l'Allemagne : c'est pour remplacer leur rencontre annuelle de Leipzig – désormais située en RDA – et pour continuer, malgré la guerre froide et l'antagonisme des blocs, à entretenir des relations entre eux, qu'éditeurs de RFA et de RDA avaient timidement créé, en 1948, dans une petite salle du centre de Francfort, la première Foire internationale.

Mais tout se passe comme si la Foire du livre voulait faire oublier les circonstances germano-allemandes de sa naissance. On répète sur tous les tons dans la capitale de la Hesse que *« Francfort est d'abord une grande manifestation internationale du livre »* et qu'elle ne saurait être *« une expression ou un miroir de la vie politique allemande »*. Ce souci d'autonomie est poussé jusqu'à la caricature : les éditeurs est-allemands continuent à se retrouver dans un espace spécifique, aux côtés de leurs collègues des pays ex-communistes d'Europe du Centre et de l'Est. Une seule différence notable rend compte des bouleversements qui, depuis un an, ont marqué la situation de l'édition dans l'ensemble des pays de l'ancien bloc soviétique, URSS comprise : de nombreux éditeurs de ces pays présentent leur production dans des stands individuels au lieu de la faire sous une forme collective.

Cette volonté de Francfort de se situer bien au-dessus des considérations politiques marque aussi, sans doute, le désir de l'édition ouest-allemande de garder calme, mesure et sérénité face aux perspectives ouvertes à l'Est.

C'est le Japon qui sera l'invité d'honneur de la Foire. Le dynamisme du monde de l'édition nippone est à la mesure des prouesses économiques de ce pays : un chiffre d'affaires s'élevant à 2 000 milliards de yens (soit 75 milliards de francs), 4 280 éditeurs, 36 606 titres (rééditions comprises) publiés en 1989, tirés à 14 400 millions d'exemplaires et diffusés par 25 000 points de vente.

PIERRE LEPAPE

Lire la suite page 30 et le dossier de PHILIPPE PONS sur l'édition japonaise pages 27 à 30 - section C

LIVRES ◆ IDÉES

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

TRAIT LIBRE



URSS

Réponse à Soljenitsyne

par Vladimir Boxer

EN cinq années de perestroïka, Alexandre Soljenitsyne a gardé le silence sur les événements de son pays. Et voici que, enfin, s'élève la voix tant attendue, sous la forme d'un document comportant une analyse de la situation ainsi qu'un programme d'action.

Que sont donc ces recettes proposées par le grand écrivain pour sauver la Russie ? Hélas, pour ma part, à la lecture de ce texte, j'ai le sentiment d'être confronté à cette situation, trop fréquente en médecine, dans laquelle un brillant spécialiste – diagnosticien enthousiasmé par ses théories – en arrive à se tromper de traitement.

Dans le cas qui nous concerne, il faut reconnaître que le malade n'est pas facile à traiter. Et l'on aurait mauvaise grâce à ne pas être d'accord avec Soljenitsyne sur un certain nombre de points : son tableau des monstruosités auxquelles soixante-dix ans d'un régime autocratique ont mené le pays tout comme ses souhaits pour l'amélioration économique, culturelle et morale (ô combien !) de la vie en Russie sont partagés par chacun.

Mais les voies qu'il propose en vue de leur réalisation évoquent pour moi irrésistiblement les conseils de l'oie sauvage à l'oie domestique du récit suédois : *« Pour voler comme moi, c'est simple, tu n'as qu'à voler plus haut, et plus vite. »*

L'auteur donne l'impression de polémiquer constamment avec Andreï Sakharov, sans le nommer, lorsqu'il fait par exemple allusion à *« l'élaboration hâtive d'une constitution remarquable »* ou qu'il s'efforce de réfuter les paragraphes de Sakharov consacrés à l'organisation de l'Etat et de la nation.

Pour Soljenitsyne, une démocratie représentative ne saurait être pour tous une valeur incontestable, moins encore pour la Russie après ce qu'elle a vécu. La Russie a besoin d'un pouvoir présidentiel unique et fort avec, à la base, un système démocratique direct qui s'étende progressivement à l'ensemble du système. En conséquence, il est prématuré de changer les gens en place ; il faut interdire l'activité des partis dans les assemblées élues et, parallèlement, introduire au Parlement une représentation corporative.

Malheureusement, l'argumentation de Soljenitsyne est boiteuse. C'est un leurre. Car au lieu de montrer précisément en quoi une démocratie représentative ne saurait convenir à la Russie d'aujourd'hui, il ne fait que critiquer le système en soi, sans référence à la Russie. Certes, sa critique n'est pas dénuée de fondement. Mais l'on ne comprend pas pourquoi, en ce cas, l'auteur ne procède pas également à l'analyse comparative des avantages que comporteraient d'autres formes de gouvernement, ni pourquoi ces défauts n'entraîneraient de conséquences que pour la seule Russie : ils n'ont pas empêché d'autres Etats de réaliser des progrès évidents. Et Soljenitsyne d'alléguer de manière confuse le manque de maturité de la société soviétique pour procéder à des élections directes, universelles et égalitaires des hommes au pouvoir.

Deux recettes utopiques

Les compagnons d'armes de Sakharov qui militent pour des transformations démocratiques radicales sont comparés par Soljenitsyne aux artisans de la révolution de février 1917 ; selon lui, à vouloir une démocratie parlementaire fondée sur des élections directes, à scrutin majoritaire et secret, ils conduisent la Russie à l'effondrement. C'est ce qui s'appelle en russe *« justifier ce qu'on avance et son contraire »*. Durant soixante-dix ans, les citoyens soviétiques ont précisément désigné leurs élus au scrutin public. Ce qui voulait dire l'unanimité. La voilà, la démocratie « sans intermédiaire » de Soljenitsyne. Aux soviets suprêmes, les Sakharov, Popov, Afanassiev, la majorité des leaders démocrates, et certaines autres personnalités éminentes, ont été éliminés grâce au scrutin à deux tours.

Enfin, la timidité (que critique Soljenitsyne) du Parlement actuel de l'URSS à promouvoir des réformes radicales vient précisément de son élection selon un mode de scrutin non égalitaire... et de sa représentation semi-corporative.

Autrement dit, la faiblesse des institutions actuelles, tout comme celle des structures démocratiques de 1917, résulte d'un mode de scrutin... conforme aux recettes de Soljenitsyne. Car l'expérience montre, en Russie, que l'absence d'une structure de partis ne profite qu'aux communistes orthodoxes qui – de toutes façons – votent toujours d'un seul bloc, tandis que les démocrates, eux, votent chacun de leur côté. Ainsi, même en minorité, les fonctionnaires du parti parviennent à bloquer la prise de mesures radicales.

Si paradoxal que cela puisse paraître, 95 % des idées de Soljenitsyne vont dans le sens des intérêts de ces dirigeants du parti que l'auteur critique par ailleurs – qu'il s'agisse de sa conception d'un pouvoir fort (quoique élu directement par le peuple), ou de l'activité parlementaire des partis et unions démocratiques. Ou encore de la façon qu'il a d'effrayer l'opinion avec les dépenses prétendument anarchiques de la démocratie, etc. Bref, tout, sauf cet aspect moral qui par ailleurs lui tient tant à cœur.

Il est bien évident que si, en cette période de transition, l'on pouvait être certain qu'un pouvoir élu dans des formes démocratiques se fonderait sur des considérations d'ordre moral pour gouverner, alors... Mais comme dit l'axiome russe : *« Vivante est la tradition, mais difficile est de s'y fier. »* Soljenitsyne a raison de dire que la raison morale doit prendre le pas sur la raison de droit. Encore faut-il que les principes juridiques soient déjà établis.

Ainsi, deux utopies – la gauche communiste et la droite du terroir russe – se rejoignent dans leurs recettes de sauvegarde de la Russie. Mais le peuple de Russie est las d'adapter son existence à des utopies. Il voudrait seulement un peu de vie simple et non forcée. Il cherche le bonheur. Et j'évoquerai le récit d'un voyageur français, en ce dix-neuvième siècle cher à Soljenitsyne, qui, ami, lui aussi, d'institutions parlementaires et d'un Etat de droit, réalisa un voyage à travers la Russie de Nicolas Ier – la Russie des *« serfs et seigneurs »* du poète Lermontov. Ce voyageur était le marquis de Custine. Il terminait ses *Lettres* en affirmant que, par une loi de sa nature, l'homme ne peut être heureux sans liberté. Est-ce sacrilège de le penser ? Soljenitsyne, dont la parole a éveillé chez tant d'âmes l'esprit de liberté, aurait besoin d'un voyage au pays pour se pénétrer de cette vérité éternelle.

► Vladimir Boxer est directeur de cabinet du maire de Moscou, M. Gavrill Popov.

BIBLIOGRAPHIE

L'Espagne sans le Cid

LES ESPAGNOLS DE LA MOVIDA A L'EUROPE, LA DÉCENNIE SOCIALISTE
de Thierry Maliniak.
Ed. du Centurion, 276 p., 99 F.

EN 1977, alors que le roi Juan Carlos commençait son règne, le responsable du desk « Espagne » du département d'Etat, à Washington, montrait avec fierté à ses visiteurs ses armoires pleines d'une immense documentation sur le PCE et l'« eurocommunisme ». Mais il suffisait d'une mince chemise pour rassembler les rares renseignements qu'il détenait sur les activités du PSOE et sur la personnalité de ses dirigeants.

Les socialistes espagnols sont pourtant aujourd'hui dans leur huitième année de pouvoir, et c'est sous leur égide que l'Espagne a changé, qu'elle est devenue ce pays moderne, dont le dynamisme provoque l'admiration – mêlée parfois de jalousie et d'inquiétude – de ses partenaires.

On sait que pour son malheur, l'Espagne est, en France, vouée aux stéréotypes. Hier, les souvenirs d'une guerre qui pour nous n'était jamais « finie ». Aujourd'hui, la « movida ». Thierry Maliniak, correspondant du *Monde* à Madrid, nous montre une réalité plus complexe, celle d'un projet politique mis en œuvre avec ténacité par une équipe qui, dès le départ, savait ce qu'elle voulait, n'a pas dévié de la ligne qu'elle s'était tracée. C'est dire, et Thierry Maliniak a raison d'en faire le fil conducteur de ce beau livre, que rien n'était moins naturel que le sursaut historique qui, en dix ans, a fait de l'Espagne ce qu'elle est devenue.

« La décennie socialiste », pour reprendre le sous-titre des *Espagnols*, c'est l'histoire d'un choix, porté jusqu'à ses ultimes conséquences par un gouvernement, une majorité, un parti, qui se sont vu renouveler trois fois la confiance de leur peuple.

Felipe Gonzalez me confiait, dans la dernière année de la clandestinité, que la tâche des socialistes était de faire pour l'Espagne ce dont la bourgeoisie espagnole s'était révélée incapable depuis le siècle des Lumières : fonder un Etat qui en soit un, enraciner la démocratie, ouvrir le pays sur l'Europe et le monde, briser l'isolement hispanique.

Un pays arrimé au continent

Il s'agissait à la fois de dynamiser l'économie du pays et de fonder une société entièrement irriguée par la démocratie, de pourchasser tous les archaïsmes, d'oublier l'autarcie et de se tourner résolument vers le grand large en même temps qu'on s'arrimait enfin au continent.

Certains s'étonneront, en Espagne même, que la modernisation prenne à ce point le pas sur le souci de justice sociale, ou même qu'il faille une autorité sans faiblesse pour que la démocratie puisse s'épanouir. C'est qu'ils ne mettent pas le but que s'étaient fixé les dirigeants du PSOE en rapport avec le siècle et demi d'histoire contre lequel ils voulaient réagir. Le Madrid d'aujourd'hui, cosmopolite, clinquant, avec ses nouveaux riches et ses fêtes nocturnes, c'est une revanche sur la misère d'autrefois. Les banquiers et les technocrates sont là pour effacer à tout jamais les vieilles images qui ont fait tant de mal. Il s'agissait bien, comme le rappelle Thierry Maliniak, de *« fermer le tombeau du Cid »*.

Un aspect de ce projet, et non le moindre, c'est la réconciliation franco-espagnole. Peut-être eût-elle mérité, dans un livre qui s'adresse au public français, d'être évoquée plus en détail. On ne dira jamais assez qu'à l'issue du septennat de M. Giscard d'Estaing, la France et l'Espagne étaient séparées par une incompréhension profonde. Cette amitié qui nous paraît naturelle, il a fallu la construire, et cela supposait à la fois une négociation bilatérale définissant des conditions d'adhésion à la Communauté conformes aux intérêts de la France, de l'Espagne, et par conséquent de l'Europe, et par ailleurs la prise de conscience par les autorités françaises de la nécessité d'en finir avec les assassins de l'ETA. Thierry Maliniak décrit, plus précisément que cela n'a jamais été fait, l'interminable agonie d'un groupe terroriste devenu fou de solitude, incapable de lâcher des armes qui sont devenues sa seule raison de vivre, et n'échappant au désespoir que par une sanglante fuite en avant...

Démocratique, européenne, l'Espagne doit à présent affronter les problèmes sociaux dont le mouvement syndical a rappelé en 1988 qu'ils ne sauraient rester éternellement sans solution. Elle doit aussi s'interroger sur les responsabilités qui sont les siennes dans le monde auquel elle a choisi de s'intégrer.

Le pays qui prépare l'Exposition universelle de Séville et les Jeux olympiques de Barcelone ne célèbre pas seulement la formidable réussite d'une société libérée de ses carcans, mais la prise de possession pour la première fois, par ce peuple, de son propre destin. Thierry Maliniak nous parle des Espagnols, mais en conclusion de ce livre, désormais indispensable à tous ceux qui veulent mieux comprendre, et, pourquoi pas, aimer – c'est un penchant assez naturel aux Français – cette nation si proche, si fraternelle, ce qui nous apparaît, c'est l'Espagne : quoi de plus naturel ?

PIERRE GUIDONI
Ancien ambassadeur de France à Madrid.

COURRIER

Les technocrates en Provence

Un TGV en Provence, pour quoi faire ? On n'a pas le sentiment que la SNCF ait affichée ses objectifs clairement.

S'agit-il de favoriser ses seuls intérêts économiques et ceux des fabricants du TGV ? Des voyageurs qui traversent notre région ? Ou de ses habitants ? Dans la dernière hypothèse, comment se fait-il que l'on continue à fermer des gares et qu'on fasse si peu pour améliorer les dessertes à moyenne distance ?

Les calculs de rentabilité, tels qu'ils sont présentés, restent sommaires et discutables. Il ne suffit pas d'avancer quelques chiffres, sur les économies de carburant par exemple. S'agit-il de concurrencer Air Inter ? Quelle en sera la rentabilité pour l'ensemble de l'économie nationale ?

Parler seulement de rentabilité pour la SNCF et de « tranquillité » pour les habitants, c'est passer à côté des valeurs qui accordent une large place au cadre de vie. Celui-ci est inestimable.

Les réserves que suscite cette affaire parmi la population sont confortées par un double ras-le-bol à l'égard de la suprématie parisienne et des technocrates. Les provinces du Sud en ont assez d'aller plaider le moindre dossier à Paris. Alors, quand un projet aussi discutable est présenté avec un tel dédain, que peuvent faire les Provençaux, sinon laisser exploser leur colère ?

PIERRE SAMSON
Pernes-les-Fontaines

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

LA CRISE DU GOLFE

La visite-éclair de M. Mitterrand

La France et les Emirats réaffirment leur totale identité de vues

La visite-éclair de M. François Mitterrand dans le Golfe devait s'achever jeudi 4 octobre en fin d'après-midi. Le Concorde présidentiel était attendu à Paris vers 20 h 30, *venant de Yanbu*, où le président de la République devait rencontrer les unités terrestres d'intervention dans le désert saoudien et conférer avec leur commandant *en chef*, le *général de corps d'armée* Roquejeoffre. Auparavant, le président de la République devait s'entretenir et déjeuner, à Djeddah, avec le roi Fahd d'Arabie saoudite.

Après avoir passé la nuit de mercredi à jeudi sur la frégate *Dupleix* au large d'Abou-Dhabi, M. Mitterrand a réuni à bord, jeudi *matin, en présence du général Schmitt, chef* d'état-major général des armées, les officiers responsables des opérations d'embargo au large des Emirats.

Arrivant de Paris mercredi après-midi à Abou-Dhabi, le président de la République a rencontré le cheikh Zayed, chef des Emirats arabes unis, qui a offert un dîner en son honneur.

ABOU-DHABI

de notre envoyé spécial

Lors du voyage aller, M. Mitterrand s'est surtout entretenu avec M. Dumas. Il n'a fait qu'une brève visite dans la cabine du Concorde, où avaient notamment pris place M. Chevènement, ministre de la défense, le général Schmitt, le vice-amiral Lanxade, chef d'état-major particulier de l'Elysée, M. Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères du Sénat et envoyé particulier dans le Golfe lors du déclenchement de la crise, ainsi que MM. Vauzelle et Boucheron, respectivement présidents des commissions des affaires étrangères et de la défense nationale à l'Assemblée nationale.

M. Mitterrand a confié aux passagers qu'il avait adressé une lettre de trois pages et demie à M. Bush, peu avant la déclaration de ce dernier lundi à l'ONU. Dans ce texte, le président français reprenait les termes de son propre discours aux Nations unies et insistait pour qu'aucune initiative ne soit prise en dehors de l'organisation internationale.

Lors de la rencontre au sommet d'Abou-Dhabi, mercredi soir, le cheikh Zayed a remercié la France d'avoir été l'un des premiers pays à réagir à l'agression irakienne contre le Koweït. Selon les observateurs, ces remerciements étaient insistants et chaleureux. Les deux chefs d'Etat ont évalué ensemble les aspects politiques, économiques et militaires de la situation dans le Golfe. Ils ont confirmé leur parfaite identité de vues et leur détermination commune que l'embargo soit appliqué sans faille, conformément à la résolution du Conseil de sécurité. Cheikh Zayed s'est inquiété de savoir si les militaires français étaient bien reçus et ne manquaient de rien.

Hypothèses stratégiques

La question d'une éventuelle contribution financière des Emirats à l'effort militaire français n'a pas été évoquée. A cet égard, des voix autorisées faisaient remarquer qu'en tout état de cause il en coûterait moins à la France de financer son propre effort que de participer à celui des forces armées des Emirats. D'autres observateurs commentaient à chaud les dernières déclarations de M. Chirac (*le Monde* du 4 octobre) et s'accordaient à leur trouver peu d'importance.

Aux yeux des responsables politiques présents dans la délégation, l'opinion parlementaire et l'opinion publique continuent de manifester un large consensus autour des déclarations faites et des dispositions prises depuis le début de la crise. Les premières failles risqueraient d'apparaître si des hostilités s'ouvraient ou si l'embargo s'éternisait sans résultats tangibles.

Les connaisseurs de l'économie irakienne estiment que des signes de pénurie alimentaire commenceraient à se faire sentir en dehors de Bagdad mais qu'il faudrait au moins trois ou quatre mois pour qu'un blocus pèse sur l'attitude de M. Saddam Hussein.

Outre l'efficacité du contrôle en mer, ce sont ces hypothèses stratégiques, y compris l'ouverture d'éventuelles hostilités ou d'autres fronts, qui étaient au centre des conversations de M. Mitterrand, jeudi matin, avec les chefs militaires réunis à bord du *Dupleix*. Parmi les chefs d'Etat impliqués directement dans l'embargo, M. Mitterrand est le premier à s'être rendu sur place. C'est aussi la première fois depuis 1981 que le président de la République passe la nuit en mer sur un bâtiment de la Marine nationale. Le temps calme et les dispositifs antiroulis ont favorisé ce baptême, salué par la pleine lune.

BERTRAND POIROT-DELPECH

Mme Garaud : « Saddam Hussein va nous faire manger notre chapeau »

Mme Marie-France Garaud, invitée d'un débat organisé par l'IFOP mercredi 3 octobre, a notamment déclaré : « *M. Mitterrand aligne sa politique sur une interprétation d'une volonté américaine de se retirer de l'Europe. Il s'aligne ainsi totalement sur la politique soviétique. Il croit possible l'instauration d'un socialisme marxiste en revenant au léninisme non stalinien, tout comme le pense Gorbatchev.* »

La présidente de l'Institut de géopolitique, évoquant la crise du Golfe, a affirmé : « *Saddam Hussein va nous faire manger notre chapeau dans un délai court. On va vers une négociation à laquelle les Soviétiques ont intérêt. Mais après celle-ci, il faudrait que les Américains restent au Moyen-Orient. Saddam Hussein, de toute façon, n'a pas l'intention de rendre les acquis de la conquête du Koweït. Si les Américains n'intervenaient pas, leur comportement serait de la simple gesticulation.* »

A propos de la présence des quatre mille hommes de troupe français « *à 150 kilomètres du front* », Mme Garaud a déclaré en boutade : « *Ce qu'il y a de plus performant dans notre armée, ce sont les jumelles.* »

Pour la première fois depuis l'invasion

Le président irakien s'est rendu dans la « province » du Koweït

M. Saddam Hussein s'est rendu, mercredi 3 octobre, au Koweït, pour la première fois depuis l'invasion de cet émirat par l'Irak le 2 août. Outre une promenade dans la capitale, le chef de l'Etat irakien a présidé, lors de sa visite du « *gouvernorat du Koweït* », deux réunions des « *commandants militaires et de certains responsables* », puis il a rendu visite aux soldats irakiens qui y sont stationnés.

« *Les combattants des forces armées irakiennes ont affirmé à M. Saddam Hussein qu'ils étaient prêts au sacrifice et au martyre au nom de l'Irak et de la nation arabe, et à repousser toutes les tentatives visant à souiller notre sol sacré* », selon l'agence officielle irakienne INA, qui rapporte également que M. Saddam Hussein « *s'est promené à pied dans les rues de Koweït revenu à la mère patrie* ».

Avenues désertes

La réunion avec les responsables militaires s'est déroulée, selon l'agence, en présence du « *gouverneur de la province du Koweït* », M. Ali Hassan El Majid, *ministre irakien de l'administration* locale et membre de la direction régionale du parti Baas. Après l'invasion du Koweït, le 2 août, et son annexion le 8, Bagdad avait annoncé le 28 août un découpage administratif faisant de Koweït et ses environs la dix-neuvième province irakienne, et rattachant le reste de l'émirat à la province de Bassorah (sud de l'Irak).

Le reportage diffusé par la télévision irakienne sur la visite de M. Saddam Hussein montre une ville morte, dans laquelle on voit le chef d'Etat irakien effectuer une tournée en voiture. Aucune présence de la population ou de militaires n'est visible. Le président et son cortège ont traversé des avenues désertes avant d'inspecter des positions de l'armée sur le littoral. Entouré de quelques officiers, il est apparu décontracté lors de la réunion avec des responsables militaires dans un lieu qui n'a pas été précisé.

A Bagdad, dans le même temps, le premier vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassine Ramadan, a appelé à la « *guerre sainte pour libérer la Palestine* », en recevant le chef du Front de libération de la Palestine (FLP), M. Aboul Abbas. « *Le Jihad, le martyre et la force arabe sont les seuls moyens susceptibles de rendre la Palestine à ses fils légitimes, et non pas la politique de mendicité et de peur menée par l'agent Hosni* [le président égyptien Hosni Moubarak], *qui a renforcé l'arrogance et l'hégémonie sionistes* », a déclaré M. Ramadan. Ce dernier a en outre réaffirmé – avant sa rencontre, à Amman, avec le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu – la « *position claire et publique de l'Irak qui ne transigera pas sur ses droits légitimes* » sur le Koweït.

De son côté, M. Aboul Abbas a réitéré ses menaces et affirmé que « *les Etats-Unis vont regretter leur politique d'arrogance et d'agression* », ajoutant que « *l'Amérique et ses agents seront surpris par les moyens de riposte contre toute agression qu'ils mèneront contre l'Irak et la nation arabe* ». – *(AFP.)*

Légère ombre sur la bonne entente franco-saoudienne

DJEDDAH

de notre envoyé spécial

Les relations entre la France et l'Arabie saoudite ne peuvent guère être meilleures. M. Mitterrand et le roi Fahd devaient le constater, jeudi 4 octobre, au cours d'un déjeuner et d'un bref entretien à Djeddah. La participation française à la « défense du royaume » et le fait même que le président de la République vienne ici – avant M. George Bush – réaffirmer une convergence de vues sur l'essentiel à propos de la crise du Golfe sont des choses prisées par les Saoudiens.

Il existe toutefois un point de divergence depuis le discours prononcé le 24 septembre par M. Mitterrand devant l'Assemblée générale de l'ONU. Une partie de cette allocution – en réalité la seule allusion à une « *expression démocratique* » au Koweït – a soudain jeté une ombre sur la bonne entente franco-saoudienne. Et le gouvernement de Ryad, sans vouloir donner l'impression d'y prêter trop attention, souhaite la dissiper.

Le problème de la démocratisation

Les dirigeants saoudiens avaient déjà été surpris que M. Mitterrand paraisse se contenter d'une *simple promesse* de retrait irakien pour envisager la situation sous un jour nouveau « *Que l'Irak affirme son intention de retirer ses troupes, qu'il libère les otages, et tout devient possible* ». Mais *la France a*, par la suite, rappelé son attachement au respect de la résolution du Conseil de sécurité exigeant comme préalable l'évacuation du territoire koweïtien.

L'allusion à une « *expression démocratique* » n'a suscité ici aucun commentaire, ni officiel ni officieux, et aucune critique dans la presse. Mais l'irritation des dirigeants du royaume s'est traduite par des demandes d'explications – discrètes, elles aussi – auprès des représentants français.

M. Mitterrand parlait d'« *expression démocratique* » au sujet du Koweït mais les *Saoudiens n'ont pas manqué de* se sentir visés. Déjà le 1er octobre, lors d'une conférence de presse télévisée organisée en duplex entre l'Arabie saoudite et les Etats-Unis, M. William Quandt, ancien conseiller à la Maison Blanche, avait exprimé un avis assez largement répandu à Washington en énumérant quelques conditions à l'établissement d'une paix durable et en déclarant notamment : « *Les pays du Moyen-Orient devraient reconnaître qu'il faut respecter un minimum de droits de l'homme.* »

Le régime de l'Arabie saoudite, *malgré quelques progrès*, demeure on ne peut plus féodal. Le pays reste soumis à la loi islamique, selon la plus stricte et *rigoureuse observance*. La tolérance d'opinions différentes de celles de la dynastie wahabite est extrêmement limitée. Rien d'étonnant *donc à ce que* la moindre allusion à une quelconque démocratisation soit très mal prise car les dirigeants saoudiens redoutent fortement que les Occidentaux, pour le soutien qu'ils leur apportent actuellement, veuillent leur faire payer un prix, jugé excessif, en prônant entre autres une libéralisation sensible de la vie publique.

Tout en envisageant d'éventuelles concessions dans ce domaine, ils sont bien décidés à résister et à faire observer qu'avec de tels vœux, les Occidentaux courent le risque d'aboutir à *un résultat contraire à celui* qui est recherché, c'est-à-dire à une déstabilisation de l'ensemble des régimes conservateurs du Golfe, riches en pétrole.

FRANCIS CORNU

La recherche d'une solution pacifique

M. Kaifu rencontre à Amman un membre du gouvernement de Bagdad

Au lendemain d'une semaine onusienne qui a vu la communauté internationale rappeler sa détermination à obliger l'Irak, y compris par la force, à se retirer *du Koweït tout en montrant* quelque flexibilité, l'entretien qu'a eu à Amman avec le roi Hussein de Jordanie et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, un émissaire du président Gorbatchev – de même que celui que *devait avoir, jeudi 4 octobre*, le premier ministre japonais, M. Toshiki Kaifu, avec le premier vice-premier ministre irakien, M. Taher Yassine Ramadan – constitue sans doute l'une des dernières tentatives pour trouver *une solution pacifique à la crise* du Golfe.

AMMAN

de notre envoyée spéciale

M. Evgueni Primakov, membre du conseil présidentiel de M. Mikhaïl Gorbatchev, a quitté *Moscou pour effectuer une mission* spéciale au Moyen-Orient. Rien n'a filtré de la teneur du message remis par M. Primakov au roi Hussein, qui s'est contenté de déclarer, à l'issue de son entretien avec l'envoyé soviétique, qu'Amman « *partageait le point de vue de Moscou sur le danger que représente le recours à la force* ». Pour sa part, M. Arafat avait souligné, à son arrivée, qu'il n'y avait pas de nouvelle initiative en cours.

Organisée, souligne-t-on de source japonaise, à la demande de Bagdad, la rencontre prévue entre le premier ministre japonais et M. Taher Yassine Ramadan est la première d'un chef de gouvernement d'une puissane du camp occidental avec un responsable irakien de haut rang depuis l'invasion du Koweït. M. Kaifu qui, selon l'ambassadeur japonais à Amman, n'est porteur « d'aucune nouvelle idée pour résoudre la crise », a toutefois tenu à préciser que le Japon, qui doit envoyer des forces non combattantes dans le Golfe, souscrit à toutes les résolutions de l'ONU.

Comme, de son côté, M. Ramadan a encore réaffirmé à la veille de cette rencontre « *la position claire et publique de l'Irak qui ne transigera pas sur ses droits légitimes* » sur le Koweït, on voit mal ce qui pourrait sortir de cet entretien, si ce n'est une nouvelle tentative irakienne de creuser une brèche dans la communauté *internationale* avec un *partenaire* économique de très grande importance, vis-à-vis duquel Bagdad a une dette non négligeable.

Le poids de l'embargo

Lors de ses premiers entretiens avec le prince héritier Hassan et le premier ministre jordanien, M. Moudar Badrane, M. Kaifu, qui doit également rencontrer le roi Hussein, a déjà laissé entendre que le Japon pourrait débloquer 250 millions de dollars en faveur de la Jordanie (cent millions de prêts d'urgence en produits et 150 millions pour des projets de restructuration économique et industrielle).

Le Japon s'est engagé à fournir deux milliards de dollars aux trois pays les plus touchés par la crise du Golfe : l'Egypte, la Jordanie et la Turquie. On souligne à Amman de *source officielle que la Jordanie a* besoin, d'ici à la fin de l'année, de 600 millions de dollars pour faire face à ses problèmes immédiats.

M. Badrane a affirmé à son homologue japonais que la Jordanie perdrait du fait de l'embargo contre l'Irak 1,1 milliard de dollars cette année et 2,5 milliards en 1991, ce qui n'a pas empêché M. Kaifu de déclarer : « *Nous espérons que vous continuerez à soutenir l'embargo décrété par l'ONU.* » Le prince Hassan a, quant à lui, demandé qu'une mission spéciale de l'ONU vienne enquêter sur le poids considérable pour la Jordanie de l'application de ces sanctions.

M. Kaifu devait visiter, avant de partir – *dès jeudi* – pour Ankara, l'un des camps de réfugiés asiatiques installés en Jordanie. Avec 20 millions de dollars, le Japon est l'un des *principaux pays donateurs* aux agences de l'ONU en charge de ce problème, qui pèse également beaucoup sur Amman.

Par ailleurs, la Jordanie est revenue sur la décision, annoncée lundi, *d'interrompre le transit des camions* vers l'Arabie saoudite et les pays du Golfe. Ce revirement a, semble-t-il, été décidé à la suite de conversations qu'ont eues les responsables jordaniens avec les pays les plus touchés par cette mesure – la Turquie et la Syrie, dont une bonne partie de la production de fruits et légumes est exportée vers le Golfe.

Damas et Ankara pourraient intervenir auprès de Ryad pour faire cesser les *brimades dont les camionneurs* jordaniens affirment être victimes à la frontière saoudienne. Un certain nombre d'entre eux s'étaient vu refuser dimanche l'entrée en Arabie saoudite. Le roi Fahd a en tout cas remercié mercredi le roi Hussein des vœux que celui-ci lui avait fait parvenir à l'occasion de la fête de la naissance du prophète. Si les relations jordano-saoudiennes demeurent très tendues, Amman, après avoir publiquement montré sa mauvaise humeur, ne souhaite pas les envenimer outre mesure.

FRANCOISE CHIPAUX

LA CRISE DU GOLFE

Londres autorise l'immigration temporaire de 156 Irakiens

La Grande-Bretagne a autorisé l'immigration temporaire de 156 Irakiens arrivés mardi 2 octobre de Syrie, le temps d'examiner leur demande d'asile politique, a déclaré le Home Office (ministère de l'intérieur). Le groupe, au sein duquel figurent 60 enfants, est arrivé à Londres à bord d'un DC9 de la compagnie égyptienne ZAS en provenance de Damas. Aucun des passagers n'est muni de papiers d'identité. Tous disent être Irakiens, et 128 affirment être des Kurdes.

Par ailleurs, au moins 6000 Bangladeshis se trouvent toujours au Koweït contre leur volonté, a-t-on appris mercredi de source officielle à Dacca. Un porte parole du ministère des affaires étrangères avait affirmé auparavant que l'Irak obligeait près de 2 000 Bangladeshis à travailler dans des camps militaires au Koweït. Enfin, un total de 100 619 ressortissants indiens ont été rapatriés du Koweït et d'Irak selon le dernier décompte établi, mercredi par New-Delhi. – *(AFP, Reuter.)*

Le sort des ressortissants étrangers en Irak

M. Gorbatchev envoie à Bagdad un de ses conseillers pour négocier l'évacuation des experts soviétiques

Les neuf otages français auxquels l'Irak avait délivré mardi un visa de sortie à la requête de M. Gilles Munier, secrétaire général de l'Association des amitiés franco-irakiennes (*le Monde* du 4 octobre), sont arrivés jeudi 4 octobre à l'aéroport de Roissy.

D'autre part, deux Français et trois Britanniques ont réussi à fuir le Koweït à bord d'un petit bateau et sont arrivés en Arabie saoudite mercredi, a-t-on appris de source diplomatique à Dahran. Les cinq fugitifs ont débarqué dans le port saoudien de Khafdji, proche de la frontière koweïtienne. C'est la première évasion par mer réussie depuis l'occupation de l'émirat par l'Irak le 2 août. Depuis cette date, selon le département d'Etat américain, plus de 900 000 étrangers ont quitté l'Irak et le Koweït.

Les Soviétiques connaissent également des difficultés à faire évacuer leurs ressortissants d'Irak. A New-York, M. Chevardnadze a annoncé mercredi l'envoi à Bagdad jeudi d'un émissaire, M. Primakov, proche conseiller de M. Gorbatchev. *« Son principal souci sera d'enquêter sur (...) les conditions dans lesquelles nos spécialistes vivent et de parvenir à un accord avec les Irakiens pour créer des conditions normales pour le retrait de la plupart de nos ressortissants (...) Nous avons beaucoup de personnes qui travaillent en Irak sur différents projets et certains problèmes ou difficultés ont surgi (...) Je n'exclus pas*, a ajouté M. Chevardnadze, *qu'ils discutent aussi d'autres problèmes »*. Il reste encore environ 5 000 Soviétiques en Irak.

Enfin, 173 *« hôtes »* brésiliens ont quitté l'Irak mercredi pour Brasilia à bord d'un avion d'Iraqi Airways. Parmi eux se trouvaient vingt et un techniciens en armement. Il reste encore quatre-vingt-deux techniciens d'une entreprise de travaux publics en Irak, où une *« mission diplomatique spéciale »* négocie depuis plus de deux semaines l'évacuation de tous les ressortissants brésiliens. – *(AP, Reuter, AFP.)*

□ **M. Michel Sergent n'est pas membre du Front national, affirme la direction de ce parti.** – Le secrétaire général du FN, M. Carl Lang, a fait savoir, mercredi soir 3 octobre, que M. Michel Sergent *« n'est pas, à ce jour, membre »* de ce parti. Présent à Bagdad pour manifester son soutien au gouvernement irakien, M. Sergent, qui se réclame du FN, a envoyé une lettre à M. Mitterrand, où il dit notamment que *« si, mise à la remorque des pirates anglo-saxons, l'armée française devait attaquer l'Irak, elle achèverait de déshonorer la France ». « Les propos de M. Sergent n'engagent en aucun cas le FN »*, a souligné M. Lang. Interrogé, mercredi matin, le Front national nous avait indiqué que M. Sergent est adhérent du FN, à jour de cotisation, dans le septième arrodissement de Paris (*le Monde* du 4 octobre).

M. Shamir fait état de « divergences » entre Israël et les Etats-Unis

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a affirmé, mercredi 3 octobre, qu'il existait des *« divergences »* entre Israël et les Etats-Unis à propos de la crise du Golfe. *« Il y a parfois des divergences* [avec les Etats-Unis] *: nous aurions voulu que les Etats-Unis tiennent davantage compte des intérêts israéliens, qui coïncident avec ceux des Etats-Unis »*, a déclaré M. Shamir dans un entretien au quotidien *Davar*, organe de la centrale syndicale Histadrouth, proche du Parti travailliste. *« Nous ne recevons pas tout ce dont nous avons besoin »*, a-t-il ajouté en faisant allusion aux demandes d'aide militaire présentées par Israël à Washington depuis l'invasion irakienne du Koweït.

M. Shamir a également souligné que les événements dans le Golfe avaient créé des *« nouveaux problèmes entre Israël et les Etats-Unis, dans la mesure où des pays arabes font partie de la coalition anti-irakienne et que les Etats-Unis souhaitent qu'Israël ne soit pas trop impliqué dans ce conflit pour éviter des crises au sein de cette coalition »*. Il a toutefois relevé que les relations américano-israéliennes étaient actuellement *« moins amères qu'avant la crise du Golfe »*. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : nouvelles revendications après l'attentat à la grenade.** – Le ministre de l'intérieur, M. Khaireh Allaleh Hared, a confirmé, mercredi 3 octobre, que la responsabilité du récent attentat à la grenade (un mort, 17 blessés) avait été revendiqué par un mouvement apparemment djiboutien. Un tract signé d'un « mouvement de la jeunesse djiboutienne » a été retrouvé dans le taxi qu'ont utilisé les terroristes, tandis qu'une lettre de menaces, signée d'un « Comité secret du mouvement de la jeunesse arabe djiboutienne », avait été adressée à la présidence de la République et aux ambassades de France et des Etats-Unis. Le *« tract présente certaines analogies »* avec la lettre, a déclaré le ministre, qui précise que ces *« éléments offrent une nouvelle direction à l'enquête »*. A son avis, *« l'hypothèse d'un acte lié au conflit du Golfe est une voie intéressante à vérifier »*. – *(AFP).*

□ **Des Mirage-F 1 français à Qatar.** – Le ministère de la défense a confirmé (*le Monde* du 4 octobre) que la France enverra, dans les prochains jours, huit avions Mirage-F 1 de défense aérienne à Qatar, à la demande de cet émirat du Golfe. Basés à Doha, ces appareils participeront à la protection de Qatar et des Emirats arabes unis. Outre des hélicoptères Puma et Super-Puma de conception française, l'armée de l'air de Qatar aligne déjà dix-huit Mirage 2000 de défense aérienne et dispose encore de vingt Mirage-5, qui datent d'un contrat plus ancien.

PROCHE-ORIENT

LIBAN : après une semaine de blocus contre son « réduit »

Le général Aoun ne cède rien au gouvernement légal

BEYROUTH

de notre correspondant

Bien que totalement isolé, le général Michel Aoun paraît, au septième jour du blocus imposé à son minuscule territoire par le gouvernement légal, encore moins près de céder la place qu'il ne l'était auparavant ; or il ne l'était déjà guère. Et cela, malgré un durcissement du blocus, mercredi 3 octobre : à la suite du massacre de Nahr-el-Mott (*le Monde* du 3 octobre), dont il est tenu pour responsable par le gouvernement et le commandement de l'armée légaliste, quatre points de passage sur les huit derniers liens entre sa région et le reste du pays (ouverts aux seuls piétons) ont été hermétiquement clos par *« la légalité »*.

Il s'agit des passages situés en montagne, dans le Haut-Metn, et qui ouvrent le réduit « aouniste » sur la Bekaa aux mains de l'armée syrienne. Ils ont été interdits par l'armée légaliste par précaution, de crainte d'une provocation, une manifestation étant projetée par les fidèles du général à l'un de ces passages, Daouar. C'est une manifestation similaire qui avait débouché sur le massacre de Nahr-el-Mott, lundi, et dont le bilan définitif approche des trente morts.

Une « affaire Ala »

Par ailleurs, une *« affaire Ala »* (du nom de l'ambassadeur de France, M. René Ala) est venue encore embrouiller la situation. Dans un communiqué officiel, la présidence de la République libanaise a fait la distinction, mercredi, entre la France et son représentant à Beyrouth. Il y est souligné que *« tout ce qui se dit à propos des divergences de vues avec l'ambassadeur Ala ne signifie pas qu'il y ait un conflit entre le Liban et la France, qui a reconnu la légalité »*.

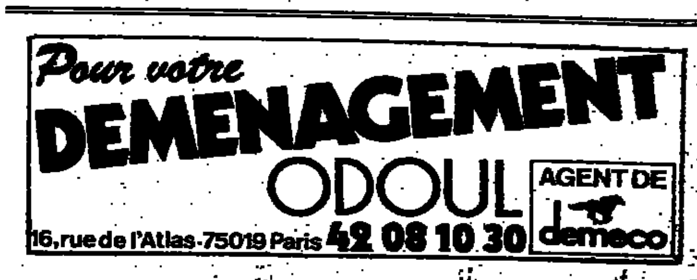
M. Ala est rentré il y a quarante-huit heures à Paris, dans un geste évident de protestation contre les vexations qui lui ont été infligées au passage du Musée et que le communiqué libanais qualifie lui-même d'*« incidents fâcheux »* (*le Monde* du 3 octobre). L'ambassadeur est accusé par les journaux de Beyrouth-Ouest *« de donner un nouvel élan à la rébellion en adoptant les buts du général Aoun et d'avoir grossi à dessein l'incident du passage afin de mettre en évidence l'aspect négatif du blocus »*.

Mais quelle que soit l'importance de l'attitude de la France vis-à-vis du gouvernement libanais – et de son ennemi, le général Aoun, – ce qui compte c'est celle de la Syrie. Or les Syriens ne sont pas pressés d'agir militairement et préféreraient s'en tenir à un blocus assez long, exercé par les Libanais.

Ils mettraient en tout cas des conditions difficiles à remplir pour passer à l'action. Ils veulent d'abord que l'assaut soit donné par les seules troupes *« légalistes »* du général Lahoud, avec une couverture d'artillerie syrienne ; ensuite, si l'intervention directe syrienne s'avérait indispensable, que la demande en soit faite publiquement et soit cautionnée internationalement, pour que Damas ne soit pas accusée d'invasion ; enfin, que la Syrie soit seule maîtresse du moment et qu'un ultimatum en bonne et due forme soit adressé au général Aoun.

LUCIEN GEORGE

□ **Attentat à Jérusalem-Est : cinq Palestiniens et deux policiers israéliens blessés.** – Cinq Palestiniens et deux policiers israéliens ont été blessés, mercredi 3 octobre, à Jérusalem-Est lors d'un attentat à la grenade. L'explosion s'est produite non loin de l'ancienne gare routière, près de la porte de Naplouse, dans la vieille ville. La grenade a été lancée d'un taxi en direction d'une unité de gardes-frontières stationnés dans le secteur, ont indiqué des témoins. Les forces de l'ordre ont immédiatement érigé des barrages à Jérusalem-Est pour intercepter le taxi, tout en arrêtant une centaine de Palestiniens. – *(AFP.)*





ASIE

PHILIPPINES

Une nouvelle rébellion a éclaté dans le Sud

La présidente Aquino fait face, depuis mercredi 3 octobre à minuit, dans le sud de l'archipel, à une nouvelle rébellion militaire, la septième depuis son arrivée au pouvoir en 1986.

Quelque 200 soldats ont pris le contrôle d'un camp militaire à Butuan, une ville du nord-est de la grande île méridionale de Mindanao, à 800 km au sud de Manille, selon des résidents interrogés par téléphone. Le colonel rebelle Alexander Noble, ancien responsable de la garde présidentielle, a d'autre part fait son apparition avec plusieurs dizaines de partisans armés dans les rues de Cagayan-de-Oro, une ville d'un demi-million d'habitants située à 150 km au sud-ouest de Butuan, où il a proclamé une *« guerre de libération »* de Mindanao, selon le correspondant local de la radio manillaise DZRH.

Les forces armées ont aussitôt été placées en état d'alerte maximum et Mme Aquino a affirmé jeudi matin, dans une allocution radiodiffusée, que la rébellion allait être écrasée. Deux T-28 ont bombardé les positions tenues par les rebelles et l'un d'entre eux s'est écrasé au retour d'un raid, a annoncé l'armée. Dans son allocution, Mme Aquino a accusé le Mouvement pour la réforme des armées (illégal), auteur de deux tentatives sanglantes de coup d'Etat en 1987 et en 1989, d'être à l'origine du soulèvement avec l'aide d'une autre organisation de militaires dissidents, l'Union des jeunes officiers, ainsi que d'un petit groupe séparatiste, le Mouvement d'indépendance de Mindanao.

Cependant, aucun autre incident n'avait encore été signalé, dans l'après-midi de jeudi, dans le reste du pays, à l'exception de l'explosion, qui n'a pas fait de victimes, d'une bombe de faible puissance au quartier général de l'armée de terre à Manille.

La précédente et la plus grave rébellion contre Mme Aquino, dont la popularité s'est effritée au fil des années, a eu lieu en décembre dernier dans la capitale. Ses principaux responsables, dont l'ex-colonel Gregorio Honasan, figure charismatique des officiers rebelles, sont depuis dans la clandestinité.

Le chef d'état-major général, le général de Villa, a indiqué qu'un nombre indéterminé de soldats du 53e bataillon d'infanterie ont pris par la force le contrôle du quartier général de la 402e brigade à Butuan vers minuit (16 heures GMT mercredi). Aucune indication de pertes en vies humaines n'a été fournie. Le chef d'état-major a précisé que le colonel Hercules Galon, commandant de cette brigade, a été capturé. Selon d'autres sources militaires, il aurait cependant réussi ensuite à s'échapper.

Dans un reportage diffusé en direct, la radio DZRH a de son côté indiqué que le colonel Alexander Noble, dont les partisans sont soupçonnés d'avoir lancé l'assaut sur le camp de Butuan, a parcouru les rues de Cagayan-de-Oro à la tête d'un convoi composé de deux transports de troupes blindés et de dix camions. L'officier rebelle y a proclamé une *« République fédérale de Mindanao libre et souveraine »*.

L'armée philippine avait mené sans succès en août une vaste opération de ratissage au sud de Butuan (île de Mindanao), à la recherche du colonel Noble et de ses partisans. Selon des sources fiables, le noyau d'officiers rebelles ayant dirigé les deux dernières principales tentatives de coup d'Etat avait entamé de longue date la préparation d'une action dans le sud du pays. *« Cette rébellion est une grave erreur. Elle ne sera pas tolérée par la majorité des forces armées »*, a affirmé le général de Villa. – *(AFP.)*

Le Cambodge menacé d'asphyxie

Suite de la première page

Les Khmers rouges ont peut-être les moyens d'occuper une petite ville mais pas de la tenir. Ils s'installent dans les forêts dépeuplées, où ils multiplient les caches d'armes et renforcent leur logistique. Seuls de petits commandos sont actifs dans la partie utile et peuplée du pays. Ces derniers assassinent ou enlèvent les chefs de village et sèment l'insécurité même sur certains grands axes routiers. Parfois, avec l'appoint d'éléments sihanoukistes ou du FNLPK (la troisième guérilla), ils occupent un chef-lieu de district ou tâtent les défenses d'un chef-lieu de province, comme ce fut le cas récemment à Kompong-Thom. Mais, dans ce dernier cas, ils ont décroché rapidement.

La vieille garde des Khmers rouges – Pol Pot, Ieng Sary, Ta Mok, Son Sen et quelques autres – est toujours aux commandes . Même à l'échelon du (régiment-environ deux cents hommes), les chefs appartiennent tous, selon un expert, au mouvement depuis 1973 au moins. En outre, les partisans recrutés depuis 1979 ne représentent pas le tiers des effectifs totaux. Bref, les Khmers rouges vieillissent. Leur avenir semble derrière eux.

Mais, pour le moment, leur travail de sape paie. Ce qu'on appelle ici leur tactique de *« l'asphyxie par l'élargissement »* porte des fruits. Leurs vingt-six divisions, de quatre cents à six cents hommes chacune, soit environ un effectif global d'environ quinze mille hommes, en comptant quelques régiments autonomes, sont désormais réparties sur presque tout le territoire, comme une peau de léopard aux taches clairsemées. Le résultat : faute de pouvoir concentrer ses défenses, Phnom-Penh est obligé d'étendre ses lignes de communications, de recruter et d'armer une quantité de miliciens et de soldats forcément mal payés et de médiocre qualité.

Tout cela n'est pas populaire. Surtout, des dizaines de milliers de paysans ont fui les zones d'insécurité, abandonnant leurs cultures, et les bras ont manqué d'autant plus en raison de la conscription des jeunes. La récolte de riz s'annonce donc moins bonne, d'autant qu'un malheur n'arrive pas seul. Les crues ont été rapides. Il y a eu encore moins d'engrais disponibles à temps que d'habitude. Dans deux secteurs, enfin, les pluies ont été tardives.

Ces données n'ont été contrebalancées que par un facteur – d'avenir – très positif : l'engagement du gouvernement à distribuer, en 1991, des « titres de possession » des terres à ceux qui les travaillent a encouragé les paysans à étendre les surfaces cultivées. La récolte n'en sera pas moins maigre : un peu plus de 2 millions de tonnes de riz attendues, contre 2,5 millions de tonnes l'an dernier, le seuil de l'autosuffisance étant estimé à 2,7 millions de tonnes.

Survivre sans l'aide de l'Est

Une autre mauvaise nouvelle pour Phnom-Penh concerne l'aide de Moscou et de l'*« Europe rénovée »* – l'Europe orientale, – qui se réduit comme une peau de chagrin. A Phnom-Penh, les quarante-six enseignants de l'Institut de techniques agricoles de Chamcar-Daung s'en vont, ne laissant derrière eux qu'une équipe cambodgienne embryonnaire. Les Soviétiques ont retiré leur personnel de l'hôpital de l'Amitié khméro-soviétique et les Bulgares en ont fait autant de celui du 17-avril.

Surtout, comme Moscou exige désormais d'être payé en devises fortes, on s'attend à des ruptures de carburants. Comment alors, si les combats se poursuivent l'an prochain, faire tourner des blindés dispersés aux quatre coins du pays pour faire face à la menace des Khmers rouges?

L'économie en est déjà fragilisée. « Phnom-Penh, explique un expert, *vit de l'argent envoyé par la diaspora, des transits illicites de biens de consommation de Singapour et de Thaïlande vers le Vietnam. Il y a peu d'investissements, peu de production locale et pas d'impôts.* » La demande de dollars est forte et le riel, la monnaie locale, s'effondre de cent points tous les deux mois (un dollar pour 650 riels début octobre). *« Les gens veulent la paix et la fin de la dégradation de l'économie »*, résume un résident français. *« Hun Sen* [premier ministre de Phnom-Penh] *a besoin qu'un cessez-le-feu intervienne rapidement »*, estime un autre Occidental. Ce qui voudrait dire l'arrivée d'un fort contingent de l'ONU, qui devrait, aussi, donner un peu de souffle à une économie très artificielle. Sans parler encore d'une reconstruction.

Le sens de l'urgence est omniprésent. Pendant longtemps, Phnom-Penh – comme Hanoï – avait manifesté de sérieuses réserves face à toute intervention de l'ONU. Désormais, M. Hun Sen semble souhaiter que le CNS, qui ne s'est réuni qu'une fois à Bangkok et sans parvenir à se doter d'une présidence, soit convoqué à New-York par le secrétaire général de l'ONU.

Il nous a dit, dimanche, qu'*« on ne pouvait plus attendre indéfiniment »* que le prince Sihanouk en accepte la présidence. Il espère également que, une fois le CNS accrédité auprès de l'ONU, cette dernière nommera un représentant au Cambodge et décrétera, dans la foulée, un cessez-le-feu. Bref, que l'Organisation internationale et les Cinq accéléreront le mouvement, puisque les Cambodgiens eux-mêmes sont incapables de s'entendre. *« De toute façon,* explique un étranger, *il s'agit aujourd'hui davantage d'empêcher un retour des Khmers rouges au pouvoir que d'aboutir à un compromis entre Cambodgiens »*.

C'est bien le pari du régime de Phnom-Penh, qui commence déjà à resserrer les écrous. Le PPR (Parti populaire révolutionnaire) au pouvoir a purgé l'administration provinciale d'éléments corrompus. Apparemment pour éviter tout dérapage, l'équipe gouvernementale a été remaniée pour faire place plutôt à des hommes jugés sûrs qu'aux compétences. Seul M. Hor Nam Hong, nouveau ministre des affaires étrangères, n'appartient pas au parti.

Dans une ville où grouillent les rumeurs, les uns y voient un retour en force des partisans de la ligne dure, dont le principal animateur serait M. Chea Sim, président de l'Assemblée nationale et homme fort du régime. D'autres y voient plus simplement des mesures peu surprenantes avant un éventuel plongeon dans l'inconnu.

Puisqu'il faut arrêter la guerre, comment se répartiront les pouvoirs entre un état-major onusien, qu'on annonce pléthorique, et l'administration en place? Quel sera l'impact, le cas échéant, du retour de Sihanouk? Quelle place faudra-t-il faire aux représentants des factions opposées? Qui dirigera l'administration? Que deviendront ministres et ministères? Autant de questions qui commencent à préoccuper sérieusement la nomenclature locale. Déjà, certains s'inquiètent même de voir des exilés réclamer, à leur retour, des villas désertées il y a quinze ou vingt ans...

JEAN-CLAUDE POMONTI

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

La municipalité de New-York annonce un nouveau plan contre la criminalité

La ville de New-York vient d'annoncer le lancement, grâce a des augmentations d'impôts, d'un vaste plan contre la criminalité, qui lui coûtera 1,8 milliard de dollars en quatre ans et portera les effectifs policiers à un niveau encore jamais atteint.

« Nous inonderons les rues d'une armée de policiers », a lancé le maire, M. David Dinkins, mardi 2 octobre, en présentant son plan destiné à enrayer la montée du crime à New-York, après un été où de retentissantes affaires criminelles se sont succédé. En dix-huit mois, 8 000 policiers supplémentaires devraient s'ajouter aux quelque 25 000 qu'emploie aujourd'hui la ville. Pour libérer les « cops » new-yorkais de la paperasse, M. Dinkins prévoit d'embaucher 1 600 cols blancs qui les déchargeront de toutes les tâches administratives, ce qui devrait permettre de maintenir chaque jour dans les rues environ 10 200 policiers, contre seulement 6 640 aujourd'hui.

Pour dégager d'autres troupes fraîches, la ville a aussi décidé de ne plus dépêcher de policiers avec les pompiers ou les ambulanciers qui sont appelés sur le numéro des urgences. Sécurité toujours, dès juillet prochain, de 20 heures à 4 heures du matin, il y aura un policier dans chaque rame de métro. Mais la sécurité a un prix, et les New-Yorkais, qui viennent déjà de subir la plus forte hausse d'impôts locaux sur le budget 1990-91 de la ville, vont se voir soumis à une nouvelle contribution, à laquelle seraient astreintes toutes les personnes travaillant à New-York.

Enfin, outre cet impôt, sont prévues également une taxe sur les tickets de loterie et une augmentation des impôts immobiliers. – *(AFP.)*

□ **Colombie : le cartel de Medellin responsable de l'enlèvement de sept journalistes.** – Un secteur du cartel de Medellin, que dirige Pablo Escobar, est responsable de l'enlèvement de sept journalistes, a affirmé le gouvernement colombien mercredi 3 octobre. Les personnes séquestrées sont Diana Turbay et Juan Vitta, de la revue *Hoy por Hoy*, Azucena Lievano, Orlando Acevedo et Richard Becerra, de la chaîne Cripton, le correspondant allemand Hero Buss et Francisco Santos Calderon, chef de rédaction et éditorialiste du quotidien *El Tiempo*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

RWANDA : alors que les rebelles se rapprochent de Kigali

La Belgique envoie une aide militaire

L'avancée des réfugiés en armes, venus d'Ouganda, dans la nuit du dimanche 30 septembre au lundi 1er octobre, aurait été contenue, ont annoncé mercredi 3 octobre des sources diplomatiques à Kigali. La ligne de front serait située à 80 kilomètres environ au nord de la capitale, avec laquelle les communications par télex et par téléphone ont été coupées.

NAIROBI

correspondance

La situation était-elle plus sérieuse qu'on ne le dit ? On a appris, en effet, que le Rwanda a demandé une assistance militaire à la Belgique, l'ancienne puissance coloniale, et envisageait de faire une démarche identique auprès de la France. Ayant écourté son séjour aux Etats-Unis, le président Juvénal Habyarimana a brièvement rencontré, mercredi, à Bruxelles, le roi Baudouin, avant de regagner son pays. La Belgique a mis en état d'alerte une escadre d'avions de transport militaires. Selon l'agence Belga, un Hercules C-130, chargé de matériel militaire, a déjà décollé en direction de Kigali et un autre est en attente de départ.

M. Mark Eyskens, ministre des affaires étrangères, a indiqué que son pays était *« prêt à prendre certaines mesures de précaution »* pour assurer la sécurité de ses 1 630 ressortissants qui vivent au Rwanda. Pour ce faire, 200 parachutistes sont prêts à voler à leur secours.

L'armée rwandaise, forte de 5 200 hommes, doit faire face à quelque 2 000 rebelles, aguerris par des années de combat au sein de l'Armée nationale de résistance (NRA) de Yoweri Museveni et qui, plus est, qui auraient *« emprunté »* tout leur matériel aux forces régulières ougandaises. Dirigés par Fred Rwigyema, l'ancien numéro deux de l'état-major ougandais, ces envahisseurs sont pour la plupart, comme leur chef, des réfugiés rwandais d'origine tutsie. Ils cherchent sans doute à évincer les Hutus (90 % de la population) du pouvoir dont ils ont été eux-mêmes chassés en 1959 après des massacres inter-ethniques.

A l'en croire, *« le commandant Fred »* disposerait d'*« au moins 7 000 hommes »* qu'il tiendrait en réserve, prêts à intervenir pour soutenir la première vague d'assaillants. Des milliers de soldats de la NRA patrouillent, cependant, dans la région de Kakitumba, dans le but apparent d'empêcher d'autres réfugiés rwandais de franchir la frontière. Les militaires ougandais ont aussi reçu l'ordre de repousser les rebelles qui rebrousseraient chemin en cas d'échec.

Radio-Rwanda a appelé les réservistes à rejoindre leurs unités. Les trois quarts de l'armée, dont on dit que le moral n'est pas excellent, auraient été envoyés dans le nord du pays pour contenir l'avance des rebelles. Le couvre-feu est maintenu sur tout le territoire. Des diplomates en poste à Kigali font état d'une vague d'arrestations dans les milieux militaires et politiques. *« A titre préventif. »*

JEAN HÉLÈNE

□ **MAROC : annulation de toutes manifestations de L'année du temps du Maroc.** – M. Ahmed Snoussi, commissaire marocain de L'année du temps du Maroc en France, a annoncé, mardi 3 octobre, l'annulation des manifestations que pensait pouvoir sauvegarder la France, bien que Rabat, invoquant la crise du Golfe, ait averti Paris, dès le 12 septembre, de sa décision de ne pas participer à cette opération. L'année du temps du Maroc avait nécessité quatre ans de préparation. 80 % des objets qui devaient être exposés au Petit Palais sont déjà à Paris et les catalogues et affiches des expositions imprimés. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : la force d'interposition gagne du terrain.** – La force ouest-africaine d'interposition a repoussé, mercredi 3 octobre, les rebelles de Charles Taylor à l'extérieur du centre de Monrovia et s'est rapprochée de son objectif, l'aéroport de Spriggs Payne, dans les faubourgs de la capitale. Cette force se préparerait à imposer, avec l'aide de vaisseaux de guerre nigérians et ghanéens, un blocus autour du port de Buchanan, tenu par les rebelles qui importent par là beaucoup de leurs armes, de leurs munitions et de leurs vivres. – *(Reuter.)*

ALGÉRIE

Démission de M. Rabah Bitat président de l'Assemblée nationale

Le président de l'Assemblée nationale, M. Rabah Bitat, a présenté sa démission, mercredi 3 octobre, à l'ouverture de la session d'automne du Parlement. Compagnon de détention de M. Ben Bella en France, après l'arraisonnement de leur avion en 1956, il fait partie du groupe des chefs « historiques » de la guerre d'indépendance.

Dans une déclaration, M. Bitat a critiqué l'accélération des réformes économiques et implicitement récusé les législatives anticipées exigées, notamment, par les islamistes après leur victoire aux élections locales du 12 juin. Ces élections doivent se dérouler dans le courant du premier trimestre 1991. M. Bitat a néanmoins réservé ses critiques les plus violentes à la politique économique du gouvernement, présidé par M. Mouloud Hamrouche. A son avis, ces mesures se sont traduites par *« une dérive aiguë de la monnaie, une érosion sans précédent du pouvoir d'achat des couches laborieuses, une paralysie de plus en plus marquée de l'appareil de production »*.

De sources sûres, on indique que M. Bitat vient de rejoindre d'anciens responsables du FLN et de signer un manifeste critique à l'égard du pouvoir. Ce manifeste a été adressé aux cadres et dirigeants du parti gouvernemental il est notamment signé par MM. Mohammed Salah Yahiaoui, ancien coordinateur du FLN, Mohammed Chérif Messadia, ancien numéro deux du FLN, limogé après les émeutes d'octobre 1988, Ahmed Taleb Ibrahimi, ancien ministre des affaires étrangères, et son prédécesseur, M. Abdelaziz Bouteflika. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La Chine et Singapour vont échanger des ambassadeurs

La Chine et Singapour ont annoncé, mercredi 3 octobre à New-York, avoir établi des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs.

PÉKIN

de notre correspondant

Singapour n'avait pas attendu la normalisation diplomatique avec Pékin pour devenir à la fois un de ses proches partenaires politiques dans le conflit du Cambodge, son sixième partenaire commercial, avec un volume d'échanges de 3,2 milliards de dollars en 1989, et un gros acheteur de pétrole chinois en particulier. La normalisation diplomatique et la flambée des prix du pétrole contribueront à augmenter fortement ce volume.

Mais l'essentiel pour Pékin est ailleurs. Depuis plus de dix ans, Singapour exigeait, pour procéder à un échange d'ambassadeurs avec la Chine, que celle-ci normalise d'abord ses relations avec l'Indonésie, ce qui est chose faite (*le Monde* du 10 août). Derrière cette exigence, l'idée était d'amener la Chine à renoncer définitivement à sa stratégie déstabilisatrice des années 60 contre les gouvernements de la région qui lui déplaisaient, en armant des mouvements insurgés et en manipulant en sous-main des communautés chinoises locales.

De tous les soulèvements armés qui se sont réclamés du communisme en Asie à un moment ou à un autre au cours des dernières décennies, il ne reste plus que les Khmers rouges, au Cambodge, à recevoir encore un soutien plus que moral et distant de Pékin. Ce qui n'est pas pour gêner Singapour, dont le premier ministre M. Lee Kuan-Yew fut, bien avant tout autre partenaire asiatique, le complice de M. Deng Xiaoping pour ressusciter militairement les Khmers rouges après leur défaite devant les forces vietnamiennes en 1979.

L'accord signé mercredi aux Nations unies avec Singapour a donc valeur de symbole : on tourne la page, à défaut de passer l'éponge, sur des «mésactions» que la Chine n'a jamais explicitement reconnues mais dont elle sait aujourd'hui qu'elles ont constitué une faute majeure de politique étrangère.

Pour arracher ce nouveau succès, la diplomatie pékinoise a dû effectuer une concession qu'elle n'aurait certainement pas envisagée avant d'être reléguée provisoirement, du fait de la sanglante répression interne de 1989, au rang de paria de la grande scène mondiale. Pékin a en effet accepté que Singapour, qui entretenait avec Taïwan des relations très étroites, quoique non-officielles, continue d'y envoyer certaines unités de sa petite armée pour y recevoir un entraînement militaire poussé. Ce point peut servir de précédent dans la partie de bras de fer qui se déroule entre la Chine communiste et sa rivale nationaliste.

FRANCIS DERON

Accord soviéto-américain sur le désarmement en Europe

Suite de la première page

Le chapitre des effectifs des armées dites *«nationales»* sera abordé, mais plus tard, au cours d'un second cycle des FCE, qui devra commencer peu après la signature du traité FCE 1 : seule l'Allemagne a anticipé sur cette nouvelle négociation en s'engageant à limiter ses effectifs à 370 000 hommes.

Quant aux armements qui ont fait l'objet des entretiens de New-York entre MM. Baker et Chevardnadze, ils se répartissent en cinq catégories : chars, véhicules blindés, artillerie, avions de combat et hélicoptères. Seul ce dernier chapitre fait encore l'objet d'un litige, mais, a précisé le ministre soviétique, *«il n'est pas difficile et je suis sûr qu'elles* [nos délégations à Vienne] *trouveront une solution»*. La question de l'aéronavale soviétique basée à terre a finalement été exclue du traité, malgré le vœu des Etats-Unis, au prix d'une *«déclaration politique»* par laquelle Moscou s'imposera certaines limites dans cette catégorie d'avions. Il reste encore à s'entendre sur la répartition des armements entre les quatre zones découpées par les négociateurs entre Atlantique et Oural, mais la question de la vérification a été *«pratiquement réglée»*, selon le secrétaire d'Etat américain.

Peut-on dire que *«bien sûr, les Soviétiques ont fait toutes les concessions importantes»*, comme l'a fait, en plaisantant, M. Chevardnadze ? Peut-être pas sur les derniers détails, mais sur le fond, certainement. Sans doute les deux ministres n'ont-ils précisé aucun chiffre, gardant les révélations pour leurs alliés dans la négociation, mais les limites sont déjà connues dans les grandes lignes, et elles sont sévères pour l'URSS.

En ce qui concerne les chars par exemple, le plafond a été fixé à 20 000 exemplaires pour chaque alliance, et un seul pays ne peut détenir plus du tiers environ de ce total selon les catégories d'armes (*le Monde* du 2 octobre). En conséquence, les Soviétiques devront donc réduire de quarante mille chars au moins le formidable parc que Brejnev et ses maréchaux avaient accumulé en Europe : le reste devra être évacué à l'est de l'Oural. Pour l'OTAN, en revanche, le «sacrifice» ne sera que de 2 000 chars.

De même en matière d'artillerie, où le plafond a été fixé également à 20 000 pièces, le pacte de Varsovie devra en sacrifier plus de 50 000, alors que l'OTAN, lui, atteint péniblement aujourd'hui cette limite avec 18 500 pièces d'artillerie et pourra donc augmenter ce nombre.

Tous ces sacrifices soviétiques exigent un effort encore plus considérable que celui que M. Gorbatchev avait annoncé précédemment avec ses réductions unilatérales. Ainsi, selon l'Institut stratégique de Londres, dont le rapport annuel est publié jeudi 4 octobre, la destruction des chars soviétiques continue, mais à un rythme inférieur à la production d'engins nouveaux, le total étant passé de 60 000 en 1989 à 61 500 cet été.

Au fait, est-il bien judicieux de négocier à Vienne entre des *«alliances»* supposées rivales et dont au moins une n'est plus qu'un cadre vide ? Ce même *«Military Balance»* de l'institut londonien, jusqu'ici l'indispensable et prestigieux *vade-mecum* des stratèges, précise qu'il *«pourrait être le dernier consacrant un chapitre au pacte de Varsovie»*. Encore une tradition qui disparaît...

MICHEL TATU

M. Fidel Castro affirme n'avoir pas demandé à l'URSS en 1962 de lancer une attaque nucléaire contre les Etats-Unis

Le président cubain Fidel Castro a démenti avoir demandé à l'URSS de lancer en 1962 une attaque nucléaire contre les Etats-Unis, ainsi que l'a affirmé dans ses Mémoires l'ancien dirigeant soviétique Nikita Khrouchtchev (*le Monde* du 26 septembre).

Dans un discours prononcé vendredi 28 septembre devant les Comités de défense de la révolution (CDR), Fidel Castro a dit qu'il lui faudrait *«peut-être»*, pour rétablir la vérité, rendre publics les messages échangés entre Khrouchtchev et lui-même pendant la crise des missiles de Cuba.

Il a déclaré d'autre part que la crise du Golfe et les bouleversements en Union soviétique obligeraient Cuba à de nouveaux sacrifices pour éviter un effondrement économique. Les importations de pétrole et d'autres matières premières en provenance de l'URSS sont de plus en plus perturbées, a-t-il expliqué. Aussi *«les restrictions actuelles pourraient devenir beaucoup plus sérieuses»*. Les autorités ont commencé à limiter de manière draconienne la distribution de carburant et à étendre le rationnement des produits alimentaires, des vêtements et d'autres produits. Elles ont également limité le nombre des journaux. L'organe du PC, *Granma*, est désormais le seul quotidien de circulation nationale. *Alors, qu'allons-nous faire ? Renoncer à la révolution, au socialisme, à notre indépendance ? Jamais»*, a affirmé Fidel Castro. – *(Reuter.)*

EUROPE

Le vice-ministre polonais de la défense à Paris

Varsovie s'inquiète de la déstabilisation de l'Union soviétique

Espoir et crainte : c'est avec des sentiments mitigés que les Polonais auront assisté, mercredi 3 octobre, à l'unification de leur grand voisin allemand, comme en témoignait la réaction de leur vice-ministre de la défense, M. Janusz Onyszkiewicz, ancien porte-parole de Solidarité, hôte à Paris de M. Chevènement.

«Il nous reste des souvenirs historiques encore vivaces, indélébiles», a-t-il déclaré mercredi au cours d'une conférence de presse, et même si *«les chances de réalisation d'un scénario menaçant pour la Pologne sont minimes, on ne peut pas non plus l'exclure totalement.»* Bref, si M. Onyszkiewicz se veut *«optimiste»* sur le rôle futur de la nouvelle Allemagne – *«la question des frontières semble tout à fait réglée et nous sommes prêts à investir dans un avenir commun»*, – il préfère rester *«prudent»*.

Mais les Polonais ont une autre crainte, celle des conséquences de l'effondrement de leur grand voisin oriental, l'Union soviétique. Après M. Jacek Kuron, ministre du travail, qui avait déjà exprimé cette préoccupation la semaine dernière à Paris, M. Onyszkiewicz a confirmé que l'*«aggravation de la situation en URSS est un souci majeur»* pour les dirigeants polonais, avec les risques que comporterait *«une guerre civile dans un pays bourré de centrales et d'armes nucléaires»* aux portes de la Pologne. Le ministère polonais de la défense a entrepris de déplacer vers l'est du pays une partie de ses troupes qui traditionnellement étaient stationnées à l'Ouest, vers l' «ennemi». Mais, souligne M. Onyszkiewicz, cela coûte cher : le déplacement définitif d'une division de l'ouest à l'est du pays coûte quelque 100 millions de dollars.

M. Onyszkiewicz, qui fut en d'autres temps accusé d'être à la solde des services secrets occidentaux, a par ailleurs évoqué *«les transformations profondes»* que va subir le pacte de Varsovie : *«D'ici un mois et demi, il deviendra un pacte à caractère essentiellement consultatif»*, a-t-il dit avant d'ajouter... *«si nous devons y demeurer»*. Bref, il sera un *«forum de consultation politique»*, dont les structures militaires, l'état-major et la direction unifiée, auront été supprimés. La Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie œuvrent de concert en ce sens et n'entendent pas céder *«la moindre parcelle de souveraineté»*. M. Onyszkiewicz a relevé au passage que la Hongrie, dont le premier ministre, M. Jozsef Antall, clame qu'elle est en train de quitter le pacte de Varsovie, *«ne participerait pas aujourd'hui aux négociations sur sa transformation si elle voulait le quitter»*.

En tout état de cause, la Pologne ne considère pas le pacte de Varsovie, *«même transformé»*, comme *«quelque chose de définitif»*, a-t-il poursuivi. Il aura simplement *«un rôle à jouer dans une période de transition»*. Une période qui recouvre notamment tout le processus de retrait des troupes soviétiques, dont, après avoir souhaité le maintien dans un premier temps, la Pologne négocie à présent le départ. Soviétiques et Polonais ont maintenant abordé dans leurs discussions la question du calendrier du retrait, que M. Onyszkiewicz souhaite voir achevé *«le plus rapidement possible»*, et en tout cas d'ici *«un an et demi»*. Tous les ponts ne seront pas coupés pour autant : Varsovie souhaite pouvoir faire former une partie de ses militaires en Occident, mais continuera d'envoyer quelques officiers à l'académie militaire Vorochilov de Moscou, *«car c'est une excellente académie»*.

S. K.

□ **Le pape demande l'abrogation de la loi polonaise sur l'avortement.** – Jean-Paul II, qui s'adressait mercredi 3 octobre à Rome à mille pèlerins polonais, a soutenu l'initiative du Sénat de son pays qui a adopté, samedi 29 septembre, une proposition de loi visant à interdire l'avortement. *«Il s'agit d'un premier pas*, a estimé Jean-Paul II, *pour surmonter ce mauvais héritage, rendu plus grave par la marque du totalitarisme marxiste»*. Selon lui, cette loi polonaise *«viole l'ordre moral parce qu'elle permet de tuer l'homme innocent et totalement sans défense»*. – *(AFP.)*

URSS

L'opposition battue par les « communistes nationaux » aux élections en Azerbaïdjan

Contrairement à l'Arménie où le mouvement national démocratique avait gagné les élections législatives en juillet dernier et formé le gouvernement, en Azerbaïdjan voisin, les élections de dimanche ont marqué une défaite de l'opposition. Les résultats du premier tour de scrutin, publiés mercredi 3 octobre, ne lui donnent que 10 % des 260 sièges pourvus. Quarante autres députés du parlement doivent être élus au second tour dans deux semaines.

Profitant de l'état d'urgence imposé par l'armée soviétique depuis son intervention sanglante à Bakou en janvier dernier, le Parti communiste, alors totalement discrédité, a opéré un rétablissement en faisant siens les thèmes nationalistes et le développement économique indépendant. Sous la houlette de son nouveau chef, M. Ayaz Moutalibov, également président de la République et membre du nouveau bureau politique du Parti communiste soviétique, il a emporté la grande majorité des sièges.

Mais l'événement a été surtout le retour fracassant sur la scène politique de M. Geidar Aliev, ex-chef du KGB et du parti local et qui fut membre jusqu'en 1987 du bureau politique du PCUS. Il a obtenu 95 % des voix dans son fief du Nakhitchevan, République autonome azerbaïdjanaise enclavée entre l'Arménie, l'Iran et la Turquie. M. Aliev est vivement contesté par les intellectuels et craint par certains de ses héritiers, qui mettent en cause son népotisme, voire son rôle occulte dans les derniers troubles du Caucase. Mais il reste très populaire dans les campagnes, où l'on apprécie son opposition ouverte à M. Gorbatchev, qu'il a pu récemment exprimer à la télévision soviétique. Bien que cardiaque et âgé de soixante-dix ans, il *pourrait* briguer à nouveau le leadership local sous la bannière d'un *«léninisme azéri»*, en s'opposant aux nouveaux dirigeants, pourtant issus de son sérail.

Le Front populaire d'Azerbaïdjan, qui fut à l'origine de la situation insurrectionnelle de janvier dernier, a eu 25 élus, alors que les sociaux démocrates et écologistes – qui s'en sont séparés en critiquant son nationalisme populiste – n'en ont eu aucun. Ces opposants, pourtant groupés en un *«bloc démocratique»*, avaient vainement demandé la levée de l'état d'urgence pour assurer la légalité des élections et protesté contre le renvoi à Moscou des observateurs envoyés par des mouvements démocratiques soviétiques. Bakou avait été déclarée pour l'occasion ville fermée aux non-résidents par le nouveau commandant militaire de Bakou, le colonel Valéri Bouniatov. Ce fils naturel d'un académicien azéri a été au Parlement.

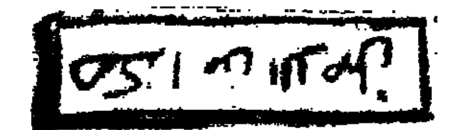
Le Front populaire dénonce maintenant des irrégularités commises lors du scrutin de dimanche. Il avait aussi dénoncé l'assassinat à son domicile, le 26 septembre, d'un de ses responsables, M. Arif Abdulaiev Beyli, et affirmé qu'il s'agissait d'un crime politique. La victime avait signé récemment un article dénonçant la mise sur pied par l'appareil communiste d'organisations recrutant parmi la «mafia» locale et professant un nationalisme extrémiste.

S. SH.

Démenti sur le retrait de missiles des zones troublées

Le ministère soviétique de la défense a démenti mercredi 3 octobre que des missiles nucléaires aient été retirés des régions troublées de l'Union soviétique. Cette information avait été donnée la semaine dernière par le chef de l'état-major, le général Mikhaïl Moïsseiev, dans une interview au *Washington Post*. Reprise dans un reportage diffusé lundi lors du journal télévisé, elle précisait que ces ogives doivent être redéployées dans la fédération de Russie. Le démenti du ministère, diffusé par Tass, affirme que cette information *«ne correspond pas à la réalité»*. Selon des experts occidentaux, des missiles ont été déplacés d'Asie centrale, du Caucase et des pays baltes.

Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Dmitri Grinkevitch, a pour sa part annoncé mercredi que 7 % seulement des conscrits d'Arménie ont répondu à l'appel sous les drapeaux de septembre. Ils sont 20 % à l'avoir fait en Géorgie et 50 % dans les pays baltes. Le chiffre total des réfractaires étant de 400 000, a-t-il précisé. – *(AP, AFP.)*



EUROPE

L'unification de la RFA et de la RDA

« S'unir, c'est apprendre à partager »

déclare le président Richard von Weizsaecker

Le chancelier Helmut Kohl a assuré, jeudi 4 octobre, devant le nouveau Parlement que l'Allemagne assumera ses responsabilités *« dans le cadre des Nations unies, de la communauté européenne ou de l'alliance atlantique »*. De son côté, le président Richard von Weizsaecker s'est efforcé de rassurer les voisins de la nouvelle Allemagne contre les risques d'hégémonie.

BERLIN

de notre correspondant

Les dieux étaient pour l'Allemagne. Après des semaines maussades, un soleil radieux a présidé, mercredi 3 octobre, à la grande fête de la réunification qui s'est tenue toute la journée dans la partie est de Berlin. Comme la nuit précédente, des centaines de milliers de personnes sont venues paisiblement passer cette journée historique sur l'avenue Unter den Linden, qui n'avait pas vu pareille affluence depuis longtemps.

Après le carillon de minuit, les festivités officielles avaient repris dans la matinée avec un service œcuménique à la Marienkirche de Berlin. Elles se sont poursuivies par une cérémonie solennelle à la Philharmonie de Berlin-Ouest, en présence de tous les corps constitués. Un orateur imprévu, un illuminé se présentant comme *« citoyen de base de RDA »*, a réussi à déjouer tous les contrôles pour s'approprier le podium pendant quelques minutes, à la stupeur générale, avant d'être emmené sous l'œil courroucé du chancelier Kohl, visiblement furieux.

La tentation du cavalier seul

Le président de la République, M. Richard von Weizsaecker, a longuement abordé les deux sujets qui ont dominé les débats de ces dernières semaines sur l'unification. Il a appelé ses compatriotes, anciens et nouveaux, à faire œuvre de compréhension et de tolérance pour réussir l'unification malgré les difficultés de tous ordres dues à l'effondrement de l'économie à l'Est et aux évolutions différentes des deux parties de l'Allemagne au cours des quarante dernières années. *« S'unir, c'est apprendre à partager »*, a-t-il lancé. Il a ensuite appelé les Allemands à se souvenir qu'ils appartiennent à une communauté démocratique occidentale qui a fait ses preuves : *« Pour la première fois dans l'histoire, l'Allemagne entière trouve sa place dans le cercle des démocraties occidentales. »*

Le chef de l'Etat s'est aussi prononcé contre la tentation d'un nouveau cavalier seul au centre de l'Europe. Si l'Allemagne a une mission particulière envers ses voisins est-européens, dont il a souligné la contribution essentielle dans les changements à l'Est, cette mission sera d'autant plus efficace, à ses yeux, qu'elle prendra place dans le cadre de la Communauté européenne.

M. von Weizsaecker a plaidé pour un approfondissement de cette communauté, qui ne doit pas se limiter *« à un marché intérieur »*, faisant applaudir longuement le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, seul invité non allemand avec rang de chef de gouvernement.

« Pour la première fois, nous, les Allemands, ne sommes pas une pomme de discorde à l'ordre du jour européen. L'unité allemande n'a été imposée à personne mais a été arrangée dans la paix », a noté M. von Weizsaecker, comme pour exorciser une appréhension de voir l'unification porter une nouvelle fois malchance. Cette crainte, renforcée par la conviction d'avoir à affronter une grande période d'incertitude pour réussir la fusion, explique sans doute en partie le ton généralement retenu des festivités de ces jours.

La gauche radicale de Kreuzberg, qui a manifesté mercredi avec sa violence coutumière en livrant combat aux forces de l'ordre dans le centre de Berlin-Est, l'a exprimé d'une manière abrupte *(voir encadré ci-dessous)*. A Berlin-Est, où la perception de l'Europe est plus proche de la maison commune de M. Gorbatchev que d'une Communauté européenne dont on ne connait guère encore les contours, la *« Maison des jeunes talents »*, qui abritait la fête de Neues Forum, arborait ostensiblement sur sa façade d'immenses drapeaux européens.

Mais il fallait bien s'occuper aussi de choses concrètes. Sur le plan politique, les cinq personnalités de l'Est qui font leur entrée dans le gouvernement du chancelier Kohl comme ministres sans portefeuille ont été nommés officiellement par le président von Weizsaecker. Il s'agit de Mme Bergmann-Pohl, de MM. Lothar de Maizière, chef du dernier gouvernement de RDA, et de Gunter Krause, le négociateur des traités de réunification (tous trois chrétiens-démocrates) ainsi que de deux dirigeants des partis libéral et social-allemand.

Le même jour est arrivé au QG de l'ancienne armée nationale populaire est-allemande, à Strausberg, à une quarantaine de kilomètres de Berlin, un groupe d'officiers ouest-allemands chargés de prendre le commandement des nouvelles forces armées allemandes de l'Est, sur le territoire de l'ancienne RDA. Ces forces, principalement constituées pour le moment d'unités de l'ancienne NVA, serviront, hors des structures de l'OTAN, jusqu'au 1er janvier 1995, date prévue pour le retrait des dernières forces soviétiques.

Les effectifs de l'armée est-allemande, déja réduite de moitié par rapport a ce qu'elle était sous le régime communiste, doivent passer dans les années à venir de 90 000 à 50 000 hommes. La nouvelle la plus spectaculaire a cependant été celle de l'arrestation, à la demande du parquet général de Karlsruhe, de Werner Grossmann, l'ancien patron du département renseignement de la Stasi. Il avait succédé à ce poste à Markus Wolf, un pro-gorbatchévien, qui avait démissionné il y a quatre ans et joué un certain rôle dans la liquidation du régime Honecker puis dans la réforme de l'ancien Parti communiste à l'automne dernier. Objet lui-même d'un mandat d'arrêt, Markus Wolf se serait réfugié à l'étranger, en URSS ou dans un pays de l'Est.

HENRI DE BRESSON

□ **ERRATUM.** – Bismarck avait déclaré qu'il unifierait l'Allemagne *« par le fer et par le sang »*, et non pas, comme un lapsus l'a fait écrire à André Fontaine (« Plus fort que Bismarck », *le Monde* du 3 octobre) *« par le fer et par le feu »*. Mille excuses.

« Il ne faudra jamais oublier les crimes commis par les Allemands »

déclare le chancelier Kohl

Le chancelier Helmut Kohl a déclaré, jeudi 4 octobre, à Berlin : *« Il ne faudra jamais oublier, refouler ou minimiser les crimes qui ont été commis au cours de ce siècle par les Allemands (...) les souffrances qui ont été infligées aux hommes et aux peuples. »* Au cours de sa première déclaration gouvernementale en tant que chancelier de l'Allemagne unie, il a indiqué : *« Nous devons aux victimes de garder vivant le souvenir de ce chapitre, le plus sombre de notre histoire. Nous le devons avant tout aux victimes de l'Holocauste, génocide sans précédent des Juifs européens. »*

Devant les députés du nouveau Parlement réunis au Reichstag, M. Kohl a ajouté que les Allemands *« ne veulent à l'avenir ni emprunter des voies particulières ni s'engager dans les chemins du nationalisme »*. – *(AFP.)*

Le baroud d'honneur de la légion de Kreuzberg

BERLIN

de notre correspondant

« Ceux » de Kreuzberg n'entendaient pas laisser passer la grande fête de l'unification sans marquer le coup. Depuis des mois déjà, ils affichaient dans ce quartier du Berlin alternatif leur hostilité à un processus qu'ils condamnent par haine du symbole de la grande Allemagne, du capitalisme et des machos. Sans doute aussi un peu par crainte d'avoir du mal à continuer à habiter dans le centre de Berlin, devenu aujourd'hui l'objet de toutes les spéculations.

A leur stupeur, les Berlinois de l'Est ont donc découvert à leur tour les voitures renversées, incendiées, les canons à eau, les échauffourées entre manifestants et escouades de policiers anti-émeutes bardés comme des joueurs de base-ball. Dans la bonne tradition de Kreuzberg, dont les troupes avaient sagement attendu le jour de l'unification pour leurs premières incursions à l'Est, on a livré bataille jusque tard dans la nuit entre l'Alexanderplatz et Kreuzberg même. Il y a eu quelques dégâts et plusieurs dizaines d'arrestations.

A l'appel de plusieurs groupes d'extrême gauche, tout avait débuté par une manifestation autorisée contre le symbole de la grande Allemagne, entre l'Oranienplatz, à l'Ouest, et l'Alexanderplatz à l'Est. Tous cuirs déployés, à pas lents, la légion de Kreuzberg, avec ses féministes en tchador, ses « anars » encagoulés, ses rescapés du marxisme-léninisme, encadrée de près par les policiers, s'est frayé un chemin au milieu des centaines de milliers de badauds aux cris de *« Allemagne, retiens ta gueule ! »*. Une jeune femme hurlait au mégaphone sa haine des *« taureaux »* (surnom des policiers allemands), des capitalistes, bref des Allemands. Dans ces beaux quartiers de l'ancien régime communiste, où il suffisait d'élever la voix pour être suspect, le spectacle de la démocratie était complet.

H. de B.

M. Gorbatchev se rendra en Allemagne au mois de novembre

Le président Mikhaïl Gorbatchev se rendra en Allemagne dans la première quinzaine du mois de novembre pour signer avec le chancelier Helmut Kohl un traité de large coopération entre les deux Etats. La date exacte de la visite n'est pas encore fixée et on ignore si celle-ci aura lieu à Bonn ou à Berlin. La dernière visite de M. Gorbatchev en RFA, qui avait été un triomphe populaire, remonte à juin 1989. Le 7 octobre 1989, M. Gorbatchev avait effectué une visite en RDA à l'occasion des cérémonies du 40e anniversaire de l'Etat est-allemand.

Le Soviet suprême a d'ailleurs voté, mercredi 3 octobre, une résolution annulant le traité de coopération, d'amitié et d'assistance mutuelle entre l'URSS et la RDA, signé en 1975.

D'autre part, M. Lech Walesa a adressé un message au chancelier Kohl dans lequel il déclare que les Polonais sont *« pleins d'espoir »* de pouvoir développer avec l'Allemagne unie des rapports *« de bon voisinage »* et de coopérer avec elle dans la *« compréhension des problèmes réciproques »*. De son côté, le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, affirme dans un message de félicitations que la Pologne accueille l'unification allemande *« avec confiance »* et espère *« ouvrir un nouveau chapitre »* dans les relations bilatérales, notamment en fondant une *« communauté d'intérêts polono-allemande »*.

La frontière Oder-Neisse entre la nouvelle Allemagne unie et la Pologne est devenue un peu moins perméable avec l'unification allemande, un visa étant désormais obligatoire dans les deux sens. La réunification a eu pour conséquence de freiner les flots de Polonais et d'Allemands de l'Est enregistrés ces dernières semaines sur le petit pont qui enjambe l'Oder entre Slubice, en Pologne, et Francfort-sur-l'Oder, dans l'ex-RDA. *« C'est comme si on avait déplacé le mur de Berlin jusqu'à Francfort »*, commente une militante du syndicat polonais Solidarité, Lucyna Leyko.

A Bruxelles, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner a salué l'Allemagne unifiée comme *« membre loyal »* de l'alliance atlantique et comme *« partenaire actif de la construction d'une Europe entière et libre »*. Il a également rendu un hommage appuyé à l'URSS pour son accord à la *« pleine participation »* de l'Allemagne unie à l'OTAN. – *(AFP, Reuter.)*

La restitution de biens collectivisés

La Hongrie recule, la Tchécoslovaquie s'engage

La Cour constitutionnelle de Hongrie a rejeté mercredi 3 octobre un projet de loi gouvernementale prévoyant la redistribution des terres actuellement cultivées par les coopératives agricoles et les fermes d'Etat à leurs anciens propriétaires de 1947, ou à leurs descendants, qui s'engageraient à les cultiver.

La Cour a jugé que ce projet, qui ne prévoyait aucune indemnisation immédiate, créait une discrimination entre les individus. Ce jugement, qui risque de remettre en cause le principe même de la redistribution des terres et intervient entre les deux tours des élections municipales, a provoqué des craquements au sein de la coalition au pouvoir.

En Tchécoslovaquie, par contre, le parlement a adopté mardi une loi sur la restitution à leurs anciens propriétaires des petites entreprises familiales confisquées par le pouvoir communiste entre 1955 et 1962. Cette première mesure de la réforme de passage à l'économie de marché peut concerner quelque 70 000 magasins, hôtels, restaurants, garages, ateliers, aciéries ou moulins. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

L'opposition serbe décide de boycotter les élections « libres » du 9 décembre

BELGRADE

de notre correspondante

Treize partis d'opposition de Serbie ont finalement décidé mercredi 3 octobre, de boycotter les élections législatives et présidentielle prévues pour le 9 décembre dans cette république. L'opposition est prête à réexaminer sa position *« si les autorités renoncent à faire de la Serbie une nouvelle Albanie – une deuxième tyrannie unipartite »* et acceptent toutes ses revendications au cours de la semaine à venir.

L'opposition demande notamment l'abrogation de la loi électorale élaborée par le Parti socialiste (ex-communiste) au pouvoir et la convocation rapide d'une table ronde. Une nouvelle loi pourrait être votée d'urgence. La campagne électorale pourrait ainsi commencer le 27 octobre et le scrutin se dérouler le 27 décembre.

Les dirigeants des mouvements d'opposition reprochent principalement au parti au pouvoir d'avoir choisi un système de scrutin majoritaire, de refuser la mise en place de commissions mixtes pour le contrôle des élections, d'avoir interdit la publication de sondages d'opinion pendant la campagne et enfin, d'avoir décidé que les Serbes travaillant à l'étranger ne pourraient pas voter dans leur pays de résidence, mais seulement en Yougoslavie.

L'opposition revendique également au moins deux heures d'antenne quotidiennes et la création d'une commission mixte pour le contrôle de la télévision. Elle exige enfin que les locaux monopolisés par les anciens communistes soient mis à la disposition des partis politiques légalisés en Serbie.

Si l'opposition propose une fois de plus un dialogue aux autorités serbes pour tenter de trouver un terrain d'entente, c'est parce qu'elle est consciente des conséquences du boycottage des élections. *« Si nous y sommes forcés, la Yougoslavie ne pourra pas entrer l'année prochaine au Conseil de l'Europe puisque l'Occident a posé comme condition la tenue d'élections dans les six Républiques de la fédération d'ici à la fin de l'année »*, explique le leader du Forum démocratique.

FLORENCE HARTMANN

□ **Appel au calme du gouvernement fédéral.** – Le gouvernement fédéral a lancé mardi 2 octobre un appel au calme à la suite des incidents inter-ethniques qui se sont produits ces derniers jours dans les villes de Croatie à prédominance serbe. A Belgrade, la présidence collégiale de la Yougoslavie a demandé aux autorités croates de *« tout faire pour éliminer les causes qui ont suscité la peur, la résistance et la déobéissance civile massive »* au sein de la communauté serbe. Le président de la Croatie, M. Franjo Tudjman, et le représentant de cette république à la présidence de l'Etat, n'assistaient pas à la réunion. – *(AFP, Reuter.)*



L'ALLEMAGNE AU SINGULIER

IV. – Les nationalismes croisés de Helmut Kohl et de Hans-Dietrich Genscher

Nous poursuivons avec un portrait de ses deux principaux artisans, en RFA, notre série d'articles consacrée à l'unification allemande (*le Monde* des 2, 3 et 4 octobre).

BONN

de notre correspondant

Helmut Kohl, chancelier, et Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères, se sont assurés une place dans les livres d'histoire en conduisant la nation allemande vers son unité. Le premier en saisissant sans l'ombre d'une hésitation la chance que lui offrait l'écroulement du régime communiste en RDA pour canaliser le mouvement populaire vers la revendication unitaire : le second en créant dans le reste du monde les conditions d'acceptation de la réunification.

Admirablement complémentaires, ces deux hommes, pourtant si différents par leur origine et les traditions dont ils se réclament, revendiqueront sans doute dans leurs mémoires à venir le rôle décisif que chacun a tenu dans cette « *success story* ». La victoire ne manque jamais de père, et les petites piques que ne cessent de se lancer les « *entourages* » des deux hommes laissent augurer la dispute à venir.

Ni Helmut Kohl ni Hans-Dietrich Genscher ne passent pour des visionnaires ou des théoriciens : on chercherait en vain dans leurs écrits ou leurs discours la définition d'une « *certaine idée de l'Allemagne* » qui aurait pu constituer l'armature d'un nationalisme allemand renaissant de ses cendres. Helmut Kohl s'est défini d'emblée comme le « *petit-fils d'Adenauer* » et a affirmé que son ambition se limitait, à son arrivée au pouvoir en 1982, à poursuivre, en la modernisant, celle du « *vieux* » : ancrer toujours plus solidement la République fédérale dans l'alliance occidentale et la Communauté européenne en se refusant à faire passer l'unité avant la liberté.

Hans-Dietrich Genscher travaille, lui, sous le portrait de Gustav Stresemann, ministre des affaires étrangères de la République de Weimar et prix Nobel de la paix, qui œuvra sans relâche au rétablissement de la souveraineté et de la dignité internationale d'une Allemagne humiliée par le traité de Versailles.

Que les deux hommes soient des patriotes allemands ne peut être contesté : l'attachement sentimental qu'ils affichent pour leur *Heimat*, leurs régions natales respectives du Palatinat et de Saxe-Anhalt, leurs références constantes au terroir et à ses valeurs ne relèvent pas simplement d'une rhétorique platement électoraliste. Le chancelier et le ministre des affaires étrangères ont beau être, fonction oblige, de grands voyageurs, cela ne les a pas transformés pour autant en coryphées d'une culture transnationale. Helmut Kohl, qui ne passe jamais ses vacances hors de l'espace germanophone, laisse à ses fils le soin de parcourir le « *village planétaire* » pour leurs études et leurs loisirs. Hans-Dietrich Genscher est un habitué de la Côte d'Azur, mais ce choix relève plus chez lui d'un hédonisme bien compris que d'une volonté de puiser hors des frontières nationales savoir et inspiration.

En cela, les deux hommes sont parfaitement représentatifs de leur génération, celle du repli allemand sur des identités partielles, régionales, religieuses ou culturelles. Ce n'est pas le cas d'autres hommes politiques allemands de premier plan de l'après-guerre, qui avaient vécu l'époque nazie en tant qu'hommes « faits » et que les circonstances avaient amenés a se frotter à d'autres cultures, à l'expérience physique et psychologique du déracinement. Willy Brandt, exilé et combattant antifasciste en Scandinavie ; Helmut Schmidt, officier de la Luftwaffe fait prisonnier par l'armée britannique, et Richard von Weizsaecker, officier de la Wehrmacht sur le front russe, ont été arrachés au cocon de la *Heimat*. Ils y sont revenus bien différents de ce qu'ils étaient avant.

L'ambition de ces hommes a été de s'affirmer comme des membres allemands de l'élite politique mondiale, porteurs d'idées universelles plutôt que comme porte-parole et représentants d'un message national germanique. Cet état d'esprit se retrouve dans la nouvelle génération qui parvient aux responsabilités et devrait prendre la relève des actuels gouvernants. La brochette des « *petits-fils* » de Willy Brandt, comme Oskar Lafontaine, Gerhard Schröder ou Björn Engholm, qui s'est installée aux commandes de gouvernements régionaux, exprime dans les comportements privés ou l'expression politique cette ouverture au monde, cette relativisation des « *vertus allemandes* » et ce mépris du provincialisme étroit qui est heureusement dominant dans les nouvelles générations.

L'intégration de la RDA, exclue pour cause de communisme et de guerre froide du grand brassage européen de ces dernières décennies, va pour un temps ralentir la progression de cette « *dégermanisation* » (une dirigeante des Verts, Mme Antje Vollmer, va même jusqu'à parler de « *déteutonisation* ») de l'Allemagne. Les habitants de l'ex-RDA se reconnaissent plus, pour l'instant, dans les hommes de terroir que sont Kohl et Genscher que dans des politiciens qui, comme Oskar Lafontaine, n'hésitent pas à qualifier l'Allemagne unie de « *formation provisoire* » appelée à s'effacer devant l'affirmation d'une Europe, patrie première de tous les Européens.

Helmut Kohl : le provincialisme comme euphémisme

Le pavillon familial des Kohl à Oggersheim, près de Ludwigshafen, est devenu le passage obligé de tous les grands de ce monde qui veulent rendre un hommage particulier à un pays à travers la personne de son chancelier. Helmut Kohl est persuadé que la consommation de panse de truie farcie et la dégustation des excellents vins blancs du Palatinat sont indispensables à la compréhension, par ses partenaires, de sa philosophie politique. « *Voyez comme mon pays est serein, placide et bon enfant, peuplé de vignerons joyeux, et d'ouvriers consciencieux, de braves gens qui ne pensent qu'à bien vivre et vivre en paix avec leurs voisins !* » Helmut Kohl s'attache par ces invitations sur ses terres à donner à François Mitterrand, Jacques Chirac ou Margaret Thatcher l'image idyllique d'une Allemagne provinciale, petite-bourgeoise et conviviale qui fête carnaval et fréquente la messe dominicale. Son objectif est clair : faire comprendre à ses interlocuteurs qu'il n'y a « *d'incertitudes allemandes* » que dans les discours coupés selon lui, de la réalité populaire des éditorialistes de gauche et des intellectuels fumeux.

Mais ce serait gravement sous-estimer Helmut Kohl que de ne voir en lui que le porteur d'une ambition médiocre, le gestionnaire des idéaux terre à terre d'une Allemagne mercantile et petite-bourgeoise. Cette exaltation provinciale masque en fait une profonde conviction, qui maintenant ose s'affirmer : la vocation de l'Allemagne, c'est, ni plus ni moins, d'être le numéro un en Europe. Vu rétrospectivement, le provincialisme kohlien, qui lui attira tant de quolibets, peut passer pour une ruse subtile : il permettait, à l'intérieur, de travestir un nationalisme intransigeant en un patriotisme local de bon aloi et de cultiver pour l'extérieur l'image d'un leader allemand sans arrogance, semblable en tous points à l'ami d'outre-Rhin qui vient trinquer avec vous à l'occasion d'un jumelage communal... Le provincialisme c'est aussi pour lui l'euphémisme d'un nationalisme allemand qu'il ne peut exprimer brutalement.

Dans son introduction à un recueil de discours d'Helmut Kohl récemment publié en France (1), le professeur Joseph Rovan décrit le premier chancelier de l'Allemagne unifiée d'après guerre comme « *homme de la démocratie, homme de l'alliance atlantique, homme de l'Europe unie basée sur l'union franco-allemande, homme de l'économie sociale de marché interprétée à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise, homme de la morale, de la famille et des vertus traditionnelles* ». Tout cela est vrai, mais ce portrait exige pour être complet que l'on n'oublie pas que Helmut Kohl est aussi l'homme de la visite aux tombes de soldats SS de Bitburg, l'homme de la résistance jusqu'à la limite du possible à la reconnaissance définitive de la ligne Oder-Neisse, l'homme qui assume la tradition national-conservatrice d'une partie de la CDU et tolère à ses côtés comme porte-parole du gouvernement un Hans Klein, admirateur des Waffen SS et auteur de « *lapsus* » antisémites.

Hans-Dietrich Genscher : le retour à une situation « normale »

Hans-Dietrich Genscher se réclame d'une continuité différente de celle d'Helmut Kohl. Pour lui, l'unité de l'Allemagne, c'est moins le triomphe posthume de l'idéal adenauérien que l'aboutissement de la politique d'ouverture à l'Est engagée par Willy Brandt au début des années 70 et poursuivie opiniâtrement sous son impulsion par les gouvernements de Helmut Schmidt, puis de Helmut Kohl, jusqu'à l'effondrement du communisme en Europe centrale et orientale.

Son « *nationalisme* » s'appuie, comme celui du chancelier, sur un enracinement local sans cesse évoqué et donné comme clé d'interprétation de son action. Sa biographie d'homme s'étant exilé dans son propre pays par opposition à la mainmise communiste sur sa région natale le dispensait de donner des preuves supplémentaires de son imperméabilité à la propagande de l'autre côté. Intimement persuadé que le mur de Berlin et quarante ans de séparation n'avaient pas entamé la conscience de ses compatriotes de Halle d'appartenir à une seule et même nation, Hans-Dietrich Genscher a accueilli l'unité retrouvée comme le rétablissement d'un ordre naturel. C'est pour lui un retour à une situation normale, qui lui rend possible de rendre visite à ses anciens camarades de lycée sans que ceux-ci soient contraints, le lendemain, d'« aller au rapport » à la Stasi.

Son Allemagne à lui est d'abord une nation culturelle, dont le rayonnement est celui de ses philosophes, de ses savants et de ses artistes. On n'est pas né sans conséquences à proximité des lieux où œuvrèrent Goethe, Schiller, Bach et Haendel... Il voit le rôle – et la grandeur future – de son pays dans sa capacité à être l'organisateur des compromis fondateurs d'un nouvel ordre mondial.

Dans le débat qui se dessine sur la mission et la vocation de l'Allemagne unie, Hans-Dietrich Genscher est à la tête du mouvement qui refuse la tentation d'une Allemagne utilisant son poids accru pour exercer un magistère européen, voire mondial. Au contraire, et s'opposant en cela à Horst Teltschik, conseiller d'Helmut Kohl pour les questions internationales, il réserve à l'Allemagne un rôle de « *puissance exemplaire* » en Europe, plutôt que celui d'une puissance régulatrice et disciplinaire en matière monétaire et politique. Il n'est pas loin de partager l'utopie d'Oskar Lafontaine sur le caractère provisoire de l'Etat-nation allemand né le 3 octobre 1990.

On souhaite, dans les milieux gouvernementaux français, sans naturellement l'avouer ouvertement, que M. Genscher ne sorte pas diminué des élections panallemandes du 2 décembre prochain. Cette analyse s'alimente de la conviction que l'influence maintenue ou accrue de l'actuel ministre des affaires étrangères dans le prochain gouvernement sera de nature à faciliter un dialogue franco-allemand ainsi qu'une construction européenne dont les données de base ont été bouleversées en moins d'un an.

LUC ROSENZWEIG

(1) Helmut Kohl : *L'Europe est notre destin*, présentation et traduction de Joseph Rovan. Editions de Fallois.

Prochain article :
Un surcroît de puissance économique
par Sophie Gherardi

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 27 juin 1990, la Cour d'Appel de Paris a confirmé un jugement rendu le 26 avril 1989 par le Tribunal de grande instance de Paris en ce qu'il a condamné M. Philippe BERTI et la société EUROPE 1 au paiement de dommages-intérêts pour avoir tenu et diffusé des propos diffamatoires envers M. Frédéric N'GUYEN, juge d'instruction au Tribunal de grande instance de Paris, au cours du journal d'informations radiodiffusées du 21 février 1988 à 8 heures.

EUROPE

La Roumanie entre fantasmes et contradictions

Neuf mois après la chute des Ceausescu, les Roumains s'interrogent toujours sur la vraie nature de leur nouveau régime. Mais en coulisse, quelque chose commence peut-être à bouger

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Quelle est la vraie nature du régime roumain ? Neuf mois après la « révolution » de décembre, quatre mois après les élections générales de mai et trois mois après le raid sanglant des mineurs sur Bucarest, le simple fait de poser cette question révèle toute l'ambiguïté d'un pays écartelé entre une multitude de forces et de fantasmes si contradictoires qu'il est toujours aussi difficile d'y tracer quelque ligne claire. D'autant plus que l'avenir du régime de M. Ion Iliescu dépend peut-être, c'est du moins ce que beaucoup pensent à Bucarest, d'une autre inconnue : la météo ! *« Si l'hiver est rude*, disent les premiers, *compte tenu de la baisse de production de charbon, les Roumains vont avoir froid et les mouvements sociaux risquent d'emporter le président et son régime. » « Au contraire*, disent les autres, *M. Iliescu se servira de ces mouvements pour ralentir, sinon arrêter le processus de démocratisation et de libéralisation économique. »*

Certes, la presse est libre, mais les journaux d'opposition s'estiment systématiquement lésés par les autorités sur la fourniture de papier ; certes, la télévision n'est plus systématiquement aux ordres mais les présentateurs, souvent les mêmes que sous Ceausescu, ont remplacé la langue de bois par... la langue de coton : surtout pas de bruit ! Certes encore, les procès des protagonistes des journées de juin ont commencé et certains mineurs viennent d'être inculpés ; certes, la commission d'enquête parlementaire sur ces journées travaille, mais on risque de ne jamais savoir exactement ce qui s'est réellement passé les 12, 13 et 14 juin. Certes enfin, les personnages les plus ambigus de la révolution roumaine, comme M. Geliu Voican ou M. Silviu Brucan, ne sont plus au premier plan, mais on les sent malgré tout s'agiter en coulisse. Bref, si un air de liberté souffle malgré tout sur Bucarest, il n'a certainement pas la même fraîcheur qu'à Prague ou Budapest, chargé qu'il est de la pesanteur de quarante ans de dictature paranoïaque et de neuf mois d'espoirs trahis.

Rumeur et calomnie

La victoire écrasante de M. Ion Iliescu – 86 % des voix à la présidentielle – et du Front de salut national (66 % aux législatives) – lors des élections de mai ont tétanisé une opposition d'ailleurs sans véritable projet. De plus les basses besognes des mineurs ayant soit fait fuir hors de Roumanie, soit totalement désabusé un grand nombre d'intellectuels contestataires, le débat politique, si tant est qu'il y ait jamais eu débat dans un pays où l'invective, la rumeur et la calomnie remplacent les échanges d'idées, semble pour le moment en veilleuse. C'est donc tout naturellement au sein de la classe dirigeante que tout semble se passer. Se déroule ainsi une étrange partie de billard à plusieurs bandes dont on ne sait pas encore exactement qui joue avec qui et dont le résultat déterminera sans doute l'avenir de la Roumanie.

Actuellement, c'est M. Petre Roman, le sémillant premier ministre, qui semble marquer le plus de points : depuis les dramatiques journées de juin dont il s'est habilement « défaussé » de la responsabilité sur le président Iliescu, M. Roman a apparemment choisi son camp. Pragmatisme ? Conviction ? Opportunisme ? Quelles que soient ses réelles motivations, il veut passer pour celui qui aura transformé la Roumanie socialiste en une démocratie libérale. Entouré d'une poignée de jeunes ministres inconnus jusqu'alors, qui se présentent eux-mêmes comme des *« technocrates »*, M. Petre Roman se trouve au centre d'un tourbillon réformateur étonnant. *« Il y a dans cette volonté d'aller vite, dans ce désordre, dans cette impréparation, quelque chose qui ressemble à une révolution »*, n'hésite pas à confier un observateur pourtant peu suspect de complaisance à l'égard du régime.

Inhibition

Mais le passage de la théorie à la pratique, l'application des décisions prises à Bucarest dans tout le pays se trouvent soit inhibés par une série de réflexes conditionnés par quarante ans de dictature, soit sciemment bloqués par les cadres de l'ancien régime qui constituent sans doute la principale force organisée du pays, dans les entreprises, les administrations, les coopératives agricoles, les mairies. *« Ce réseau agit comme une passoire*, dit M. Petre Roman. *Il laisse passer la routine et retient l'initiative. »* Officiellement, le premier ministre a décidé de s'attaquer à cette structure. Dans une adresse aux préfets retransmise à la télévision, il leur a recommandé d'accélérer le départ des fonctionnaires de l'ancien régime. Pourquoi ne pas avoir commencé par là ? Pourquoi ne pas avoir, dès les premiers jours de l'après-Ceausescu, manifesté cette volonté de réformer la société de fond en comble ? *« Il fallait d'abord avoir une légitimité politique*, répond M. Roman. *Quant aux fonctionnaires, il fallait laisser leur chance à ceux qui avaient tenté de freiner la politique aberrante de l'ancien régime. »*

Reste maintenant à savoir par qui remplacer ces cadres. *« Il y a quelques semaines, au cours d'une réunion du gouvernement, nous parlions des résultats économiques et nous avions constaté qu'il y avait quelque 800 entreprises industrielles qui avaient travaillé à perte, entraînant un manque à gagner de 25 milliards de lei au total (1) ! Alors j'ai posé la question : Quel est le risque de mettre en place une structure de commande dans les entreprises avec des gens qui ont au plus trente-cinq ans ? La réponse a été : aucun risque ! De toute façon ils ne peuvent pas être plus mauvais que ceux que nous avons eus jusqu'à présent. » « Il nous faut des gens qui, dans leur mémoire, n'ont aucune solution de type socialiste »*, ajoute M. Adrian Severin, le ministre des réformes.

M. Ion Iliescu, le président de la République, semble sinon absent, du moins peu impliqué dans cette fièvre réformatrice. Y a-t-il divergence avec son premier ministre ou bien les deux hommes ont-ils, plus habilement, décidé de se partager les rôles, la « continuité » pour M. Iliescu, la « réforme » pour M. Roman ? Toujours est-il que le président de la République semble, pour le moment, canaliser le mécontentement. Ses apparitions hebdomadaires à la télévision font rire et ses « inaugurations » de maternités, ripolinées la veille, font trop penser à l'ancien dictateur pour ne pas être critiquées. *« Iliescu est honnête*, admet M. Stelian Tanase, rédacteur en chef de la revue *22* des intellectuels du groupe du Dialogue social, *mais il reste un apparatchik qui ne peut sortir de ses structures mentales communistes et de ses réflexes de bureaucrate de parti. Il ne peut pas comprendre la différence. En revanche, Roman est pragmatique. Il sait qu'il doit résoudre des problèmes et il est confronté à des problèmes économiques et sociaux. Il n'est pas vraiment un démocrate mais il se sent investi d'une mission. »* Les deux hommes pourront-ils continuer à cohabiter ou vont-ils vers un affrontement ? Dans ce cas, Iliescu jouera vraisemblablement la carte de la défense des intérêts acquis et s'appuiera sur la base de l'ancienne nomenklatura.

Un troisième homme semble compter les points. C'est l'énigmatique général Stanculescu, ministre de la défense. Son parcours jusqu'à présent est sans faute. Compromis avec l'ancien régime au sein duquel il a eu de très hautes responsabilités, il a réussi, en décembre, à faire apparaître l'armée comme la gardienne de la révolution. Puis, en juin, il a laissé les militaires totalement en dehors de la répression qui a été ainsi « confiée » aux mineurs. Aujourd'hui il veut apparaître comme un réformateur modéré et les conversations privées qu'il a eues avec certains diplomates montrent que son ambition n'est pas mince.

Fin de l'orthodoxie

L'hypothèse de l'armée prenant le pouvoir non pour freiner les réformes mais pour permettre leur réalisation fait, bien entendu, partie des fantasmes roumains, mais le général Stanculescu semble décidé davantage à jouer le jeu démocratique que pour parvenir au pouvoir suprême qu'à tomber dans une aventure putschiste. En tout état de cause, il lui faut d'abord remettre de l'ordre et rendre plus efficace une armée sacrifiée par Nicolae Ceausescu.

Si, côté cour, le ministre de la défense affirme que la démocratisation de l'armée ne va pas assez vite, côté jardin certains, et notamment le colonel Nicolae Radu, ancien numéro deux de la marine roumaine, qui a été un des rares militaires de haut rang à s'opposer directement à l'ancien dictateur, affirment que les anciens cadres de l'armée favorables à la dictature sont systématiquement avantagés dans leur promotion par rapport aux officiers contestataires.

L'opinion internationale jouera un rôle déterminant dans cette lutte pour le moment feutrée, qui se déroule à Bucarest. Du quitus démocratique que cette communauté donnera ou non à la Roumanie dépendra en effet l'ouverture de lignes de crédits indispensables pour accompagner la mutation économique et sociale en cours. De la mise en place de nouvelles structures économiques dépendra aussi le volume d'investissements d'entreprises étrangères, pour le moment rebutées par le parcours du combattant administratif qu'elles franchissent pour parvenir à mettre leurs projets en route. Là encore, une course de vitesse est engagée entre ceux qui veulent profiter le plus rapidement possible des effets de ces investissements et ceux qui craignent que l'irruption trop vive de méthodes radicalement différentes ne remette en cause leurs habitudes et leurs pouvoirs.

Dialogue à Brasov

L'opinion publique roumaine semble, pour le moment, s'en désintéresser totalement. Elle devra tôt ou tard se manifester. Soit par des affrontements violents qui ne sont jamais exclus, compte tenu des blessures successives subies par les uns et par les autres depuis décembre, soit au cours des élections locales prévues pour le printemps prochain. De nouveaux mouvements commencent toutefois à apparaître dans une société qui semblait si bloquée. Ainsi, çà et là, des syndicalistes tiennent un langage neuf. A Constanza, la principale revendication des grévistes n'était-elle pas d'exiger la démission d'une direction accusée de perpétuer les pratiques de corruption et de malhonnêteté de l'ancien régime ? A Brasov, à l'initiative du groupe du Dialogue social – qui a renoncé pour le moment à se constituer en une véritable force politique, – ouvriers et intellectuels ont jeté le mois dernier les bases d'un premier dialogue.

La désorganisation économique est telle pour l'instant qu'il est impossible de déterminer si la vie de tous les jours s'est vraiment améliorée. Comment qualifier la situation de ces 50 000 ouvriers du bâtiment engagés sur les chantiers du Conducator, qui ne travaillent plus depuis janvier et qui continuent à être payés ? Et de ces coopératives agricoles en sommeil, les paysans préférant maintenant cultiver les 5 000 mètres carrés de terrain qui leur ont été distribués ?

Certains vous jureront que les greniers sont pleins de blé et que, pour avoir de la viande, il suffit de la chercher ; d'autres que l'état de rupture alimentaire est proche. La contrebande, un des sports favoris des Roumains, est telle qu'aucune statistique n'est fiable. Se crée, ici comme ailleurs, une génération de trafiquants qui parviennent à jouer à merveille entre les pesanteurs des anciennes structures et la légèreté des nouvelles.

Deux images, même si le trait en est un peu forcé, peuvent symboliser la Roumanie d'octobre 1990 et ses contradictions. Celle de Mme Joida Costache, soixante-cinq ans, qui, avec l'aide de son fils, tente de rebâtir la maison rasée par Ceausescu dans le cadre de sa *« politique de systématisation »*. *« Avant, j'avais une belle maison*, dit-elle, *et regardez aujourd'hui nous n'avons rien, ni matériau, ni argent, ni force même pour construire. »* Joida montre sa « maison » : sol en terre battue, toit fait de planches disjointes qui laissent passer la pluie, pas de fenêtres, un matelas par terre. *« Roman était venu après la révolution et nous avait promis qu'il construirait ici un village formidable. Depuis, plus rien... plus rien... Ils sont tous les mêmes ! »*

« Apparemment, physiquement, peut-être que rien n'a changé depuis la révolution, affirme de son côté Mme Gheorghita Catalyn, responsable de l'exportation à la firme d'ordinateurs ICC Felix de Bucarest, *mais les changements humains sont extraordinaires. Ainsi, alors qu'avant je dépendais directement du ministère qui m'empêchait toute initiative, depuis décembre je ne leur ai pas donné un coup de téléphone : nous pouvons voyager, négocier des contrats à l'extérieur, prendre tous les contacts que nous voulons, motiver nos employés. Oui, je suis optimiste. »* Optimiste. Et pourquoi pas ? Mais par quelle bizarre fatalité ce mot sonne-t-il toujours de manière ambiguë à Bucarest ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

(1) Quatre lei valent un franc.

POLITIQUE

Après le remaniement ministériel

Gêne des centristes et amertume des socialistes

L'entrée au gouvernement de M. Bruno Durieux, député (UDC) du Nord, proche de M. Raymond Barre, gêne les centristes. Les socialistes, de leur côté, observent avec amertume qu'il vaut mieux ne pas être un élu ni un responsable du PS si l'on veut devenir ministre, le choix de M. Louis Mermaz pour remplacer M. Henri Nallet à l'agriculture n'équilibrant pas la nomination – ou la promotion, – à l'occasion du remaniement ministériel du 2 octobre, de personnalités extérieures au principal parti de la majorité.

Rares, très rares sont les députés centristes à s'aventurer, mercredi 3 octobre, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Personne ne semble vouloir s'étendre sur la nomination au gouvernement du barriste Bruno Durieux, à l'image de M. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire), visiblement affecté, et qui souhaite – *« surtout pas ! »* – ne pas réagir publiquement. Cette nomination n'est pas faite pour stabiliser un groupe UDC partagé entre les tenants d'une ligne autonome face aux partenaires de l'UDF et du RPR, et ceux qui estiment qu'il s'agit là d'un rêve impossible sous le ciel de la Vᵉ République.

« A force de pencher d'un côté, on finit pas tomber. Certains de mes amis sont tristes, moi je ne le suis pas. Qu'ils prennent Barre maintenant, c'est le dernier barriste... », ironisait M. Ambroise Guellec (UDC, Finistère), alors que Mᵐᵉ Christine Boutin (UDC-barriste Yvelines) se disait *« très contente »*. *« Bruno est un homme très compétent, mais c'est vrai que cela fait un peu tanguer le groupe. »* M. Jean-Jacques Descamps, ancien député UDF-PR du Nord, critique vivement la démarche de celui auquel il s'est beaucoup affronté ces dernières années : *« Il a trompé ses électeurs et il bafoue la morale politique. Elu par l'opposition de droite et du centre, il cherchait un portefeuille ministériel. Il l'a obtenu à gauche. »*

Communistes ou barristes ?

M. Jacques Toubon (RPR, Paris) estime ce glissement *« inévitable »*, mais, au-delà, le remaniement ministériel dans son ensemble lui apparaît comme *« la manifestation d'un triple échec sur la justice, l'Europe et le social »*. M. Alain Juppé (RPR, Paris) a également dénoncé cette *« défection individuelle »*. A ceux qui lui reprochent d'avoir franchi le Rubicon, M. Durieux a répondu qu'il avait agi *« en conscience »* et que de nombreux centristes lui avaient apporté leur appui : *« Je suis et je demeure un homme du centre. »*

Les députés socialistes sont également partagés entre le sourire et la crispation. *« Avec Durieux, c'est le « rosé de Lille » qui entre au gouvernement. Je n'ai rien contre,* précise M. Bernard Poignant (Finistère), rocardien, *mais cela illustre bien les difficultés de notre stratégie : le dimanche, le PS tient pour les communistes, et le mardi on nomme un barriste au gouvernement... Il faudra bien un jour trancher. »* M. Louis Mexandeau (PS, Calvados) fait la moue : *« Je préfère être ici qu'à la place des militants socialistes du Nord... » « Cela me choque moins que l'entrée en 1988 de Soisson, mais cela ne me réjouit pas pour autant »*, avoue M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute Garonne) tandis que M. Pierre Mauroy estime que tout est *« clair »* dans l'attitude du PS qui veut rassembler la gauche et élargir la majorité présidentielle : *« M. Durieux est un grand garçon, il a fait ses choix. Il a franchi la rive, nous l'accueillons. »* M. François Loncle (PS, Eure) se félicite de l'arrivée *« d'un homme de qualité »* alors que Mᵐᵉ Denise Cacheux (PS, Nord) préfère entre deux maux choisir le moindre : *« Je préfère Durieux à Borloo* (maire centriste de Valenciennes), *la peste au choléra... »*

Quelques députés PS souhaitant garder l'anonymat jugent plutôt inconvenante la nomination de M. Durieux quelques jours avant l'enterrement de l'ancien maire socialiste de Lille, Augustin Laurent. Les animateurs du courant de la Nouvelle école socialiste (NES), Mᵐᵉ Isabelle Thomas, le député Julien Dray et le sénateur Jean-Luc Mélenchon, ont décidé quant à eux de ne pas mettre leur langue dans leur poche : le gouvernement *« vient de s'enrichir d'un représentant de la société civile réactionnaire. Durieux c'est clair : c'est l'alliance au centre dont les noces vont être célébrées avec le vote de la contribution sociale généralisée »*. Le maire socialiste de Longjumeau, M. Philippe Schmit a adressé une lettre à la fédération socialiste de l'Essonne pour protester contre cette *« erreur politique »*.

« Loulou, y es-tu ? »

Comme lui, d'autres socialistes ont le sentiment qu'il vaut mieux, pour entrer au gouvernement, être centriste que socialiste. Un sentiment que ne partage pas M. Michel Sapin, rocardien, qui rappelle que l'équilibre du gouvernement n'est en rien modifié : *« Un centriste remplace un autre centriste* (M. Théo Braun). *»*

Certains s'inquiètent toutefois de voir le barriste Bruno Durieux laisser sa place à l'Assemblée à un RPR. Il semble de ce côté que Matignon ait pris les devants : ainsi, le suppléant du ministre centriste, quoique RPR, devrait siéger à l'Assemblée sur les bancs des non-inscrits, non sans avoir auparavant approuvé par écrit la démarche de celui qui lui ouvre les portes du Palais-Bourbon.

La tonalité générale du remaniement paraît à certains un peu surréaliste. *« Cela tient du gadget. Déplacer Nallet était une erreur »*, estime M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort). Quant à la nomination de M. Mermaz à l'agriculture elle semble à certains du plus haut comique. *« Les paysans vont pouvoir crier : « Loulou y es-tu ? »*, s'esclaffe M. François Patriat (PS, Côte-d'Or). La nomination de Mᵉ Kiejman provoque aussi l'ironie : *« Cela n'apporte rien, et le risque c'est de voir le conseil des ministres remplacé par un salon parisien »*, commente un député socialiste.

MM. Millon (UDF-PR, Ain) et Philippe Séguin (RPR, Vosges) sont d'accord : *« Le véritable événement ce n'est pas l'arrivée de Durieux, c'est le départ de Cresson. Elle dit des choses saines. Ce départ est le signe précurseur d'un échec gouvernemental sur l'Europe. »* M. Séguin s'inquiète également du sort de M. Henri Nallet qu'il voit bientôt réduit par Mᵉ Kiejman au rôle de potiche : *« Nallet devrait se méfier ; dans l'esprit de Kiejman, la répartition des tâches est faite : à lui, la justice ; à l'autre, la garde des sceaux... »*

PIERRE SERVENT

Les rocardiens en position d'arbitrer la succession de M. Mermaz

La présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, laissée libre par l'entrée de M. Louis Mermaz au gouvernement, devient, comme il était prévisible, l'enjeu d'une compétition entre les partisans de M. Laurent Fabius et ceux de M. Lionel Jospin. Les premiers ont confirmé, mercredi 3 octobre, la candidature de M. Jean Auroux, député de la Loire, en réponse à l'annonce, par M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du parti, de celle de M. Henri Emmanuelli, député des Landes, ancien numéro deux et actuellement trésorier du PS.

Les responsables du courant 1, qui ont déjeuné ensemble mercredi, ont adopté la stratégie définie, la veille, par M. Jospin (*le Monde* du 4 octobre) : considérant que leur courant était, avec M. Mermaz, détenteur de la présidence du groupe, ils revendiquent la succession et sollicitent, sur cette position, le consensus de l'ensemble des courants. Leur candidat est un proche du ministre de l'éducation nationale, M. Emmanuelli, qui, mercredi matin, en a informé l'Elysée et Matignon. Mercredi soir, lors de la réunion du bureau exécutif du parti, M. Mauroy a d'entrée de jeu exposé la démarche du courant auquel il appartient et qu'il a faite sienne en tant que premier secrétaire.

Pour le maire de Lille, la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée est une fonction *« institutionnelle »*, à laquelle il ne peut être pourvu qu'en concertation avec le président de la République (M. Mauroy avait été reçu par M. Mitterrand, comme chaque semaine, mardi après-midi) et le premier ministre, et sur la base d'un accord au sein du parti. En d'autres termes, il serait malséant que cette désignation passe par un affrontement de courants. M. Mauroy a présenté la candidature de M. Emmanuelli, ancien ministre, ancien numéro deux du parti, détenteur aujourd'hui du poste de trésorier, qui en fait le numéro trois du PS, comme susceptible d'emporter l'adhésion de tous les députés désireux de voir le groupe efficacement dirigé et dignement représenté.

M. Fabius et ses amis ne s'attendaient pas à voir la question de la présidence du groupe posée d'emblée au bureau exécutif, qui, en principe, n'intervient dans les affaires du groupe que s'il en est saisi, c'est-à-dire en cas de conflit. Leurs réactions ont été un peu flottantes, jusqu'à ce que le président de l'Assemblée nationale intervienne sur le seul problème du calendrier, laissant ainsi entendre qu'il n'entrerait pas dans la logique de « consensus » proposée par M. Mauroy. La date de l'élection a été fixée au 10 octobre, le premier secrétaire étant à New-York pour une réunion de l'Internationale socialiste, le 9 octobre, date de l'assemblée hebdomadaire du groupe.

Le comité de coordination du PS, auquel appartiennent les représentants des cinq courants à la direction du parti, s'est réuni mercredi soir, à la demande de M. Mauroy, sans que la discussion y progresse davantage. Le communiqué de M. Auroux, confirmant officiellement sa candidature, venait d'être rendu public. Le temps des tractations de coulisse était arrivé.

Les fabiusiens estiment que l'argument principal des jospinistes, à savoir que la présidence du groupe doit rester au courant qui la détient, ne vaut pas grand-chose, vu que les frontières des différents courants, tracées au congrès de Rennes au printemps dernier, n'étaient pas encore fixées lorsque M. Mermaz avait été élu en juin 1988. En outre, ils observent que lorsque MM. Pierre Joxe et Jean Poperen étaient entrés en compétition, en 1981, pour le même poste, M. Jospin, alors premier secrétaire du parti, avait jugé qu'il revenait aux députés de choisir. Or, du point de vue des députés aujourd'hui, M. Auroux bénéficie d'atouts non négligeables : son nom est attaché aux lois sur les droits des salariés, dont les socialistes sont fiers ; il préside l'association des villes moyennes, fonction « consensuelle » par excellence ; son engagement fabiusien, modéré, n'en fait pas un chevau-léger du président de l'Assemblée nationale.

Les rocardiens, sur qui la décision finale repose, sont sensibles à ces arguments, mais ils le sont, aussi, aux considérations de stratégie à plus long terme évoquées, mercredi soir, au cours du dîner qui les a réunis autour du premier ministre. Dans cette perspective, les signaux qu'enverra – ou n'enverra pas – l'Elysée ne pèseront que plus lourd, M. Rocard ne pouvant choisir, sans conséquence, de les ignorer ou de s'y plier.

PATRICK JARREAU

A l'occasion de la séance des questions au gouvernement

Premières armes de Mᵐᵉ Guigou dans l'hémicycle

« Aujourd'hui même, les Allemands célèbrent l'unité retrouvée de leur pays. Nous, Français et Européens, nous nous en réjouissons avec eux. » Comme il se devait sans doute pour un pareil jour, mercredi 3 octobre, la première des questions au gouvernement, posée par le président du groupe UDC, M. Pierre Méhaignerie, est venue sur les conséquences de l'unification allemande. Tout le monde s'en réjouit, bien sûr, mais... La France est-elle suffisamment préparée ? L'agriculture supportera-t-elle le choc ? La fiscalité, l'éducation, le service public sont-ils adaptés au *« choc historique »* qui s'annonce ?

Pour le premier ministre, M. Michel Rocard, *« nos entreprises doivent saisir cette chance »*. *« La compétition avec l'Allemagne se joue sur la formation des hommes »*, explique-t-il en opposant une vision beaucoup plus tranquille de l'avenir. Le mot même de « compétition » ne lui paraît pas approprié. *« La situation est plus complexe. L'interpénétration des capitaux, des techniques et des hommes nous laisse en fait espérer qu'en accueillant feu la RDA, nous renforcerons encore une Communauté européenne dont vous conviendrez avec moi que nous avons beaucoup à espérer et peu à craindre »*, affirme M. Rocard.

« Rien n'a été prévu », insiste M. François d'Aubert (UDF, Mayenne). Ni la réunification, ni *« l'abattage de plusieurs milliers de têtes de bétail »* dans l'ancienne RDA. Rien n'a été prévu *« ni à Bruxelles où règne l'anarchie technocratique ni à Paris qui se révèle incapable de peser sur les décisions de Bruxelles, où la France compte pour presque moins que du beurre ! »* Sur les bancs de l'opposition, c'est l'occasion de brocarder les nouveaux ministres.

Longuement applaudi par les députés socialistes, M. Louis Mermaz, le premier, lit, plus longuement encore, les notes préparées par son prédécesseur au ministère de l'agriculture et de la forêt, M. Henri Nallet. Arrivé dès quinze heures, Mᵉ Georges Kiejman, ministre délégué à la justice, a hésité sur la place qui lui revenait avant de s'asseoir, au premier rang, à côté de M. Pierre Bérégovoy. Derrière lui, M. Bruno Durieux, ministre délégué chargé de la santé, est assailli de messages, dont on ne connaîtra jamais la part qu'ils contiennent d'amabilités. Autre conséquence directe du transfert de l'ancien député centriste du Nord dans l'équipe gouvernementale, c'est désormais Mᵐᵉ Christine Boutin (UDC, Yvelines) qui siège à côté de M. Raymond Barre.

Interpellé sur le projet de contribution sociale généralisée, adopté le matin même par le conseil des ministres, M. Durieux laissera cependant la parole à son ministre de tutelle, M. Claude Evin, pour présenter les mérites de cette *« mesure de justice sociale »*.

Mâles protestations

Seule, Mᵐᵉ Elisabeth Guigou, nouveau ministre délégué chargé des affaires européennes, devra finalement improviser sur un sujet qu'elle connaît bien, pour tenter d'apaiser l'indignation de M. Pierre Mazeaud. Le député RPR de Haute-Savoie n'a pas du tout goûté, mais alors pas du tout, la proposition du président du conseil italien, M. Andreotti, selon laquelle la France devrait abandonner son siège de membre permanent du Conseil sécurité de l'ONU à la Communauté européenne. *« La France abdiquerait-elle une partie de sa souveraineté ? Quelle réponse entendez-vous donner aux stupéfiants propos de M. Andreotti ? »*, s'étrangle M. Mazeaud, en rappelant, de façon subsidiaire, une proposition de loi du RPR visant à instituer un contrôle parlementaire sur les directives européennes.

« Une modification de la composition du Conseil de sécurité n'est pas à l'ordre du jour, répond fermement Mᵐᵉ Guigou. *A un moment où les Nations unies apportent chaque jour la preuve de leur efficacité, le gouvernement considère comme particulièrement inopportunes toutes suggestions qui tendraient à remettre en cause les équilibres sur lesquels repose la Charte »*. Interrompue à plusieurs reprises par de mâles protestations sur les bancs du groupe RPR, l'ancienne chargée de mission auprès du président de la République explique posément, par le menu, la jurisprudence en la matière : la primauté du droit communautaire sur le droit national, conçue par la Cour de justice des Communautés et par le Conseil d'Etat. L'Assemblée peut se rassurer : elle aura affaire à une spécialiste lors de son prochain débat du 10 octobre sur l'ensemble de la politique européenne.

JEAN-LOUIS SAUX

□ **M. Mégret (FN) se moque de *« la fuite des élus centristes »*.** – A la suite du remaniement ministériel, M. Bruno Mégret, délégué général du Front national, a déclaré, mercredi 3 octobre : *« M. Durieux, entrant au gouvernement Rocard à la veille* [de la réunion du] *bureau politique de l'UPF, tourne en dérision l'union RPR-UDF, qui semble plus efficace à faire fondre le nombre de ses électeurs et de ses élus qu'à faire fusionner ses appareils. » « A gauche,* a poursuivi M. Mégret, *on préfère les amis et collaborateurs de M. Mitterrand aux cadres et aux élus du PS ; à droite c'est la fuite des élus centristes vers le pouvoir socialiste. »*

□ **Rectificatif.** – Dans nos premières éditions du 4 octobre, nous indiquions que M. Bruno Durieux, nouveau ministre délégué chargé de la santé, avait voté contre le projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme. En réalité, nous aurions dû préciser que, le lendemain de ce vote, M. Durieux, comme d'ailleurs M. Raymond Barre, avait indiqué que, s'il avait effectivement voté contre ce texte, c'était uniquement à la suite d'erreurs dans le maniement des clés et qu'initialement il souhaitait au contraire se prononcer pour ce texte.

EN BREF

□ **Hausse de la cote de popularité de M. Mitterrand.** – Selon le baromètre mensuel (sondage effectué les 28 et 29 septembre auprès de mille cinq personnes) réalisée par Louis Harris et publiée dans *l'Express* daté du 4 octobre, la cote de popularité de M. François Mitterrand gagne six points en octobre. Soixante-sept pour cent des personnes interrogées (au lieu de 61 % le mois dernier) approuvent l'action du président de le République, 26 % (28 % en septembre) sont d'un avis contraire. Il s'agit du meilleur résultat enregistré par le chef de l'Etat depuis la création du baromètre de *l'Express*. La cote de popularité de M. Michel Rocard perd un point avec 56 % d'opinions favorables (57 % le mois dernier), contre 31 % d'avis contraires (28 % en septembre.

□ **Le MRG demande une convention de la majorité présidentielle.** – Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), réuni mercredi 3 octobre, a réaffirmé son attachement au *« désistement républicain »* au second tour des élections et approuvé l'organisation d' « états généraux de la gauche » par le PS fin 1991. Le MRG propose, *« en préalable »*, la réunion, au début de l'an prochain, d'une *« convention de la majorité présidentielle »*, destinée à *« harmoniser les objectifs et la stratégie électorale de cette majorité »*.

Les répercussions des débats internes au PCF

Les « réformateurs » prennent le contrôle de l'Association des juristes démocrates

L'Association française des juristes démocrates (AFJD) s'est élevée, mercredi 3 octobre, *« contre la pratique de la police et des CRS consistant à filmer des manifestants, comme la télévision l'a révélé lors de récents reportages »*. Elle considère que *« de tels faits portent gravement atteinte à la liberté d'expression »* et *« exige du gouvernement la destruction des prises de vue et l'engagement d'interdire à l'avenir de tels procédés »*. La veille, l'AFJD avait manifesté son soutien à la proposition d'organiser une conférence internationale *« pour la recherche d'une paix globale au Moyen-Orient »*.

Ces deux prises de position interviennent à la suite de changements importants survenus dans les orientations et la direction de cette branche de l'Association internationale des juristes démocrates dont l'objectif est d'agir *« pour la réalisation d'une justice démocratique et pour la sauvegarde de la paix entre les Etats dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes »*.

Née dans la Résistance de juristes regroupés par René Cassin, ancien prix Nobel de la paix, et particulièrement active au début des années 50, à l'époque de la guerre froide entre l'URSS et les Etats-Unis, l'Association française des juristes démocrates a connu cet été, à la suite de l'effondrement des régimes communistes des pays de l'Est, un vif débat interne entre les juristes alignés sur la direction du Parti communiste et les juristes proches de la sensibilité contestataire incarnée désormais par M. Charles Fiterman. Ce sont finalement les « réformateurs » qui l'ont emporté et il en est résulté une transformation profonde de la direction de l'association.

La nouvelle présidente, Mᵐᵉ Monique Chemillier-Gendreau, cinquante-cinq ans, agrégée de droit, professeur à Paris-VII, auteur de plusieurs ouvrages, est connue pour son activité en faveur des pays du tiers-monde. Bien qu'elle ne soit pas elle-même membre du PCF, elle a reçu, lors de son élection à la tête de l'AFJD, en remplacement de M. Pierre Lavigne, professeur à Paris-I, le soutien de l'un des principaux chefs de file des contestataires communistes, M. Anicet Le Pors, membre du comité central du PCF, ancien ministre, conseiller d'Etat, devenu lui-même vice-président du nouveau bureau. Son accession à la présidence a également été appuyée par le président émérite de l'Association internationale des juristes démocrates, Mᵉ Joël Nordmann, avocat, et par Mᵉ Arnaud Lyon-Caen, avocat à la Cour de cassation.

Des changements aussi en Belgique et en Italie

Sous l'impulsion de ces juristes « réformateurs » venus d'horizons divers et pas seulement des rangs du PCF, l'AFJD entend ainsi, après une longue période de sommeil, relancer ses activités dans un monde à la recherche de nouveaux repères. Sa *« résolution sur la situation dans le Golfe »*, en date du 2 octobre, soutient notamment une position tentant de concilier la sauvegarde de la paix et le droit à l'autodétermination.

Elle appelle ainsi à une solution négociée en soulignant, par exemple, que *« la cessation des menaces contre la paix impose le retrait des troupes irakiennes du territoire koweïtien et le retrait concomitant de toutes les troupes étrangères envoyées dans la région »*.

Elle se réjouit du rôle de l'ONU en considérant toutefois que la solution négociée *« passe par deux conditions non encore réalisées :*

1) Un contrôle réel par l'organisation internationale de l'ensemble des sanctions prises et des opérations militaires pouvant éventuellement, dans l'avenir, être décidées par elle.

2) Un même empressement à sanctionner toutes les attitudes grossièrement contraires au droit international et une même attention à l'application de toutes les résolutions du Conseil de sécurité concernant les territoires occupés, Jérusalem, le Liban, le droit de tous les peuples de la région à l'autodétermination et à vivre dans des frontières sûres et reconnues. »

Les milieux juridiques français ne sont pas les seuls concernés par les répercussions de l'évolution de la situation dans les pays de l'Est parmi les intellectuels de gauche. Des changements analogues à ceux de l'Association française des juristes démocrates se sont produits, cet été, en Belgique et en Italie, ainsi qu'à la tête de l'Association internationale que préside aujourd'hui M. Stefano Rodota, professeur de droit à Rome.

ALAIN ROLLAT

★ AFJD, 4, rue Auguste-Vitu, 75 015 Paris. Tél. : 45-77-64-35.

POLITIQUE

Le projet Joxe adopté à l'Assemblée nationale mais l'opposition dénonce une violation du règlement

Les élections cantonales ne seront précédées d'aucun redécoupage

Les députés ont adopté, en première lecture, mercredi 3 octobre, le projet de loi relatif au regroupement des élections cantonales et régionales, présenté par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Ce texte prévoit de reporter d'un an le renouvellement de la moitié des conseils généraux, qui devait intervenir en mars 1991 (*le Monde* du 3 octobre). Les députés ont adopté un amendement de M. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), disposant qu'il ne pourrait être procédé à aucun redécoupage des circonscriptions électorales dans l'année précédant l'échéance normale du renouvellement des assemblées concernées. Cette disposition avait reçu l'assentiment de M. Joxe.

Tout est allé vite; très, très vite. A l'instant même où un huissier grimpait l'escalier menant à la tribune de la présidence, une demande de scrutin public déposée par le groupe UDF à la main, le président de séance, **M. Michel Coffineau** (PS), annonçait qu'il soumettait le texte au vote à main levée. Majoritaires en nombre, à ce moment-là, dans l'hémicycle, les députés socialistes faisaient «passer», sans bavure, le projet relatif au regroupement des élections locales. Hostiles, à quelques exceptions près, à ce texte, les députés de l'opposition ont mis quelques secondes à comprendre ce qui leur arrivait, avant de repartir, furieux contre eux-mêmes, sous les regards ravis de leurs collègues socialistes.

Une «astuce» de procédure parlementaire mettait fin, ainsi, à des heures de débats, pendant lesquelles on avait bien cru que ce projet, victime d'une coalition de vote «contre» des groupes UDF, UDC, RPR et PC, ne passerait jamais le seuil de la première lecture à l'Assemblée nationale. Les trois groupes de l'opposition (RPR, UDF, UDC), ont, jeudi solennellement protesté contre la façon dont ce texte a été adopté. Ils accusent M. Coffineau d'avoir *«délibérément violé le règlement de l'Assemblée nationale»* pour éviter le rejet de ce texte. *«La démocratie est bafouée»*, a affirmé le président du groupe UDF, M. Charles Millon, en demandant la réunion d'urgence du bureau de l'Assemblée nationale.

Au lendemain de l'ouverture de la session d'automne, sur le premier projet d'importance soumis à l'Assemblée, il était essentiel, pour l'opposition, de *marquer sa détermination face au gouvernement*. L'argument valait encore plus pour le groupe centriste, toujours suspect, aux yeux de ses partenaires RPR et UDF, d'inclination gouvernementale et qui, à l'occasion du remaniement ministériel, venait de perdre un de ses membres, M. Bruno Durieux, nommé ministre délégué à la santé. Quant aux députés communistes, ils avaient opposé une fin de non-recevoir à toutes les offres de négociation qui leur avaient été présentées.

Face à ces hostilités conjuguée, M. Joxe, lui-même, avait semblé se résoudre à l'idée de voir son texe rejeté. Cependant, tandis que la discussion suivait tranquillement son cours dans l'hémicycle, épuisant unà ue toutes les motions de procédure, c s'agitait dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Commis traditionnellement aux ebauchages individuels, les hommes e Matignon et le président de la commission des lois, M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), multipliaient les contacts pour recueillir, auprès de l'opposition, les quelques voix nécessaires l'adoption du texte. Nombreux taient, en fait, les députés de l'opposition espérant, secrètement, que quelques-uns des leurs trahiraient les consignes de vote, pour permettre l'adoption à peu de frais du projet de loi. Le «coup de poker» du président de séance a, finalement, frustré les négociateurs de couloirs, convaincus, à l'issue des débats, que, grâce à quelques ralliements de dernière minute, le projet, soumis à scrutin public, aurait été adopté.

En séance, pourtant, aucune critique n'a été épargnée au ministre de l'intérieur. Certains députés RPR ont même tenté de convaincre leurs collègues de l'opposition d'adopter l'exception d'irrecevabilité – pour inconstutionnalité du texte – déposée par Mme Marie-France Stirbois (non-inscrit, Eure-et-Loir), militante du Front national. L'argument de la non-conformité à la Constitution de la disposition prévoyant la promulgation d'un an du mandat des conseillers généraux, soulevé par le Conseil d'Etat lors de son examen pour avis du projet, a été évoqué par MM. **Pascal Clément** (UDF, Loire) et **Jean-Louis Debré** (RPR, Eure), qui ont annoncé leur volonté de déposer un recours devant le Conseil constitutionnel. Au-delà de cette restriction juridique, ce sont surtout les arrière-pensées prêtées à M. Joxe et au Parti socialiste que l'opposition s'est employée à dénoncer.

Réfutant l'idée du ministre de l'intérieur, selon laquelle un regroupement des élections locales permettrait de lutter contre l'abstention grandissante des citoyens, les orateurs de l'UDF et du RPR ont voulu voir dans le report d'un an des élections cantonales un moyen, pour la majorité socialiste, de *«gagner du temps et de fuir l'électeur»*.

Le financement des campagnes

Si les communistes, par la voix de **M. François Asensi** (Seine-Saint-Denis), ont reproché au gouvernement de ne pas avoir fait le choix de la représentation proportionnelle, M. Clément, comme ses collègues de l'UDF, MM. **Jean-Yves Haby** (Hauts-de-Seine) et **Philippe Vasseur** (Pas-de-Calais), ont, eux, suspecté M. Joxe de vouloir mettre à profit ce délai pour introduire ce mode de scrutin dans l'élection des conseils généraux ou pour se livrer à un savant découpage des cantons.

L'autre critique, exprimée par les orateurs UDF et RPR, portait sur le renouvellement global des conseils généraux, prévu par le projet de loi pour 1998. Pour M. Debré, le système actuel de renouvellement partiel de l'assemblée départementale *«répond au double souci de privilégier la continuité et de souligner la particularité du rôle que doivent jouer nos instances départementales dans la pyramide de nos collectivités locales»*. Favorable, pour sa part, au renouvellement global des conseils généraux, **M. Jean-Jacques Hyest** (UDC, Seine-et-Marne) était, en revanche, en désaccord avec le choix du regroupement des élections cantonales et régionales, retenu par le projet. Le groupe centriste a émis une contre-proposition, défendue par amendements, tendant à regrouper les élections régionales et européennes.

Anticipant sur la discussion du projet de loi d'orientation, relatif à l'administration territoriale de la République, qui devrait être soumis au Parlement au cours de cette session, les députés ont saisi l'occasion de ce débat pour évoquer l'avenir des différentes collectivités locales. M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) a déposé un amendement tendant à supprimer les compétences du département au profit de la région. Sa proposition, qui donnait des sueurs froides aux députés, présidents de conseil général, siégeant à ses côtés, a été rejetée, mais le président du groupe UDF, **M. Charles Millon** (Ain), a souhaité que le gouvernement et les groupes engagent une *«vraie réflexion»* sur ce sujet.

En réponse à ses interlocuteurs, M. Joxe s'est efforcé de dissiper un à un leurs soupçons sur les intentions du gouvernement. Répétant à l'envi que ce texte n'est qu'un *«très modeste projet»*, le ministre de l'intérieur a, même, laissé entrevoir des possibilités de négociation sur les dispositions transitoires retenues pour le renouvellement des conseils généraux. Quant à la réforme du mode de scrutin, *«rien n'est envisagé»*, a-t-il affirmé. Enfin, a plaidé le ministre de l'intérieur, ce n'est pas à lui, dont le peu d'affection pour les cantons est notoire, que l'on peut faire grief *«d'envisager d'en créer de plus en plus»* par un découpage électoral.

En gage de sa bonne foi, M. Joxe a apporté son soutien à un amendement de **M. Robert Pandraud** (RPR, Seine-Saint-Denis), disposant qu'il ne pourrait être procédé à *«aucun redécoupage des circonscriptions électorales dans l'année précédant l'échéance normale de renouvellement des assemblées concernées»*. Les députés ont adopté aussi un amendement, déposé au nom de la commission des lois par **M. Marc Dolez** (PS, Nord), rapporteur du projet, afin de mettre en conformité, les dispositions nouvelles contenues dans ce texte avec la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales. Cet amendement porte de douze à dix-huit mois le délai pendant lequel les candidats aux élections cantonales de mars 1991, reportées par le texte à mars 1992, pourront recueillir des fonds pour leurs campagnes électorales.

PASCALE ROBERT-DIARD

Le plan national pour l'environnement

M. Brice Lalonde s'oppose au «pessimisme» ambiant

Est-ce un signe? Pour la seconde fois depuis le début de la législature, les Verts ont pu participer ès qualités, mercredi 3 octobre, aux travaux de l'Assemblée nationale (1). Comme ils l'avaient demandé dans une lettre adressée le 13 septembre dernier à M. Laurent Fabius, leur chef de file, M. Antoine Waechter, est intervenu devant la commission de la production et des échanges à l'occasion d'une audition publique consacrée *au plan national pour* l'environnement élaboré par le ministre délégué, M. Brice Lalonde (*le Monde* du 16 juin).

Séparé de son «frère ennemi en écologie» par la présence enjouée de M. André Labarrère, député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, maire de Pau et président de l'association des «éco-maires», M. Waechter a exprimé quelques-uns de ses doutes sur la mise en application sur le terrain des *«déclarations d'intention»* contenues dans le plan de M. Lalonde.

Si les analyses lui conviennnent *«parfaitement»*, le député européen continue de s'interroger sur la possibilité d'inverser la *«logique productiviste»* développée, selon lui, aussi bien par l'actuel gouvernement que par son opposition parlementaire.

En outre, comme la politique de l'environnement dépend pour une bonne part de l'attitude des élus locaux, le président de la commision politique régionale et de l'aménagement du territoire au Parlement européen estime que s'*«il y a aujourd'hui trente-six mille chefs d'orchestre, cela ne donne pas forcément une musique harmonieuse»*. Davantage cependant que l'intervention de M. Waechter, c'est la détermination de M. Brice Lalonde qui a pu séduire la cinquantaine de députés présents. *«Trop souvent, on intervient de façon curative, après coup, et seulement quand on en a les moyens»*, constate le ministre délégué. Il préfère engager une action prospective, qui, une fois avisée lors du débat du 9 octobre à l'Assemblée nationale, donnera lieu à une série de projets concrets.

Ces objectifs laissent sceptique M. Roger Gouhier (PCF, Seine-Saint-Denis) : *«Quelle sera votre influence auprès des autres ministères?»* M Jean-Marie Demange (RPR, Moselle) voudrait connaître *«les engagements réels»* du gouvernement, et M. Ambroise Guellec (UDC, Finistère) s'interroge sur les arrière-pensées électorales qui sous-tendraient ce plan. M. Pierre Micaux (UDF, Aube) doute enfin, que les nouvelles taxes parafiscales qui sont envisagées par le ministère de l'environnement puissent être compatibles avec la concurrence internationale.

«Je suis frappé par votre pessimisme, répond M. Lalone. *Il ne s'agit pas de laisser entendre que rien n'a été fait dans le pasé. Tout au contraire, nous formons une sorte d'amicale avec le anciens ministres de l'environnenent : nous avons tous rencontré les mêmes problèmes. Mais il faut franchir une nouvelle étape.»*

J.-L. S.

(1) Les Verts avaient déjà été entendus, à la fin de 1989, sur la politique énergétique, par la même commission de la production et des échanges, présidée par M. Jean-Marie Bocke député (PS) du Haut-Rhin.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

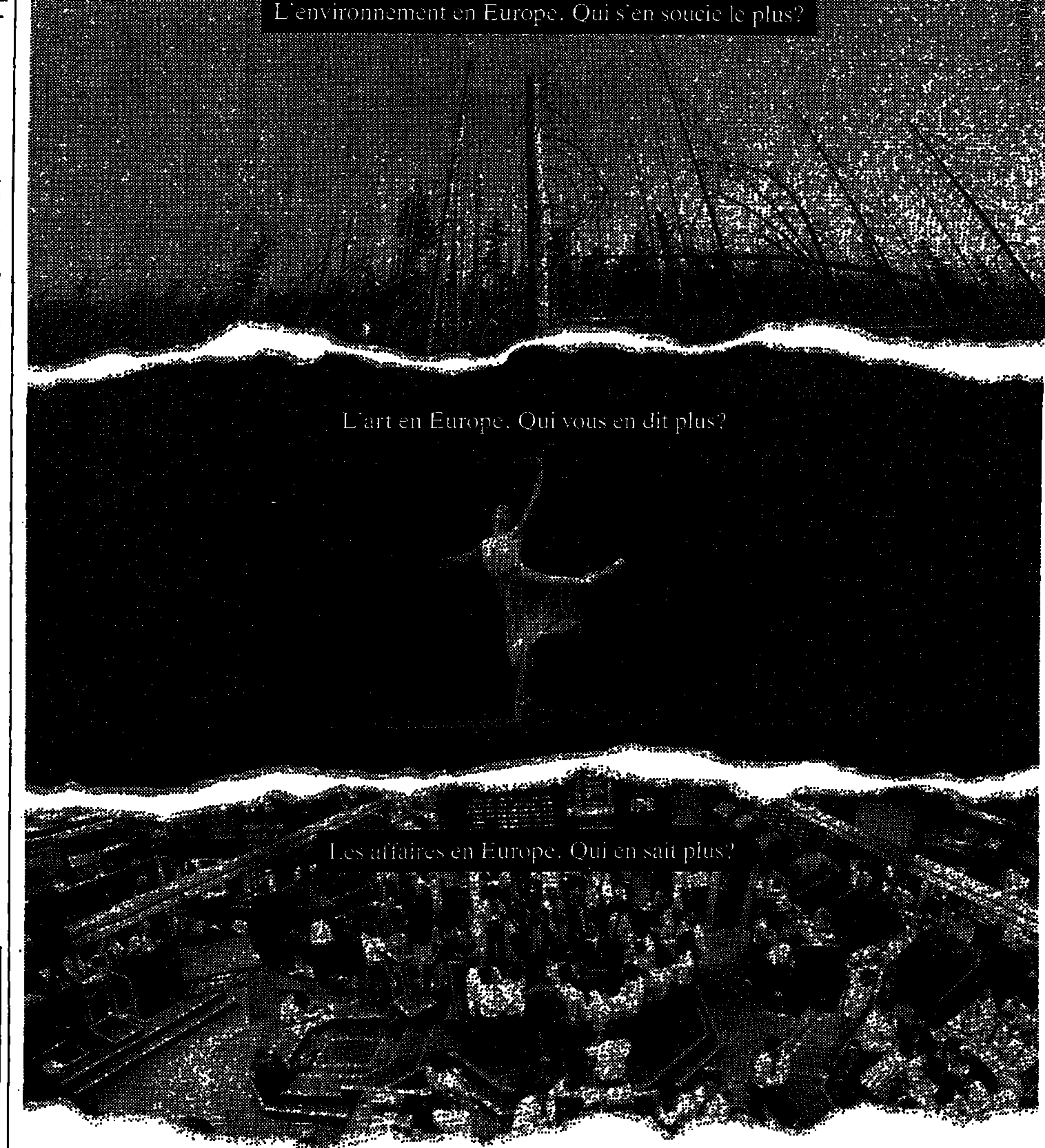
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Ferret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 86 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F



POLITIQUE

Première réunion de travail du bureau politique de l'UPF

Le RPR et l'UDF constatent leur désaccord sur la construction européenne

Mis en place, le 15 septembre dernier, à l'occasion des états généraux de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var), le bureau politique de l'Union pour la France (UPF) a tenu sa première séance de travail, mercredi 3 octobre, au siège de l'UDF. Il se réunira désormais tous les quinze jours, alternativement au siège de l'UDF et du RPR.

Désigné à l'unanimité, mardi 2 octobre, par le groupe UDF à l'Assemblée nationale, M. Michel d'Ornano siégeait pour la première fois. Au chapitre de l'intendance, décision a été prise de reporter, du 26 octobre au 14 novembre, la convention de l'Union pour la France convoquée pour l'adoption solennelle du système de primaires pour l'élection présidentielle. Le déplacement de M. Jacques Chirac au Japon, fin octobre, justifie ce report. La création d'instances départementales de l'UPF a également été entérinée. Leur composition devrait se calquer sur celle, paritaire, du bureau politique national, ce qui dans la pratique ne sera guère aisé à réaliser.

Ces instances départementales n'auront toutefois pas compétence pour les investitures aux élections législatives ou régionales. Un groupe de travail sera dans l'immédiat constitué pour *« préparer une proposition pour la Corse »*, avec les députés et sénateurs RPR et UDF de l'île ainsi que des représentants nationaux des deux formations.

Une question est restée en suspens : la demande d'adhésion du CNI de M. Yvon Briant, officiellement *« ajournée »*. Le refus est en réalité le plus probable. Pour l'UDF, unanimement hostile à cette entrée, la bienveillance du CNI à l'égard du Front national n'est plus l'unique objet de ressentiment. Beaucoup, au cours de ce bureau politique, instruits de la volonté du *général Jeannou Lacaze* de regrouper les élus indépendants, ont fait valoir que le CNI était aujourd'hui *« en survie artificielle »* et que son président n'est plus crédible.

« M. Briant a été si peu fiable dans les circonstances précédentes, a relevé M. d'Ornano, *qu'il y a tout à craindre pour le futur. »* D'autres enfin redoutent qu'en acceptant l'adhésion directe du CNI, dérangeant le face-à-face plus simple RPR-UDF, le PR, comme M. Gérard Longuet l'avait laissé entrevoir, ne s'engouffre dans cette brèche pour adhérer, lui aussi, de manière autonome, en faisant fi de l'UDF.

Sériant les problèmes du jour, l'UPF a jugé *« inacceptable »* le projet de contribution sociale généralisée, considérée comme *« un impôt de plus »*. Elle a dénoncé *« le mépris du gouvernement »* devant la crise agricole et réaffirmé son opposition au projet du gouvernement de report des élections cantonales de 1991. Les dirigeants de l'UPF ont enfin relevé *« les positions floues »* du gouvernement sur l'Europe, sans pour autant être capables de définir leur propre ligne de jugement et de conduite.

MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ont tous deux admis que l'Europe était aujourd'hui pour l'opposition *« le seul vrai problème »*, que *« deux thèses antagonistes »* étaient en présence, épousant, à l'exception notable de M. Jacques Chaban-Delmas, la frontière entre le RPR et l'UDF. Tirant les leçons de l'inexistence de l'Europe dans la crise du Golfe, l'UDF entend privilégier *« l'approfondissement européen »*, impliquant une accélération du processus intitutionnel au niveau des Douze. Le RPR souhaite, à l'inverse, militer pour *« l'élargissement européen »* aux pays de l'Est, proposition *« paneuropéenne »* jugée simplement dilatoire par l'UDF.

D. C.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 3 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

● **Contribution sociale généralisée**

(*Le Monde* du 4 octobre et lire page 33).

● **Permis de conduire**

Le ministre de l'intérieur a présenté un projet de loi insérant au livre II (partie législative) du code de la route un titre VIII relatif à l'enregistrement et à la communication des informations relatives à la documentation exigée pour la conduite et la circulation des véhicules.

L'objet principal de ce projet de loi est de permettre la mise en œuvre pratique du « permis à points » prévu par une loi du 10 juillet 1989. La gestion informatisée de ce permis oblige à définir avec précision les règles relatives à l'enregistrement, à la conservation et à la communication des informations concernant les conducteurs.

L'application de cette loi permettra, en outre, de rénover le service public des permis de conduire et des cartes grises, auquel s'adressent chaque année dix millions d'usagers.

● **Économies d'énergie**

Le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire et le ministre délégué à l'environnement et à la prévention des risques technologiques et naturels majeurs ont présenté un projet de loi portant création de l'Agence de l'environnement et des économies d'énergie.

(*Le Monde* du 3 octobre).

● **Coopération agricole et forêt**

Le ministre de l'agriculture et de la forêt a présenté un projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt. Ces dispositions concernent la coopération agricole et la forêt.

I. – Les règles applicables aux coopératives agricoles brident leur faculté de se tourner vers de nouveaux partenaires, notamment financiers, alors que la restructuration internationale des industries agro-alimentaires et le recours à des technologies de plus en plus complexes appellent un important effort d'investissement.

II. – La gestion et la valorisation du patrimoine forestier font largement appel aux compétences de l'Office national des forêts.

Le projet de loi a pour but d'élargir et de diversifier ses modes d'intervention pour lui permettre de mieux répondre aux besoins de la filière du bois et de la forêt et de mieux utiliser encore ses capacités à mettre en valeur la forêt.

Cet élargissement progressif des activités de l'office se fera sous le contrôle de l'Etat, selon des modalités rénovées, et en concertation avec les professions intéressées.

Le projet de loi prévoit en outre d'instituer dans les forêts publiques qui le nécessitent un règlement de fréquentation destiné à mieux assurer la protection de la forêt comme la tranquillité et la sécurité des usagers.

● **Sécurité maritime**

(Lire page 14.)

● **Limitation à 50 kilomètres-heure de la vitesse en agglomération**

(Voir *le Monde* du 3 octobre.)

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 3 octobre a procédé au mouvement préfectoral suivant :

MAINE-ET-LOIRE : M. Michel Desmet

M. Michel Desmet, préfet des Pyrénées-Atlantiques, est nommé préfet de Maine-et-Loire.

[Né le 28 août 1933, à Dunkerque (Nord), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Michel Desmet commence sa carrière administrative en 1956. Il assume notamment les fonctions de chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes (1956-1957), du préfet des Ardennes (1957-1958), du préfet de Bône, en Algérie (1960-1961), du préfet du Var (1961-1963), puis devient secrétaire général de la Lozère (1963-1965), directeur du cabinet du préfet de la Somme (1965-1967) avant d'être nommé chef de cabinet du ministre de l'agriculture, Jacques Duhamel, en 1969, et de conserver ces fonctions auprès de celui-ci au ministère des affaires culturelles, en 1972. M. Desmet est ensuite nommé, en mars 1972, secrétaire général du Val-de-Marne, en 1975 directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, M. Achille Fould. Enfin, en 1976, chargé de la sous-direction de l'équipement et du développement à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur. Conseiller du gouvernement pour l'intérieur auprès du ministre d'Etat de la principauté de Monaco, en 1977, il est nommé préfet de l'Indre-et-Loire en 1986, puis des Pyrénées-Atlantiques en 1987.]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : M. Jacques Andrieu

M. Jacques Andrieu, préfet des Vosges, est nommé préfet des Pyrénées-Atlantiques.

[Né le 17 avril 1942 à Tulle (Corrèze), M. Jacques Andrieu est diplômé d'études supérieures de sciences économiques et de sociologie générale de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Directeur du cabinet du préfet de l'Ain en 1989, il est nommé sous-préfet de Gex (Ain) en 1971. Il est appelé en septembre 1973 auprès de M. Alain Guichard, ministre puis ministre d'Etat de l'aménagement du territoire, en qualité de chef de cabinet. En octobre 1974, il est nommé chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), avant de devenir, en décembre 1976, secrétaire général de l'Allier. Chef de mission auprès du préfet de la région Franche-Comté en juillet 1979, il est nommé successivement secrétaire général du Doubs (octobre 1980), du Loiret (juin 1982) et de la Moselle (mai 1985). Il était préfet des Vosges depuis décembre 1987.]

SEINE-SAINT-DENIS : M. Léon Saint-Prix

M. Léon Saint-Prix, secrétaire général de la préfecture de Paris, est nommé préfet de la Seine-Saint-Denis.

[Né le 20 novembre 1930 à New-York (Etats-Unis), M. Saint-Prix, ancien élève de l'ENA, est nommé chef de cabinet du préfet des Hautes-Pyrénées en 1962. Sous-préfet de Bar-sur-Aube (Aube) en 1964, il devient secrétaire général de l'Ariège en 1966, puis de l'Aude en 1970. En 1975, il est nommé sous-préfet de Morlaix (Finistère), puis de Brive (Corrèze) en 1979. Secrétaire général du Val-de-Marne en 1982, préfet, commissaire de la République de la Corrèze en 1985. Il devient préfet du Vaucluse en 1987, puis secrétaire général de la préfecture de Paris en 1989.]



Mise en service d'un nouveau tronçon de l'A 86

De Roissy à Orly sans feu rouge

L'autoroute A 86, le « deuxième périphérique », à une dizaine de kilomètres de Paris, s'est allongée, mercredi 3 octobre, de 3 760 mètres de « site neuf » situé sur la commune de Thiais (Val-de-Marne). A ce tronçon s'ajoutent 3 300 mètres de la RN 186 désormais aménagés en autoroute.

La liaison entre l'autoroute du Nord et l'autoroute du sud (A1 - A6), et donc de l'aéroport de Roissy à celui d'Orly, est maintenant assurée sans feu tricolore et sans passer par Paris. Cette mise en service devrait soulager le périphérique parisien de 10 % de son trafic de poids lourds, soit 11 000 camions de moins par jour.

L'importance du nouveau tronçon tient aussi à d'autres éléments. Une densité exceptionnelle d'équipements vidéos et électroniques jalonne son parcours, du carrefour Pompadour à la limite de Fresnes, soit sur 11 km. L'A 86, ici, n'est plus une simple bande à rouler. Elle préfigure l'autoroute du futur qui offrira une information instantanée à l'automobiliste, lui permettant d'adapter son parcours aux aléas de la circulation.

Au moyen d'un réseau de télésurveillance équipé de vingt-six caméras télécommandées, un poste de contrôle à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) observe en permanence l'écoulement du trafic et surveille les points sensibles, notamment les sections couvertes. Des capteurs incrustés dans la chaussée recueillent les données sur la densité du trafic. L'ordinateur repère les embouteillages à la seule lecture des chiffres.

Aéroport de Roissy-Ch. de Gaulle
ST-DENIS
A1
A3
AULNAY-S.-BOIS
A 86
BOBIGNY
LE RAINCY
ROSNY
PARIS
VINCENNES
A 86
PÉRIPHÉRIQUE
IVRY
VITRY
A 86
PÉRIPHÉRIQUE D'ILE-DE-FRANCE
A6
THIAIS
CRÉTEIL
Tronçon mis en service le 3 oct. 1990
Aéroport d'Orly
0 5 10 km

L'autoroute intelligente

Connaissant en temps réel la situation du trafic sur les divers tronçons autoroutiers et sur les bretelles, les exploitants du poste de contrôle peuvent donc à tout moment faire intervenir les services adéquats et, grâce à des « *panneaux à messages variables, à matrice alphanumérique* », donner des renseignements sur la météo, les difficultés du trafic et les modifications momentanées de l'itinéraire autoroutier normal.

Un réseau de radio-communications assure une triple fonction : établir les transmissions de sécurité et d'exploitation dans les 1 700 mètres de tranchées couvertes pour les pompiers, le SAMU, la police, les CRS; retransmettre huit stations de radio grand public afin d'offrir aux automobilistes un égal confort d'écoute en tranchée couverte et à l'air libre ; et, en cas de nécessité, effacer les émissions de radio pour leur substituer un message de sécurité. Ces équipements qui constituent l'intelligence de la nouvelle A 86 ont coûté 80 millions de francs.

L'autre caractéristique est le soin apporté à l'environnement. La création, à Thiais, d'une colline artificielle de 2,3 hectares (1,2 hectares au sol), construite avec les déblais de l'autoroute, en témoigne. Plantée de 15 000 arbres et buissons, sillonnée par un chemin piétonnier de 900 mètres, haute de 22 mètres, elle est devenue l'un des points les plus élevés du Val-de-Marne et joue un rôle de mur antibruit.

Ces réussites techniques et économiques se sont accompagnées d'un strict respect des délais et des coûts. M. Gilbert Roubach, directeur départemental de l'équipement du Val-de-Marne, reconnaît que la clémence des deux derniers hivers a facilité les travaux. L'estimation du coût a été respectée : 3,5 milliards de francs pour les 11 kilomètres (1,11 milliard de francs pour le seul tronçon de 3 760 mètres).

D'ici à 1994, le bouclage de l'A 86 à l'est aura été réalisé avec la mise en service du tronçon Bobigny-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). A l'ouest, la portion Nanterre-Viroflay, la traversée de Rueil-Malmaison et celle de forêts en souterrain, toujours à l'étude, ne seront pas mises en service avant l'an 2000.

FRANCIS GOUGE

DÉFENSE

Par mesure d'économie

L'armée de l'air française réduira ses commandes d'avions en 1991

Sur décision du gouvernement, l'armée de l'air française devra réduire ses commandes d'avions de combat en 1991, tant pour ce qui concerne ses Mirage-2000 de défense aérienne que pour ses Mirage-F1 CT d'attaque au sol. Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, l'a annoncé, mardi 2 octobre, aux députés de la commission de la défense, en précisant que ces choix « préparent l'avenir » du programme Rafale ACT, qui reste « une priorité » nationale.

La mesure relative au Mirage-2000 en vérité était déjà connue (*le Monde* du 14 septembre). De ce point de vue, les propos de M. Chevènement sont une confirmation. Compte tenu de la nécessité de remplacer ses avions anciens ou endommagés dans des accidents, l'armée de l'air commandait jusqu'à ces dernières années une moyenne annuelle de trente-trois avions de combat, dans l'espoir de continuer à en maintenir en ligne quatre cent cinquante sur un parc disponible de six cents.

En 1990, ces achats sont tombés à vingt-huit exemplaires. Pour 1991, le nombre global de commandes sera de vingt-quatre, soit seize Mirage-2000 de défense aérienne et huit Mirage-2000 D (qui est la version dérivée, pour des missions d'attaque classique au sol, du Mirage-2000 N de pénétration nucléaire).

Mais, devant la commission de la défense à l'Assemblée, M. Chevènement a annoncé, pour la première fois, une autre mesure de restriction, qui concerne le programme Mirage-F1 CT.

A l'exemple des Irakiens

Lancé du temps où M. André Giraud était ministre de la défense dans le gouvernement de M. Jacques Chirac entre 1986 et 1988, le programme Mirage-F1 CT visait à disposer progressivement, à partir de 1991, de cinquante-cinq avions Mirage-F1 modernisés pour un coût total de 1 560 millions de francs (valeur 1990). En attendant la mise en service du Rafale ACT, qui formera l'ossature de l'armée de l'air de demain et dont le premier escadron devrait être opérationnel en 1998, il avait été prévu de rénover, pour les transformer en avions d'attaque au sol, les intercepteurs Mirage-F1 retirés de la défense aérienne au fur et à mesure que les Mirage-2000 leur succèdent sur les bases de la chasse.

Pendant leur conflit avec l'Iran, les Irakiens ont donné l'exemple, en quelque sorte, en transformant leurs Mirage-F1 affectés à la défense aérienne en avions capables, en outre, d'assurer des missions de combat classique air-sol.

Dans les états-majors français, on s'est inspiré de ce précédent pour concevoir un Mirage-F1 CT susceptible de prendre la relève des Jaguar, Mirage-III E et autres Mirage-5 dans leurs missions d'attaque au sol. En modifiant notamment les systèmes de navigation et d'armement du Mirage-F1 destiné, à l'origine, à la défense aérienne, l'armée de l'air avait ainsi l'assurance de disposer d'un avion plus polyvalent qu'un intercepteur en altitude et apte à des missions air-sol.

Décision paradoxale

Le programme initial était de cinquante-cinq appareils. Le gouvernement vient de le limiter à quarante et un, soit l'abandon d'un escadron (quatorze appareils) de Mirage-F1 CT.

Aux députés, le ministre de la défense a expliqué que ces « *ajustements* », au sein du budget de l'armée de l'air, ont pour objet de sauvegarder la priorité donnée au projet Rafale ACT qui « *recevra le financement nécessaire à son développement* ».

Cette limitation du programme Mirage-F1 CT paraîtra paradoxale à beaucoup. Elle intervient à un moment où les circonstances démontrent, avec la crise du Golfe, la nécessité pour l'armée de l'air française d'avoir – face à des adversaires potentiels hors d'Europe qui usent de matériels autrement plus modernes – un avion d'attaque au sol qui soit nettement mieux adapté que ne l'est aujourd'hui le Jaguar, dont la mise en service remonte au début des années 70.

J. I.

JUSTICE

M. Nallet et Mᵉ Kiejman place Vendôme

La justice à deux têtes

D'un côté les « entrants », collaborateurs de M. Henri Nallet, venus du ministère de l'agriculture ; de l'autre, les « partants », ex-membres de l'ex-cabinet de l'ex-garde des sceaux. On se jauge, on se fait des sourires un peu contraints. Les uns sont bien conscients de leur méconnaissance des problèmes délicats du monde de la justice et demandent déjà « un peu d'indulgence dans les premiers temps ». Les autres tentent de faire bonne figure, incertains de leur avenir personnel, solidaires jusqu'au bout d'un ministre qu'ils ont été impuissants à sortir de l'ornière. Une exception cependant, qui pourrait ne pas être la seule : Mᵐᵉ Noëlle Lenoir a été reconduite dans ses fonctions de directeur du cabinet.

C'est donc l'heure de la « passation des pouvoirs », place Vendôme, mercredi 3 octobre en fin de journée. Un moment que l'on a voulu aussi discret que possible. MM. Arpaillange et Nallet se sont vus seuls. Ils ne feront pas de petites phrases. Quelques clichés immortalisent leur poignée de main. Au dernier moment, on pense à aller chercher Mᵉ Georges Kiejman pour la photo de famille. M. Arpaillange, hôte délicat, s'amuse : « *Il est où, Mᵉ Kiejman? Il ne veut pas venir? Il est timide?* » Le ministre délégué est bien là, mais il est resté en retrait, ce qui lui ressemble peu, dans le couloir. La poignée de mains des trois hommes, à elle seule, est tout un symbole : essayez donc de donner la main à deux personnes en même temps ! Un peu gauche, leur salut devant la presse ressemble à une ronde enfantine.

Dialogue, transparence et modestie

Mais déjà il faut partir : M. Pierre Arpaillange pour la Cour des comptes, où le conseil des ministres vient de le nommer premier président, en remplacement de M. André Chandernagor, parti à la retraite (*nos dernières éditions du 4 octobre*), ses deux successeurs pour l'Assemblée nationale où une question d'actualité – sur les affaires Papon et Bousquet – les attend. Faute de temps, elle sera retirée de l'ordre du jour. Mᵉ Kiejman prend le temps d'aller prendre congé de son bâtonnier. Au ministère, on emplit les poubelles et on se distribue les bureaux. Où s'installera Mᵉ Kiejman? « *L'hôtel ministériel n'est pas grand* », remarque-t-on, pas plus que ne sont encore bien définies les attributions du ministre délégué.

Si le geste – deux ministres pour un secteur en crise – n'a échappé à personne, en revanche on s'interroge sur les compétences de l'un et de l'autre. Contrairement à ce que certains avaient annoncé, Mᵉ Kiejman n'aura pas en charge les prisons : c'eût été une maladresse insigne que d'y mettre un avocat. M. Henri Nallet le précise au cours d'une première rencontre avec la presse (à laquelle n'assiste pas son ministre délégué), tandis que M. Arpaillange invite ses collaborateurs à boire un dernier verre au Ritz. Si le nouveau tandem de la place Vendôme a bien l'intention de « *faire une bonne équipe* », l'action publique et les prisons seront du domaine « *exclusif* » du garde des sceaux, ainsi que la gestion d'une administration en crise.

Mᵉ Kiejman, lui, s'attellera aux grandes réformes – le code pénal, le code de procédure pénale, le code de procédure civile... – dont beaucoup ont été mises en chantier sans jamais aboutir. Il faudra définir les urgences, et faire, inévitablement, des choix. Mais l'urgence, c'est aussi le budget, et la journée nationale d'action déclenchée par l'intersyndicale pour le 23 octobre, à laquelle il semble illusoire d'espérer qu'elle renonce. Le garde des sceaux souhaite rapidement rencontrer les syndicats, et leur exposer sa méthode en trois points : « *Le dialogue : écouter sans pour autant multiplier rencontres et concertations ; la transparence : si je peux faire, je fais ; si je ne peux pas, je le dis. Et la modestie : tout ne peut être fait en un jour.* » M. Nallet n'annonce pas « *de mirobolants projets* », mais se dit convaincu – il n'est pas le premier – de la nécessité de « *rapprocher la justice du citoyen* ». Il est frappé par « *le besoin croissant de justice* » qu'expriment les Français. « *Les citoyens ont besoin d'un Etat protecteur des faibles et de ceux qui risquent l'exclusion. La justice doit protéger la liberté et la sûreté au sens de la Déclaration des droits de l'homme.* » M. Nallet entend aussi « *ouvrir des champs nouveaux du droit, par exemple l'environnement ou la communication* », et se dit préoccupé par l'emprise croissante du droit anglo-saxon.

Hormis les réactions violentes de FO pénitentiaire, qui brocarde « *deux demi-ministres* » et en particulier Mᵉ Kiejman, « *avocat élyséen copie conforme du fantôme de Mᵉ Badinter* », ou inquiètes de l'Association professionnelle des magistrats, le monde judiciaire reste dans l'expectative. Le 4 octobre, la plate-forme de renvendications de l'intersyndicale devait être rendue publique et la demande d'audience au premier ministre formellement transmise. On attend sans malveillance que les ministres s'installent. Mais on ne désarme pas.

AGATHE LOGEART

RELIGIONS

Au synode des évêques à Rome

Le cardinal Decourtray souhaite une participation des femmes à la formation des prêtres

CITE DU VATICAN

de notre envoyé spécial

Premier Français à s'exprimer au synode romain sur la formation des prêtres, le cardinal Decourtray, président de la Conférence des évêques de France, a demandé mardi 2 octobre qu'une réforme soit instaurée afin de développer « *les conditions permettant aux futurs prêtres de vivre une relation de plus en plus vraie avec les femmes* ». « *Les enseignements conciliaires et pontificaux sur la femme*, a précisé le cardinal Decourtray, *sont méconnus lorsque l'on parle de la formation des prêtres* ».

L'archevêque de Lyon a rappelé successivement des textes de Jean XXIII et de Paul VI sur le rôle des femmes dans l'Eglise. Il a souhaité que des femmes « *choisies avec discernement* » soient appelées plus fréquemment à participer à la formation des futurs prêtres afin qu'elles puissent mettre en œuvre « *leur grâce propre de femmes* ».

Plus précisément, le cardinal Decourtray a indiqué que les compétences et la présence des femmes pouvaient être requises pour « *un certain accompagnement spirituel, pour une collaboration réelle et reconnue dans le discernement des vocations, pour une relation saine et fructueuse des hommes et des femmes dans la vie quotidienne* ». Toujours selon l'archevêque de Lyon, elles pourraient également prendre une part plus active dans la célébration de la liturgie et des sacrements et participer à un enseignement théologique « *où apparaîtrait cette grâce d'être femme* ».

Par ailleurs, quelques interventions d'évêques ont déjà fait plus ou moins référence au célibat des prêtres. Mgr Frédérik Bernard Henry, évêque de Carinola (Canada) a rappelé les cas de perversion sexuelle dans lesquels des prêtres canadiens avaient été récemment impliqués. Pour « *résoudre le problème à sa racine* », Mgr Henry a suggéré d'introduire dans les séminaires « *des programmes efficaces de développement psychosexuel* ».

Enfin, certains évêques ont également relancé le débat sur l'ordination des hommes mariés. Mgr Valfredo Bernardo Tepe, évêque de Ilheus (Brésil), le premier, a demandé que la question soit abordée « *sans craindre les tabous* ». Si Mgr Tepe y voit là un moyen de faire face à la crise des vocations, un jésuite, Mgr Lawrenze Burke, évêque de Nassau (Antilles) a laissé entendre de son côté que la restriction de l'ordination aux hommes célibataires faisait partie des « *vestiges culturels proprement européens* ».

JEAN-MICHEL DUMAY

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SANS VISA

SOCIÉTÉ

SPORTS

FOOTBALL : en Coupe des coupes

Montpellier élimine le PSV Eindhoven

Pour sa deuxième participation à une épreuve européenne, l'équipe de Montpellier-Hérault a réussi, mercredi 3 octobre, un véritable exploit en éliminant, au premier tour de la Coupe des vainqueurs de coupe, le PSV Eindhoven, considéré comme l'un des meilleurs clubs du continent et entraîné par l'ancien sélectionneur anglais Bobby Robson. Grâce au résultat nul obtenu face aux Néerlandais du PSV Eindhoven (0-0) au Philips Stadion, les Montpelliérains se sont qualifiés pour les huitièmes de finale de l'épreuve européenne

Le sans-faute des clubs français

Vainqueurs au match aller (1-0), le jeudi 20 septembre (*le Monde* du 22 septembre), les joueurs de l'Hérault, devant des Néerlandais dont l'objectif, cette saison, était de remporter cette Coupe des coupes, la seule manquant à leur palmarès, ont à nouveau réalisé le match parfait.

Occupant fort bien le terrain, ne s'affolant jamais, même lorsqu'ils furent réduits à dix après l'expulsion de Vincent Guérin (69e min.), ils ont fait preuve d'une grande maîtrise collective et mérité largement leur qualification préservée par leur excellent gardien de but, Claude Barrabé.

Cette qualification, inattendue sinon inespérée, de Montpellier permet aux clubs français de réaliser, cette saison comme la précédente, un sans-faute au premier tour des épreuves européennes. En effet, après Bordeaux qui, en Coupe de l'UEFA, avait éliminé la modeste équipe de Glenavon (Ulster), l'A.S. Monaco, dans la même épreuve, a confirmé son succès du match aller (3-1) sur l'équipe néerlandaise du Roda JC en l'emportant sur le même score, mercredi, aux Pays-Bas.

Enfin, en Coupe d'Europe des clubs champions, l'Olympique de Marseille s'est qualifié aux dépens du Dinamo Tirana après une rencontre, sur le terrain albanais, d'une nullité parfaite (0-0). Les Marseillais, il est vrai, avaient assuré l'essentiel par un large succès au match aller (5-1).

Le tirage au sort pour le prochain tour des Coupes d'Europe, qui se jouera par rencontres aller et retour les 24 octobre et 7 novembre, doit avoir lieu vendredi 5 octobre à Zurich.

□ **Les « affaires » du football : plainte du directeur de l'OM contre M. Bez.** – Le directeur général de l'Olympique de Marseille, M. Jean-Pierre Bernès, a décidé, mercredi 3 octobre, de déposer plainte auprès du doyen des juges d'instruction de Paris pour faux témoignage, après la publication dans *le Monde* du 3 octobre d'extraits du rapport de la commission nationale de discipline citant les accusations de tentative de corruption de joueurs portées contre lui par M. Claude Bez, le président des Girondins de Bordeaux. Dans un communiqué, l'Olympique de Marseille indique que ces accusations sont *« mensongères »* et que M. Bernès poursuivra en diffamation *« tous ceux qui s'en serviront »*. Dans le rapport, le nom de M. Bernès est cité par M. Bez pour deux tentatives de corruption lors du championnat de France 1989-1990.

□ **Formule 1 : le Grand Prix de France à Magny-Cours.** – Le comité directeur de la Fédération française du sport automobile (FFSA) a décidé, mercredi 3 octobre, de confier l'organisation du Grand Prix de France de formule 1 au circuit de Magny-Cours (Nièvre) dès l'année prochaine et jusqu'en 1995

FAITS DIVERS

Lors d'une épreuve du championnat du monde

Le mari de la princesse Caroline de Monaco se tue dans un accident d'off-shore

Stefano Casiraghi, époux de la princesse Caroline de Monaco, s'est tué mercredi 3 octobre, à l'âge de trente ans, alors qu'il participait à une épreuve du championnat du monde d'off-shore. L'accident a eu lieu vers 11 h 30 au large de Saint-Jean-Cap-Ferrat (*nos dernières éditions du 4 octobre*). Ce nouveau coup du sort frappe la famille Grimaldi huit ans après la mort de la princesse Grace, tuée dans un accident de voiture le 14 septembre 1982. Caroline avait épousé en secondes noces Stefano Casiraghi le 29 décembre 1983. Le couple avait trois enfants, Andrea, six ans, Charlotte, quatre ans, et Pierre, trois ans. Né le 8 septembre 1960 dans une famille aisée d'industriels italiens, Stefano Casiraghi dirigeait une société immobilière florissante, l'Entreprise générale de construction, basée à Milan.

Passionné d'off-shore, il était le champion du monde en titre. Depuis la frégate *Dupleix*, à bord de laquelle il passait la nuit lors de son voyage dans le Golfe, le président de la République, M. François Mitterrand, a adressé ses condoléances à la princesse Caroline et au prince Rainier-III de Monaco.

Trois ans après l'accident qui, en août 1987, avait entraîné la mort de l'ancien pilote automobile Didier Pironi et de ses compagnons d'équipage au large des côtes sud de l'Angleterre, une compétition entre « formules 1 des mers » fait une nouvelle victime. Piloter à près de 200 km/h des bateaux de 10 à 15 mètres de long, avec des coques en V ou catamaran propulsées par des moteurs de 1 500 à 2 500 chevaux, réclame une grande dextérité. Stefano Casiraghi possédait ces qualités. Dans un sport où les Italiens sont présents en force, l'enfant de Lombardie devenu citoyen monégasque, avait prouvé qu'il pouvait « avaler » les vagues.

Venu à la compétition en 1984, il avait remporté douze victoires en quatre-vingts courses. Les championnats continentaux, en Europe ou aux Etats-Unis, n'avaient plus de secret pour lui. L'an passé, il avait remporté le titre de champion du monde à Atlantic-City et il espérait bien le conserver en résistant aux assauts des pilotes italiens grâce à sa connaissance des eaux du littoral entre Saint-Laurent-du-Var et San-Remo, lieu des compétitions 1990.

Une vague lui a été fatale. Peu après le départ de la seconde manche, mercredi 3 octobre, à la hauteur de Saint-Jean-Cap-Ferrat, le bateau que pilotait son équipier Patrice Innocenti a « décollé », alors que sa vitesse était de plus de 150 km/h. Catamaran fuselé de 12,9 m de long, le *Pinot-de-Pinot* a enfourné une vague et s'est retourné. Au lieu de redescendre sur la vague suivante, l'avant du catamaran s'est levé vers le ciel avant de se retourner. Le pilote a été éjecté, ce qui lui a sauvé la vie, tandis que Stefano Casiraghi restait prisonnier de la coque chavirée.

Un projet de réforme du permis nautique

Le jour même de l'accicent qui a coûté la vie à Stefano Casiraghi, le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, faisait une communication en conseil des ministres sur la sécurité des loisirs nautiques. Le nombre des opérations de contrôle d'engins divers s'est accru : 2 690 entre juin et septembre au lieu de 2 332 pendant la saison 1989 ; 76 personnes sont décédées ou ont été portées disparues en mer au lieu de 92 l'année précédente. Près de la moitié des décès concernent des baigneurs, mais aucun n'est imputable à un scooter des mers, dont la prolifération, en Méditerranée surtout, a conduit les pouvoirs publics à prendre des mesures sévères d'ordre administratif et technique assorties de sanctions pénales pour les contrevenants.

Mais M. Mellick estime qu'il faut aller plus loin afin d'améliorer la sécurité au bord des rivages. Les opérations « Bosco », qui consistent à installer dans chaque port de plaisance un animateur susceptible d'informer les vacanciers et les plaisanciers sur la réglementation, vont être renouvelées avec l'appui des fédérations de voile et des ports de plaisance. Les règlements nautiques seront harmonisés par grand bassin maritime, car, actuellement, ils diffèrent sensiblement d'une commune à l'autre, même si celles-ci sont limitrophes. Enfin, le conseil supérieur de la navigation de plaisance, que préside M. Thierry Lajoie, présentera, avant la fin de l'année, une réforme du permis de piloter les navires non moteurs qui n'a pas été modifié depuis sa création en 1966, alors que les bateaux et engins nautiques ont profondément évolué, ainsi que les catégories d'utilisateurs.

EN BREF

□ **Contamination radioactive à la centrale de Golfech.** – Trois agents de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont été très légèrement contaminés, mercredi 3 octobre, par de l'iode radioactif à la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne). L'incident a eu lieu alors qu'ils procédaient à des vérifications de routine sur des filtres en leur injectant de l'iode radioactif. Le plus touché de ces trois agents a été exposé à une radioactivité de 4000 becquerels, correspondant à une dose de 3 millirems et transporté au service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) du Vésinet pour des mesures complémentaires. Selon le SCPRI, cet incident est sans conséquence, la dose reçue par cet agent étant très inférieure à la dose maximale admissible (5 rems par an).

□ **Inondations meurtrières en Martinique.** – Les fortes pluies qui, dans la journée du 3 octobre, ont précédé la formation de la tempête tropicale Klaus ont provoqué la mort d'un agriculteur et entraîné la disparition de deux fillettes. Celles-ci ont été emportées par les flots alors qu'elles tentaient de traverser une rivière en crue. Les autorités de l'archipel de la Guadeloupe, situé à 250 kilomètres au nord de la Martinique, se sont mises, à leur tour, en état d'alerte. – *(AFP.)*

□ **M. Joxe évoque l'affaire Doucé.** – Interrogé à l'Assemblée nationale mercredi 3 octobre sur la disparition du pasteur Joseph Doucé et le fonctionnement des services des renseignements généraux dans cette affaire, M. Pierre Joxe a affirmé : *« Jamais des fonctionnaires de la police nationale n'ont reçu d'instructions contraires à la loi et à l'honneur. Bien au contraire, tout ce qui touche à la vie privée et publique des hommes publics, des syndicalistes, des journalistes, des avocats, est considéré comme sacré, à tel point que dans certains cas des enquêtes sont interrompues pour préserver ces règles de sécurité et de liberté ».*

Evoquant les rumeurs qui circulent autour de cette affaire qu'il a qualifiée de *« très trouble »*, M. Joxe a souligné que *« les policiers eux-mêmes sont les plus acharnés à révéler la vérité, afin que les erreurs éventuellement commises par un ou plusieurs d'entre eux ne jettent l'opprobre sur les 125 000 fonctionnaires de la police nationale »*.

□ **Le parquet général de Grenoble demande un mandat d'arrêt contre M. Jacques Médecin.** – Le parquet général de Grenoble a requis un mandat d'arrêt contre l'ex-maire de Nice, M. Jacques Médecin, celui-ci ne s'étant pas rendu le 26 septembre à une convocation du magistrat M. Jean-Marc Armingaud, qui voulait l'inculper du délit d'ingérence en tant que président du conseil général des Alpes-Maritimes (*le Monde* du 28 septembre). La chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble rendra son arrêt mardi 9 octobre.

□ **Droit à la mort pour un Américain de quatre-vingt-deux ans dans le coma depuis six ans.** – La famille d'un homme de quatre-vingt-deux ans, dans le coma depuis six ans, a été autorisée, mercredi 3 octobre, par décision judiciaire, à débrancher le système qui le maintenait en vie. Le juge de Chicago (Illinois), Richard Dowdle, a estimé que les preuves qui lui avaient été présentées montraient *« clairement et de façon convaincante que le vieillard, s'il avait été conscient, aurait refusé de poursuivre le traitement »* auquel il était soumis. Cette autorisation fait suite à une décision de la Cour suprême des Etats-Unis qui, en juin dernier, avait estimé possible d'envisager une telle solution, lorsque le patient en a exprimé le désir, par écrit ou à des témoins, alors qu'il était conscient. – *(AFP.)*

CINÉMA

L'amour tricoté main

Avec « le Mari de la coiffeuse », son dixième film, Patrice Leconte réussit l'impossible : traduire un fantasme en images

C'est un vieux rêve irraisonnable et doux. On entrerait sans effraction dans les pensées de l'autre. De celui-là, que l'on aime. Ou de celle-là, qui passe, que l'on ne connaît pas. C'est impossible, on le sait bien. Seuls les écrivains, parfois... Justement, employant sans fausse pudeur une forme littéraire – voix off du narrateur, – voilà que Patrice Leconte arrive avec un objet tout à fait insolite, un film, dans sa forme visible, et même, si l'on n'y prend pas garde, une espèce de comédie où Jean Rochefort s'exerce de façon lamentable et récurrente à la danse du ventre.

Mais *le Mari de la coiffeuse* est bien davantage qu'une comédie et peut-être davantage qu'un film. Une tentative exquise, avouée, troublante de traduire en images impeccables, en sons normaux, en couleurs légèrement saturées, l'intraduisible : le fantasme d'un homme, l'émanation volatile, obsessionnelle, vagabonde de son imagination, ne cédant pas un pouce, pas une seconde au réalisme, à la réalité.

Dès lors qu'on comprend ce postulat, qu'on l'admet, qu'on l'aime, *le Mari de la coiffeuse* devient un délice insidieux, provoque une de ces émotions modestes qui vous saisissent à l'improviste et ne vous lâchent plus. Il suffit de prendre la clé des songes, elle ouvre les portes, tout s'éclaire, s'enchaîne, se justifie.

Cela commence, évidemment, sur les plages de l'enfance. Antoine, le narrateur, a douze ans. Il porte un slip de bain en laine, tricoté par sa mère. Un slip orné de chaque côté de pompons décoratifs figurant des cerises et qui, ayant la particularité de ne jamais sécher, irrite l'entrejambes sensible du petit garçon. Point de départ d'une implacable objectivité physiologique, menant aussitôt – c'est logique – aux rêveries érotiques. Rêveries alimentées par la rousseur opulente, l'odeur enivrante, les gestes humides de Madame Sheaffer, la coiffeuse de l'endroit. Dès lors, Antoine ne cesse de se faire couper encore et encore les cheveux, de renverser sa tête rase dans le bac à shampoing, au bord de l'extase, et de se répéter comme une devise de chevalier, un vœu pieux, un talisman contre la banalité probable de son avenir : *« Plus tard, je serai le mari d'une coiffeuse »*.

D.R.

Ce qu'il devient... Le salon de la jolie, mystérieuse Mathilde (Anna Galiéna, qui ne ressemble en rien à l'idée plutôt pétulante qu'on se fait d'une coiffeuse), est désormais le décor quasi unique, le champ clos de l'imaginaire, le terrain de jeux des chimères. C'est dans ce salon des années 50, fleurant la lotion Pantène, où s'arrêtent de rares clients, qu'Antoine célèbre ses noces, fait l'amour, se trémousse sur des rythmes orientaux. Oui, son corps de Français moyen a des pulsions de mousmée. C'est comme ça, le « fantasmeur » a tous les droits, même celui-là. Antoine a devant lui en permanence l'objet admirable de son désir, Mathilde, docile, consentante, comblée, une femme comme il est bien rare d'en rencontrer, dans les salons de coiffure ou ailleurs, et les petites dents d'acier de sa tondeuse font frissonner sa nuque...

Comment se réveiller ? Patrice Leconte et son coscénariste Claude Klotz ont opté pour une solution superbe, qui sera peut-être mal comprise. On n'a pas envie de la dévoiler. Disons seulement que dans la vraie vie, ce serait une tragédie ; dans celle que s'invente Antoine, c'est une manière d'apothéose... Antoine, Jean Rochefort l'adore, à l'évidence, lui donnant son œil bleu d'hédoniste mélancolique, ses éclairs de désespoir jubilatoire, toute sa force d'acteur enchanté par l'aventure. Quant à Patrice Leconte, dont c'est le dixième film, il a fait un sacré parcours depuis *les Vécés étaient fermés de l'intérieur*, en 1975. L'humour confidentiel du café-théâtre promu au rang de star populaire grâce aux *Bronzés*, l'aventure avec *les Spécialistes*, la satire sociale de *Tandem*, le film noir revisité en compagnie de *Monsieur Hire*. Et maintenant, totalement personnel et libre, *le Mari de la coiffeuse*, une formidable histoire d'amour et de slip tricoté main.

DANIÈLE HEYMANN



ARTS

Souscription pour un tableau de Chardin

« Un musée qui n'achète pas est un musée mort », affirme Arnauld Brejon, le conservateur en chef du Musée de Lille. Aussi lance-t-il une souscription nationale – procédure inusitée en France – pour acquérir une œuvre majeure de Chardin, *le Gobelet d'argent*. Celle-ci, vendue par son propriétaire français à un marchand américain, a été arrêtée à la douane et interdite de sortie par le ministre de la culture le 14 juin. L'Etat a six mois pour exercer son droit de préemption et racheter le tableau à sa valeur déclarée : 11 millions de francs. Une belle somme, déjà rassemblée aux trois quarts par le Musée des beaux-arts de Lille.

« L'aspect monumental et raffiné du Gobelet d'argent *permet de le désigner comme une des premières grandes réussites de l'artiste,* affirme Arnauld Brejon. *Cette pièce renforcerait notre collection française du dix-huitième siècle, assez mal lotie aujourd'hui – Boucher, Watteau et Fragonard sont encore absents des cimaises du musée. Or nous allons montrer dans la nouvelle présentation de nos collections combien il a existé un dialogue fécond entre les grands peintres français et leurs collègues flamands et hollandais, tout au long des dix-septième et dix-huitième siècles ».*

La rénovation du musée est en effet entamée. Son coût est estimé à 135 millions de francs. Mais il manque toujours plus de deux millions de francs pour l'achat du Chardin. La souscription sera close le 30 novembre. Les dons sont à adresser à la Fondation de France (40, avenue Hoche, 75008 Paris). En outre, un hommage à Chardin sera présenté au Musée de Lille du 22 octobre 1990 au 3 janvier 1991.

E. de R.

Angles droits

Les sculptures récentes de Jacobsen confirment son évolution : elles sont de plus en plus rigoureuses et froidement construites

L'une des dernières sculptures de Robert Jacobsen a pour titre *Thelonious*, en hommage à Thelonious Monk, qui savait comment construire logiquement une variation musicale sans jamais verser dans l'à-peu-près. Hommage légitime, qui rappelle celui que Braque rendit, par collage interposé, à Bach. Chacun d'eux, le peintre, les musiciens, le sculpteur contemporain, n'aime rien tant que la netteté, la clarté, l'équilibre d'une structure. Chez le Danois, ce goût est poussé jusqu'à ses conséquences les plus radicales : il emploie des plaques rectangulaires percées de cercles réguliers, des tiges usinées de section carrée, des socles-plaques parallélépipédiques. Quand il admet le cercle dans ses architectures de métal, il le divise en croissants symétriques ou en courbes exactement parallèles. Et s'il se plaît à suggérer des références picturales par la polychromie, elles renvoient à Piet Mondrian et au néoplasticisme.

Tout cela est donc admirablement cohérent, et d'une exécution parfaite jusqu'à la neutralité. Dans l'histoire de l'art géométrique, Jacobsen fait désormais figure de classique, pour avoir su développer, sans se répéter, une sculpture dense et dure, indifférente aux tentations du bricolage et à l'objet trouvé. Le cas n'est pas si fréquent.

Ph. D.

► Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain, jusqu'au 30 novembre.

DANSE

A la mémoire d'Arnie Zane

A la mode à la fin des années 80, la Bill T. Jones and Arnie Zane Company est à Lyon, pour la Biennale

Quand on les vit débouler sur la scène du défunt Centre américain, au tout début des années 80, voltigeant à la manière des trapézistes, rebondissant comme des acrobates, exaspérant leurs différences, on s'enthousiasma devant leur manière d'interroger le corps et ses limites physiques. L'un, Bill T. Jones, noir, vient de la compétition sportive. Son corps d'athlète a servi de modèle au peintre Keith Haring. L'autre, Arnie Zane, blanc, petit, compense ses moindres qualités musculaires par une énergie inépuisable. Photographe, il se met à la chorégraphie après sa rencontre avec Bill T. Jones sur le campus de l'université de Binghampton, dans l'Etat de New-York. Ensemble, ils fondent l'American Dance Asylum où ils se produisent en duo ou en solo.

En 1982, ils créent la Bill T. Jones et Arnie Zane Company. Avec *Intuitive Momentum*, accompagnés par la batterie de Max Roach, ils font le tour du monde. On les verra au Théâtre de la Ville, et en 1986, à la Biennale de Lyon avec *The Animal Trilogy*, l'année où ils reçoivent les Bessie Awards, l'équivalent des Oscars pour la danse. Si la clarté de leur mouvement reste inchangée, les narrations qu'ils développent affaiblissent leur vitalité. Mais tout le monde veut travailler avec eux : ce sont les chorégraphes à la mode. L'écho du succès de *Secret Pastures*, monté à la Brooklyn Academy of Music, – musique de Peter Gordon, costumes de Willi Smith et décors de Keith Haring – arrive jusqu'à Paris. En mars 1988, Arnie Zane meurt du sida. Bill T. Jones réagit avec un programme, au Joyce Theater, dont la beauté est reconnue par la presse unanime.

Cette année, de retour à Lyon, la compagnie reprend deux pièces à la mémoire d'Arnie Zane : un duo, *Forsythia*, dansé par Bill T. Jones et un phénoménal danseur chauve, Arthur Avilès, sur des chansons de Bessie Smith, et, sur une musique de Mendelssohn, *D. Man in the Waters*, où la natation, symbolise la lutte des danseurs contre le sida. Le personnage central en est encore une fois Arthur Avilès. Enfin, pour nous parler de l'avenir, Bill T. Jones nous donne *The last Supper at the Uncle Tom's Cabin*, le passé de sa communauté vue par l'Amérique blanche, en l'occurrence la voix de l'écrivain Harriet Beecher Stowe, sur une musique du World Saxophone Quartet.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Bill T. Jones & Arnie Zane Company les 4 et 5, à 20 h 30, au Transbordeur. Tél. : 72-40-26-26.

La fille qui voulait être aimée

« Mado poste restante », un film français tourné par un Arménien soviétique Alexandre Abadachian, hésite entre Tati et les frères Prévert

Au petit village de Saint-Crépin-sur-Loue, la postière s'appelle Mado. Orpheline venue d'ailleurs et sur laquelle on ne sait pas grand-chose, c'est un phénomène pour la communauté. Plus ronde que gironde, elle a une bonne bouille fraîche qui semble avoir été taillée dans une pomme, des yeux et un sourire pétillants, des cheveux en chignon ou en nattes, quand ils sont coiffés. Côté vêtements, elle est fichue comme l'as de pique. Voilà donc l'héroïne peu banale de *Mado poste restante*, film français réalisé par un Arménien soviétique de quarante-cinq ans, Alexandre Abadachian, scénariste et directeur artistique des films de Nikita Mikhalkov, qui semble avoir bien connu Jacques Tati et les frères Prévert, pour peindre avec fantaisie, humour et réalisme poétique un patelin où l'on a envie d'aller cueillir des pâquerettes et de faire la causette au café de la place, en prenant le temps comme il vient.

Au cours de sa tournée à bicyclette, Mado placarde sur les arbres qui bordent la route des annonces matrimoniales. Elle veut se marier. Une idée comme une autre. Un rêve, plutôt. Mado sait très bien qu'elle n'est ni belle ni désirable. Elle fait « comme si ». Dans ce petit univers rural où les choses restent très quotidiennes, Mado fait entrer son imaginaire, ce que la mise en scène traduit par des images aux couleurs surréalistes. Mado attend un prince charmant. Un séduisant étranger qui vient de descendre à l'hôtel du village (c'est l'acteur russe Oleg Yankovsky) pourrait en faire office. Il y a en lui quelque chose de romantique et il est réalisateur de cinéma. Lui aussi attend quelque chose... Oui, mais à force de faire fonctionner l'imaginaire, il arrive qu'on se prenne les pieds dans une réalité mélancolique et même décevante.

Le charme aigre-doux de ce film à l'atmosphère dépaysante tient à des ruptures de ton très subtiles, à des alternatives de comédie sociale, de vague à l'âme et de tristesse diffuse. Mado, c'est Marianne Groves, une actrice qu'on dirait tombée d'une autre planète, une « nature », mais qui devient profondément émouvante en fille qui veut être aimée et qui connaît, un moment, la tentation du désespoir. Et il y a bien longtemps qu'on n'a pas vu dans un film français des personnages secondaires aussi bien typés, aussi parfaitement distribués.

JACQUES SICLIER



CULTURE

MUSIQUES

Fenêtre sur cours (de chant)

John Cage, dans ses « Européra », joue sur le morcellement et la frustration. Hitchcockien, en somme...

Ça n'a pas l'abstraction d'un collage. C'est drôle, parfois, comme une partie de « cadavres exquis », mais sans la gratuité d'un jeu de société. C'est une idée – on dit « *un dispositif* » dans les revues spécialisées – une construction dont la logique est d'être aberrante, un assemblage contre nature boulonné comme un Mécano, une petite machine infernale comme aime en construire John Cage, sexagénaire au doux sourire d'enfant, star du happening en éternel bleu de chauffe. Américain non violent. Non violent, vraiment ?

Oh ! il a fait du chemin, le petit frère de Satie, le complice de Max Ernst et de Marcel Duchamp, le « néo-dadaïste » qui signait encore, en 1952, une œuvre intitulée *4'33"*, œuvre qui mettait en demeure « *n'importe quels instrumentistes* » de ne pas jouer pendant 273 secondes. Cage, depuis longtemps, compose autre chose que du silence ou des performances simplement provocantes : ses *Europèra 3* et *4* (passés par Londres, Berlin et le festival Musica de Strasbourg avant d'atterrir, les 2 et 3 octobre, à l'invitation du Festival d'automne, dans l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille à Paris) sont non seulement de la musique scénique, éclairée par des dizaines de projecteurs au clignotement programmé. C'est de la musique qui produit du son et que ponctuent les brefs passages sur bande magnétique d'un météore bruitiste, obtenu par l'écrasement dans la même compote de plus de cent opéras du répertoire classique et romantique.

Europèra 3, par exemple : soixante-dix minutes non-stop. L'heure s'affiche bien en vue sur deux moniteurs vidéo. Goutte à goutte, le temps s'écoule, et soixante-dix minutes, c'est long. De six grammophones antédiluviens, actionnés par des opérateurs concentrés, sortent les voix de chanteurs du passé, dans de grands airs de Verdi, Puccini, Wagner, Massenet. Qui ? Dans quoi exactement ?

La frustration commence là

La frustration commence là : à l'impossible identification des extraits enregistrés. Car l'opérateur lève, à l'improviste, le bras des sillons et pose impitoyablement un autre 78-tours sur le plateau. Nouveaux bruits de manettes. Nouveaux grésillements. Déplacement de l'attention sur ces sons fonctionnels que Cage affectionne tant.

Le reste du dispositif est d'abord inoffensif. Six chanteurs chantent : deux pianistes pianotent. Les apparences plaident pour un récital à plusieurs partenaires. Erreur. Les pianistes jouent du Liszt, chacun dans son coin, en solo ou ensemble, sans lever le nez du clavier, avec acharnement et virtuosité, comme deux lauréats de concours internationaux condamnés à travailler dans la même antichambre.

Et, sur cette scène très occupée, personne ne fait attention aux chanteurs. Ils ressemblent à des élèves d'art lyrique, laissés à eux-mêmes dans un conservatoire sans professeurs. Sourds, aveugles, concentrés sur leurs gosiers, ils lancent, les yeux au ciel, une cavatine de Rossini, « *Pleurez mes yeux* », «*Au pays où fleurit l'oranger* », *Tristan*, *Tosca*, du Mozart, n'importe quoi. Propulsés de leur chaise comme par un prurit, rendus au silence par une extinction de voix chronique, ils ne nous accordent – deuxième mais ultime frustration – que des bribes d'opéra, des miettes de musique, un pot-pourri concassé et souvent inaudible d'airs ultra-célèbres. Quoi déjà, et de qui ? Toujours dépassée par le temps, la mémoire s'affole, comme devant le générique du *Cinéma de minuit*.

Pris au piège

Et l'on se retrouve pris au piège, espionnant comme James Stewart dans *Fenêtre sur cour* l'activité parcellisée de ces *Europèras*, activité dont on n'a pas les clefs, et dont l'essentiel nous est systématiquement caché au moment crucial. Contrairement au héros d'Hitchcock, qui voit tout mais n'entend rien de ce qu'il voudrait entendre, il manque à l'auditeur d'*Europèra 3* non le son mais la vision : la mise en situation, la signification, le décor ; bref, le sens de ces opéras en morceaux.

Europèra 4 dure trente minutes et ne mobilise, sur le même principe du chacun pour soi, que deux chanteuses et un pianiste. Les premières ont cessé de s'interrompre à tout moment, le second joue intégralement l'une ou l'autre des *fantaisies et paraphrases* de Liszt. Et il arrive par pur hasard, à la vingtième minute environ, que la superposition des trois interventions forme un tout, boîteux, langoureux, nostalgique : Cage façon cabaret romantique. Une surprise, vraiment.

ANNE REY

► Plusieurs œuvres pour percussions de John Cage sont données par le Quatuor Hélios au Centre culturel Mansart, à Dijon, le mardi 27 novembre (Tél. : 16/80-30-37-03).

► Les Editions Ulysse Fin de Siècle publient à la fin du mois d'octobre un texte de John Cage sur Marcel Duchamp : *Mirage verbal* (80 pages, 120 F. Rens. : F. Dominique, 74, rue de Velars, 21370 Plombières-sur-Dijon).

► Enfin, le Quatuor Arditti vient d'enregistrer le premier volume de l'œuvre intégral pour quatre cordes du musicien américain (1 disque compact, Mode, PO Box 375 Kew Gardens, New-York 11415 USA).

Retour à la base

Francis Cabrel et Dick Rivers reviennent aux classiques pour le plaisir du rock'n'roll

Quoi de plus réglé que la vie d'un artiste de variétés français ? Disque, télés, tournée, disque en public et *da capo*. C'est la pesanteur de cette routine qui a fait le charme de la rencontre Rivers-Cabrel, annoncée sous le titre *Rock'n'roll Show* : le troisième cheval de la troïka fondatrice du rock français et le rocker de campagne du Lot-et-Garonne, deux hommes qui n'avaient en commun que leur métier, et encore.

Les voilà sur scène à faire les jeunes gens, à écumer le répertoire des standards du rock'n'roll américain de 1956 au début des années 60, sans audace (ce n'est pas là qu'on découvrira des trésors inédits), sans prétention pédagogique, en jouant comme ça vient. Le public qui emplit le Bataclan n'est familial qu'en apparence : en fait, parents et enfants donnent l'impression d'être venus chacun de leur côté. En tout cas, tout le monde est là, pour prouver une fois de plus que les premières strates du rock sont devenues une référence universelle.

Dick Rivers, chemise saumon à jabot, banane de jais, Cabrel mi-général Custer mi-cadet de Gascogne, se répartissent à peu près également la tâche. A Rivers le vrai travail vocal, la fidélité aux originaux, à Cabrel l'interprétation plus libre des textes, il est de la génération qui a appris son Chuck Berry chez les Beatles. Derrière eux une bande de musiciens en vacances, suffisamment aguerris pour se permettre quelques approximations. Il ne s'agit de toute façon pas d'un travail de recréation. Chuck Berry, Presley, Little Richard, Eddie Cochran, tout le monde y passe. La plupart des titres passent, d'autres cassent (*Jailhouse Rock*, pas tout à fait aux mesures de la voix de Cabrel). Ce n'est plus vraiment un bœuf entre copains : ici, on joue chez les pros et on respecte le client. Mais ce souci louable a ses limites, elles-mêmes respectables : on ne cherche pas à concurrencer Johnny, l'actuel locataire de Bercy, on est là pour le plaisir. Il y a sûrement en France (et bien sûr en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis) des groupes qui font aussi bien, ou mieux (quoique la voix de Dick Rivers ne soit pas donnée au premier rocker venu) sur le même matériau. Et c'est justement cette idée qui fait le charme premier du *Rock'n'roll Show* de Rivers et Cabrel, ce retour à la base, au temps du Golf pour l'un, des baloches pour l'autre, rien que pour s'amuser, pour amuser.

THOMAS SOTINEL

► Jusqu'au 6 octobre, à 20 h 30, au Bataclan, 50, bd Voltaire, Paris 11e. Le 7 à St-Germain-en-Laye, dans le cadre de l'Estival. Le 8 à Orléans, Palais des Sports. Le 9 à Nantes, la Trocardière. Le 10 à Saintes, Salle polyvalente.

THÉATRES

Ecart de style

Une mésalliance : « Album de famille », de Louis-Charles Sirjacq mis en en scène par Jacques Seiler

Louis-Charles Sirjacq est un écrivain à l'univers acide et inquiétant, que des metteurs en scène comme Bruno Bayen ou Jean-Marie Patte ont contribué à faire connaître. Le voici aujourd'hui, pour la première fois, joué sur une scène privée, mis en scène par l'homme qui a signé notamment les *Exercices de style* de Queneau, un succès, dix ans de tournées.

Album de famille pourrait être l'histoire d'une maman – c'est son nom dans la pièce – ancienne fildeferiste. Désormais clouée dans une chaise roulante, elle mène une vie d'enfer à ses filles, à Bébé, un ancien collègue, artiste raté et vieillissant devenu son locataire. Elle passe son temps à se pomponner, adore les marrons glacés, déteste le violon de sa fille qui grince dans la pièce à côté. C'est un cœur de pierre, elle ne pense qu'à une chose : faire le vide autour d'elle.

La pièce finit quand elle y réussit et commence le jour de l'enterrement du mari de Maman, réfugié depuis longtemps dans une institution gérée par un médecin aux yeux bleus. C'est important, la couleur des yeux chez Sirjacq, car il promène d'une pièce à l'autre un curieux personnage, Leo Katz, myope et boiteux, dont le métier est de fabriquer des yeux de verre et dont Jean-Luc Porraz porte ici l'habit. En fait, dans l'écriture de Sirjacq, sous les répliques souvent drôles et vives, parfois même crues, il y a tout un entrelacs inquiétant une fascination du vide dont témoigne, sous l'anecdote, le personnage de Maman. La mise en scène de Jacques Seiler, en revanche, reste à la surface des répliques. Seiler a choisi le rythme, le ton du boulevard, un style qui ne fonctionne pas du tout : l'écriture de Sirjacq porte en elle plus de finesse, même si *Album de famille* n'est pas sa meilleure pièce. Les comédiens forcent le trait, Nadia Barentin notamment (Maman), qui fonce tête baissée dans son rôle et ne provoque aucune angoisse... Et pour garder un peu de suspense à ce spectacle qui n'en a guère, on ne vous raconte pas la fin.

ODILE QUIROT

► Au Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 30. Tél. : 43-31-11-99.

Le MARS reprend ses marques

Après une grave crise financière, la quatrième édition du Marché du spectacle a été celle de la convalescence

La quatrième édition du MARS (Marché du spectacle, de la musique et de la communication) qui s'est achevée le 29 septembre a été celle de la consolidation, selon la direction de la manifestation qui vient d'en publier les premiers résultats. Le MARS 90 a attiré à la Grande Halle de La Villette 189 exposants (compagnies, salles, collectivités) venus de douze pays différents et 1 981 visiteurs de vingt-neuf pays, contre 2 600 l'an passé. Jean-François Millier, délégué général, explique ainsi ce recul : « *A cause de nos problèmes financiers* (provoqués par le retrait du principal sponsor du MARS, la GMF, fin 1988), *et parce que nous avons dû organiser la manifestation en septembre au lieu de novembre, nous n'avons pas disposé de tout le temps nécessaire à l'organisation. En plus la période – celle du début de saison – a empêché la présence de nombreux participants qui seraient venus en novembre.* »

Pluridisciplinaire, le MARS reste dominé par le théâtre et la danse, activités d'élection de plus de la moitié des exposants, le reste se répartissant entre généralistes (les salles), la musique, le cirque et les spectacles « jeune public ». La répartition géographique reste essentiellement européenne, avec une importante représentation japonaise.

Pour Jean-François Milier, le MARS arrive au terme de sa période de « *mise en place* ». Il est entré dans les mœurs des professionnels européens. Son éclectisme répond à l'attente des programmateurs de grandes manifestations pluridisciplinaires. Mais il reste hors d'atteinte des pays du tiers-monde, et si les musiciens africains, par exemple, y sont représentés, c'est par l'intermédiaire d'agents ou de producteurs français. L'an prochain, le MARS devrait retrouver le mois de novembre et en 1992, année de l'Europe, des J.O. de Barcelone et du cinq centième anniversaire du voyage de Christophe Colomb, se transporter en Espagne.

T. S.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

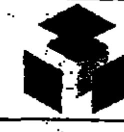
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN 0395-2037

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33







AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– M. Jean-Jacques BERTRAND
et Mme, née Cécile Emery,
Anne, Amélie et Adèle,

ont la joie de faire part de la naissance de

Alix,

le 3 octobre 1990.

50, rue Truffaut,
75017 Paris.

– Marie-Jeanne
MINISCLOUX-HOUDART
et Philippe HOUDART,
Audrey et Alexis,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Anaëlle

à Paris, le 27 septembre 1990.

10, rue Aristide-Maillol,
75015 Paris.

Décès

– **Jean-François AVON**

a quitté les siens accidentellement le mardi 25 septembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu samedi 29 septembre, à Roussillon (Vaucluse).

Sa famille,
Et ses proches,
remercient tous ceux qui les accompagnent dans leur peine.

– Simone Buffet,
Blanche Buffet-Hoffmann,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude BUFFET,
libraire,

survenu le 30 septembre 1990.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

7, rue Saint-Sulpice,
75006 Paris.

– M. et Mme Hervé Limage
et leurs enfants,
M. et Mme François Limage
et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Lebossé
et leurs enfants,
M. et Mme François Vidé
et leurs enfants,
Sa famille proche,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse DEBECT,

survenu le 2 octobre 1990, à Maisons-Laffitte.

La cérémonie, suivie de l'inhumation, sera célébrée le vendredi 5 octobre, à 10 h 30, en l'église de Champceuil (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean GASTAMBIDE,
née Francine Leenhardt

survenu paisiblement le 2 octobre 1990, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

De la part de
Docteur et Mme Gilbert Lewis,
Docteur et Mme Daniel Gastambide,
M. et Mme Marc Gastambide
et de leurs enfants.
Et des familles Dardel, Corbin, Dousset, Leenhardt et Gastambide.

Le service religieux aura lieu après l'inhumation, le lundi 8 octobre, à 11 heures, au temple de Sainte-Marie, 17, rue Saint-Antoine, Paris-4e.

Des dons peuvent être adressés à la Fondation John-Bose, 24130 La Force.

« En Toi est mon espérance. »
Psaume 39, verset 8.

15, Vine Road,
Londres SW13.
26, rue Beauvoir,
41000 Blois.
25, rue François-Marceau,
33200 Bordeaux.

– Le Touvet. Martigues. Nevers. Limoges. Grenoble. Versailles. Poitiers.

M. Paul Janin,
M. et Mme Didier Janin,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Renaud Janin,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Charles Marquaire,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Novel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François de Crecy
et leurs enfants,
Mme Jean Pucelle-Maubec,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Mlle Alice Janin,
Mlle Marie-Claire Janin,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Paul JANIN,
née Danielle Maubec,

décédée le 14 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à la maison Saint-Jean, Le Touvet (Isère).

La cérémonie religieuse a eu lieu le 16 août, en l'église de Trambly (Saône-et-Loire).

– Mme André Klein,
M. Edouard Klein,
Les familles Klein, Reuss, Chapal, Koenig,
ont la douleur de faire part du décès, après une brève maladie, de

M. André KLEIN,

survenu à Valence, le 2 août 1990, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu à la Paillette-Montjoux, dans l'intimité.

79, avenue de la République,
07500 Granges-lès-Valence.

– Le directeur du Muséum national d'histoire naturelle,
Le conseil d'administration,
l'Assemblée des professeurs,
Et l'ensemble des personnels, au Muséum et au Musée de l'Homme,
ont le regret de faire part du décès de

M. Michel LEIRIS,
directeur de recherche honoraire au CNRS,

qui fut l'un des fondateurs du Musée de l'Homme en 1937.

– Le conseil de rédaction de la revue *Gradhiva,*
Et les éditions Jean-Michel Place,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel LEIRIS,

survenu le 30 septembre 1990.

– Les membres de l'association Classiques africains
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Michel LEIRIS,

survenu le 30 septembre 1990.

Michel Leiris a participé, dès la fondation de Classiques africains, en 1964, aux activités de l'association consacrées à la publication de la littérature traditionnelle africaine. Soucieux, comme écrivain, de la perfection de la forme, attentif, comme ethnologue, aux messages des civilisations africaines, il fut pour Classiques africains, jusqu'à sa mort, le plus précieux des conseillers et des amis.

(*Le Monde* du 2 et du 3 octobre.)

– France,
Yani et Isabelle,
Nikita,
Alexandra,
Antoine, Anne, Grégoire,
Et Sophie
MALLIARAKIS
Et ceux et celles qui l'ont aimé

ont la douleur de faire part de la disparition de

MAYO.

L'inhumation a eu lieu, à Cluny, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée à Paris, dimanche 7 octobre 1990, à 18 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre.

– Commercy. Ecrouves. Selongey.

M. et Mme Francis Michel,
Le docteur et Mme Robert Nordon,
Mme Paul Leichtmann,
ses enfants,
M. et Mme Claude Karoubi
et leurs enfants,
Le docteur et Mme J.-A. Leichtmann
et leurs enfants,
M. et Mme François Michel
et leurs enfants,
M. Vincent Nordon et Martine,
M. et Mme Francis Halfen
et leurs enfants,
Me Michel Vorms et Mme
et leurs enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite MICHEL,

survenu à Selongey, le 3 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques auront lieu le dimanche 7 octobre, à 15 heures, au cimetière municipal de Commercy (Meuse).

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	88 F
Communicat. diverses	95 F

– Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

Mme Jean-Paul PALEWSKI,
née Anne-Marie Fouchet,

endormie dans la paix du Seigneur, le 2 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 octobre, à 11 heures, en l'église de Louveciennes.

De la part de
Marie-Ange et François Geoffroy,
Sylvie et Jean Compagnon,
Dominique et Lætitia Palewski,
Wanda et André Barthelémy,
Anne et Jean-Yves Boulic,
Stanislas et Brigitte Palewski,
ses enfants,
Ses vingt-sept petits-enfants,
Et son arrière-petite-fille.
Mlle Colette Fouchet,
M. et Mme Jean-Raymond Fouchet,
Mme Paul Fouchet,
Mme Christian Fouchet,
Mme Gaston Palewski,
sa sœur, son frère, ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Et toute la famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'Association SOS-Villages d'enfants, cité Monthiers, 75009 Paris.

Ferme des Deux-Portes,
27, route de Versailles,
78430 Louveciennes.

– Mme Raymond Pédraglio,
son épouse,
Mme de la Rancheraye,
M. et Mme Gérard Pédraglio,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Marie Donégani
et leurs enfants,
M. et Mme Loïc de la Rancheraye,
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Devos,
M. et Mme François-Régis de la Rancheraye,
Mlles Savitri et Gayatri Pédraglio,
ses petits-enfants
et arrière petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Raymond PÉDRAGLIO,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918
avec citations,
médaille de Verdun,

décédé à Paris, le 29 septembre 1990, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le jeudi 4 octobre, en l'église Saint-Ambroise, à Paris.

– M. et Mme Pierre Saragoussi,
ses parents,
Sandra,
sa sœur,
Eddy Sarah Saragoussi,
sa tante,
Les familles Magnanelli, Barberi, Barbi, Saragoussi, Gattegno, Guyollot, Namias, Braun, Gabbaï,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Stéphane SARAGOUSSI,

survenu accidentellement le 2 octobre 1990, à l'âge de vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 octobre, à 16 heures, en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne-Billancourt.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Boulogne, avenue Pierre-Grenier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Gallieni,
92100 Boulogne.

Communications diverses

– Vendredi 12 octobre, 15 heures, au Collège de France, séance publique organisée par l'Association Louis Lavelle : interventions françaises et étrangères sur la pensée du philosophe. Entrée libre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5362

(grille 9 × 11 : colonnes 1 2 3 4 5 6 7 8 9 ; lignes I à XI)

HORIZONTALEMENT

I. Trace d'un lien. – II. Preuve d'un grand goût. – III. Résulte d'une compression. Est idéal pour faire des étincelles. – IV. Conduits internes. – V. Ne donne rien. Ne sut pas éviter la guerre. – VI. Œuvre d'un célèbre malouin. On ne donne pas cher de lui. – VII. Interjection. Qui n'est donc plus *à prendre*. – VIII. Parti pour quelque temps. Saisir sans les mains. – IX. Se suivent mais ne se ressemblent pas. – X. Font des victimes. Abandonne ou s'abandonne. – XI. Sigle. Oliver Twist ou Tom Sawyer.

VERTICALEMENT

1. Homme de paille. – 2. Nous met au parfum. Sans issue. – 3. Fait voir rouge. Ne restera pas sans réaction. – 4. Qui va se perdre. Bon pour la production. – 5. Etait de feu. Laissa parler son ventre. – 6. Fit plus pour ceux qui avaient moins. Trace. – 7. Font du remplissage. Créer un besoin. – 8. Sont bien placés. Est de taille. Note. – 9. Elle a le dessus. Retraites d'anciens postiers.

Solution du problème n° 5361

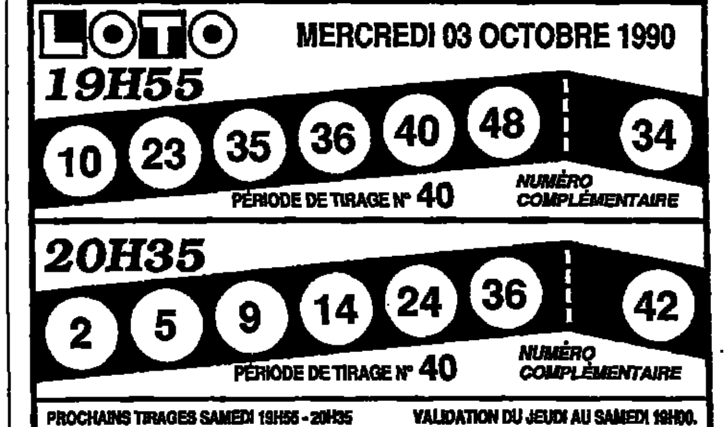
Horizontalement

I. Cérémonie. – II. Agacement. – III. Vêtu. Brou. – IV. Ire. Fée. – V. Al. Colère. – VI. Redoul. – VII. Enlisés. – VIII. An. Café. – IX. Galère. Oc. – X. Ordres. – XI. Lit. État.

Verticalement

1. Caviardage. – 2. Egérie. Na. – 3. Raté. Dé. Loi. – 4. Ecu. Concert. – 5. Me. Foulard. – 6. Ombellifère. – 7. Nérée. Se. Et. – 8. Ino. Rue. Osa. – 9. Etuve. Sec.

GUY BROUTY



TAC O TAC — TIRAGE DU MERCREDI 3 OCTOBRE 1990

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 5 2 8 4 8 9 gagne 4 000 000 F

Les numéros approchant à la centaine de mille 0 2 8 4 8 9, 1 2 8 4 8 9, 2 2 8 4 8 9, 3 2 8 4 8 9, 4 2 8 4 8 9, 6 2 8 4 8 9, 7 2 8 4 8 9 gagnent 40 000 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
508489	520489	528089	528409	528480	10 000 F
518489	521489	528189	528419	528481	
538489	522489	528289	528429	528482	
548489	523489	528389	528439	528483	
558489	524489	528589	528449	528484	
568489	525489	528689	528459	528485	
578489	526489	528789	528469	528486	
588489	527489	528889	528479	528487	
598489	529489	528989	528499	528488	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	8489	4 000 F
	489	400 F
	89	200 F
	9	100 F

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS
Par minitel 36.15 LOTO
Par téléphone 36.65.77.02

90 TAC O TAC LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS 53e



AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 4 OCTOBRE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

AFFICHES DE THÉATRE TCHÉCOSLOVAQUE.
Grand foyer.
Jusqu'au 14 octobre.

BERTOLT BRECHT CHEZ LE PHOTOGRAPHE. Petit foyer, sous-sol. Du 8 octobre au 20 octobre.

BIJOUX ET PARURES. Musée des enfants. Jusqu'au 13 octobre.

HARRY CALLAHAN. Galerie du forum. Jusqu'au 21 octobre.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Troisième volet : 1964-1990. Salle d'art graphique (4e étage). Du 9 octobre au 6 janvier 1991.

EN UN MOT. Salle d'actualité. Jusqu'au 19 novembre.

LES NOUVEAUX PROMENEURS SOLITAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 3 décembre.

PASSAGES DE L'IMAGE. Musée national d'art moderne. Entrée : 24 F. Jusqu'au 19 novembre.

SOUCHI. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 26 octobre.

VIVE LES GRAPHISTES. Petit inventaire du graphisme français. Centre d'information CCI. Jusqu'au 4 novembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

RODOLPHE BRESDIN (1822-1885) UN GRAVEUR SOLITAIRE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F. Jusqu'au 7 octobre.

JOSEPH HORNECKER, ARCHITECTE - ART NOUVEAU A NANCY. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 7 octobre.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h. Femeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. les lun. à 19 h (sf 24/12), jeu. et sam. à 15 h 30.

EUPHRONIOS, PEINTRE A ATHÈNES AU VIe SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST. Hall Napoléon. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS LA COLLECTION PANZA. Entrée : 28 F. Jusqu'au 11 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

PICASSO, UNE NOUVELLE DATION. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F, (dim. : 16 F). Jusqu'au 14 janvier 1991.

XVe BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES. Nef. T.l.j. de 11 h à 23 h, dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 60 F. Jusqu'au 7 octobre

MUSÉES

ARMES INSOLITES DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée . 25 F. Jusqu'au 31 décembre

ART KANAK, DE JADE ET DE NACRE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Visites commentées mer., ven., sam. à 15 h 30 (43.46 51.61.). Entrée : 23 F, 13 F (dim). Jusqu'au 31 décembre.

L'ART NAIF AUSTRALIEN. Musée d'art naif Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F Jusqu'au 30 octobre.

BAMA ZHAXI. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Du 8 au 26 octobre.

WERNER BISCHOF. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h Entrée : 25 F (entrée du musée). Du 5 octobre au 7 janvier 1991.

CONCOURS POUR LA MAISON DE LA CULTURE DU JAPON A PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 1er étage, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 novembre.

COULEURS DE LA VIE. Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h, mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

E.-S. CURTIS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 30 décembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

EN TRAIN. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 5 novembre.

BILL HENSON. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 20 octobre.

LOUIS JOUVET ET LE CINÉMA. Bibliothèque nationale, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 8 décembre.

CHRIS KILLIP. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Du 5 octobre au 7 janvier 1991.

LA MAISON DES ILLUSIONS DE JOY DE ROHAN-CHABOT. Trianon de Bagatelle, orangerie, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 14 octobre.

LES MYSTÈRES DE L'ARCHÉOLOGIE. Les sciences à la recherche du passé. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Conférences à 20 h 30 les mercredis 3, 17 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre, 2 et 9 janvier 1991. Entrée : 23 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

TOGYU OKUMURA, KAZUMASA NAKAGAWA. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 14 octobre.

PAPIERS PEINTS PANORAMIQUES. Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 novembre.

QUAND VOGUAIENT LES GALÈRES. Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 4 octobre au 6 janvier 1991.

ROBES DU SOIR. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 octobre.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 11 h à 17 h. t.l.j. sf lun. de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 novembre.

SEINE RIVE GAUCHE, PARIS 13. Pavillon de l'Arsenal, mezzanines Nord et Sud - 2e étage, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 5 octobre au 18 novembre.

VIA DOMITIA... PAR LA VOIE ROMAINE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, orangerie, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Du 4 octobre au 4 novembre.

CENTRES CULTURELS

2 000 ANS DE PEINTURE DÉCORATIVE. De Pompéi à la Grande Arche. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 novembre.

L'ALTERNATIVE ! Une œuvre d'art dans chaque foyer. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 14 octobre.

ARRABAL. Accatone, 20, rue Cujas (46-33-86-86). T.l.j. de 14 h à 22 h. Jusqu'au 6 octobre.

JEAN-FRANCIS AUBURTIN. Mairie du 3e, 2, rue Eugène-Spuller (42-74-20-03). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 9 h à 18 h. Du 4 octobre au 18 novembre.

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1993.

JEAN-FRANÇOIS BAURET. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 14 octobre.

JUAN MANUEL DE LA ROSA. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 octobre.

DIX ANS D'ALBUMS, ALBUMS DE LA JEUNE ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h. sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 20 octobre.

DOMELA. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 28 octobre.

TOUHAMI ENNADRÉ. Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 35 F. Du 9 octobre au 25 novembre.

KOJI FURUDOI. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 octobre.

DAVID HAMILTON. Fleur de fleurs. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 18 novembre.

EDGAR P. JACOBS. Le baryton du neuvième art. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et le 25 décembre de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

JAN LEBENSSTEIN. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 17 h, mer. jusqu'à 20 h, ven. jusqu'à 16 h 30. Du 5 octobre au 31 octobre.

PETER MAGUBANE. Alliance française, galerie, 101, boulevard Raspail. T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 novembre. Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail (45-44-72-30). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 9 novembre.

JEAN-PAUL MARCHESCHI. Carré des arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F + entrée du parc : 6 F. Jusqu'au 11 novembre.

PARCOURS PRIVÉS. Onze sculpteurs investissent onze cours du Marais. Cours privées du Marais. Jeu. de 18 h à 22 h, ven., sam. de 10 h à 20 h. Du 4 octobre au 6 octobre.

PEINTURES DU XXe SIÈCLE DE LA COLLECTION DE LA NATIONALE SUISSE. Assurances. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 novembre.

RÉTROSPECTIVE PIERRE KLOSSOWSKI. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 décembre.

SZÉKELY. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 20 h. Jusqu'au 17 octobre.

URBINO, VILLE IDÉALE DE LA RENAISSANCE. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Du 5 octobre au 30 octobre.

ZOLA PHOTOGRAPHE. Mairie du 2e, 8, rue de la Banque. Ouvert t.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Du 4 octobre au 4 novembre.

GALERIES

ROY ARDEN. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). Jusqu'au 10 octobre.

ART CONCEPTUEL. FORMES CONCEPTUELLES. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 8 octobre au 3 novembre. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Du 8 octobre au 3 novembre.

HUGUETTE ARTHUR-BERTRAND. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 13 octobre.

GENEVIÈVE ASSE. Deux livres de peintres. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 17 octobre.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Jusqu'au 9 novembre.

GEORGES AUTARD. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 4 octobre au 3 novembre.

MIQUEL BARCELO, LOUISE LAWLER. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 10 octobre.

JEAN-MICHEL BASQUIAT. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 3 novembre.

JEAN-MICHEL BASQUIAT, FRANÇOIS BOISROND, ROBERT COMBAS, HERVÉ DI. ROSA, KEITH HARING. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 6 octobre.

DAVID BNO. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 3 novembre.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 octobre.

RICHARD BOUTIN. Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Jusqu'au 26 octobre.

TROY BRAUNTUCH. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 13 octobre.

FRÉDÉRIC BRECK. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 10 octobre.

MARK BRUSSE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 10 novembre.

PIERRE CARRON. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 27 octobre.

LUCIANO CASTELLI, JOL FISCHER, MARKUS RAETZ, GEORGES ROUSSE, JUAN, USLÉ. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 13 octobre.

LUC CHAPELAIN, YVES LEMARCHAND. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Du 4 octobre au 27 octobre.

CHE GUEVARA. Un homme du XXIe siècle. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Du 8 octobre au 20 octobre.

SANDRO CHIA, BILL BECKLEY. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 17 octobre.

JACKY CLAVEAU. Galerie d'art Ror Volmar, 6, rue de Miromesnil (42-66-69-60). Jusqu'au 24 octobre.

JAMES COIGNARD. Galerie Amrouche-Bohbot-Keeser, 2, rue Visconti (43-29-81-36). Jusqu'au 10 octobre.

CUECO. Les chiens de Saqqarah. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 31 octobre.

JACQUELINE DAURIAC. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 18 octobre.

RICHARD DAVIES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 27 octobre.

MARC DEVADE. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 11 octobre.

DIDONNA. Galerie Jean-Paul Villain, 29, rue de Miromesnil (42-65-37-19). Du 4 octobre au 31 octobre.

JEAN DUBUFFET. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 27 octobre.

DOMINIQUE DUFOUR. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-94). Du 4 octobre au 4 novembre.

KOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 13 octobre.

PIERRE GASTAUD. Galerie Laurent Teillet-Laurent de Puybaudet, 28, rue Mazarine (43-25-58-13). Du 4 octobre au 24 octobre.

GILLET. Galerie Lacourière-Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Du 9 octobre au 10 novembre.

MICHAEL GRAIG-MARTIN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 13 octobre.

GUY-RACHEL GRATALOUP. Galerie J. Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 20 octobre.

ALAIN GROSAJT. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Du 9 octobre au 24 novembre.

HADAD. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 21, rue Saint-Sabin (43-55-07-76). Du 9 octobre au 17 novembre.

ALBERT HADJIGANEV. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 27 octobre.

FRIEDEMANN HANN, CALLIM FRASER. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 11 octobre.

JEAN-PAUL HUFTIER. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 13 octobre.

MICHEL HUMAIR. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 20 octobre.

IMAMURA. Galerie Lelia Mordoch - Jean-Claude Richard, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 3 novembre.

IPERCAMERA. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 27 octobre.

ISIDORE ISOU. Galerie Rambert, 4, rue des Beaux-Arts (43-29-34-90). Jusqu'au 20 octobre.

JACOBSEN. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 octobre.

KENJI. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers (42-77-92-33). Jusqu'au 10 novembre.

JEAN LAMBERT-RUCKI. Galerie Franka Berndt-Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 31 octobre.

ELIANE LARUS. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 27 octobre.

CATHERINE LEE. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 17 octobre.

ZOFIA LIPECKA. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Du 4 octobre au 14 novembre.

LA MAGIE DE L'ART FLAMAND. PIERRE BRUEGHEL LE JEUNE CHRONIQUEUR DE SON TEMPS. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 30 novembre.

MANEV. Galerie Lehalle, 3, rue Augereau (45-55-80-99). Jusqu'au 18 octobre.

JONIER MARIN. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 28 octobre.

BÉATRICE MASSA, GWENOLA NEDELEC. Galerie du Prévôt, 8, rue du Prévôt (42-77-32-48). Jusqu'au 31 octobre.

MAYO. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 27 octobre.

MAITRES ANCIENS ET MODERNES. Galerie Charles et André Bailly, 25, quai Voltaire (42-60-36-47). Jusqu'au 20 décembre.

ALBERT MERZ. Galerie Knef, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 13 octobre.

AIKO MIYAWAKI. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 20 octobre.

LA MONTE YOUNG, MARIAN ZAZEELA. Espace Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 20 octobre.

ROBERT MORRIS. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Du 9 octobre au 3 novembre.

ROBERT MOTHERWELL. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10 novembre.

CHARLES MOUSSION. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 15 novembre.

DAVID NEWMAN. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 13 octobre.

JULES OLITSKI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 31 octobre. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 16 octobre.

PERLIN. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 20 octobre.

FRANÇOIS PERRODIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 17 octobre.

JAMES PICHETTE. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Du 4 octobre au 3 novembre.

EDGARD PILLET. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Du 4 octobre au 10 novembre.

LE PLAISIR DU PHOTOGRAPHE. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 15 octobre.

DANIEL POMMEREULLE. Galerie Rocca, 18, rue Charlot (48-87-56-56). Jusqu'au 25 octobre.

GLAUCO RODRIGUES. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 20 octobre.

CHÉRI SAMBA. Galerie Jean-Marc Patras, 9, rue Saint-Anastase (42-72-22-04). Jusqu'au 27 octobre.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 15 novembre.

ANTONIO SEMERARO. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 8 octobre.

Galerie Jean Lupu, 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-93-19). Jusqu'au 13 octobre.

IRMGARD SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 3 novembre.

CHRISTIAN SORG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-89-57). Jusqu'au 27 octobre.

SUBIRA-PUIG. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 9 novembre.

MARK DI SUVERO. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 13 octobre.

RICHARD TEXIER. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 16 octobre. / Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 13 octobre.

DOMINIQUE THIOLAT. Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Jusqu'au 15 octobre.

TIME SPACE PLAGE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 18 octobre.

TRIANGLE RIVE DROITE, CHEFS-D'ŒUVRE RIVE DROITE. Quatre-vingts galeries du faubourg Saint-Honoré à l'avenue Matignon, r.-v. : 11, rue de Miromesnil. Jusqu'au 8 octobre.

WOLF VOSTELL. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Du 5 octobre au 5 novembre.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Juan I-Jong de Taipei. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

CRÉTEIL. Patrick Lasneau. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h 30 à 19 h. Du 7 octobre au 20 décembre.

LA DÉFENSE. Aiko Miyawaki. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (47-96-25-49). Jusqu'au 12 novembre. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 12 novembre. Art contemporain du Sénégal. Grande Arche, socle de la Grande Arche 1, parvis de la Défense. T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 octobre. Takis. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 12 novembre.

EVRY. Catalogue 90. Des signes et des peintres. Aire libre - Art contemporain, Agora, 110, Grand-Place (69-91-58-29). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h, dim. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 14 octobre.

IVRY-SUR-SEINE. Osmas, Daniel Pontoreau, Louise Viger. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 novembre.

JOUY-EN-JOSAS. Carnet de voyages : vingt jeunes artistes internationaux. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 7 octobre au 17 février 1991.

LEVALLOIS-PERRET. Julio Villani. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 21 octobre.

LONGJUMEAU. Scala. Galerie La Palette d'or, 10 bis, rue de Chilly (69-09-42-19). Du 5 octobre au 21 octobre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Willem van Genk. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 décembre.

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE. Aux grands hommes, David d'Angers. Fondation de Coubertin, domaine de Coubertin (30-85-69-89). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 novembre.

VINCENNES. XXIXe Salon de Vincennes. Hôtel de ville, salle des fêtes. T.l.j. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Du 6 octobre au 21 octobre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 OCTOBRE

« Les Catacombes », 14 h 15, sortie principale, métro Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« L'UNESCO », 14 h 15, entrée, place Fontenoy (Paris et son histoire).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Paul », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 14 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

« Belles demeures du Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, métro Chemin-Vert, sortie place des Vosges (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Grand tour du Marais : jardins, hôtels privés et place des Vosges », 14 h 45, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

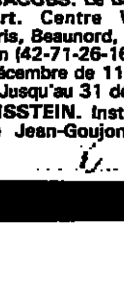
« Picasso à l'hôtel Salé », 15 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« L'envers, les dessus, les dessous du décor de l'Olympia », de 15 heures à 18 heures (départ toutes les dix minutes), 28, boulevard des Capucines (Délices Dada).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Que reste-t-il de l'homme après la mort ? » Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).



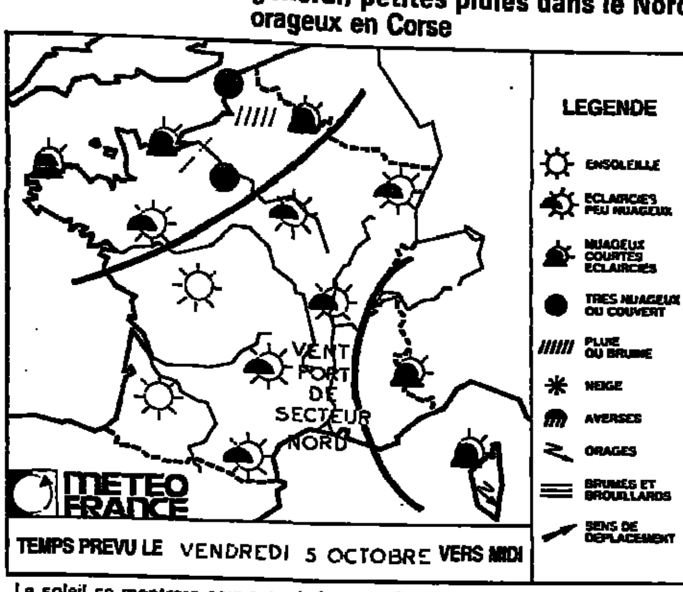


AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 5 octobre

Belles éclaircies en général, petites pluies dans le Nord, orageux en Corse



Le soleil se montrera souvent généreux durant ces trois jours. Des passages nuageux intéresseront toutefois les régions du nord-est samedi et dimanche.

Samedi 6 octobre. – Nuages sur le quart nord-est, soleil ailleurs.

Après dissipation de brumes et brouillards locaux, la journée sera généralement bien ensoleillée.

Cependant, sur le quart nord-est du pays, les nuages seront nombreux et pourront apporter un peu de pluie. Près de la Manche, les passages nuageux alterneront avec le soleil.

Le vent d'ouest modéré soufflera sur les côtes de la Manche. Le mistral, encore assez fort le matin, faiblira, de même que le vent de nord-est entre la Côte d'Azur et la Corse.

Les températures minimales seront comprises entre 7 degrés et 11 degrés, sauf près de la Méditerranée où elles atteindront 11 degrés à 14 degrés.

Les températures maximales varieront de 17 degrés à 23 degrés du nord au sud.

Dimanche 7 octobre. – Nuages au Nord et à l'Est.

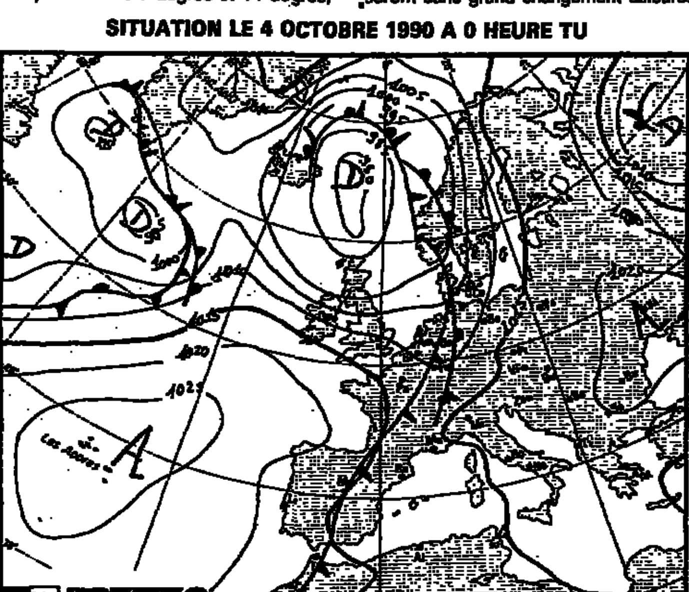
Sur les régions allant de la Manche orientale à l'Alsace, les nuages prédomineront. Ils apporteront de la pluie sur l'est de cette zone.

Ailleurs, le soleil se montrera généreux, mais sur Rhônes-Alpes, quelques nuages viendront le cacher par moments.

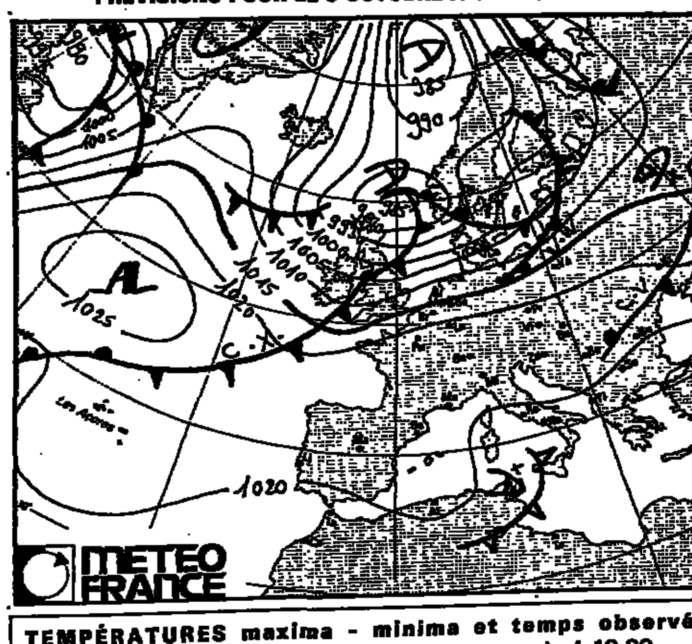
Le vent modéré tournera au nord-est sur les côtes de la Manche.

Les températures maximales seront en baisse du Cotentin à l'Alsace. Elles seront sans grand changement ailleurs.

SITUATION LE 4 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 4-10-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-10-90 à 6 heures TU et le 4-10-90 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	27	17	N
BIARRITZ	28	15	P
BORDEAUX	26	10	P
BOURGES	25	8	D
BREST	15	8	A
CAEN	19	7	D
CHERBOURG	16	9	A
CLERMONT-FER.	26	11	P
DIJON	24	11	P
GRENOBLE St-M-H	26	16	P
LILLE	23	7	D
LIMOGES	23	8	P
LYON	26	15	P
MARSEILLE-MAR.	21	18	P
NANCY	23	11	P
NANTES	22	6	D
NICE	24	18	P
PARIS-MONTS	23	9	D
PAU	26	12	P
PERPIGNAN	25	18	C
RENNES	19	7	D
ST-ETIENNE	26	12	C
STRASBOURG	24	13	P
TOURS	22	5	D
TOULOUSE	26	14	P
POINTE-A-PITRE	34	25	C

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	29	17	N
AMSTERDAM	20	10	A
ATHÈNES	28	21	D
BANGKOK	33	24	P
BARCELONE	23	18	C
BELGRADE	20	9	D
BERLIN	21	10	D
BRUXELLES	21	10	P
LE CAIRE	29	19	D
COPENHAGUE	15	11	N
DAKAR	31	28	C
DELHI	31	23	D
DJERBA	29	24	N
GENÈVE	21	13	P
HONGKONG	29	26	A
ISTANBUL	21	16	D
JÉRUSALEM	26	15	B
LISBONNE	23	16	D
LONDRES	16	5	D
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	20	10	A
MADRID	24	13	D
MARRAKECH	33	17	D
MEXICO	25	15	B
MILAN	22	16	P
MONTRÉAL	16	2	C
MOSCOU	5	-1	D
NAIROBI	26	14	C
NEW-YORK	22	12	C
OSLO	13	12	P
PALMA-DE-MAJ.	27	17	P
PÉKIN	24	13	D
RIO-DE-JANEIRO	26	21	D
ROME	25	16	B
SINGAPOUR	29	26	C
STOCKHOLM	14	11	C
SYDNEY	17	10	D
TOKYO	25	21	A
TUNIS	33	18	N
VARSOVIE	15	5	D
VENISE	23	16	A
VIENNE	17	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 4 octobre

TF 1

20.40 *Série : Navarro.*
22.15 ▶ **Magazine : Le point sur la table.** Présenté par Anne Sinclair. Thème : « Sommes-nous prêts à faire la guerre ? »
23.35 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.30 **Journal, Météo et Bourse.**
1.15 **TF 1 nuit.**

A 2

20.40 **Magazine : Envoyé spécial.** Présenté par Bernard Benyamin. Les sentinelles oubliées, de Frédéric Rossif. *Etre communiste aux Etats-Unis : David et Eva Rosenberg témoignent.*
21.50 **Cinéma : Les barbouzes.** ■■ Film français de Georges Lautner (1964).
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Documentaire : Des trains pas comme les autres.** Inde : 4 milliards de voyageurs.

FR 3

20.35 **La dernière séance.** 1er film : **L'affaire Al Capone.** ■ Film anglo-américain de Roger Corman (1967).
22.20 **Dessins animés.**
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **2e film : Mais qui a tué Harry ?** ■■ *Film américain d'Alfred Hitchcock (1955).*
0.40 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Nashville lady.** ■ Film américain de Michael Apted (1980).
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Les incorruptibles.** ■■■ Film américain de Brian De Palma (1987) (v.o.).
0.35 **Cinéma : Nosferatu à Venise.** ■ Film italien d'Augusto Caminito (1987).
2.05 **Télé maisons.** Les films secrets des amateurs mateurs. Vidéos coquines...

LA 5

20.40 **Téléfilm : Secrets de femmes, détours amoureux.** De Noel Black. *Une jeune veuve tentée par l'homosexualité.*
22.25 **Magazine : Reporters.** Présenté par Patrick de Carolis.
23.50 **Magazine : Equations.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Cinéma : La gueule de l'autre.** ■ Film français de Pierre Tchernia (1979). Avec Michel Serrault, Jean Poiret, Andréa Parisy.
22.20 **Téléfilm : Sale affaire.**
23.50 **Six minutes d'informations.**
23.55 **Midnight chaud.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Histoire de la bande dessinée** (5).
20.30 **Série : Objectif amateur** (5).
21.10 **Opéra : Elektra.** De Richard Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado.
23.00 **Danse : Les raboteurs de Caillebotte.**
23.10 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel** (10).
0.05 **Série : Grafic** (Gustave Doré).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Manuel de Falla. 4. Don Manuel le visionnaire.
20.30 **L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie.** L'auberge espagnole.
21.30 **Profils perdus.** Georges-Henri Rivière.
22.40 **Nuits magnétiques.** Une rentrée presque ordinaire.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Aïku.**
20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Le corsaire, ouverture op. 21, de Berlioz ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 en ré majeur, op. 6, de Paganini ; Variations sur un thème de Haydn, op. 56a, et Danses hongroises, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Ivan Fischer ; sol. : Gil Shaham, violon.
23.05 **Poussières d'étoiles.**

Vendredi 5 octobre

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.25 **Série : Zigzags.**
15.55 **Série : Tribunal.**
16.25 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.** Animé par Patrick Roy.
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le bébête show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Variétés : Tous à la Une.** Avec Jacqueline Maillan, Enrico Macias, François Valeur, les Gipsy Kings, Pierre Bachelet, Florence Arthaud, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, Roberta et Chico...
22.35 ***Magazine : 52'sur la Une.*** Recherche femme désespérément..., de Thierry Fournet et Patrick Schmitt.
23.35 **Série : Madame SOS.**
0.45 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.35 **Série : Sentiments.** Au bout de l'espoir.
16.10 **Feuilleton : Fabien de la Drôme.** De Stellio Lorenzi (4e épisode).
17.00 **Magazine : Giga.** Série : Larry et Balki ; Reportages.
17.35 ***Jeu : Des chiffres et des lettres.*** D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
18.00 **Magazine : Eve raconte.** Jean Gabin (5e partie).
18.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
19.05 **Série : Mac Gyver.**
19.50 **Divertissement : Drôles de têtes.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Variétés : Avant que le ciel nous tombe sur la tête.** Emission présentée par Patrice Laffont.
21.55 **Caractères.** Magazine littéraire de Bernard Rapp. Quand j'étais petit. Invités : Philippe Labro *(le Petit Garçon)*, Lionel Duroy *(Priez pour nous)*, Augustin Gomez-Arcos *(l'Aveuglon)*, Patrick Chamoiseau *(Antan d'enfance)*, Jacques Testart *(le Magasin des enfants)*.
23.15 **Journal et Météo.**
23.35 **Cinéma : Intérieurs.** ■■■ Film américain de Woody Allen (1978). Avec Geraldine Page, Mary Beth Hurt, Diane Keaton.

FR 3

13.30 **Magazine : Regards de femme.** Invitée : Chantal Pelletier, écrivain.
14.05 **Sport : Tennis.** 9e Grand Prix de Toulouse, quarts de finale.
17.30 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Magazine : Thalassa.** Sercq, le fief, de Jean-Pierre Cuisinier. *Une île anglo-normande au statut très particulier.*
21.35 **Feuilleton : Le roi de Patagonie.** De Stéphane Kurc et Georges Campana, d'après Jean Raspail (4e épisode).
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 **Magazine : Planète show.** Los Angeles d'hier et d'aujourd'hui.
23.50 **Magazine : Mille Bravo.**

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Moonraker.** ■ Film franco-britannique de Lewis Gilbert (1979).
15.30 **Magazine : Rapido** (rediff.).
16.00 **Cinéma : Rouge Venise.** □ Film franco-italien d'Etienne Périer (1989).
18.00 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.50 **Top albums.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.05 **Sport : Football.** Championnat de France : Nantes-Brest, en direct de la Beaujoire.
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : Exploits.** Présenté par Marc Toesca.
23.00 **Cinéma : Double détente.** ■ Film américain de Walter Hill (1988). Avec Arnold Schwarzenegger, Jim Belushi, Peter Boyle.
0.40 **Cinéma : Baptême.** ■■ Film français de René Féret (1989). Avec Valérie Stroh, Jean-Yves Bertelot, Jacques Bonnafé.

LA 5

13.35 **Série : Kojak.**
14.35 **Série : L'enquêteur.**
15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.30 **Dessins animés.** Le monde enchanté de Lalabel ; Malicieuse Kiki ; Le retour du roi Léo ; Olive et Tom champions de foot ; Une vie nouvelle.
18.30 **Jeu : Télé-contact.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Je compte sur toi.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Bonnie Lee en cavale.** De Peter Levin, avec Carol Burnett, Carrie Hamilton. *Recherchée par la police, traquée par son père, elle fuit avec un otage.*
22.20 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.25 **Magazine : Nomades.** Présenté par Patrick de Carolis.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.55 **Série : Docteur Marcus Welby.**
15.30 **Variétés : Bleu, blanc, clip.** *Emission présentée par* Valérie Pascale.
16.50 **Série : Magnum.**
17.35 **Variétés : Tungstène.** Emission présentée par Fatine.
18.05 **Série : Campus show.**
18.30 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Illusions perdues.** De Jonathan Kaplan, avec Jennifer Jason-Leigh, Ann Jullian. *Une jeune chanteuse aux prises avec la mafia nipponne.*
22.20 **Téléfilm : Droit de vengeance.** De Christopher Crowe, avec Christine Raines, Paul Shenar. *Pour un mari qui a perdu sa femme et son fils.*
23.55 **Magazine : Avec ou sans rock.**
0.20 **Six minutes d'informations.**
0.25 **Capital.**
0.30 **Sexy clip.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

15.30 **Cours d'italien** (20).
15.50 **Documentaire : L'opium du peuple.**
16.55 **Série : Grafic.**
17.00 ***Téléfilm : Adieu mes jolis !*** De David Delrieux.
18.20 **Court métrage : Matin de mariage.**
18.35 **Série : Grafic.**
18.45 **Série : Portraits** (L'orangère). D'Alain Cavalier.
19.00 **Théâtre : L'hypothèse.** Pièce de Robert Pinget.
19.45 **Musique : Nocturne.**
20.00 **Magazine : Dialogue.**
20.55 **Série : Grafic.**
21.00 **Feuilleton : Napoléon et l'Europe.** De Pierre Lary (1er épisode).
22.00 **Série : Time code.**
22.30 **Série : Grafic.**
22.40 **Série : Portraits** (La brodeuse).
23.00 ▶ **Théâtre : Voyage au bout de la nuit.** Avec Fabrice Luchini.
23.50 **Musique : Nocturne.**

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Manuel de Falla. 5. Le Nouveau Monde.
20.30 **Radio-archives.** Spécial Charles Dullin (2e partie).
21.30 **Black and blue.**
22.40 **Nuits magnétiques.** *Une rentrée presque ordinaire.*
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Aïku.**
20.30 **Concert** (donné les 22 et 23 mars à Baden-Baden) : Concerto pour trompette et orchestre, de Birtwistle ; Symphonie nº 2 en mi bémol majeur, op. 63, d'Elgar, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Matthias Bamert ; sol. : Hakan Hardenberger, trompette.
22.20 **Prélude à la nuit.**
23.05 **Poussières d'étoiles.**

Audience TV du 3 octobre 1990 | Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	51,8	Roue fortune 12,8	McGyver 13,2	Act. région. 19,2	Flash 2,0	Je compte... 2,3	Fête maison 2,9
19 h 45	59,2	Roue fortune 23,4	McGyver 16,0	19-20 Info 11,6	Pub 4,2	Journal 1,5	Roseanne 3,0
20 h 16	69,9	Journal 26,2	Journal 18,7	La classe 9,3	Football 5,7	Journal 4,7	Mad. servie 4,8
20 h 55	68,9	Loto 26,1	Mari... 16,0	Marche siècle 7,3	Football 5,8	Hist. vraies 9,3	Mariage... 4,4
22 h 08	56,9	Sacrée soirée 22,0	La loi... 8,5	Marche siècle 7,4	Football 6,7	Condamnation 9,6	Mariage... 3,7
22 h 44	37,4	Sacrée soirée 18,4	Mémoire... 4,2	Faut pas... 2,0	Football 6,1	Débat 4,8	Le saint 2,2

COMMUNICATION

Après le désengagement de M. Maxwell

Un nouveau séisme secoue les télévisions privées

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel entendra, lundi 8 octobre, MM. Patrick Le Lay, PDG de TF 1, et Silvio Berlusconi, actionnaire de la Cinq et de la Une. Une audition prévue dans le cadre de la recomposition du capital de la Cinq mais qui, après le retrait de M. Robert Maxwell de TF 1, sera une étape cruciale dans le remodelage des télévisions privées.

L'apparente désinvolture avec laquelle M. Maxwell annonce son retrait de TF 1 (*le Monde* du 4 octobre) tranche remarquablement avec le véritable séisme que cette décision provoque dans le paysage audiovisuel français. Il est vrai que les 12,5 % que le patron de presse britannique détenait dans la Une restent périphériques dans son empire et dans sa stratégie, tandis qu'ils constituent un enjeu de taille pour l'équilibre des télévisions privées de l'Hexagone. Surpris par l'annonce de M. Maxwell, tous les acteurs du marché tentent aujourd'hui d'en mesurer les conséquences et de redéfinir leur stratégie.

Les membres du CSA ne sont pas les derniers à s'interroger. La loi les désigne comme arbitres du chassé-croisé de capitaux sur les télévisions privées. La situation leur donne l'occasion de jouer aux régulateurs du marché. Le désengagement du patron de presse britannique, après le retrait de M. Robert Hersant, modifie profondément le paysage mis en place par le gouvernement de M. Jacques Chirac et la Commission nationale de la communication et des libertés en 1987. Un paysage que beaucoup s'accordent à juger chaotique et peu propice à la rentabilité des télévisions. N'est-ce pas le moment d'encourager M. Berlusconi à quitter la Cinq pour la Une, d'acculer ainsi la Cinq au dépôt de bilan ou de la marier avec M 6, bref de supprimer une chaîne généraliste pour donner son réseau à une télévision musicale ou à la SEPT ?

Ce schéma ambitieux, soutenu par un certain nombre de responsables socialistes et de membres du gouvernement, n'est pas sans difficultés juridiques et ne fait pas l'unanimité au sein du CSA. Beaucoup de ses membres jugent que le groupe de M. Berlusconi est le premier responsable de l'importation de programmes américains en France et de la piètre qualité des émissions de la Cinq. Ils ne sont pas prêts à autoriser l'homme d'affaires italien à devenir le second actionnaire de la plus puissante télévision privée.

Rien n'indique non plus que M. Berlusconi soit décidé à passer de la Cinq à la Une. Certes, l'Italien a acheté 4,8 % du capital de TF 1 et plaidait, l'an dernier, pour une alliance entre la chaîne de M. Hersant et la Une. Mais il est aujourd'hui beaucoup plus prudent. Doit-il céder ses 25 % dans la Cinq au moment où la chaîne est au plus bas ? Que gagnerait-il à échanger un rôle d'actionnaire passif aux côtés d'Hachette pour une place de second derrière M. Francis Bouygues ? Reste que M. Maxwell vend aussi ses parts dans la télévision britannique Central TV, une proposition qui peut séduire M. Berlusconi qui n'a jamais réussi à prendre pied en Grande-Bretagne.

Nul ne sait non plus si les dirigeants de la Une souhaitent l'arrivée de M. Berlusconi. Les appels du pied de M. Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, il y a quelques mois, visaient surtout à diviser les actionnaires de la Cinq. La situation a changé et les responsables de la Une n'ont guère intérêt à troquer un actionnaire rebelle comme M. Maxwell contre un partenaire tout aussi remuant comme M. Berlusconi.

Le groupe Bouygues n'a, en réalité, qu'une seule stratégie : conforter son pouvoir à TF 1. Il a demandé, sans succès, aux pouvoirs publics de modifier la loi pour l'autoriser à dépasser le seuil de 25 % du capital. M. Le Lay peut, aujourd'hui, préférer reclasser les actions de M. Maxwell, en faisant jouer le droit de préemption qui lie les partenaires du noyau dur de la Une, auprès de banques amies, effectuant un simple portage financier comme tente de le faire le groupe Hachette sur la Cinq. Mais le groupe Bouygues peut aussi contre-attaquer en allant chercher un grand groupe américain pour conforter son développement international.

La situation reste donc très ouverte et l'incertitude totale. Voilà qui ne peut qu'inquiéter MM. Robert Hersant et Jean-Luc Lagardère qui envisageaient une recomposition plus paisible du capital de la Cinq et se trouvent pris aujourd'hui au milieu de grandes manœuvres politico-financières. Aucun des acteurs n'a encore abattu son jeu, mais l'échéance risque d'être rapide : M. Maxwell, piégé par son endettement, est pressé de vendre et le CSA entend, lundi prochain, MM. Le Lay et Berlusconi. Si, d'ici là, la situation ne s'est pas décantée, le Conseil dispose encore du pouvoir de stopper toutes les manœuvres : il lui suffit de décider que les retraits de MM. Maxwell et Hersant constituent des *« modifications substantielles »* du capital des chaînes au regard de la loi, susceptibles d'entraîner... le retrait des autorisations. Une perspective qui ferait, sans nul doute, reculer tout le monde.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Fort de ses bons résultats

Le groupe Express se développe en France et en Pologne

L'Express confirme sa place de premier de la *« bande des quatre »* news-magazines français devant *le Nouvel Observateur, le Point* et *l'Evénement du jeudi*. Sa bonne santé financière – 55 millions de francs de résultat, contre 25 en 1988 – comme la hausse de ses ventes (566 688 exemplaires en 1989) et celle de ses recettes publicitaires (4 %) l'incitent à poursuivre sa stratégie de développement amorcée en 1988. D'autant que selon M. Willy Stricker, PDG du groupe Express et de sa société mère, la Générale occidentale (GO), *« M. Pierre Suard, président de la Compagnie générale d'électricité, propriétaire du groupe de presse via la GO, a confirmé, une fois pour toutes, qu'il voulait développer un groupe de communication autour de* l'Express. »

Toutefois, le PDG de *l'Express* indique *« vouloir ne pas aller trop vite, en France comme à l'étranger, et ne pas perdre de vue l'optique de la rentabilité »*. L'hebdomadaire sera désormais mis en vente le jeudi au lieu du vendredi, *« afin de mieux coller aux habitudes d'achat des Français »*. Enfin, après le lancement en juillet de l'hebdomadaire *Télécâble*, qui s'adresse aux abonnés des réseaux câblés de la Générale des eaux, la poursuite de la publication des *Cahiers de l'Express*, lancés fin 1989 et vendus chacun à 30 000 exemplaires, le groupe vient de racheter le bimestriel *l'Officiel Hommes* (15 806 exemplaires vendus). Ce magazine devrait devenir mensuel début 1991 et vise une diffusion de 100 000 exemplaires en 1992. Le pari est difficile, compte tenu de la concurrence de *Vogue-Homme* et, bientôt, des nouvelles formules de *Lui* et de *Newlook*. Mais le groupe Express se fonde sur l'exemple du marché américain ; où coexistent quatre magazines consacrés au *« style de vie masculin »* (*Esquire, JQ, Man Style, Manhattan*).

Enfin, le groupe Express s'intéresse à nouveau à l'étranger. Déjà présent en Belgique avec *le Vif-l'Express-Pourquoi Pas ?*, dont *« les ventes ont été dopées par le lancement en septembre du nouvel hebdo belge* l'Instant », le groupe a conclu un accord avec l'éditeur espagnol Anaya, qui préfigure le lancement, en 1991, d'un *Biba* espagnol.

Plus spectaculaire est la signature d'une association à parts égales entre le groupe de presse français et la maison d'édition polonaise Spotkania, en vue de publier, le 15 novembre, le *« premier news-magazine polonais »*. Bénéficiant du concours technique et rédactionnel de *l'Express*, le nouveau titre, baptisé *Spotkania* (« Rencontres ») et qui *« revendique son indépendance tout en étant dans l'orbite de Solidarnosc »*, sera tiré à 120 000 exemplaires et diffusé à la fois par Rush – le réseau de distribution polonais qu'utilisait l'ancien Parti communiste pour sa propagande – et par une centaine de librairies et de vendeurs de rues. *« Lancer le premier hebdomadaire d'informations générales en Pologne, c'est participer pour* l'Express *à la liberté des idées et à la défense de l'économie de marché, nos axes prépondérants »*, confie M. Willy Stricker. L'investissement du groupe français dans le lancement de *Spotkania* n'est guère élevé – environ de 1 million de francs – et a le mérite de ne pas mettre en cause sa rentabilité...

YVES-MARIE LABÉ

En raison de la baisse de sa publicité et de l'érosion de son image

« Le Point » affiche le premier déficit de son histoire

Pour la première fois depuis sa création, il y a dix-huit ans, *le Point* enregistre un déficit de 17,8 millions de francs pour son dernier exercice, qui court de juillet 1989 à juillet 1990. Une perte que nous avions déjà évoquée en dépit des démentis apportés par la direction (*le Monde* du 21 mars). L'exercice précédent s'était clos par un bénéfice de 551 000 francs, tandis qu'en 1986-1987, l'hebdomadaire annonçait 3,9 millions de résultat.

Le chiffre d'affaires du titre contrôlé par Gaumont s'inscrit aussi à la baisse cette année, avec 387,4 millions de francs contre 410 millions précédemment. La part des recettes publicitaires, majoritairement constituées de publicité commerciale aux dépens d'un volume de « petites annonces » resté faible, est passée de 174,5 millions de francs à 147 millions. Deux explications à cette chute : si le premier semestre 1989 a bénéficié du lancement de la nouvelle formule du journal et, donc, de l'intérêt des annonceurs, le second semestre de l'an dernier et le premier semestre 1990 ont été marqués par une série d'événements qui ont fragilisé le titre – tassement du succès de la nouvelle formule, départ du directeur de la publicité, recherche d'un nouveau PDG qui pourrait succéder à M. Jacques Duquesne. L'image du titre s'est érodée auprès des annonceurs alors qu'il devait faire face à la concurrence plus âpre des trois autres *newsmagazines* au sein d'un marché publicitaire en récession.

Le Point n'a pourtant pas perdu tous ses atouts. Ses ventes – 309 141 exemplaires en *1989* selon l'OJD – devraient rester stables en 1990, du fait notamment des abonnements. Le nouveau PDG du *Point*, M. Bernard Wouts, a décidé de prendre le taureau par les cornes. Il vient d'engager l'équipe de publicitaires qui a fait la fortune récente du *Nouvel Observateur* et prévoit un budget bénéficiaire en 1991 grâce à des mesures d'économie de plus de 20 millions de francs. Il table sur une diminution des coûts de pagination, de distribution et de fonctionnement. Mais si la tendance à la baisse du marché publicitaire se confirme, elle risque d'affaiblir l'ensemble de la famille des *newsmagazines* et de faire du *Point* son enfant à problèmes.

Y.-M. L.

□ **Léon Zitrone quitte TF 1.** – Léon Zitrone a annoncé, dans un communiqué publié mercredi 3 octobre, qu'il ne renouvellerait pas son contrat avec TF 1. Le journaliste, qui ne pense pas pour autant quitter l'audiovisuel, n'explique pas sa décision, la direction de la chaîne se refusant, pour sa part, à toute déclaration. Il était chargé, depuis la privatisation de la Une, des commentaires sur les « événements exceptionnels ». Léon Zitrone se donne maintenant une quinzaine de jours, le temps d'étudier toutes les propositions qui pourraient lui être faites par *« des sociétés de télévision publiques ou privées, françaises ou étrangères »*. Il devrait cependant continuer d'animer l'émission « Intervilles » pour laquelle il est sous contrat avec un producteur privé.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 1er et mardi 2 octobre :

UN DÉCRET

– Nº 90-881 du 26 septembre 1990 relatif aux modalités d'attribution du titre institué par la loi nº 89-1013 du 31 décembre 1989 portant création du statut de prisonnier du Viet-Minh.

DES ARRÊTÉS

– Du 18 septembre 1990 portant création du comité français pour la décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles.

– Du 7 septembre 1990 fixant la composition de la commission de terminologie du sport.

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 3 octobre :

DES DÉCRETS

– Nº 90-883 du 1er octobre 1990 relatif à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique.

– Nº 90-884 du 2 octobre 1990 concernant l'octroi d'une indemnité aux producteurs qui s'engagent à abandonner définitivement la commercialisation de lait et de produits laitiers.

– Nº 90-885 du 2 octobre 1990 modifiant le code de la sécurité sociale et relatif à l'allocation de logement prévue à l'article L. 542-1 de ce code.

Le Monde

SECTION C

L I V R E S • I D E E S

Paul Nizon l'enchanteur

Un récital de littérature pure : jubilation et aussi détresse, ou l'imagination comme refuge et prison

DANS LE VENTRE DE LA BALEINE
Capriccios
de Paul Nizon.
Traduit de l'allemand par Jean-Louis de Rambures.
Actes Sud, 156 p., 100 F.

L'envie est peut-être le sentiment le plus fort qu'un livre puisse attirer sur son auteur, à proportion de l'admiration que l'œuvre suscite. Quand un critique sort d'une lecture en disant : *« Voilà le livre que j'aurais voulu écrire »*, l'auteur s'alarme à bon droit. Mais tout lecteur n'abuse-t-il pas du livre qu'il aime ? Et n'y est-il pas incité par l'auteur, qui donne sa vie à reprendre, sa musique à jouer, ses mots à ranimer de son souffle. Paul Nizon a beau être le plus grand magicien actuel de la langue allemande, que ferait-il, ici, sans son traducteur d'abord (travail, follement épris, de Jean-Louis de Rambures), et sans le lecteur, interprète à qui il confie son trésor de mots qui ne seraient que griffures sur le papier s'il n'y avait justement toi, lecteur, pour les faire lever sur la page comme des mirages colorés, comme des notes sur la portée de l'arc-en-ciel.

Gravures mouvantes

Dans le ventre de la baleine, comme *l'Année de l'amour*, qui fit tant impression, en 1985, sur tant de lecteurs amants de la littérature pure, est un livre qui tutoie son lecteur, qui lui souffle au visage une fraîche haleine de conteur et de confident, amical parce qu'indifférent aux autres effets que ceux de la séduction. Ce nouveau livre de Paul Nizon est le même livre et tout à fait un autre, avec la même toile de fond, Paris, la reprise de quelques-uns des motifs précédents, l'apparition de motifs neufs, sur une texture plus serrée d'associations, de contrastes émotifs, une trame moins étendue, un lacis de thèmes plus étroit et une composition encore plus musicale d'images picturales. Un livre, disons un *texte* comme Barthes l'invoquait dans les années 70 ; pas cinq nouvelles, ni un roman, ni un récit, ni une autobiographie, ni un morceau de prose poétique, bien qu'il soit tout cela à la fois, aussi.

L'ambition de Nizon, le sous-titre générique la dit bien : *Capriccios* (Goya, Schumann), écrire des gravures mouvantes avec une musique de mots, et montrer ce travail d'artiste en train de s'effectuer dans une sorte de jubilation angoissée. Va-t-il réussir ce miracle : faire voir une mélodie, faire entendre des personnages silencieux ? Ce serait un art de cinéma verbal, issu de la peinture, de la musique et de la littérature, chacun en notre époque y tend, personne n'y avait encore atteint. Nizon, si.

Ils apparaissent, disparaissent, reparaissent, ces personnages, nés de l'aventureuse danse des mots sur la page, tracés sous nos yeux, comme la main d'Escher qui se dessine elle-même. Les plus prégnants : le soldat à la frontière de Mandchourie, venu de chez Kafka et de chez Buzzatti, et qui creuse sa tranchée parce que l'ordre lui en a été donné il y a tant et tant d'années et que plus personne n'est là, à présent, sur la frontière déserte, pour en surveiller l'exécution, alors il accomplit sans fin cette tâche de terrassement, et il rêve, la nuit, à une femme qui le rejoindrait nue sous la rêche couverture, et ils mêleraient la liqueur de leurs chairs, feraient lever leur bonheur.

Le marcheur, vagabond aux trois manteaux superposés et au sac à dos, sous les arcades de la rue des Pyramides, qu'est-ce qui l'a mené là, est-ce d'avoir « dilapidé son argent avec les femmes », ces aimables et vénales séductrices que l'on rejoint dans les niches, obscures et parfumées comme des aisselles, au fond des bars rougeoyants du quartier ? Peut-être son histoire est-elle d'avoir rencontré, au cours d'un dîner d'affaires qui l'avait mené à Paris, une femme avec qui il passe à l'hôtel une nuit unique, et qui l'intoxique ? *« Celui-là, une femme l'avait sur la conscience. »*

Mais le narrateur n'en sait rien, il n'est pas là pour terminer les histoires, seulement pour les imaginer un instant. *« Je ne suis pas un metteur d'histoires en bouteilles, un virtuose de l'emballage. J'allume de petits éclairs et, à leur fugitive lueur, je poursuis mon chemin. »*

La mère, oui, il l'a bien connue, autant qu'un fils peut connaître une mère, c'est-à-dire très peu, et c'est à lui qu'elle reste sur la conscience quand il la revoit dans l'hospice où elle attend la fin. Elle souhaiterait la hâter, mais ce n'est pas une chose qu'un fils puisse faire pour sa mère. Le père, chimiste plutôt sorcier et qui sombre dans un mutisme philosophique, s'y est pris tout seul, il s'est longuement laissé mourir, grabataire.

Alors il y a les jardins, les merveilleux jardins, ceux des autres, qui permettent d'échapper à l'étouffante maison matriarcale où les hommes gisent malades dans des chambres obscures, et le monde n'est plus qu'attente de la guerre. *« Où est la vie ? »*, demande l'enfant des années 30. Dans la touffeur des jardins inconnus se livre la chasse aux mots, comme des senteurs et des éclats de lumière, comme des poissons ailés qu'il faut capter à la nasse, mais on n'y arrive jamais tout à fait.

« Le jardin est le vert vivier, le labyrinthe de la création de soi-même. Si je réussis à y pénétrer suffisamment loin, je serai délivré de la rude écorce de ma condition, je me débarrasserai de mon fardeau et prendrai la poudre d'escampette. Père est l'inventeur. Je suis moi le conquérant, l'aventurier, l'enchanteur. Je me rends dans les jardins pour m'y intoxiquer. Je m'intoxique et me souille de beauté. » Vient alors le plus beau, peut-être, des cinq capriccios, intitulé « Femme nue et son ami », thème littéraire, pictural, où le musicien Nizon, dans le pays de la femme (*« Au fait, quel âge a Vénus ? »*), approche le plus près, en évoquant les Romaines, les Parisiennes, cette trace qui file devant lui, *« comme un bout de nageoire qui fend l'eau »*.

Un artiste de la faim

La littérature est un poisson géant, une baleine dans le ventre de laquelle, comme pris dans la matrice de sa propre imagination, l'écrivain tend la main vers des frétillements inaccessibles. *« Ces tâtonnements, étonnements, dénominations, cet essai d'épeler la réalité est, bien sûr, voué en fin de compte à l'échec, c'est un coup de projecteur désespéré, un peu comme si l'on cherchait à allumer un dernier bout de chandelle dans un caveau aussi vaste que l'univers et qu'à la seule lueur de ce bout de chandelle le monde se mît à exister. »* Nizon est un artiste de la faim, un *Hungerkünstler* à la Kafka : il exhibe son dénuement pour nous faire mesurer sa richesse de *« millionnaire en mots »*. Etre aimé, être lu, c'est être désiré, c'est conjurer la solitude, l'affreux sentiment d'abandon. *« Y a-t-il quelqu'un ? dit le soldat. Y a-t-il quelqu'un ? repris-je à mon tour à voix haute. Plaît-il ? dit le serveur. Aucune importance dis-je et me levai. Réglai et m'en fus. »* Fin. Chef-d'œuvre.

Reste à se demander pourquoi c'est un Suisse, fils d'émigré russe, émigré lui-même à Paris, qui a écrit cette œuvre de pure littérature, concentrée sur ses propres sensations, irriguée de tous les arts, cultivée comme une histoire de la modernité. Affaire de génie personnel ? Produit de mille sources européennes ? Intertextualité généralisée et hypertrophie de tous les sens ? Il y faudrait une étude. Gageons qu'il s'en écrira plus d'une. En Allemagne, Paul Nizon est déjà un écrivain classique. En France, nous en sommes, avec lui, à l'extension infinie d'une société secrète.

Michel Contat

BERENICE CLEEVE

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Une étoile dans la main

« J'étais à Rome, vers la fin de la journée, où j'avais gravi la colline de Testaccio dominée par un calvaire... ». Le Rinaldi nouveau est arrivé, puissant, poétique, magnifique. Avec ces allers et retours de l'imaginaire et du souvenir, ces associations de sentiments malfaiteurs et d'images lumineuses qui sont sa marque. Et son charme.

Page 22

HISTOIRE

Mazarin, le point cardinal

Pierre Goubert a entrepris d'écrire la biographie du successeur de Richelieu. A sa manière, qui préfère les portraits collectifs aux portraits individuels. Si bien que cette biographie « antibiographique » est avant tout une réinterprétation du dix-huitième siècle français à travers son moment-charnière : la Fronde.

Page 25

DOSSIER

L'édition japonaise



BEN SIMMONS/DIAF

Les écrivains et éditeurs nippons sont les invités d'honneur de la Foire du livre de Francfort. A cette occasion, « Le Monde des livres » présente un dossier sur la lecture, l'édition et la distribution du livre au Japon.

Pages 27, 28, 29 et 30

Mon enfant, mon frère

Pierrette Fleutiaux réinvente le mythe et le rêve de l'amour éternel

NOUS SOMMES ÉTERNELS
de Pierrette Fleutiaux.
Gallimard, 822 p., 150 F.

Plus de huit cents pages : il en fallait bien autant pour décliner le mot «éternité» contenu dans le titre du roman de Pierrette Fleutiaux. Et encore y est-il presque à l'étroit, l'amour d'Estelle et de Dan, dans ce gros roman ! Amour qui *excède* les limites – celles du temps donc, mais aussi celles que notre humanité tente d'assigner à la passion, afin, sans doute, de s'en prémunir.

Immense geste de l'amour fou, légende, plus que chronique, d'une passion élevée jusqu'au mythe, poème qui coule son lyrisme dans une forme romanesque... C'est cela que parvient à être, en ses meilleurs moments, le livre de Pierrette Fleutiaux.

Cinq personnes habitent l'espace familial de la «maison Helleur» : le père, Andrew Helleur, avocat ; Nicole, sa femme ; les deux enfants, Dan et Estelle, la narratrice, de cinq ans l'aînée ; Tirésia, enfin, figure tutélaire, énigmatique et silencieuse, vrai centre et cœur secret de la «maison», détentrice – cela est clair dès le début du livre et se *trouve* confirmé par le dénouement – de sa vérité cachée. A côté vit une autre famille, les (bien nommés) Voisin, dont le fils, Adrien, viendra heurter, avec toute sa violence et son dépit, ce secret pour tenter de le briser ; mais c'est cette violence elle-même qui se brisera...

A l'intérieur de cet espace, favorisé, permis, par l'atmosphère qui y règne, éclos en elle, le noyau de l'amour de Dan et Estelle. Amour qui n'est pas d'élection, de choix, amour archaïque s'imposant au *corps et à l'esprit, comme une totalité* qui s'oppose et se substitue à celle du monde. Ce noyau est celui d'un rêve, d'un mythe : celui de l'unité reconstituée contre la réalité, contre la peur, *«peur de perdre l'autre dans la mort, Dan, peur de le perdre dans la vie, peur du désir qui change, passe par-ici puis par-là. C'est de cela qu'ils parlent tous. Ils ne parlent pas de la danse, ni de la musique, ni de la justice, mais de cela, de l'amour qui trahit. Et dans la rue, moi qui suis revenue dans leur monde, moi aussi j'ai peur maintenant, oh ! Dan, mon frère, mon petit frère, pourquoi m'as-tu envoyée dans ce monde où je suis?»*

Patrick Kéchichian

Lire la suite page 24

ACTUALITÉS

La chapelle de M. Littré

« La main à plume vaut la main à charrue. – Quel siècle à mains ! », lançait Rimbaud en 1873. Il y a les aventuriers classiques, convenus, en bandes molletières et casque colonial. Et puis il y en a d'autres, en manches de lustrine et petites lunettes cerclées de fer, qui inscrivent leurs sillons dans des terres intellectuelles. C'est dans celles de la langue française qu'Émile Littré a tracé les siens, achevant, un an avant l'apostrophe rimbaldienne, son monument : les quatre volumes du *Dictionnaire de la langue française* (viendra ensuite, en 1877, un *Supplément*) que publient la Librairie Hachette. Zola voit dans cette œuvre *« une analyse mathématique de l'esprit humain »* et George Sand, *« le plus grand pas du dix-neuvième siècle »*.

C'est donc un bel hommage qu'Hachette rend au prestigieux lexicographe en publiant, dans une collection de poche, dans une présentation soignée et parfaitement lisible, l'*Abrégé* du dictionnaire qu'avait signé, en 1874, M. Beaujan. Même dans cette version allégée, le *Littré* reste un dictionnaire irremplaçable. Sa qualité et sa précision ne souffrent de nul vieillissement et rendent, cela va sans dire, toute idée d'actualisation parfaitement déplacée. De plus, cette belle chapelle qu'est l'*Abrégé* donnera, souhaitons-le, le désir d'entrer dans la cathédrale elle-même.

P. Ke.

▶ Le petit Littré, *Livre de poche*, « Classiques modernes », 1946 p., 120 F.

● **Première sélection du prix Femina...** – Le jury du Femina a publié sa première sélection en vue du prix qui sera décerné lundi 26 novembre. Onze ouvrages figurent dans cette première sélection. La prochaine sera publiée le 17 octobre : *les Animals*, de Bayon (Grasset) ; *la Poupée du loup*, de Geneviève Bon (Laffont) ; *les Frères Romance*, de Jean Colombier (Calmann-Lévy) ; *Mémoires d'un homme amoureux*, de Jean-Pierre Dufreigne (Grasset) ; *Nous sommes éternels*, de Pierrette Fleutiaux (Gallimard) ; *Chambre noire*, d'Anne-Marie Garat (Flammarion) ; *l'Aimé*, d'Axel Gauvin (Seuil) ; *la Fille démantelée*, de Jacqueline Harpmann (Stock) ; *Rumeurs dans la salle des profs*, de Clarisse Nicoïdski (Ramsay) ; *les Quartiers d'hiver*, de Jean-Noël Pancrazi (Gallimard) ; *la Capitane*, de Dominique Schneidre (Seuil).

● **...et deuxième liste pour le Goncourt.** – Douze romans sélectionnés restent en lice pour le Goncourt : *le Bal de la guerre* (Gallimard), de Jacques Almira ; *la Paresseuse* (Albin Michel), de Patrick Besson ; *la Parole dérobée* (Grasset), d'André Brincourt ; *l'Homme incendié* (Phébus), de Serge Filippini ; *Nous sommes éternels* (Gallimard), de Pierrette Fleutiaux ; *l'Aimé* (Seuil), d'Axel Gauvin ; *Comme dans un berceau* (Julliard), de Jean Guerreschi ; *le Petit Garçon* (Gallimard), de Philippe Labro ; *la Stratégie du bouffon* (Robert Laffont), de Serge Lentz ; *les Champs d'honneur* (Minuit), de Jean Rouaud ; *l'Infortune* (Gallimard), de François Sureau ; *Rire ou pleurer* (Grasset), de François Weyergans.

● **Alain Moreau cesse son activité.** – Les éditions Alain Moreau cessent leurs publications et se mettent en sommeil à compter du 20 octobre, a annoncé l'éditeur, qui a également démissionné de ses fonctions de PDG des éditions de La Pensée universelle, dont il a cédé l'intégralité de ses parts. *« Cette décision n'est dictée par aucune considération d'ordre économique, financière ou juridique »*, a précisé Alain Moreau dans un communiqué.

● **Colloque Martin du Gard.** – Le troisième colloque international consacré à l'œuvre de Roger Martin du Gard se tient à la faculté de lettres de Nice jusqu'au 6 octobre. Organisé par le centre de recherche Roger-Martin-du-Gard, il est consacré à la correspondance de l'écrivain et à son livre *Maumort*. Pour tout renseignement, s'adresser à André Daspre, faculté des lettres, BP 369, 06007 Nice Cedex.

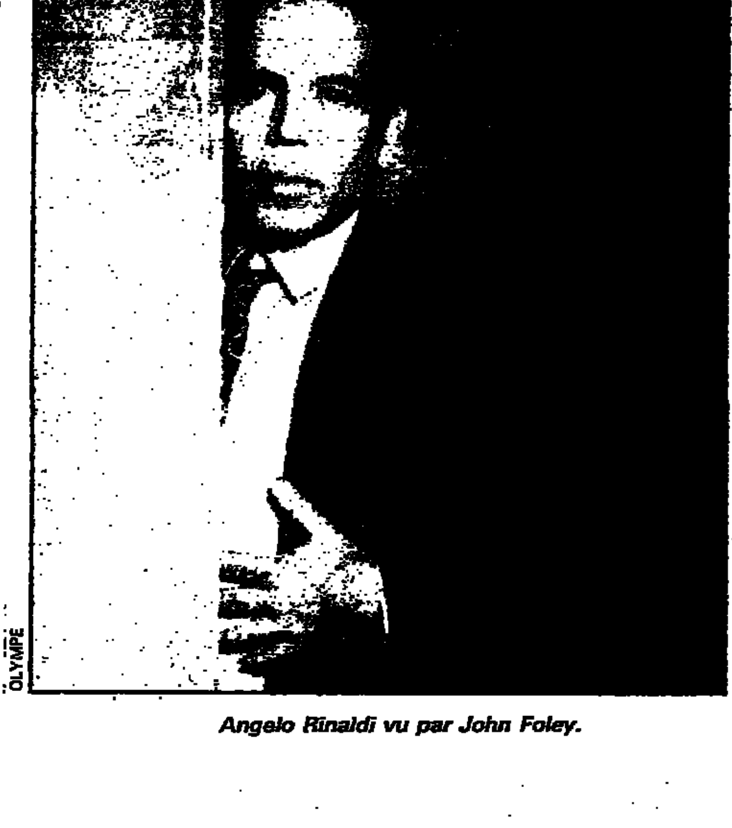
● **Précision.** – Les éditions Les Belles-Lettres nous demandent de signaler, après la mention dans « le Monde des livres » du 21 septembre de l'édition, en collection « Tel-Gallimard », de la traduction du livre de Lucrèce, *De la nature*, que ce texte est disponible, en bilingue, aux Belles-Lettres.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Une étoile dans la main

LA CONFESSION DANS LES COLLINES
d'Angelo Rinaldi.
Gallimard, 397 p., 110 F.


OLYMPE

Angelo Rinaldi vu par John Foley.

L'HOMME qui se confesse dès la première page du roman d'Angelo Rinaldi n'est sans doute pas tout à fait l'auteur, mais gageons qu'il est de son cousinage et partage avec lui quelques traits du caractère qu'on lui connaît ou reconnaît maintenant d'un roman l'autre. Une amertume sensuelle, une mémoire en fusion perpétuelle, un sentiment très sûr d'avoir gâché ses chances très tôt, perdu la partie ou Dieu sait quoi, perdu. A quinze ans, ce narrateur sans nom s'est brûlé la paume de la main gauche avec un charbon incandescent, pour y inscrire un signe d'élection, la marque d'un destin exceptionnel. *« J'aurais voulu être quelqu'un. J'avais échoué depuis longtemps. Depuis le jour où l'on m'avait retiré le bandage, je sentais sous la peau à l'aspect nacré un réseau de cordelettes tressées auquel ma vie finirait par ressembler, et cette cicatrice, quand on la remarquait, était souvent le seul souvenir que je laissais dans l'esprit des gens. »*

Les endroits où l'on se confesse sont des lieux chargés de sens, comme des sas ou des salles d'opération, il s'y passe quelque chose et l'on en sort transformé sinon toujours absous. Le café de Lima La Cathédrale, chez Mario Vargas Llosa dans son meilleur roman, par exemple. On y fait des aveux, mais on a en retour quelques révélations sur soi ou d'autres dont la vie se trame à la nôtre.

Ici le confessionnal choisi est ce qu'on pourrait appeler des toilettes publiques du métro, dans un beau quartier de Paris – Rinaldi préfère dire *« chalet d'aisances souterrain »* pour signaler la bonne tenue de cet établissement qu'une inscription en céramique semble réserver aux « dames », mais qu'un panneau « cireur » autorise aux messieurs, non sans un peu d'ironie.

Le narrateur y entre, le poing gauche fermé sur son étoile, s'installe sur le fauteuil, observe le décor majestueux, le vitrail où un paon fait la roue, cet oiseau qu'il s'interdit de nommer parce qu'il vient d'un pays de superstitions. Il a une dette à payer qui lui cause quelque inquiétude et, comme toujours dans ces cas-là, il soigne sa mise. Il repère dans l'air la trace d'un parfum qui l'obsède depuis des années. Il connaît la femme qui cire avec dévotion ses richelieus, et semble-t-il ne l'a pas encore remis de son côté. Elle s'appelle Alice, elle était domestique dans un hôtel fantasque, Le Lardennois, sur une colline, près des Buttes-Chaumont, du temps où le narrateur y coulait sa jeunesse, il y a quinze ans.

A force de ce début est de nous lancer tout de suite dans une énigme de la nostalgie et de ne plus relâcher l'emprise ainsi posée. Nous n'apprendrons que par paliers, par surprise parfois, au détour d'une phrase, les tenants et les aboutissants de ces instants bouleversants de l'existence où se recoupent les hasards et les liens, ces moments d'intense coïncidence avec le passé qui sont au romancier les joyaux de son point de croix. C'est l'un des privilèges de ce dernier de pouvoir dilater le temps, lui donner des réserves et des profondeurs qu'aucune horloge n'enregistrerait.

Il s'écoule une petite demi-heure pendant qu'Alice cire les chaussures du narrateur, ce qui est, soit dit en passant, la preuve d'une belle application ; dans le roman, cela tient cent six pages où l'homme s'enivre du parfum qui flotte dans le chalet, du gardénia, se laisse dériver de souvenir en souvenir jusqu'à nous raconter de larges pans de la vie qu'il menait autrefois au Lardennois.

L'hôtel de Mme Francavilla comptait des locataires pittoresques. A commencer par la propriétaire elle-même, une ancienne comédienne de péplums jamais tout à fait rétablie de son passage à Cinecitta et qui le matin lisait avec son ami Jonas l'avenir dans son pot de chambre. Jonas, lui aussi lesté d'un passé trouble, avait un faible singulier pour les uniformes de l'hôtellerie, les jaquettes noires des maîtres d'hôtel ou des portiers le plongeaient dans un orgasme discret.

Il y avait aussi M. et Mme de Lassonne, Teddy l'Américain, un jeune masochiste qui rôdait la nuit à la recherche d'une bonne âme qui voudrait bien le rouer de coups ; le vieux Bonfanti, qu'on appelait le secrétaire de l'impératrice parce qu'il disait avoir été chambellan d'Eugénie dans son exil à la villa Cyrnos au Cap d'Antibes et – que cela fût vrai ou inventé, emprunté – fournissait maints détails sur l'étiquette de la cour de Compiègne qui semblaient accréditer son rêve. Et Didier Maleterre, un journaliste d'allure sportive, très séduisant, chez qui le narrateur allait la nuit casser une petite graine les soirs où le sommeil ne venait pas. Maleterre avait des mœurs, probablement, bien qu'il n'en fît pas plus étalage qu'il ne s'en cachait, et sa relation avec son ex-professeur, Valdès, n'était pas d'une limpidité académique. Quant au narrateur, on ne sait trop à quoi s'en tenir, sinon à l'équivoque, pour le moins. C'est un habitué des salles de boxe, un bagarreur, mais s'il a eu des succès et des désillusions avec les femmes, il ne paraît pas avoir limité à leur cas le champ de ses investigations. De sa chambre, le nº 9 du Lardennois, on avait une vue si belle sur Paris qu'on y tournait souvent des scènes de lit pour le cinéma, plus sur le lit que sur la ville, et parfois de façon cocasse (*« Georges, retiens-toi, je n'ai plus assez de pellicule dans le chargeur »*), jamais au point d'enthousiasmer le locataire.

IL a d'autres soucis, dont on va connaître peu à peu la nature après le chalet, quand il expliquera le genre de dettes qu'il a contractées et ce qu'il doit faire pour s'en acquitter auprès des gens de son pays. Celui-ci n'est pas nommé non plus, mais, à la description du paysage et des habitants, il ne peut s'agir que de la Corse, où le narrateur veut accomplir le vœu de sa mère, construire près des marais de Tolla un beau mausolée pour la famille.

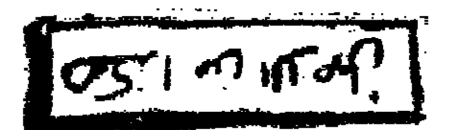
Ce n'est pas la première fois qu'Angelo Rinaldi évoque la splendeur de ces tombes insulaires. Chacun de ses livres (depuis *la Dernière Fête de l'Empire* jusqu'aux *Roses de Pline* en passant par *les Jardins du consulat*) en est une, à sa manière, tirée de la même carrière inépuisable de la douleur, de la difficulté d'être soi, d'aimer. *« Comme la plupart des hommes, j'étais né de gens inexpliqués, inexplicables, qui pas plus que leur fils n'auraient de biographie, et cela sans doute pour l'avantage de la mémoire de chacun. »*

L'autre versant du livre, après le côté du Lardennois, le côté du pays natal, est plus serein parce que le narrateur s'est remis entre les mains de ceux qui lui ont passé un contrat mystérieux et qu'il n'y peut plus rien ou à peu près. La description des villages et des odeurs, des gens fermés, soumis à un réseau d'invisibles allégeances est magistrale, inquiétante. A peine a-t-il le temps d'étreindre une très jeune fille de peu de joie, de bavarder avec l'ancien aumônier du collège devenu une sorte d'évêque parallèle – et de lui proposer de porter la Croix à la procession du Vendredi Saint, – de rencontrer enfin son ami Restitude, connu à l'armée, le bon, l'innocent Restitude, berger dans les montagnes, qui lui permettra de quitter le roman sur une note point trop désespérée – la chose mérite d'être soulignée chez Rinaldi.

ON ne trahit pas le roman ici en donnant trop d'éléments de son intrigue. Il y en a mille autres lancés comme des fusées, rattrapés, éteints, rallumés au gré de l'auteur, par la vertu du gardénia, du nom tabou d'un oiseau, d'une rengaine entendue par la fenêtre, d'un *« Monsieur »* prononcé à vingt ans d'intervalle.

Le charme de ce livre magnifique, puissant et poétique n'est pas dans le suspense (bien que ces confessions n'en manquent pas), mais dans le mouvement même de son écriture. Dans ces allers et retours de l'imaginaire et du souvenir, ces associations de sentiments malfaiteurs et d'images lumineuses, colorées, cette mise en scène d'une remémoration volontaire ou accidentelle qui fait danser toute une vie comme une marionnette pathétique et fragile dont Angelo Rinaldi est le montreur, le théâtre et le spectateur. *« J'étais à Rome, vers la fin de la journée, où j'avais gravi la colline de Testaccio dominée par un calvaire, avec l'impression de marcher sur le reliquat des scènes de ménage de l'Antiquité lorsque mon pied glissait sur des débris de poterie, ou provoquait sous l'herbe des tintements d'assiettes à la faveur d'un éboulis. Par analogie, j'avais pensé à cette colline de Paris, dépourvue de nom, où j'avais vécu, et de laquelle je m'étais enfui après la découverte du premier cheveu blanc. »*

IL est curieux que le critique Rinaldi ne semble pas prêt à reconnaître ne serait-ce qu'une petite part de la dette qui s'est imposée à nous, sans que nous le voulions, ni le sachions forcément, du Nouveau Roman, qu'il honnit de si bon cœur. L'apport, trop systématisé par certains, de jeu formel peut se traduire par une souplesse nouvelle du récit, une démarche syncopée, onirique dont le père est sans doute Proust, mais Claude Simon l'un de ses fils. Fraternité non désirée (elles ne le sont pas toutes dans la vie, que l'on sache), qui agacera notre ami Angelo sans doute, mais que l'on suggère sans malice et sans insister surtout. Au terme des confessions de Rinaldi une chose est sûre : cette beauté sombre n'est qu'à lui.



ROMANS

Les vérités de Philippe Labro

Il est journaliste, homme de radio et de télévision, réalisateur de films, écrivain. Il pense que le roman est le lieu où l'on triche le moins avec soi-même

LE PETIT GARÇON
de Philippe Labro.
Gallimard, 300 p. 90 F.

Philippe Labro intrigue et agace. Grand journaliste à France-Soir, à « l'époque dorée » – celle des Joseph Kessel, des Roger Vailland, de la fameuse page 2, la page « royale » des écrivains –, homme de radio et de télévision, il est, la cinquantaine venue, le directeur de RTL et un écrivain à succès qui publie aujourd'hui son cinquième roman, *le Petit Garçon*. Comme les précédents, ce livre est bien installé en tête des meilleures ventes. Rien de tel pour se raconter qu'on est un génie et susciter chez d'autres des doutes sur ses qualités d'écrivain.

Philippe Labro résiste bien – beaucoup mieux que la plupart des autres – à la tentation de se prendre pour Flaubert ou Proust. Il ne se croit pas obligé de faire sentir à son interlocuteur qu'il convient de le tenir pour l'écrivain du siècle, ni même de la décennie ou de la rentrée. *« Je sais bien qu'il y a des dimensions que je n'atteins pas »*, dit-il avec tranquillité.

Il parle avec simplicité de ce roman où, comme dans les deux précédents, *l'Etudiant étranger* et *Un été dans l'Ouest*, il essaie de réinterpréter ce qui l'a fondé, de savoir, de comprendre, pourquoi il est là. *Le Petit Garçon*, comme les deux autres, mais plus encore, est un livre sur l'« admission ». Le petit garçon cherche l'admission auprès des jumeaux, monde clos qu'il ne peut entamer ; auprès des femmes, pour lesquelles il est trop jeune ; auprès de son aîné ; auprès des adultes ; qui partagent des secrets qu'il a hâte de découvrir.

C'est, certes, un livre nostalgique, mais qui n'est pas, contrairement à ce qu'on en a dit depuis sa sortie, une image d'Epinal de l'enfance. Il y a une gravité derrière ce tableau coloré. On pressent les angoisses secrètes, les angoisses « fondatrices » d'un homme apparaissant aujourd'hui comme celui auquel tout a réussi. Il y a, même s'il est désormais très loin, le souvenir de ce petit provincial arrivé à Paris et qui craint le fameux *« au tableau »*, l'obligation de se montrer.

« Dans tous mes livres je fais référence à mon enfance, explique Philippe Labro. *Je me suis dit que si je tournais ainsi autour d'elle, il me fallait la traiter dans un roman, puis j'ai découvert cette phrase de Bernanos que j'ai mise en épigraphe, et qui a été l'un des déclics. Bernanos écrit :* « Certes, ma vie est déjà pleine de morts. Mais le plus mort des morts est le petit garçon que je fus. Et pourtant, à l'heure venue, c'est lui qui reprendra sa place à la tête de ma vie, rassemblera mes pauvres années jusqu'à la dernière et, comme un jeune chef ses vétérans, ralliant la troupe en désordre, entrera le premier dans la maison du Père. »


GÉRARD RONDEAU
« J'appartiens peut-être à un monde ancien. »

« Les pages pour lesquelles je suis heureux d'écrire, celles que je travaille longuement, sont parfois celles qui semblent anodines à certains lecteurs, par exemple, dans le Petit Garçon, *la volonté de résumer l'invasion allemande par l'arrivée d'une couleur, de faire de cette couleur un personnage. Ou bien l'adieu à l'enfance, quand, du train, le garçon voit défiler les châtaigniers, les gens, tout ce Sud-Ouest que Cyril Connolly désignait comme* « le cercle magique ». *Profondément, c'est cela qui m'intéresse. »*

Pour un homme de presse, il est courageux de s'exposer ainsi dans un roman. On sait combien, dans l'univers médiatique, ceux qui ont le pouvoir, qui dirigent ou croient diriger tiennent la fiction en suspicion. *« Certes*, dit Philippe Labro, *mais moi les ricanements m'ont toujours stimulé plutôt qu'effrité ou amoindri. D'autant que l'image de moi qui me semble porter le moins de faux-semblants, de comédie, de masques, c'est celle de l'écrivain. »*

« Je ne pense pas à la postérité »

Ecrire, pour Philippe Labro, n'est pas la lubie tardive d'un homme qui voudrait aller au bout de son éclectisme. *« Sans doute à cause de ma place dans la fratrie – j'étais le troisième de quatre garçons –, j'avais l'ambition de me distinguer des aînés*, raconte-t-il. *Je voulais être écrivain. A huit ans, j'écrivais des saynètes. J'étais encouragé par mon père, amateur de littérature, et par ma mère, qui avait elle-même un désir littéraire. Elle écrivait des poèmes.*

» J'aime le contact physique avec le papier, j'utilise certains stylos, certains papiers particuliers, j'ai des rites. Cela m'amuse de me voir qualifié de « plus américain des romanciers français », alors que je n'ai jamais pu écrire un roman à la machine. Et que, malgré le téléphone, j'ai gardé le désir d'écrire des lettres, j'entretiens une correspondance suivie. J'appartiens peut-être à un monde ancien, ou bien – ce que je crois – ce monde-là perdurera quoi qu'il arrive. Bien sûr, je n'ai pas eu la force des grands créateurs qui se disent « je suis écrivain, je ne ferai que cela et on finira bien par me reconnaître ». Je voulais être reconnu de mon temps, écrire pour ceux qui sont là en même temps que moi. Je ne pense pas à la postérité. Qui ne rêve de transmettre son époque aux autres ? Mais c'est presque trop ambitieux. »

Alors, Philippe Labro a tenté de concilier son goût d'écrire et son goût de l'action. Heureux de ses reportages, de ses films, il demeurait cependant insatisfait. Pourquoi, après quinze ans de silence, est-il revenu il y a quelques années au roman ? *« Certainement parce que l'endroit où l'on semble avoir le moins de pouvoir, devant sa feuille blanche, est l'endroit où l'on a tous les pouvoirs. C'est cela qui m'a fasciné. Et qui me séduit durablement. »*

Josyane Savigneau

Le vagabondage de Richard Jorif

Pour son quatrième roman, l'écrivain s'offre une brève escapade du côté de son enfance

LES PERSISTANTS LILAS
de Richard Jorif.
Ed. François Bourin, 208 p., 95 F.

Richard Jorif aime les mots rares, dont la saveur réjouit le palais, à la façon d'un bon vin ou d'un mets délicat. Raconte-t-il une brève querelle entre deux enfants, il écrit : *« Le fils, cascaret de huit ans, se détourna pour lâcher, sournois, quelques « négro » dont il fut aussitôt récompensé par deux chinfreneaux des plus empourprants. »* Décrit-il une scène de rue, il note : *« Quatre joueurs de pétanque se harpaillaient dans une langue étrangère »*. Chez lui, la foule est *« clangoreuse »* et les filles *« en garouage »*, l'interlocuteur est quelquefois *« malévole »*, les souvenirs *« pelucheux »* et les promesses *« délusoires »*, il est des mots qui le rendent *« babouneux »* et des situations qui le font *« anhéleux »*, ou bien il *« pelote en attendant partie »*. Voir Littré, ajoute-t-il.

Les curieux consulteront le Littré. Les autres s'en passeront, goûteront le plaisir du mystère ou tenteront de deviner le sens des vocables inconnus en s'aidant, s'ils le peuvent, du contexte ou de l'étymologie. Cette recherche de l'expression insolite pourrait paraître pédante. Elle donne au contraire l'impression d'un jeu subtil et gai, comme si l'attention prêtée au langage, la curiosité amusée avec laquelle sont essayés les termes les plus inattendus, le nouveau regard sur le réel qui en résulte, faisaient partager au lecteur les joies de la découverte.

Le narrateur – principal personnage du livre – a commencé un roman, *les Hauts Tabourets*, dont il nous livre les premières pages : elles racontent l'histoire d'un enfant fugueur qui, la nuit, marche dans la campagne tel un *« vagabond lunaire »*. Au chapitre 2, le voici clerc de notaire à Paris, où il rencontre une jolie boulangère. On n'en saura pas plus. Car le narrateur ne terminera pas son roman. En revanche, nous le suivrons sur les traces de son propre passé, en Martinique, où vit une partie de sa famille, à Paris, où il est né, ou dans une petite ville de banlieue baptisée Maceilles, où il a vécu ses années d'écolier. Il est comme attiré par l'odeur de ces *« persistants lilas »* que respirait Proust du côté de Méséglise et qui, nous explique l'auteur, au cas où nous ne l'aurions pas compris, symbolisent ici des souvenirs d'enfance.

Chemin faisant, il tient son journal, écrit des poèmes, rencontre des amis, discute avec sa fille, son fils, se moque souvent de lui-même et quelquefois des autres. On dirait qu'il s'offre des vacances, une brève escapade, un aimable vagabondage. C'est cette liberté d'allure, réglée au gré des caprices du promeneur, qui fait le charme des *Persistants Lilas*.

Thomas Ferenczi

— LA VIE DU LIVRE —

ROMANS

DÉBUTS

Un insistant désenchantement

LES ANNEES VIDES
de Michka Assayas.
l'Arpenteur, 84 p., 60F.

« Vides » les années qui ont immédiatement suivi le grand tremblement de Mai 68 ? c'est en tout cas ainsi que les éprouve Michka Assayas, dans un petit livre qui est davantage un récit autobiographique qu'un roman. Mais vides de quoi ? D'espoir ? De projets ? De certitudes ? De désirs ? Sans doute, mais plus encore de motifs et de raisons pour asseoir de futures nostalgies.

L'auteur avait une dizaine d'années en 1969. *« Je respirais mal. L'oxygène de l'enfance, avec ses ciels coupants et lumineux, se faisait rare. »* Et plus loin : *« Contrairement à ceux de l'enfance, les divertissements de l'adolescence sont lugubres. »* Le ton est donné. C'est moins celui de l'amertume que celui d'un certain, d'un insistant désenchantement.

L'éducation amoureuse du narrateur, désolante comme une cité de banlieue, est l'exacte illustration de ce sentiment, et Nicole, « soixante-huitarde » attardée, militante de l'air du temps et initiatrice survoltée plus que convaincue, est la plus triste figure de ce triste tableau de mœurs...

Le style et le ton qu'a adopté Michka Assayas pour peindre ce petit tableau est constamment mesuré. Aux contrastes violents et crus et à la caricature, il préfère avec bonheur la discrétion des couleurs et la précision du trait.

P. Ke.

Amour et énigme

LE MARI QUI ABOIE
de Laurence Salacrou.
Calmann-Lévy, 215 p., 85F.

Que faire quand l'esprit de votre mari vous échappe ? Est-il fou ou simulateur ? Persécuté par des espions ou jouant à l'être ? Quand Louise visite Max à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne, elle peut s'interroger au spectacle de ce qu'est devenu un homme d'affaires brillant confronté au chômage. Cette démence est-elle réelle ou une fuite devant le malheur ? Peut-elle entrer dans cet univers sans risque de sombrer elle-même ? Laurence Salacrou répond à ces dilemmes dans son premier roman. Il est d'amour et dans un cadre original pour deux destins pris aux reflets d'un miroir à facettes.

On se laisse entraîner dans ce jeu du faux-vrai, et d'autant mieux que la vivacité du style est remarquable compte tenu de la complexité de la situation. C'est à la fois onirique et d'actualité.

Pierre-Robert Leclercq

Les folies douces de Bourdon

Dans Que le jour aille au diable, *il arrive que la bonté et le crime partagent la même couche*

QUE LE JOUR AILLE AU DIABLE
de Jean-Louis Bourdon.
Flammarion, 283 p., 109 F.

Y a-t-il une barrière, une porte fermée ? De quelque côté qu'il se trouve, Jean-Louis Bourdon donnera toujours l'impression de se trouver dehors. En dépit du succès que, comme dramaturge, il remporte depuis la création de *Jock* au Théâtre de la Criée, à Marseille, et de *Visite d'un père à son fils* au Poche-Montparnasse – Françoise Kourielsky, cofondatrice de *la Mamma* et directrice de l'Ubu Theater, à New-York, s'apprêtant à faire jouer la première, tandis que Vittorio Gassman, de son côté, commence à Rome les répétitions de la seconde, avec son fils et Sergio Fantoni dans les rôles-titres.

Oui, dehors, en marge et, avec cela, respectueux de règles que, faute de connaître, il s'invente. Aussi bien dans son élément naturel, la scène, que dans ses romans où, après s'être bricolé une prose apte au monologue intérieur (1), il aborde maintenant ce qu'il y a de plus difficile et de moins gratifiant dans l'écriture : la description attentive de ces choses en apparence superfétatoires qui, seules, donnent au genre l'épaisseur spécifique qu'il exige, la démarche d'un personnage, l'hésitation ou l'assurance qui définissent celui qui pénètre dans un lieu public, l'insolence de mauvais aloi de la passante qui fume dans la rue, le profil d'une inconnue qui se dérobe aussitôt qu'aperçue, la main que l'on serre avec amour, et dont on perçoit comme l'impatience de se dégager...

On retrouve ici le gamin des terrains vagues de la banlieue parisienne qui, dans *Scènes de la misère ordinaire*, jouait au football tout seul avec une balle de ping-pong, rêvant de s'en aller, main dans la main, avec un copain, jusqu'à atteindre ce point du monde *« où le soleil met le feu à la mer »*.

Il a grandi, il a dix-sept ans et demi, un ami fidèle, de multiples cambriolages à son compte, des amours malheureuses, des amies chez lesquelles il fait bon se faire dorloter de temps en temps, et peut-être a-t-il aussi du sang sur les mains, quoique l'alcool ait rendu incertain le souvenir, à ce sujet.

Le décor où Gérard Deletoile évolue est, pour le principal, l'un de ces cafés du Saint-Germain-des-Prés des années 70, où un picaresque de comptoir faisait encore florès, avant qu'ils ne commencent à disparaître au profit de mangeoires aux napperons rose pêche, où l'on ne boit qu'assis. En emboîtant le pas à son narrateur, Jean-Louis Bourdon propose une manière de roman policier, où reviennent deux thèmes qui lui sont chers : d'une part, la folie – en l'occurrence, celle, douce, de quelqu'un qui se croit capable de raisonner un robinet qui fuit, ou qui éprouve la solitude de la cigarette qui fume encore dans ce cendrier où quelqu'un l'a oubliée , d'autre part, l'élan de solidarité que suscite la détresse des autres quand on prend la peine de les imaginer – ces paumés qui déambulent dans ses pages faisant un usage clandestin de la parole à l'intérieur de la langue, s'inventant une sorte de dialecte nocturne hérissé de mots de passe et de métaphores superbes.


VIAUD/GAMMA

Jean-Louis Bourdon : la pitié par-dessus tout

Et c'est dans cette situation – limite de la littérature – où il agit comme un affamé mange, consignant ce que les livres laissent trop souvent de côté, – que l'auteur parvient à transpercer la carapace de ses personnages les plus frustes, à les éclairer de l'intérieur pour mettre à nu leur âme confuse, terrible, où il arrive que la bonté et le crime partagent la même couche.

Aussi réussit-il à nous faire voir non seulement ce qu'ils sont devenus, mais ce qu'ils auraient pu être. Et naissent alors chez le lecteur toutes sortes de sentiments contradictoires – par exemple, que la vie est belle et répugnante à la fois, qu'une phrase réussie risque d'atténuer un chagrin, ou que, par-dessus tout, la pitié, cette forme tardive de l'amour, est le fin mot de toute chose.

Hector Bianciotti

(1) *Scènes de la misère ordinaire*, Flammarion, 1989.

BANDES DESSINÉES

Les bulles de l'exil

SUITE CARAÏBÉENNE
de Hugo Pratt, Casterman, 86 p. coul. 100 F.

BARCELONIGHT
d'Annie Goetzinger, les Humanoïdes associés, 60 p., coul., 75 F.

LES PÊCHEURS D'ÉTOILES (tome II, *Ballast*)
de Moriquand et Lacaf, Glénat, 48 p., coul., 50 F.

LE POSTILLON (tome I, *Ce qu'a vu le vent de l'Est*)
de Joëlle Savey, Glénat, 48 p., coul., 50 F.

LES ARMES VIVANTES
de Christin et Mézières, 60 p., coul., 53 F.

NARCO-DOLLARS
de René Pétillon, Albin Michel/l'Echo des savanes, 66 p., coul.



Barcelonight
d'Annie Goetzinger

Le thème de l'exil a toujours fécondé la littérature. Quoi d'étonnant que la bande dessinée fasse elle-aussi usage de ce fil d'Ariane ? Elle a déjà élu son prince en ce domaine, le marin Corto Maltese, dont la dernière aventure parue retrace les sinuosités aventurières et les nostalgies, de Paramaribo à Bahia, sous le titre *la Suite caraïbéenne*.

D'autres auteurs empruntent la voie suivie par Hugo Pratt, le « père » de Corto, mais en restreignant le champ d'exil de leurs héros, ce qui ne rend pas celui-ci moins douloureux.

Ainsi Catherine, la jolie héroïne de *Barcelonight*, le dernier album d'Annie Goetzinger, a fui la France pour Barcelone où elle vit de ménages, de balades dans le quartier de l'Eixample, d'amours vite consumées, et surtout de souvenirs que dilue la tristesse. Abandonnée par son amant médecin, sauvée du suicide par un de ses amis transsexuels, Catherine finira en cartomancienne de luxe. Cousin du sulfureux récit *les Vies de Loulou* de la jeune romancière espagnole Almuneda Grandes (Albin Michel), mais jouant davantage sur un registre doux-amer que renforcent l'aisance graphique et les tons pastels, *Barcelonight* est une réussite qui mêle le destin d'une femme et celui d'une ville, doublement hantée par les images architecturales et politiques de son passé et par ses démons modernes, dont la drogue.

L'exil et la fuite sont aussi les thèmes qu'ont choisis l'historienne Nelly Moriquand et le dessinateur de BD Fabien Lacaf pour illustrer le deuxième tome des *Pêcheurs d'étoiles*, intitulé *Ballast*. Afin de se soustraire à la guillotine dont il est menacé pour un meurtre qu'il n'a pas commis, leur héros, le jeune marinier Tonin, est contraint de quitter les rives du Rhône pour rejoindre en Cévennes les rangs de « Ceux de la ligne », surnom de ceux qui posaient les rails du chemin de fer, en cette fin du dix-neuvième siècle. Traversé par une véritable veine romanesque, *Ballast* est servi par une remarquable toile de fond historique – les complots ourdis par les émules de Kropotkine, l'existence des premiers immigrés italiens, l'anticléricalisme fin de siècle – et par la précision de son dessin. De nombreux détails réels, alliés à un scénario fertile en rebondissements, intrigues amoureuses comprises, font aussi l'intérêt du premier tome des aventures du *Postillon*, de Joëlle Savey, baptisé *Ce qu'a vu le vent de l'Est*. Il retrace l'histoire d'un jeune postillon qui assiste à la fin du premier Empire, aux attaques des avant-gardes cosaques – nous sommes en 1814, – au départ des « Marie-Louise », ces jeunes conscrits dont l'armée napoléonienne fera sa chair à canons.

La dernière aventure de Valérian et Laureline, *les Armes vivantes*, raconte leur exil dans l'espace intersidéral auquel leur statut de « clodos de l'espace » les contraint depuis une quinzaine d'albums. La verve créatrice de Pierre Christin et Jean-Claude Mézières, qui fait d'eux des cousins d'Ubu, amène leurs deux héros à rencontrer des créatures loufoques, comme l'artiste intergalactique Brittibrit, dont la tendresse se mesure à l'aune de son odeur pestilentielle, à se trouver au centre d'une bataille entre des créatures féodales à corps de taureau, avant de retomber sur la scène d'un théâtre russe ! Une manière comme une autre de dire que l'exil n'est pas toujours synonyme de déchirement et de tristesse.

Le voyage, cet exil volontaire, nourrit les gags acides des dernières aventures de Jack Palmer. Dans *Narco-dollars*, le détective-gaffeur inventé par René Pétillon a baladé son gros nez dans l'actualité, particulièrement à l'Est. Il a vu à Bucarest des touristes qui avaient eux-mêmes troué le drapeau de la révolution de décembre afin d'économiser 10 dollars, s'est extasié sur une Trabant, seule dans les vitrines de Noël de Berlin-Est, a écouté les débats de l'Académie islamique de Djeddah. Mais Jack Palmer n'oublie pas non plus de fouiner dans le Bicentenaire hexagonal, la folie « Batman », la montée du racisme en France. Exil ou voyage, la distance augmente l'acuité du regard.

Yves-Marie Labé

Mon enfant, mon frère

Suite de la page 21

L'amour, ici, n'a pas de contours précis. En lui se retrouvent aussi bien l'érotisme le plus fervent que l'affection et la tendresse filiales. Pour un tel amour, un nom existe : inceste. Un nom appelant immédiatement l'interdit qui le referme sur lui-même, qui protège et fonde l'équilibre psychologique et social de l'homme, de la civilisation. Mais s'agit-il bien de cela ? Et ce nom peut-il interpréter ce rêve passionné de complétude que poursuivent les deux jeunes héros ? Il faut, ici, maintenir cette question ouverte, tout le déroulement de l'intrigue imaginée par Pierrette Fleutiaux y étant suspendu.

Le noyau fracassé

Cette intrigue, foisonnante, riche – trop ? – d'une multitude d'épisodes qui viennent s'emboîter les uns dans les autres, il serait difficile de la résumer. De la naissance de Dan à l'adolescence des deux jeunes gens, de l'enfance commune à la séparation et aux retrouvailles, à New-York, puis à Paris, elle se développe selon un schéma non linéaire que commandent la réminiscence et la sensibilité exacerbée, meurtrie, d'Estelle. Les différentes parties du récit convergent finalement vers un centre qui s'est constamment dérobé tout au long du livre ; fin qui lève le secret longtemps scellé, qui répond à la question dont nous parlions. *« Quelque chose en nous savait vers quelle catastrophe roulait notre avenir et ce qui, dans le passé, avait faussé les directions. »*

« Lorsque Dan a disparu, ma vie s'est rétrécie brusquement à ma taille, une taille banale, comme si un ciel immense qui était notre dais naturel s'était dégonflé et que sa toile m'était tombé dessus, se resserrant autour de moi, m'emprisonnant. » La mort de Dan fracasse le noyau, vient dissoudre l'unité. Mais au même instant, elle éternise l'amour des deux jeunes gens et fait d'Estelle la dépositaire de cette éternité. Le sombre et sauvage rituel funéraire auquel elle se livre appartient à cet univers qui n'est plus tout à fait le nôtre. Antigone farouche d'une injustice qui ne ressortit pas à l'ordre humain, Estelle se fait la gardienne du sol et des morts : *« Mon frère était la source de mon être et depuis qu'il n'y est plus, cette source est corrompue, étouffée de végétation pourrissante. »*

Au contraire de Dan et de sa mère Nicole, elle est impuissante à inscrire les arabesques de la danse – l'un des thèmes principaux du roman – dans l'espace, à dessiner dans l'air la géographie imaginaire des gestes et du mouvement. Femme de la terre, elle doit *« ruser avec les vivants »* et même avec Dieu, lorsqu'elle se retrouve au couvent. Invoquant sans cesse une femme écrivain, elle rêve d'un opéra fabuleux encore à écrire, qui pérenniserait son amour, chanterait son vertige.

Généreux, superbement inspiré, habité, *Nous sommes éternels* est très probablement l'un des livres marquants de cette rentrée. Les moyens de Pierrette Fleutiaux sont à la hauteur de son ambition. Mais son livre vaut davantage par son lyrisme et par cette inspiration que par le montage romanesque qu'elle met en œuvre. Les dernières pages, par exemple, nouent un peu trop vite les fils de sa complexe tapisserie, réparent, pour ainsi dire, la déchirure que tout le livre s'était employé à ouvrir, à montrer. Le lecteur est saisi d'un désir contradictoire : assister à une construction plus serrée, plus convaincante et jouir en même temps du libre déploiement lyrique, qui n'aurait besoin de se contraindre dans la nécessité d'une cohérence narrative.

Patrick Kéchichian

□ Des nouvelles de Pierrette Fleutiaux, *Métamorphoses de la reine*, publiées en 1984, viennent de paraître en Folio (n° 2183).

HISTOIRE



Mazarin, le point cardinal

Pour Pierre Goubert, l'extraordinaire destin du successeur de Richelieu exprime et hâte la « fin d'un monde ». Un modèle de biographie « antibiographique »

MAZARIN
de Pierre Goubert.
Fayard, 572 p., 150 F.

Mazarin, Goubert. Deux noms dont le voisinage sur la même couverture d'une biographie Fayard a de quoi intriguer. De tous les historiens des *Annales*, Pierre Goubert est sans doute l'un de ceux qui furent les plus rétifs à la biographie. En 1966, lorsqu'il publiait, déjà chez Fayard, son superbe *Louis XIV et vingt millions de Français*, l'intention était claire : subvertir le genre en substituant à l'histoire du roi le portrait collectif des millions d'hommes et de femmes qui vécurent, durement, laborieusement, tandis qu'il régnait. *« Louis XIV seul, enfermé dans sa majesté, n'est qu'objet de littérature. Si conscient de sa responsabilité, si ferme et résolu que soit un tel maître, il dépend de ses sujets, et du monde qui l'entoure, autant que ses sujets dépendent de lui, et que ce monde porte sa marque. »* L'avertissement qui ouvrait le livre aurait-il perdu de sa pertinence vingt-cinq ans après ? Et Pierre Goubert aurait-il rejoint sur le tard le chœur des sectateurs de l'idole biographique ?

Il n'en est rien, heureusement. Tous ceux qui ont aimé et appris l'histoire en lisant *Beauvais et le Beauvaisis au dix-septième siècle* (une des plus belles thèses de l'école française, publiée en 1960) et le faux *Louis XIV* de 1966 (plus véritable, au demeurant, que ceux qui le suivirent) retrouveront ici Goubert à son meilleur, mordant, lucide, merveilleusement pédagogue. Dans ce *Mazarin*, choisi parce que l'extraordinaire destin du cardinal, à la fois, exprime et hâte la « fin d'un monde », l'historien des humbles et des anonymes ne se rend pas sans conditions aux réquisits de toute biographie bien troussée.

Un homme, un royaume, une conjoncture

D'abord, rien n'est concédé à l'anecdote ni à cette psychologie anachronique qui, trop souvent encore, attribue aux hommes du dix-septième siècle des ambitions, des sentiments ou des pensées qui sont ceux de notre temps. De Mazarin, vous n'apprendrez que ce que l'on peut vraiment savoir, et qui importe : l'enfance romaine de ce fils de bonne famille ; la rencontre décisive avec Richelieu, à Lyon en 1630, qui apprécie les talents du diplomate pontifical ; l'accumulation des bénéfices et des dignités d'Eglise après qu'il a été tonsuré en juin 1632 ; le départ pour Paris en 1639 lorsque le parti espagnol, très fort à la cour pontificale, lui barre la route de la nonciature de Paris comme celle du cardinalat.

Le choix fut heureux et l'ascension brillante : fidèle et habile serviteur de la diplomatie française dans les affaires embrouillées qui suivent l'entrée du royaume dans la guerre ouverte contre les Habsbourg, Mazarin reçoit en 1639 des lettres de naturalité qui le font français autant que romain, puis il devient cardinal en 1641 et, l'année suivante, quatre jours après la mort de Richelieu, il est appelé au Conseil du Roi. Le 21 avril 1643, Louis XIII le choisit comme parrain du dauphin (le futur Louis XIV). Le 18 mai, quatre jours après la mort du roi, la régente Anne d'Autriche le nomme premier ministre.

CAGNAT

Après avoir allègrement retracé cette trajectoire, où se révèlent l'importance du lien de clientèle et le poids du conflit européen qui, depuis 1630, commande tout – y compris le choix des hommes, – Pierre Goubert ne fait plus grand cas de son héros. Il laisse à d'autres les secrets de sa vie intime. L'important, pour lui, est ailleurs, dans la rencontre entre un homme, romain avant tout, un royaume *« encore prospère, mais capable de faiblesse,* [...] *un royaume où la révolte est fréquente et où l'ordre n'est pas près de régner »*, et une conjoncture, entièrement dominée par la guerre, qui oblige à des alliances contre nature (ainsi celle du roi très chrétien avec les nations protestantes) et rend pressantes et énormes les demandes d'argent. Empruntant beaucoup aux travaux récents de Daniel Dessert, Françoise Bayard et Joseph Bergin, Pierre Goubert a placé au cœur de son livre ce qu'il appelle les *« essentielles questions d'argent »*. Elles fournissent les clefs permettant une lecture neuve de l'événement qui surplombe tout l'ouvrage : la Fronde. Cette apparente biographie est, en effet, très largement une interprétation d'ensemble de la Fronde – la première qui compte depuis le livre, épuisé et oublié, du Hollandais Kossmann, paru en 1954.

Elle tient en un apparent paradoxe. D'un côté, la Fronde n'est rien, ou pas grand-chose. Née directement des prétentions fiscales de la monarchie qui, aux abois, s'en prend aux rentiers, aux propriétaires et aux officiers parisiens, la Fronde trouve ses limites mêmes dans le système *« fisco-financier »* (selon l'expression de Dessert) qui lie indissolublement le roi, les financiers qui lui avancent les sommes *dont il a un besoin urgent et* qui se remboursent, avec intérêt, en levant les impôts qu'ils ont ainsi affermés, et tous ceux qui leur prêtent, c'est-à-dire tous ceux qui dans le royaume disposent de l'argent : l'aristocratie, les grands robins, les dignitaires de l'Eglise. Une chaîne d'interdépendances secrètes et serrées associe dans un destin commun le monarque, son ministre et ceux, parlementaires ou grands, qui semblent leurs plus farouches ennemis mais qui, de fait, sont leurs créanciers et obligés.

D'un autre côté, la Fronde est une crise décisive puisqu'elle doit être interprétée *« comme une terminaison, presque comme la fin d'un monde, celui des intrigues séparatistes et de la désobéissance institutionnelle »*. Paradoxalement, Mazarin, l'homme des clientèles féodales et du baroque romain, est l'accoucheur du monde nouveau – un monde où la France est plus forte sur ses frontières (pour simplifier, on peut dire qu'elle s'est agrandie de l'Alsace en 1648, du Roussillon et de l'Artois en 1659), un monde où le roi pourra désormais jouer des antagonismes entre les grands et la robe, à la fois solidaires et rivaux, pour affermir son pouvoir « absolu ».

La plus grosse fortune de tout le dix-septième siècle

Le *Mazarin* de Goubert se termine comme il commence : par *la confrontation entre le* royaume et le cardinal-ministre, mais cette fois-ci au sortir de l'épreuve. Pour les peuples, dans certaines régions au moins, comme l'Ile-de-France, la Lorraine, la Bourgogne, la Guyenne, le choc a été rude : ponction fiscale, dévastations militaires et mauvaises années (particulièrement en 1652) se sont unies pour rendre très vulnérables les paysans endettés.

Pour le cardinal, le temps des troubles et l'après-Fronde semblent avoir été moins pénibles. A sa mort, en 1661, sa succession avoisine les 35 millions de livres tournois (soit l'équivalent de près de 300 tonnes d'argent). Mazarin, l'homme privé, a donc bénéficié pleinement de la puissance de Mazarin le ministre (si tant est que, pour le dix-septième siècle, une telle distinction ait un sens).

Dans un petit livre bien documenté, qui paraît en même temps que le Goubert et que gâte parfois un ton un brin moralisateur, Claude Dulong démonte les mécanismes du fabuleux enrichissement d'un homme qui est l'un des principaux créanciers et profiteurs de l'Etat dont il est le premier serviteur. Elle montre aussi que, si la période *1653-1661* est celle des grandes accumulations (de charges, de gratifications, de billets de l'Epargne), c'est dès avant la *Fronde, voire dès avant 1642*, que Mazarin a commencé à construire son imposante fortune, grâce à des trafics divers (sur les armes, les fournitures aux armées, les pierres précieuses), le détournement des deniers publics et la participation au consortium constitué par les banquiers Cantarini, Cenami et Hervart (1).

Dépendances cachées

Pierre Goubert avoue son indulgence face à tant de rapacité : *« Je n'ai personnellement éprouvé à l'égard de Mazarin qu'une intense curiosité et une dilection parfois amusée envers un personnage exceptionnel. »* Dans la biographie antibiographique qu'il a écrite, l'important est ailleurs. Il s'agit, avant tout, de comprendre, et faire comprendre, les évolutions profondes, les dépendances cachées, les mutations indéchiffrables par les contemporains, qui brident la liberté des hommes, même les plus grands et les plus puissants. Ne vous laissez pas abuser par ses coups de patte contre une histoire qu'il juge saturée de *« théorie obsédante »*. A sa manière, qui n'est pas d'abstraction, avec son style, subtil et robuste, il offre dans ce *Mazarin* une véritable réinterprétation du dix-septième siècle français, saisi à partir de son moment charnière : la Fronde.

Roger Chartier

(1) Claude Dulong, *la Fortune de Mazarin*, Paris, Perrin, 179 p., 120 F.

Corneille, Dieu au théâtre

Selon Marc Fumaroli, l'univers cornélien est le « miroir humain du logos divin »

HÉROS ET ORATEURS
Rhétorique et dramaturgie cornéliennes
de Marc Fumaroli.
Droz, 536 p., 528 F

« On ne comprend rien à l'homme Corneille si l'on ne voit pas qu'il a tout joué, d'abord sa gloire, puis son salut, sur une œuvre dramatique où se concentrent tous les pouvoirs de l'éloquence, miroir humain du logos divin » : cette affirmation de Marc Fumaroli, professeur au Collège de France, dans son livre *Héros et Orateurs*, arrache Corneille à la tradition scolaire et aux plus récentes analyses critiques de son œuvre.

Héros et Orateurs éclaire la genèse du genre dramatique en France au dix-septième siècle et le rôle éminent qu'y joue Corneille. On y saisit la logique qui, sur les ruines de l'humanisme, fait passer de la théologie à la littérature constituée comme telle, du sublime de l'éloquence sacrée au *« je-ne-sais-quoi »* du style, de la figure de l'*« orator christianus »* à celle de l'écrivain.

Logique impossible à retracer sans s'étendre sur l'action culturelle décisive menée par les jésuites. Missionnaires de la société civile, chargés de la réformer de l'intérieur conformément à la nouvelle morale issue du concile de Trente, ils mettent à la portée des laïcs, par leur enseignement, une technique oratoire jusque-là réservée aux clercs.

Par cette confiance accordée à l'éloquence humaine qui trouvait une expression pratique dans les représentations dramatiques données dans les collèges, les jésuites ont préparé la renaissance du théâtre profane après sa *« disparition complète pendant dix siècles »*. On leur doit la première réélaboration de la tragédie antique en fonction des exigences modernes de la Révélation : leurs auteurs dramatiques substituent à la terreur et la pitié, effets assignés à la tragédie par Aristote, cette rhétorique de l'admiration et du sublime, propre à célébrer les desseins divins.

Leur élève Corneille réussit une synthèse analogue et parallèle, en conciliant deux publics : un public docte, attaché à la tradition de l'humanisme lettré, et un public mondain, amateur de fables amoureuses et héroïques. Marc Fumaroli met ainsi en lumière, à côté de l'imprégnation de l'œuvre de Corneille tout entière par la culture jésuite, un aspect généralement ignoré : la prégnance du modèle de la pastorale. Evidente dans ses premières pièces, « habillée » par une intrigue politique dans les suivantes, la pastorale se trouve, à partir de *Rodogune*, *« enchâssée dans une tragédie sénéquienne »*.

Modèle mystique

Cet emprunt achève de laïciser la spiritualité jésuite, puisque, par là, Corneille projette sur l'amour profane le modèle mystique de l'amour divin : *« La confiance vraiment sacramentelle du couple... est le centre rédempteur de l'univers cornélien. »* Le héros cornélien, et le personnage classique dans son ensemble, cessent ainsi, sous la plume de Marc Fumaroli, d'être *« une addition muette de thèmes moraux »*.

Ses analyses préfèrent, à l'étude des contenus évidents et des sources reconnues, le repérage des *« affleurements tacites de savoirs et de thèmes »*. En déployant dans sa diversité et sa complexité un univers socioculturel que nous n'avons guère l'habitude de voir pris en considération dans l'histoire littéraire, il lutte contre toutes les simplifications abusives auxquelles l'étude du dix-septième siècle littéraire français s'est bien souvent trouvée réduite.

Quoique ses propositions sur le « baroque » et le « classicisme » ne soient pas les plus convaincantes, Marc Fumaroli ruine enfin l'interprétation étroitement mimétique de la doctrine aristotélicienne à laquelle la théorie « classique » de la représentation se trouve le plus souvent ramenée. En effet, non seulement il souligne, à côté de la *Poétique*, le rôle majeur de la tradition rhétorique, et tout spécialement l'importance du sublime, poursuivant par là le travail entrepris dans *l'Age de l'éloquence* (1), mais encore il n'arrête pas de rappeler le *« fond platonicien »* de cette culture.

« Revitalisation du langage », la rhétorique, conformément à sa visée éthique et théologique, fait un usage constant de l'allégorie afin que, derrière l'*image*, fasse retour l'*idée* dans sa force originelle. A son tour, l'herméneute qu'est Marc Fumaroli dévoile les significations dynamiques qui œuvrent dans les pièces de Corneille. Il met au jour les jeux complexes de l'allégorie dans des pièces comme *l'Illusion comique* ou *Rodogune*, et découvre dans *Médée* et la *Phèdre* de Racine, cette spécularité de l'œuvre dont la nouvelle critique faisait le signe distinctif de la modernité.

Jeux de miroirs

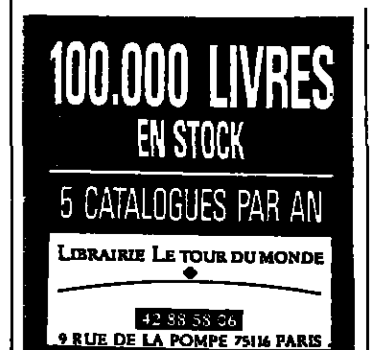
Or, dans les jeux de miroirs que Marc Fumaroli déploie avec tant d'art, l'ultime mais non le moins fascinant ni le moins problématique reste caché. Car nous sommes, devant son texte, comme le spectateur devant l'œuvre d'un grand auteur : conquis par l'*« evidentia »* de la figure de ce Corneille, *« dramaturge exemplaire »*, sorte d'« imago *restaurée dans sa force originelle »* qui corrigerait l'« imago *affadie, dégradée, dont le public a conservé la mémoire »*.

D'emblée héroïsé, Corneille ne quitte plus les hautes sphères du sublime. Par contamination, c'est un peu tout le siècle qui semble baigner dans une même aura de spiritualité héroïque : on pourrait croire qu'il se déroule sans enjeux politiques déchirants, hors des flétrissures et des horreurs de l'Histoire. Seuls le jansénisme – bête noire de l'auteur – et le *« républicanisme chrétien de la France gallicane »* le feraient chuter dans un rationalisme à bien des égards médiocres.

Certes, Marc Fumaroli en avertit d'emblée son *« lecteur savant » : « Il ne trouvera dans ses essais que des indications indirectes sur Corneille politique. »* Et l'on doit lui savoir gré de ne réduire l'œuvre de Corneille ni au reflet d'une actualité sociopolitique, ni à une position politique définie face à la naissance de l'Etat absolutiste. Mais le problème est ailleurs. Le texte, parce qu'il est souvent écrit dans ce genre de l'éloge où les jésuites ont excellé, vise à susciter l'adhésion admirative. Il induit ainsi l'*« imago »* d'un improbable Corneille, un Corneille au-dessus du politique, quand tout concourt, à commencer par cette « mondanité » que souligne par ailleurs Marc Fumaroli, à l'y plonger.

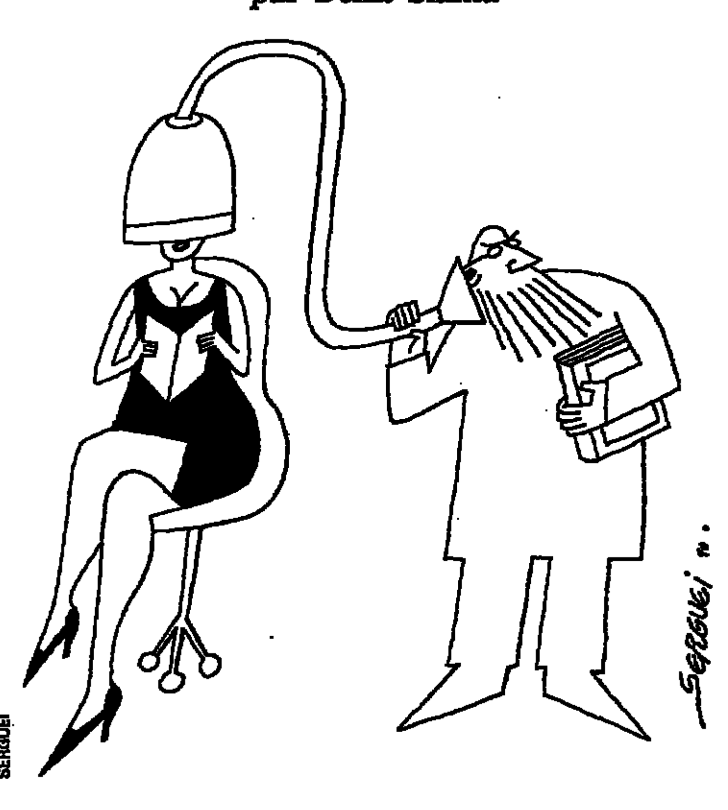
Hélène Merlin

(1) Marc Fumaroli : *l'Age de l'Eloquence. Rhétorique et « Res litteraria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Droz, 1980.





LA VIE DU LANGAGE
par Denis Slakta



Sabine va au coiffeur

TIRÉE du dernier livre, important et provocant, de Jean-Claude Milner (1), voici une remarque curieuse qui pourrait bien faire sursauter le lecteur de bonne foi et désespérer les grammairiens chargés de veiller au grain : *« Comme chacun sait, « tout le monde » dit* aller au coiffeur, *alors que « tous » les grammairiens s'acharnent, par malignité, à soutenir qu'il faut dire* aller chez le coiffeur. » Et tout le monde sait aussi que les maîtres d'école s'échinent, plus malignement encore, à soutenir les grammairiens.

Le cas du *coiffeur* n'est pas unique. Mille et trois autres exemples n'attendent qu'un signe pour s'avancer. Malgré l'indignation et les interdits, la négation *ne... pas* se réduit à *pas*, surtout après *c'est*, qui en perd aussi son pluriel. Même un grammairien peut se surprendre à dire : *c'est pas tes oignons ;* et qui a jamais dit ce qui « doit » se dire : *ce ne sont pas mes oignons ?* De même, *avoir très faim* ou *très soif* résistent aux assauts des grammairiens qui restent seuls à jouir de *j'ai grand faim*, et – plus rarement – de *j'ai grand soif*. Brisons là ; le propos n'est pas d'alimenter un nouveau *Traité du vain combat*.

Au moins le pire n'est pas toujours sûr. Et constatons plutôt, avec Jean-Claude Milner, qu'une phrase comme *elle est beau* est *« incorrecte du haut en bas de l'échelle sociale »*, l'adjectif attribut s'accordant – que vous soyez puissant ou misérable – en genre et en nombre avec le sujet. Pure invention de linguiste, la phrase *elle est beau* ne sera jamais, dans la réalité du discours, le support d'un compliment ou d'un éloge.

Tout n'est donc pas perdu, même si le grammairien n'a plus besoin pour le coup de trancher : « Elle est beau *ne se dit pas* ». La condamnation serait inutile, ou ridicule ; puisque cette phrase n'est pas du français, à la différence de *Sabine va au coiffeur* ou de *c'est pas tes oignons*. Sans être outrageusement méchant, on reconnaîtra que la phrase *elle est beau* est incorrecte au regard de la grammaire, tandis que l'autre, *Sabine va au coiffeur*, est incorrecte au dire des grammairiens. La grammaire n'est pas tendre pour les grammairiens ; l'écart ou le conflit résultent à l'évidence d'un terme ambigu : *incorrection*. Si bien que grammaire et grammairiens ne tiennent pas le même discours.

QUAND elle prononce qu'une phrase comme *elle est beau* est incorrecte, la grammaire prononce une impossibilité. Il s'agit d'un simple jugement de réalité : cela ne se dit pas, parce que c'est impossible ; et l'impossible n'est pas français. Seul un tyran imbécile pourrait se mêler d'*interdire l'impossible*. Le grammairien, au rebours, n'aime que les jugements de valeur. C'est pourquoi ses instructions comportent un avers, *« Dites :* aller chez le coiffeur » et un revers, *« Ne dites pas :* aller au coiffeur ». Si les impératifs délimitent obligations et interdits, c'est que *ceci se dit, ceci ne se dit pas*, signifie au vrai *ceci DOIT se dire, ceci ne DOIT pas se dire.*

Que les grammairiens se rassurent, au moins sur ce point ; leur comportement n'est pas isolé, tous les gardiens des bons usages le savent. En interpellant un enfant, *on ne parle pas la bouche pleine*, le grand-père établit : *on ne DOIT pas parler la bouche pleine.* L'ennui, c'est que les normes sont contraintes, justice immanente, de décrire et d'expliciter l'interdit : *on ne parle pas la bouche pleine, on ne dit pas :* aller au coiffeur. Grave défaut : chaque enfant comprend aussitôt ce qui fera enrager son grand-père et ses bons maîtres. Nos civilisations sont libérales : elles nous enseignent d'un coup la connaissance de l'interdit, l'art et la jouissance de la transgression. Le slogan de jadis, *il est interdit d'interdire*, partait d'un bon sentiment, mais surtout d'un surmoi triste. Ce n'est pas la Napolitaine chère à Stendhal qui contredira, elle qui regrettait que jouir d'un sorbet ne fût pas un péché.

L'interdit ne dit pas l'impossible ; bien au contraire. En effet, dans sa partie positive la formulation (« dites ») *« énonce qu'un ensemble raisonnablement important de sujets parlant français disent ou écrivent* aller chez le coiffeur. *Inversement (...), dans sa partie négative* (« ne dites pas »), *elle énonce, quoique de manière détournée, qu'un ensemble raisonnablement important de sujets parlant français disent ou écrivent :* aller au coiffeur ». Si donc certains de nos concitoyens affirment : *Sabine va au coiffeur*, c'est que la phrase est grammaticalement possible.

JEAN-CLAUDE MILNER explique pourquoi. Dans *aller au coiffeur*, « le coiffeur *désigne par métonymie la boutique du coiffeur ; il est donc normal que l'on retrouve la préposition des compléments de lieu inanimé »*, la préposition « à ». Sortant *du coiffeur*, Sabine ira peut-être *au bar* du coin boire une Bénédictine. Mais il est exclu qu'*elle se rende au coiffeur fêter Noël*, une boutique à cheveux n'étant pas le lieu idéal pour une fête chrétienne. Elle *va seulement au coiffeur se faire teindre les cheveux*. Mais après tout, pourquoi Sabine ne serait-elle pas l'amie du coiffeur ? Elle irait alors volontiers *chez le coiffeur fêter Noël*. Elle pourrait, en outre, éprouver quelque jalousie à entendre la dame illustre qui se rend en permanence *chez le coiffeur*.

Conséquence surprenante : il faut admettre la coexistence de *deux grammaires*, la plus honorable n'étant pas celle qu'on pense. La grammaire proscrite, celle qui autorise *au coiffeur*, permet une distinction plus fine. A la différence de la dame, Sabine ne confond jamais le coiffeur comme boutique et le coiffeur comme personne. Est-il si convenable de prendre Le Pirée pour un homme ?

Et pourquoi le grammairien cherche-t-il à imposer le pire ? Sa démarche est assez simple : il constate d'abord, malgré lui, l'existence des deux grammaires. S'il apparaît que les classes dominantes préfèrent *chez le coiffeur*, la norme prononcera que seul *chez le coiffeur* doit se dire. Faute de mieux, elle restreindra le tour *aller au coiffeur* à la langue parlée, qu'elle jugera bientôt familière, populaire, ou grossière.

IL en va de même, entre autres, pour le présentatif *c'est :* une grammaire le considère comme une unité encore analysable. *Ne* peut donc se loger après *c'*, qui devient *ce : ce n'est pas lui ;* et le pluriel aussi sera de règle : *ce ne sont pas eux*. Une autre grammaire exclut l'analyse de *c'est*, pris comme un bloc. *Ne* et *le pluriel* deviennent impossibles ; d'où : *c'est pas mes oignons*. Reste à choisir : *a priori* aucune des deux grammaires n'est supérieure à l'autre. Mais il est clair que l'élite cultivée retient, ce qui ne surprendra pas, la possibilité d'analyse. La norme frappe alors d'interdit l'autre possibilité, qui aura pour effet de signaler une infériorité sociale et culturelle.

Voici Verlaine, « en pleine crise royaliste ». Dans un drame inachevé, *Vive le Roi !* Louis XVII s'écrie, correct : *« Les brigands*, ce sont *mes soldats de Vendée » ;* tandis que plus avant une voix grossière hurle à la cantonade : *« Les prêtres*, c'est *Messieurs les Recteurs. Feu, garçons ! »* L'anathème fut prononcé pour moins que ça.

Alors que la grammaire propose, la norme du grammairien dispose. En effet, dit Jean-Claude Milner, *« la plupart des différences entre correct et incorrect ne doivent rien aux différences sociales. En fait, elles leur préexistent et c'est pour cette raison même que parfois elles en deviennent le signal et la manifestation »*. Il serait donc inepte de négliger ce qu'on appelle *le français parlé*, qui mérite bien qu'on l'étudie – ce à quoi s'emploie le Groupe aixois de recherches en syntaxe (2) dont nous reparlerons. Mieux vaut le reconnaître enfin : nous avons le bonheur d'être multilingues. Pourquoi faudrait-il mépriser ce bonheur ?

(1) Jean-Claude Milner. *Introduction à une science du langage*. « Des travaux », Seuil.

(2) GARS, Groupe aixois de recherches en syntaxe. « Recherches sur le français parlé ». Université de Provence (29, avenue Robert-Schuman, Aix-en-Provence).

Pourquoi brûle-t-on des livres ?

Gérard Haddad, psychanalyste, avance une hypothèse séduisante sur le lien entre messianisme et autodafé

LES BIBLIOCLASTES
de Gérard Haddad.
Grasset, 232 p., 96 F.

Il n'y a pas de meilleur symbole de la barbarie et du fanatisme que l'autodafé ; mais, aussi abject soit-il, le fait de brûler des livres – et l'humanité n'a pas attendu Hitler pour allumer de funestes bûchers – a peut-être un sens. C'est ce sens que Gérard Haddad, psychanalyste ayant déjà travaillé sur les sources talmudiques du freudisme (1), ainsi que sur les rites alimentaires et la fonction paternelle (2), tente de mettre à jour dans un essai tout à la fois original dans sa démarche et limpide dans son style : *les Biblioclastes*.

L'hypothèse de Gérard Haddad est que chaque religion se fonde sur l'autodestruction de son texte le plus sacré. Le récit fondateur – le Livre donc – porte toujours la cicatrice symptomatique de ce sacrilège, *« rire de Satan au cœur même du texte divin »*. Plus précisément, les mouvements messianistes (ou millénaristes) ont en commun la volonté d'en finir avec le Livre et la Loi qu'il incarne. Et quand on brûle les livres d'un autre peuple, d'une autre communauté, c'est faute de pouvoir s'avouer la haine qu'on porte à son propre Livre.

A partir de cette hypothèse, Gérard Haddad revient sur quelques épisodes troublants de l'histoire des religions, notamment les mouvements messianiques de Sabbataï Tsevi (1626-1676) qui prônait la destruction de la Torah, de Jacob Frank (1726-1791), ou encore de Thomas Müntzer qui fut le « messie » le plus célèbre de la fin du Moyen Age.

La figure archétypale du messie, note Haddad, appartient sans conteste au trésor général des mythes humains, qui deviennent actifs dans les époques de détresse économique, d'oppression, de désarroi moral, de sentiment aigu d'infériorité de sa propre culture. En son fond, le messianisme est un fantasme universel incestueux d'abolition de la Loi. *« Le monothéisme*, ajoute Haddad, *constitue précisément la grande objection à ce fantasme mortifère. Le paradoxe n'est donc pas mince qu'un seul et même peuple ait – sans doute à des moments différents de son histoire – énoncé le plus clairement le concept de Loi et donné le lustre le plus vif au mythe messianique qui en promet l'abolition. »*

Avec cet essai, Gérard Haddad donne au Livre une place majeure dans la théorie psychanalytique en l'assimilant au Père symbolique freudien ou au Nom-du-Père lacanien et en interprétant sa destruction comme un acte psychotique. Il cite par ailleurs cette phrase de Lacan qui, dans sa simplicité, ne manque pas de vertu : *« Le critère le plus sûr pour reconnaître une canaille, est son affirmation d'anti-intellectualisme. »*

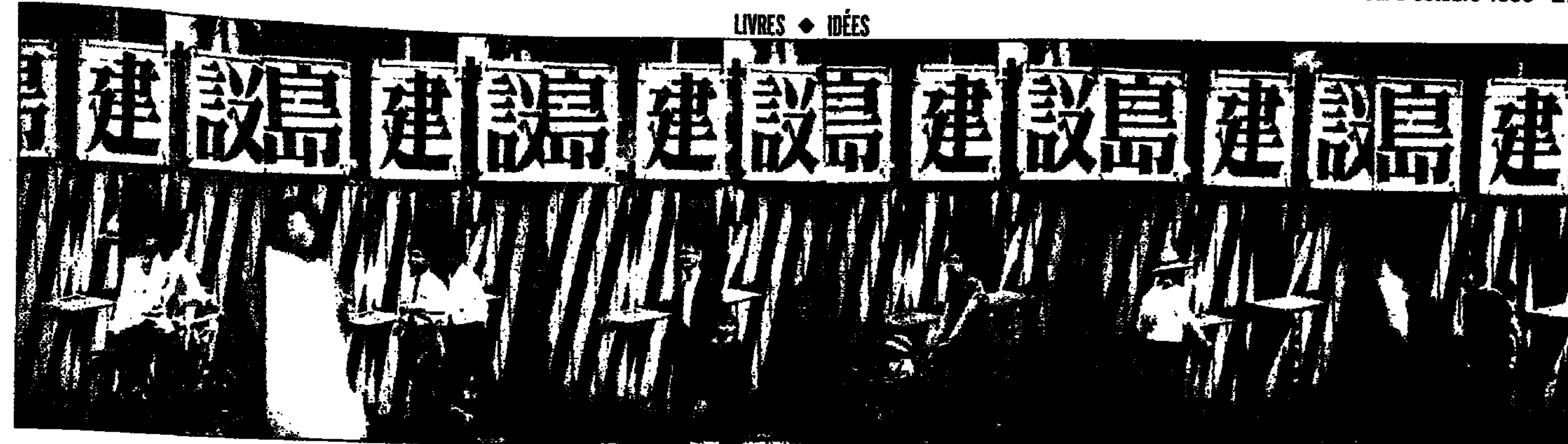
Roland Jaccard

(1) *L'Enfant illégitime*. Point Hors Ligne (édition révisée et augmentée).

(2) *Manger le Livre*. Ed. Grasset.



LIVRES ◆ IDÉES



LE JAPON A LA FOIRE DE FRANCFORT

Des géants de l'édition

Un éclectisme étonnant, une production prolifique

Les écrivains et éditeurs nippons sont les invités d'honneur de la quarante-deuxième foire du livre de Francfort. A cette occasion, nous présentons, ci-dessous et dans les pages qui suivent, un dossier sur la lecture, l'édition et la distribution du livre au Japon.

Les Japonais demeurent les plus gros consommateurs de « choses écrites » au monde. « Choses écrites », car le livre représente 41,6 % du chiffre d'affaires des éditeurs, tandis que les périodiques comptent pour 58,4 % : plus de quatre milliards et demi d'exemplaires dont un quart, 18 % des ventes totales de l'édition, est constitué par les bandes dessinées. Du point de vue comptable, avant d'être des éditeurs de livres, les maisons d'éditions nippones sont donc des éditeurs de périodiques (actuellement, il y a quatre mille titres sur le marché dont le tirage peut aller jusqu'à cinq millions d'exemplaires : c'est le cas de la bande dessinée *Shonen Jump*).

Cet éclectisme est la première caractéristique de l'édition nippone. Depuis l'origine de l'édition moderne, au lendemain de la réforme de Meiji (1868), les éditeurs ont été étroitement mêlés au monde de la presse : eux-mêmes publient des revues et des magazines, tandis que la littérature populaire est véhiculée sous forme de feuilletons dans les quotidiens et les revues hebdomadaires. Le premier éditeur japonais, Kodansha (7,5 % du marché), est ainsi présent dans tous les secteurs du marché de l'écrit : de la BD aux livres de référence, du magazine à grand tirage et quelque peu scandaleux, comme *Friday*, à la revue littéraire réservée à une petite élite, telle que *Gunzo*. Éditeurs et grands journaux se partagent en fait le marché prolifique des hebdomadaires, les quatre grands quotidiens nationaux, ainsi que la chaîne de télévision publique NHK, étant, par ailleurs, eux-mêmes éditeurs.

La seconde caractéristique de l'édition japonaise est sa concentration. On dénombre, certes, quatre mille deux cent quatre-vingts éditeurs, soit dix fois plus qu'en France. Mais la grande majorité des nouveautés publiées chaque année le sont par une brochette de consortiums éditoriaux dont les quatres premiers (Kodansha, Shueisha, Shogakkan et Gakken) se partagent près de 40 % du marché. Encore ces géants encadrent-ils, le plus souvent, d'autres éditeurs et des maisons de distribution. Il s'agit donc de puissants groupes éditoriaux à structure pyramidale : on parle ainsi du groupe Otowa (nom du quartier de Kodansha) ou du groupe Hitotsubashi (appellation également d'un quartier, pour désigner Shogakkan, entreprise possédée d'ailleurs par la même famille que Shueisha). On retrouve une concentration analogue au niveau de la distribution : Tohan et Nippan distribuent près de 60 % des éditeurs, bien qu'existe aussi un réseau de vente directe avec le groupe Horupu.

Grâce notamment à leurs revues, les maisons d'édition furent étroitement liées au mouvement des idées au cours des deux grandes périodes de bouillonnement intellectuel que furent l'ère Taisho (1912-1926) et les lendemains de la défaite de 1945. Au cours de la première période, certaines contribuèrent à répondre au goût passionné de l'époque pour l'Occident et à diffuser ce qui allait être l'un des grands axes de la réflexion des intellectuels d'alors, qu'aucun d'entre eux ne pouvait éviter de prendre en compte : le marxisme.

Le mouvement des idées

En tant que système de pensée, mais aussi comme éveil à une certaine forme de création littéraire : la littérature prolétarienne. L'apport du marxisme joua aussi un rôle déterminant dans la tentative que firent les grands intellectuels de l'après-guerre pour penser ce que le Japon venait de vivre.

La revue mensuelle *Sekai*, créée en 1947 par l'éditeur Iwanami, fut, comme *Tembo* – publiée à la même époque mais qui ne dura que dix ans – l'un des grands véhicules de la réflexion contestataire aux lendemains de la guerre. Le plus important mensuel en termes de tirage, *Bungei Shunju*, de la maison d'édition du même nom, qui existe depuis l'avant-guerre, est considéré en revanche comme plus proche du pouvoir ; c'est aussi le cas de *Chuokoron*, publié par Chuokoronsha, maison plus conservatrice depuis l'attentat perpétré par un extrémiste de droite contre son directeur en 1959. Si les mensuels ont perdu de leur audience, les hebdomadaires restent très lus. Mais ceux qui sont publiés par les maisons d'édition sont plus vulnérables que leurs homologues des grands quotidiens. Ils subissent davantage les pressions politiques : *Shukan Shinsho*, publié par la maison d'édition Shinsho, est connu par exemple pour véhiculer les informations fournies par les renseignements généraux. En revanche, *Economist*, publié par le quotidien *Mainichi*, est de bien meilleure tenue.

Vedettes médiatiques

Dans le domaine littéraire, la dizaine de revues mensuelles qui subsistent aujourd'hui sont entre les mains des grandes maisons d'édition, qui les conservent essentiellement pour des questions de prestige. Elles compensent leurs pertes avec les bénéfices réalisés sur la vente des périodiques populaires (magazines ou bandes dessinées).

Au Japon, pas plus qu'ailleurs, la rigueur d'une pensée ou la qualité littéraire d'un texte ne sont les considérations primordiales de la plupart des éditeurs. L'œuvre est le plus souvent évaluée en fonction de son efficacité commerciale. Les éditeurs japonais cherchent à vendre beaucoup et à bas prix. Le livre désacralisé, qu'on abandonne après l'avoir lu, est l'une des tendances de la production contemporaine (dont la bande dessinée, sous forme de périodique, est l'un des meilleurs exemples). Certes, à côté de ces publications « à jeter », comme on dit ici, il y a les ouvrages brochés, d'un prix supérieur : en particulier les œuvres complètes (*zenshu*).

La production de best-sellers (c'est-à-dire, au Japon, de *« millions sellers »*) est l'une des conditions de réussite des éditeurs. Pour atteindre cet objectif, ils déploient deux stratégies avec succès. Tout d'abord, les éditions en collections de poche destinées au public le plus vaste possible. Une filiale de Kodansha, Kobunsha, a lancé, au milieu des années 50, une collection d'ouvrages légers (« Kappa books ») qui édite, à une cadence effrénée, les feuilletons parus dans les journaux. Au début des années 80, les cinquante-trois romans de Seicho Matsumoto, auteur d'histoires policières, se sont ainsi vendus à vingt-deux millions d'exemplaires.

Le monde de l'édition a surtout su exploiter au maximum le rayonnement audiovisuel et transformer les auteurs en vedettes médiatiques, le matraquage publicitaire qui accompagne la sortie de certains livres n'étant pas pour rien dans leur succès. L'équivalent de 700 millions de francs dans les médias et de près de 1 milliard dans les trains et gares : telles sont les sommes dépensées, l'année dernière, par le monde de l'édition en publicité, une grande partie étant consacrée à des magazines lancés à l'initiative des agences de publicité....

En 1989, on a réussi à lancer (au sens étymologique du terme) Babana Yoshimoto, vingt-six ans, fille d'un des maîtres à penser, marxisant et quelque peu confus, des années 70-80 : elle a vendu ses cinq romans à six millions d'exemplaires. Deux ans auparavant, la vedette était Machi Tawara, vingt-quatre ans à l'époque, dont le recueil de poèmes *(Sarada kinenbi, l'Anniversaire de la salade)* fut tiré à deux millions et demi d'exemplaires. Autre succès récent : celui de Joji Abe, fils de bonne famille et ancien taulard, qui raconte ses expériences dans le monde des voyous : trois millions et demi d'exemplaires pour ses huit ouvrages. Les prix littéraires, gérés par les éditeurs, contribuent évidemment à cette promotion de l'auteur vedette et à ces exploits éditoriaux, la littérature faisant partie intégrante du maelström d'une florissante industrie culturelle.

Dans le genre poche, les éditeurs visent particulièrement les jeunes, la génération « fraise » (il s'agit des jeunes qui ont eu quinze ans au début des années 80). Les meilleures ventes (300 000 exemplaires en moyenne) font la part belle au fantastique mais désormais aussi aux voyages, aux conseils pratiques (des loisirs à la cuisine en passant par le temps libre). Les cinq livres de Banana Yoshimoto par exemple, proclamée par la critique rien de moins qu'une nouvelle Sei Shonagon – femme écrivain du X[e] siècle et auteur de *Oreiller d'herbes*, – s'adressent à un public très « ciblé », suscitant, du point de vue sociologique, d'intéressants phénomènes d'identification chez les lectrices. Mais son entrée dans le monde littéraire pourrait être aussi éphémère que fracassante.

L'art des « coups »

La particularité de l'édition nippone dans le cas de ces phénomènes éditoriaux tient au fait que l'auteur est souvent publié par plusieurs éditeurs à la fois (dans le cas de Yoshimoto : Chuokoron, Fukutake et Kadokawa). L'auteur vedette devient, en outre, un *talento* (talent) des médias télévisés, comme les éphémères stars de la chanson intervenant sur tout et à tout propos. La moindre parole de ces « petits maîtres à penser » a un impact considérable : ayant ainsi affirmé à la télévision qu'elle allait lire Dazai Osamu pendant ses vacances, la jeune idole Kyoko Koizumi a fait inopinément grimper les ventes de cet auteur qui se suicida au lendemain de la guerre... Sur un registre voisin de celui de Banana Yoshimoto, mais, cette fois, dans la veine des romances des cendrillons modernes, une collection, composée de traductions d'ouvrages publiés par le groupe américain Harlequin, a connu, depuis dix ans, un succès non négligeable : cinq millions d'exemplaires.

Les éditeurs nippons sont surtout passés maîtres dans l'art des « coups », réagissant avec une promptitude extraordinaire à un événement : en quelques mois, avec des dizaines d'ouvrages sur le même sujet, ils saturent le marché. C'est ainsi que l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée ou la spéculation foncière ont suscité une cinquantaine de livres, dont deux furent des best-sellers. La mort de l'empereur Hirohito (janvier 1989) a donné lieu aussi à une floraison d'ouvrages sur l'histoire de son règne, dont certaines fresques intéressantes comme celle, en vingt et un volumes (!), publiée par les éditions du *Mainichi*.

Il y a aussi les modes lancées par les feuilletons à la télévision : en 1988 apparut ainsi une pléiade de livres sur Takeda Shingen, une figure historique du Japon médiéval. L'année suivante, ce fut la mère du *shogun* Iemitsu Tokugawa, Sugako Hashida, qui fut mise en vedette. Quelques mois plus tard, ces « héros » étaient oubliés et les éditeurs se ruaient sur un nouveau thème...

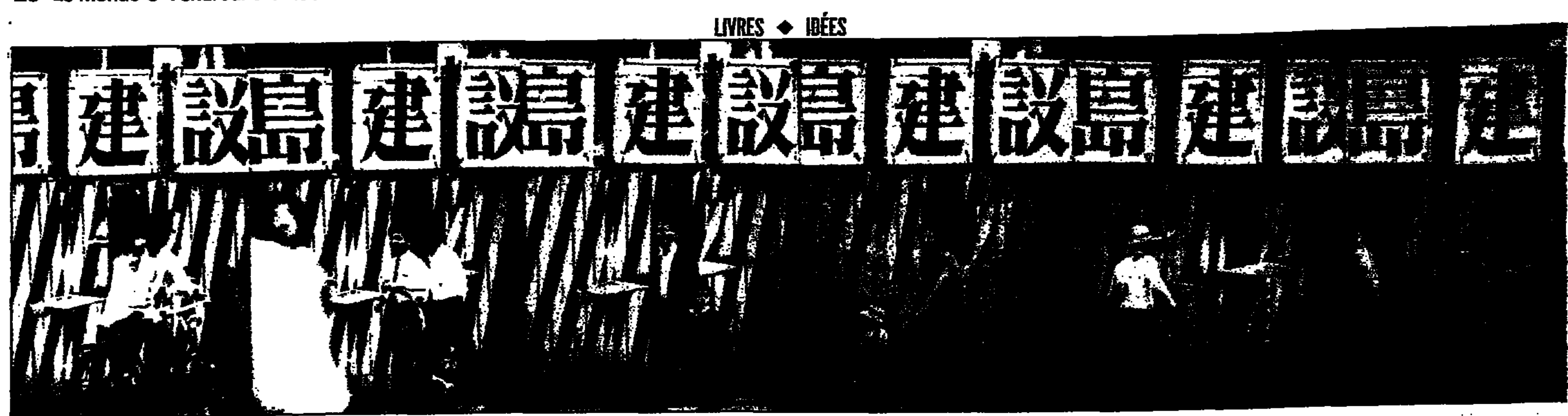
Les livres censés donner des clés d'événements ou brosser un tableau de grands phènomènes économiques, culturels ou historiques à l'usage des salariés et des hommes d'affaires constituent aussi des succès de librairie. Il s'agit évidemment moins d'analyses que de vulgarisation, voire de sensationnalisme : des récits, sur le mode de la saga, de patrons de l'industrie ou des biographies de grandes figures historiques. Les succès de ces ouvrages sont souvent aussi éphémères que les « idées » qu'ils véhiculent.

Au milieu de cette prolifique production de livres et de périodiques, notamment de bandes dessinées, il y a aussi, comme partout, des ouvrages qui feront date. Mais les grands éditeurs japonais ont un tel champ d'action qu'il est difficile, à de rares exceptions près, de juger de la qualité d'un ouvrage avant de l'avoir entre les mains. Les collections de poche de littérature classique qui, apparues après la guerre, constituent toujours l'un des grands axes de la politique éditoriale sont populaires et garantissent une certaine tenue : Iwanami a lancé une nouvelle collection de poche et Shueisha une encyclopédie en vingt volumes sur la littérature mondiale.

Malgré ses succès, le marché du livre stagne. Passé du « roman médian » aux *non-fiction*, puis à la bande dessinée, le lecteur est de plus en plus attiré par l'écran et le taux des invendus est important (34,3 % en nombre d'exemplaires). Les éditeurs réagissent en se mettant à l'écoute du moindre frémissement des modes, en offrant des facilités de paiement (des cartes prépayées pour l'achat de livres) et en diversifiant leurs productions : livres-cassettes, magazines vidéo, etc.

La culture traditionnelle du livre perd assurément du terrain, même si la lecture demeure au Japon un phénomène de masse. Le secteur n'en reste pas moins rentable. On note ainsi l'entrée de nouveaux venus dans le monde de l'édition : le groupe Seibu, la chaîne de supermarchés Daiei ou la maison de commerce Marubeni.

Philippe Pons



LE JAPON A LA FOIRE DE FRANCFORT

Un milliard et demi d'ouvrages

Malgré la prospérité du livre nippon, les distributeurs se sentent mal-aimés

Cent cinquante nouveautés par jour, sans compter les magazines, *tel est le défi que relèvent les distributeurs japonais*. Tohan et Nippan, les deux géants de la distribution (environ vingt milliards de francs de chiffre d'affaires chacun en 1989) ont traité plus de la moitié du milliard et quatre cent millions d'ouvrages mis en vente l'année dernière.

Malgré ces chiffres éloquents, Tohan et Nippan, qui comptent respectivement parmi leurs actionnaires huit et neuf grands éditeurs, se sentent les mal-aimés de la profession. Les marges sont faibles, les taux de retour importants (environ 30 %) et l'embauche s'avère de plus en plus difficile. En outre, le circuit traditionnel du livre (éditeur-distributeur-libraire) qui permettait d'assurer, il y a vingt-cinq ans, la quasi-totalité des ventes doit progressivement céder la place à d'autres réseaux (une douzaine au total qui contrôlent 35 % du marché). Tohan et Nippan, qui se baptisent agences commerciales, contrôlent 75 % du circuit régulier du livre et comptent cent cinquante agences.

Au Japon, contrairement à ce qui se passe en France, l'exclusivité de représentation n'existe pas : les éditeurs travaillent avec *plusieurs distributeurs* (les plus gros jusqu'à quinze) et les libraires s'approvisionnent chez au moins deux intermédiaires.

Les grandes agences de distribution ne se contentent plus d'expédier les livres et de collecter les recettes des ventes : elles sont devenues, grâce à leur position stratégique, les conseillers privilégiés de la profession. Les éditeurs se renseignent auprès d'elles sur les chances et les risques que comporte tel ou tel projet : les ordinateurs des distributeurs décident, selon les caractéristiques des ouvrages, des routes à suivre, des quantités à prendre et de la promotion. Le libraire, quant à lui, reçoit des conseils de gestion, un appui lorsqu'il cherche un emplacement et, en cas d'emprunt, il obtient une garantie de son distributeur.

En matière de marketing, les professionnels du livre disposent d'un outil privilégié : ce que l'on nomme le «slip». Il s'agit d'une languette de papier, pliée en deux parties détachables, sur lesquelles sont imprimés le titre du livre, les noms de l'auteur, de l'éditeur et du distributeur ainsi que le prix. Encartée par le distributeur, elle est retirée par le libraire au moment de la vente. Une partie de la languette est destinée au distributeur : *elle sert au réassortiment* ; l'autre sert à tenir un inventaire au jour le jour et à informer l'éditeur de l'état des ventes. Un tel système permet aux éditeurs de suivre la vie de leurs titres chez les quelque trois cents libraires qui «font le marché» et de prévoir au plus juste les réimpressions.

Avec vingt-cinq mille librairies et points de vente, dont plus de douze mille sont membres de la Fédération des libraires, le réseau de diffusion de l'écrit est très dense. L'an dernier, chaque Japonais a dépensé en moyenne l'équivalent de 450 F pour ses livres et magazines (750 F dans la région de Tokyo).

Les petites librairies de centre-ville, souvent emportées par la spéculation foncière, ont fait place aux «librairies de banlieue». Phénomène le plus remarquable de ces dernières années dans le commerce du livre, elles sont apparues au début des années 80. Au nombre de deux mille sept cent soixante-dix, elles représentent plus de la moitié des librairies ouvertes en 1989. Une enquête, menée par le géant de la distribution, Tohan, montre néanmoins qu'un seuil de saturation a été atteint. Cette enquête explique cependant les raisons de leur succès : parking attenant, *superficie moyenne de deux* cents mètres carrés, et, surtout, pour la quasi-totalité d'entre elles, au moins douze heures d'affilée d'ouverture...

Pierre-Alain Szigeti

Une fondation pour les méconnus

Ecrivain de talent, non conformiste, Akiyuki Nosaka tend, depuis une dizaine d'années, à devenir une figure médiatique, assignée au rôle du provocateur de profession, ce qui lui a fait perdre de son crédit auprès des rares intellectuels qui se *refusent à jouer ce jeu*. Inclination personnelle ou capitulation devant les lois du marché culturel?

Nosaka n'en semble pas moins avoir conservé ses affections d'autrefois pour les écrivains et artistes marginaux dont il fut. Il vient de créer une fondation destinée à faire connaître des œuvres qu'il apprécie, en utilisant une partie des droits d'auteur de *la Tombe des lucioles* (traduction française chez Philippe Picquier), nouvelle écrite au lendemain de la guerre, portée au cinéma et publiée également en bande dessinée.

Tozai nanboku tate yoko naname no kai (nom quelque peu tarabiscoté que l'on pourrait rendre par l'«Association tous azimuts») met chaque année cinq millions de yens au service de la promotion de traductions d'écrivains contemporains peu connus à l'étranger. La fondation gère aussi à Tokyo une galerie, YMA, où exposent des artistes méconnus. C'est la France que Nosaka a choisie pour lancer les activités de l'«Association tous azimuts». Elle subventionne les traductions d'ouvrages choisis par un comité de lecture. Nosaka s'est tout naturellement associé dans son entreprise à son éditeur, Philippe Picquier, incontestablement le plus dynamique dans la publication de traductions d'ouvrages japonais (quelque vingt-cinq titres au cours de ces dernières années).

C'est chez Picquier, et grâce à la subvention de l'«Association tous azimuts», que seront publiés en automne *la Chambre noire*, roman d'un auteur contemporain, et jusqu'à présent inaccessible en français, Junnosuke Yoshiyuki, ainsi que *la Grenouille*, recueil de nouvelles de Masuji Ibuse. Nosaka entend élargir son action à d'autres éditeurs.

Cette initiative est d'autant plus originale que le gouvernement japonais n'accorde que parcimonieusement, et toujours pour des auteurs des plus «orthodoxes», des aides à la traduction d'ouvrages japonais.

Ph. P.

La grande fabrique de la littérature

Les Japonais aiment les récompenses littéraires presque autant que les Français : cent soixante-dix prix recensés

Au Japon, il ne se passe pas de mois sans que l'on annonce la création de prix littéraires. Ainsi, les quotidiens du 4 septembre signalaient le lancement de deux d'entre eux : le Bunkamura-Deux-Magots, destiné à couronner les premières œuvres, et le Murasaki-Shikibu, énième prix de littérature féminine, en hommage à la célèbre romancière du onzième siècle, auteur du *Dit de Genji* (1).

Les quelque cent soixante-dix prix recensés par l'*Annuaire de la littérature* – distinctions accordées par diverses académies, associations et fondations instituées à la mémoire d'écrivains reconnus – concernent bien évidemment tous les genres littéraires ; les principaux journaux décernent aussi leurs propres prix, mais la palme revient incontestablement aux revues littéraires, qui appartiennent en général à de grandes maisons d'édition.

Ainsi en va-t-il pour le prix Akutagawa, sorte de Goncourt, et le prix Naoki, attribué à des œuvres plus populaires, qui dominent de façon absolue la scène littéraire ; ces deux prix, fondés en 1935, sont gérés par Bungeishunjusha, l'une des dix premières maisons d'édition. Décernés en principe deux fois l'an, ils comptabilisent chacun plus d'une centaine de lauréats et peuvent se targuer d'avoir su, presque toujours, récompenser des écrivains de talent, notamment la plupart des auteurs traduits en France, Kenzaburo Oe, Kobo Abe, Yasushi Inoue, Kenji Nakagami ou Seicho Matsumoto.

Comme partout ailleurs dans le monde, les prix sont la chasse gardée de certains éditeurs, les exceptions servant essentiellement à démentir les accusations de partialité. Personne n'est *dupe, pourtant, ce qui explique*, par exemple, qu'un éditeur, Shinchosha, ait lancé il y a deux ans, à grand renfort de publicité, deux prix calqués sur les précédents : le prix Mishima et le prix Shugoro-Yamamoto.

Faut-il que l'enjeu soit de taille pour susciter tant de convoitises ! D'autant que, depuis quelques années, les capitaux privés, commerciaux, pénètrent par ce biais dans le secteur éditorial : ainsi du prix Mystère Suntory pour les récits policiers, fondé en 1982 par Suntory, une marque célèbre de spiritueux, associée à l'éditeur Bungeishunjusha et à la chaîne privée Asahi ; ou encore du prix Japan Fantasy Novel pour la littérature fantastique, lancé en 1989 par un quatuor des plus disparates, qui réunit l'éditeur Shinchosha, le journal *Yomiuri*, la société immobilière Mitsui et la chaîne privée Nihon Television.

Image de marque

Que les prix contribuent à améliorer l'image de marque de ces sponsors, qu'ils participent aux batailles que se livrent les éditeurs, qu'ils fournissent la matière à de fructueuses adaptations télévisées, tout cela est de première évidence.

Les prix littéraires constituent dans ce contexte un moyen efficace pour attirer l'attention du public sur tel auteur ou telle œuvre, et alimentent ainsi les stratégies destinées à relancer sans cesse la machine à livres.

La clé de voûte de cet édifice est bien entendu le best-seller, dont la diffusion atteint en moyenne quelques centaines de milliers d'exemplaires, voire, pour les deux ou trois meilleures ventes annuelles, le ou les *millions d'exemplaires*. Ces «million-sellers» ne sont d'ailleurs pas forcément des œuvres couronnées par des prix littéraires, comme le montrent plusieurs exemples récents, notamment celui de *Forêt de Norvège*, un roman en deux volumes de Haruki Murakami (2), qui s'est vendu au cours de l'année 1988 à plus de trois millions d'exemplaires. Mais ils constituent une sorte d'horizon à la fois proche et idéal, qui tend à modifier les conditions mêmes de la création.

Un certain esprit du temps, sécrété par une nouvelle génération de lecteurs et surtout de lectrices, apparaît comme parfaitement illustré par les derniers best-sellers : à forte tonalité sentimentale, hédoniste et pragmatique, ils se montrent volontiers schématiques et visuels, car profondément influencés par les bandes dessinées, mais ils restent suffisamment inventifs pour renouveler les écritures. A cet égard, l'œuvre de Haruki Murakami est représentative, mais on peut aussi bien citer les poèmes de Machi Tawara, *l'Anniversaire de la salade*, best-seller en 1987, ou les contes d'amour de Banana Yoshimoto, notamment *Kitchen*, best-seller en 1989 : ces deux frêles jeunes femmes de vingt ans à peine ont remporté tous les suffrages d'un public qui s'est sans doute reconnu dans les figures offertes d'une naïveté façonnée, d'une fraîcheur juvénile, d'autant plus savoureuse qu'on la sait factice.

Un cimetière de l'inspiration ?

Cependant, comment s'opère la jonction entre l'auteur et son public ? Face à des centaines de milliers de lecteurs, dont la définition ne peut être que floue et fluctuante, l'auteur, poussé par la machine éditoriale, accepte, s'il joue le jeu, de multiplier sa présence en travaillant son image par tous les moyens mis à sa disposition.

Akiyuki Nosaka (3) ou Ryu Murakami (4), entre autres, sont ainsi passés maîtres dans cet art : non contents de publier, parfois, de grands romans, ils mènent de front plusieurs chroniques hebdomadaires, participent à des émissions de radio et de télévision dont ils sont souvent les animateurs en titre, effectuent des tournées de conférences et se prêtent à des publicités diverses. Ils n'hésitent pas non plus à se lancer dans des aventures surmédiatisées qu'ils ne maîtrisent pas toujours, Nosaka dans le domaine politique (5), Murakami dans celui du septième art, en mettant en scène plusieurs de ses œuvres. Car, comme le constatait un jeune écrivain, entraîné lui aussi dans ce maelström : *«Nous ne pouvons risquer d'être oubliés.»*

Mais, à vrai dire, si les formes sont inédites, le fond n'a pas changé depuis les années 30, où les auteurs les plus prisés devaient s'acharner au travail, poursuivis nuit et jour par des rédacteurs qui leur étaient personnellement attachés : c'est ce que raconte Tanizaki dans plusieurs récits autobiographiques, avec un effroi mêlé d'humour, tandis que la brillante romancière Fumiko Hayaski (6) aurait perdu la vie, terrassée par une crise cardiaque en 1951, pour avoir «produit» plus qu'elle n'en était physiquement capable.

Ce système, qui repose sur une longue tradition, traduit incontestablement *la vitalité* du secteur éditorial ; pourtant, outre la saturation qui le guette, il peut se muer en cimetière de l'inspiration. Certains écrivains, tels Kenzaburo Oe ou Kobo Abe, ont choisi de retrouver leur sérénité dans des semi-retraites, hors de la ville ; d'autres optent pour l'exil temporaire, Kenji Nakagami en Corée ou aux Etats-Unis, et Haruki Murakami en Italie. Mais la fuite est un luxe et la voie ouverte, aussi, au déracinement, fût-il intérieur : ce sont peut-être là les prémices d'une autre littérature qui échapperait au mercantilisme, et qui serait pourtant son fruit mûr.

Cécile Sakai

(1) Traduit du japonais par René Sieffert, Publications orientalistes de France, 2 vol., rééd. revue et complétée, 1988.

(2) L'un de ses premiers romans paraîtra fin octobre : *la Course au mouton sauvage*, traduit du japonais par Patrick De Vos, Seuil.

(3) On peut lire de Nosaka : *la Tombe aux lucioles*, traduit du japonais par Patrick De Vos et Anne Gossot, Picquier, 1988, et *le Moine-Cigale*, traduit du japonais par Anne Gossot et Atsuko Ceugniet, in *les Paons, la Grenouille, le Moine-Cigale*, Picquier, 1988.

(4) Deux romans ont été publiés chez Robert Laffont : *Bleu presque transparent*, traduit du japonais par Guy Morel et Georges Belmont, 1977, et *La guerre commence au-delà des mers*, traduit du japonais par Claude Okamoto, 1981.

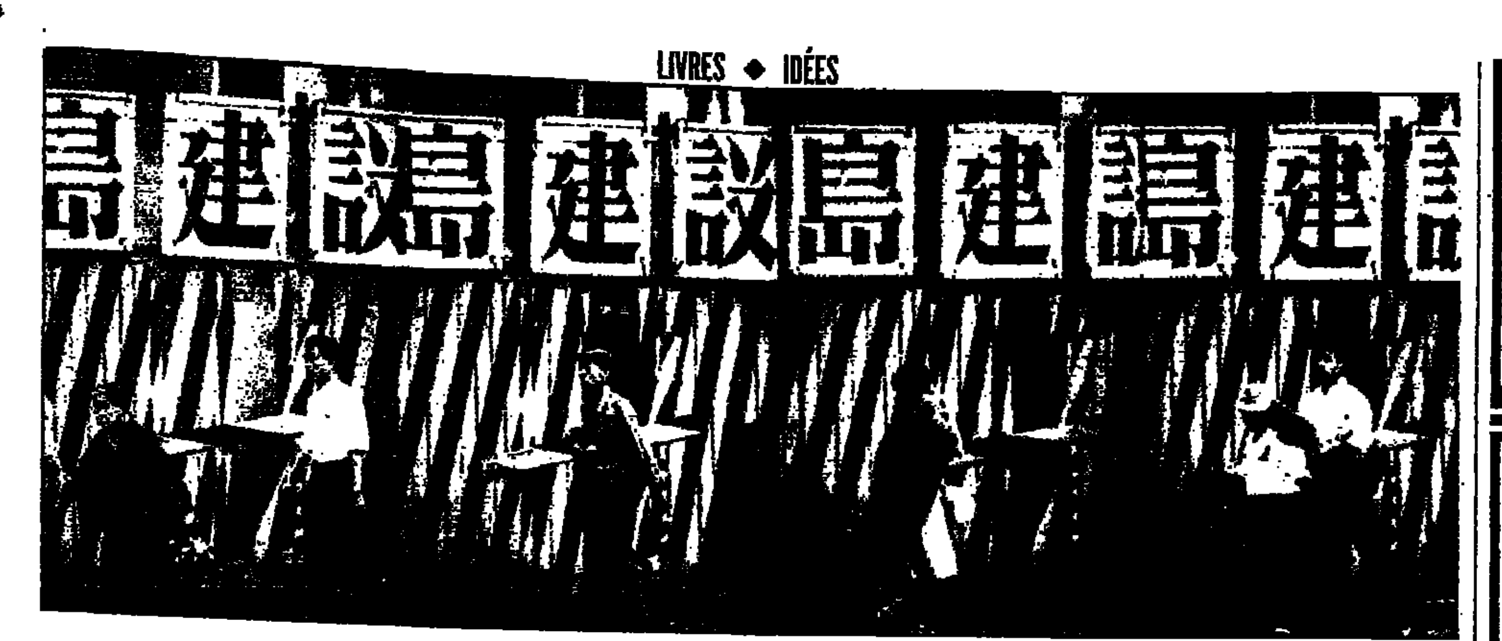
(5) Candidat malheureux aux élections sénatoriales de 1974, Nosaka a été élu à ces mêmes élections en 1983, pour démissionner de son poste quelques mois plus tard, dans le but de se présenter aux législatives de la circonscription de Niigata. Il n'est toutefois pas parvenu à battre son adversaire, qui n'était autre que l'ex-premier ministre Kakuei Tanaka.

(6) On peut lire deux nouvelles de Hayaski : *la Ville*, traduit du japonais par Fusako Saito-Hallé, in *les Ailes, la Grenade, les Cheveux blancs*, Picquier, 1986, et *le Chrysanthème tardif*, traduit du japonais par Anne Sakai, in *Anthologie de nouvelles japonaises contemporaines*, tome II, Gallimard, 1989.





LIVRES ◆ IDÉES



LE JAPON A LA FOIRE DE FRANCFORT

Des boulimiques de la lecture

Les Japonais consomment plus de pages imprimées que n'importe quel peuple au monde

La pratique est si courante qu'elle a même un nom : *tachiyomi* (lire debout). Les Japonais grappillent, feuillettent et lisent, sans gêne, les livres et les revues dans les rayons ou aux devantures des librairies. Seules les publications pornographiques sont sous cellophane. Dans les cafés, c'est la « lecture tournante » (*mawashiyomi*) : les clients puisent dans la pile de journaux ou de revues mis à leur disposition, une pratique à laquelle se livrent aussi les enfants qui échangent systématiquement leurs bandes dessinées à l'intérieur des groupes d'amis. Même si les sondages tendent à montrer qu'ils consacrent moins de temps à la lecture qu'autrefois, les Japonais continuent à dévorer du papier.

Dans un pays où le taux d'alphabétisation est sans doute le plus élevé de la planète (99 %), chaque habitant consomme plus de pages imprimées que n'importe quel peuple au monde. Cet appétit insatiable pour l'écrit (livres, bandes dessinées, magazines, journaux) est, certes, l'une des expressions de l'intense circulation de l'information qui caractérise la société nippone contemporaine. Mais cette « gloutonnerie », à laquelle les technologies modernes (reproduction, diffusion) ont donné une amplitude rarement atteinte ailleurs, n'est pas en soi un phénomène nouveau.

Ici, le premier roman, le *Dit du Genji* (1), œuvre magistrale d'une dame de la cour, Murasaki Shikibu, parut dans la première moitié du onzième siècle, soit quelque six siècles avant le *Don Quichotte* de Cervantès (œuvre que l'on considère comme marquant le début du genre romanesque en Occident). Aussi, la littérature – l'écrit d'une manière générale – a eu, à partir du dix-septième siècle, un caractère avant tout populaire. La *création littéraire* passa, à l'époque, de l'aristocratie à la classe des marchands, dont les mœurs plus que celles des guerriers, firent l'objet des récits de fiction ou des pièces de théâtre kabuki.

Issus pour la plupart de la « bourgeoisie » des villes, les grands écrivains prirent comme thème leur univers et s'adressèrent à un public qui partageait leurs goûts et leurs valeurs. Apparut ainsi toute une littérature de mœurs décrivant la vie quotidienne des citadins, leurs drames comme leurs joies, et, en particulier, la vie artificielle mais haute en couleur des quartiers de plaisir où, autour des courtisanes, gravitaient artistes, acteurs et poètes : tout un demi-monde qui sera au cœur de la culture de l'époque.

L'essor de l'économie marchande sous le règne des *shogun* Tokugawa (1603-1868) et le développement d'une culture populaire urbaine, facilité par une augmentation du niveau d'éducation des masses (60 % des hommes et 28 % des femmes savaient lire au début du dix-neuvième siècle), permirent l'expansion rapide de l'imprimerie et de la gravure, nourrie par une demande croissante pour les publications en tout genre.

Les bibliothèques prises d'assaut

Le Japon connaissait la technique de l'impression depuis le huitième siècle. Elle était venue, vraisemblablement, de Corée, mais, jusqu'à la fin du seizième siècle, seuls des textes religieux furent imprimés. Au siècle suivant, commencèrent à paraître les livres écrits en syllabaires (et non en idéogrammes chinois) qui, grâce à la simplicité de cette écriture, connurent une large diffusion. Ces ouvrages imprimés allaient des guides aux œuvres de fiction. Le grand maître des romans traitant du « monde flottant » (*ukiyo*) fut Saikaku Ihara (1642-1693), dont plusieurs ouvrages ont été traduits en français. Toutes sortes de genres allaient naître par la suite : publications illustrées – lointains parents de la bande dessinée, – romans-fleuves historiques, livres sentimentaux, « livres plaisants », c'est-à-dire souvent licencieux.

La littérature et l'écrit en général étaient devenus une affaire commerciale, et les éditeurs commencèrent à offrir aux écrivains des contrats en fonction de leur succès, anticipant la pratique des avances et des droits d'auteur. Dès la fin du dix-septième siècle, certains auteurs, certes rares, purent ainsi commencer à vivre de leurs écrits : c'est le cas de Takizawa Bakin (1767-1848).

Talonnés par les éditeurs, les auteurs cherchaient à plaire, et des œuvres frivoles ou comiques fleurirent. La demande était si forte qu'apparurent au milieu du dix-huitième siècle les librairies de prêt : on en comptait quelque 650 à Edo, ancien nom de Tokyo, au début du dix-neuvième siècle, époque où la population de la capitale shogunale *dépassait le million d'habitants*. Autre expression de cet appétit pour l'écrit, on vit se développer au dix-huitième siècle des journaux d'une seule feuille (*kawaraban*), qui étaient vendus au coin des rues, ainsi que ces publications, circulant sous le manteau pour tourner la censure, rapportant des faits divers de manière plus ou moins romancée.

Cette floraison de l'écrit, ce goût pour la culture et le savoir ne devaient pas se tarir avec la restauration de Meiji (1868), qui allait faire basculer le Japon dans l'époque moderne. Les autorités attachaient, en effet, une importance primordiale à l'alphabétisation. Et les écrivains, considérés à l'époque précédente comme des « divertisseurs », furent mobilisés par les nouveaux dirigeants pour promouvoir réformes et idées nouvelles. L'écrivain commença à avoir un statut social. Aux librairies de prêt, vinrent s'ajouter les bibliothèques publiques aussitôt prises d'assaut. Portées par la lame de fond de la modernisation, l'instruction obligatoire et un désir d'apprendre, qu'aiguillonnait le darwinisme social de l'époque garantissant la réussite au plus fort, les publications se multiplièrent et les gazettes devinrent de grands journaux. De nouvelles habitudes de vie, la découverte du monde des machines, une nouvelle sensibilité littéraire influencée par l'individualisme occidental nourrirent cet appétit d'apprendre.

Le carrefour des savoirs et des mémoires

La quantité de traductions publiées au cours du siècle qui suivit la restauration de Meiji est impressionnante. Pendant les deux cent cinquante ans de fermeture de l'archipel à l'extérieur, au cours du règne des Tokugawa, le Japon n'avait pas été coupé pour autant de la pensée des « barbares » occidentaux, des institutions ayant systématiquement traduit et étudié les « sciences hollandaises » (les Hollandais de Nagasaki étaient les seuls Européens autorisés à communiquer avec le Japon). Mais, à partir de Meiji, aucun peuple sans doute n'eut un accès aussi grand à la pensée et à la littérature universelles. Le nombre d'œuvres complètes traduites en japonais avant de l'être dans d'autres langues est symptomatique : c'est le cas, entre autres, du *Capital* de Karl Marx, traduit en 1928.

C'est en cette fin du dix-neuvième siècle qu'allait d'ailleurs naître cette « ruche de la culture » qu'est le quartier de Kanda à Tokyo, où s'installèrent, avec les universités, les premières maisons d'édition, puis les librairies et les bouquinistes. Le quartier devint, dans les années 20, le cœur de la vie intellectuelle du pays. Kanda, ou plus exactement Jimbocho, est encore en 1990, avec ses quelque cent cinquante librairies sur moins de 1 kilomètre carré, un carrefour des savoirs et des mémoires.

Au tournant du siècle, le monde de l'édition et celui de la presse allaient indissolublement se lier, le développement foudroyant des premiers journaux étant dû en grande partie à la publication des romans-feuilletons. Leur succès imposa la formule, les grandes maisons d'édition se lançant, pour leur part, dans la publication de mensuels. Ce fut notamment le cas de Kodansha, créée en 1909 sous la houlette de son fondateur Seiji Noma, qui allait devenir un empire éditorial grâce aux succès de neuf revues, couvrant, dans les années 30, 80 % du secteur des périodiques. Les premières maisons d'édition durent leur réussite en grande partie à leurs mensuels.

Le magazine véhiculant les aspirations à la « *modern life* » et les recettes pour « réussir » tel que *King* qui, dans les années 20, tirait à cent cinquante mille exemplaires, les *enbon* (livres vendus au prix modique de 1 yen), lancés par Kaizosha, étaient partie intégrante de la nouvelle culture de masse en train de naître. Romans, nouvelles, vulgaires ou de qualité, connaissaient une diffusion extraordinaire, soutenue par des campagnes de publicité effrénées. L'édition était passée au stade industriel, et des auteurs populaires prolixes tels que Eiji Yoshikawa (auteur de *la Pierre et le Sabre*, traduit en français) amassèrent des fortunes.

A partir de 1935, la pénurie de papier et la censure devaient faire péricliter le monde de l'édition : sur les mille sept cents éditeurs existant en 1941, il n'y en avait plus que trois cents au lendemain de la défaite. Mais l'appétit des Japonais pour la lecture allait renaître de plus belle en 1945. Dans l'effervescence culturelle de l'après-guerre, période où les intellectuels s'enivraient de la parole retrouvée et où se manifestaient, dans l'opinion publique, une immense soif de comprendre et une frénésie de vivre, tout livre était assuré de se vendre jusqu'à épuisement du tirage.

Les librairies de prêt se sont maintenues jusqu'aux années 60 (on en comptait vingt-cinq mille en 1950, approvisionnant vingt millions de clients). Elles disparurent avec l'amélioration du niveau de vie et la diffusion des *livres bon marché, mais elles* jouèrent encore un grand rôle dans la popularisation de la bande dessinée.

Cette gloutonnerie des Japonais pour l'écrit, resté longtemps ailleurs l'apanage de l'élite, ainsi que leur goût pour la narration figurative à travers les estampes, puis la bande dessinée, quelque peu dépréciée en Occident, préparaient l'archipel au phénomène de « lecture de masse » qui est aujourd'hui l'une des caractéristiques de cette société. Le plaisir évident des Japonais – qui se bousculent dans le « quartier des livres » qu'est Kanda et pratiquent la lecture à la sauvette, – les distributeurs automatiques de livres (et de bandes dessinées), les quelque trois mille cinq cents « bibliothèques familiales » mises sur pied pour les enfants des quartiers, témoignent d'un goût encore peu commun pour la lecture.

Ph. P.

(1) Traduction de René Sieffert, Publications Orientalistes de France, 1988.

LE JAPON A LA FOIRE DE FRANCFORT

80 000 lecteurs pour Duras

Les Japonais restent avides de savoir et, de ce point de vue, ils sont sans doute l'un des peuples les plus avertis de ce qui se passe et se pense à l'étranger : un auteur connu est très rapidement traduit. Le Japon demeure, depuis l'ère Meiji (milieu du dix-neuvième siècle), le pays où l'accès aux ouvrages étrangers en traduction est le plus développé. Les traductions représentent actuellement 10 % (soit environ 3 700 titres) de l'ensemble des nouveaux livres mis chaque année sur le marché.

L'archipel est, d'une manière générale, un grand consommateur de livres étrangers : il vend pour 1 milliard 100 millions de francs de livres, il en achète pour un peu plus de 1 milliard (mais dans ses « exportations » figurent un nombre important de livres imprimés sur l'archipel pour le compte d'éditeurs essentiellement américains). Les Etats-Unis arrivent en tête pour la vente de livres au Japon (plus de 40 % du total), suivis par la Grande-Bretagne. Deux livres importés sur trois sont en anglais.

Le Japon est cependant le treizième client de l'édition française : en 1989, la France a exporté 45 millions de francs d'ouvrages au Japon. Du point de vue des traductions, la France a cédé 152 titres (contre une quarantaine acquis) en 1989 ; le Japon représente 4,5 % de l'ensemble des cessions de droits d'auteur. La littérature tient une place relativement modeste, mais les sciences humaines, l'histoire, les essais, l'art et la gastronomie sont en meilleure position. Pratiquement toute l'œuvre de Jean-Paul Sartre a été traduite, les trois tomes de *l'Histoire de la sexualité* de Michel Foucault ont été tirés à 60 000 exemplaires ; Fernand Braudel, Claude Lévi-Strauss et même Jacques Lacan sont accessibles en japonais... Pour les romans, *l'Amant*, de Marguerite Duras, a été vendu à 80 000 exemplaires, même si, dans l'ensemble, les tirages sont assez faibles.

Les éditeurs nippons s'emploient aussi, désormais, à publier eux-mêmes en traduction leurs propres auteurs, afin de désenclaver un marché. C'est aussi, du point de vue du marketing, un excellent argument supplémentaire de promotion sur l'archipel. Kodansha a fait l'expérience des retombées de ce genre de traduction, après avoir mis sur le marché américain, par le biais de sa filiale Kodansha International, une traduction de l'auteur à succès Haruki Murakami, ainsi que l'explique son directeur, M. Leslie Pockell.

Kodansha International, qui est implanté aux Etats-Unis, son principal marché, vient d'ouvrir un bureau de liaison à Londres, chargé de mener des activités en Europe. Cet éditeur international, qui a démontré ses capacités à publier d'excellents livres en anglais, entend affermir sa position et se tailler une position de force dans le domaine des ouvrages en anglais sur le Japon, et peut-être demain en d'autres langues.

Ph. P.

Puissance éditoriale

Suite de la première page

A Francfort, cette puissance de l'édition nippone est manifeste. *Quatre-vingts éditeurs sont* représentés, soit le double du nombre de ceux qui participèrent à la Foire l'année dernière. La profession et le gouvernement ont consacré d'importants financements à la préparation de cet événement qui doit permettre aux éditeurs nippons d'affirmer leur présence et d'étoffer les liens avec leurs homologues occidentaux. Les Japonais ont aussi saisi l'occasion de la Foire du livre pour promouvoir leur image culturelle. La présence des éditeurs japonais à Francfort se double, en effet, d'une série de manifestations qui se dérouleront tout au long du mois d'octobre : exposition rétrospective sur l'histoire de l'édition japonaise, symposium sur la culture, la littérature (avec notamment des écrivains comme Kobo Abe, Kenzaburo Oe, Yoshikichi Furui...), la politique (sur le thème « Recherche d'un nouvel ordre mondial », avec M. Helmut Schmidt et M. Kiichi Miyazawa, ancien ministre des finances), festival poétique avec quatre maîtres du haïku, exposition et démonstration de calligraphie, concert de musique traditionnelle et classique...

Autour de la Foire du livre de Francfort commence une de ces « superproductions » culturelles dont le Japon riche, mais en quête de reconnaissance internationale, croit, peut-être à tort, qu'elles contribuent, à une meilleure compréhension de sa singularité.

Mais, signe des temps, l'événement japonais de Francfort ne sera ni un livre, ni une révélation littéraire, ni même une technique d'impression. C'est une petite boîte de 15 centimètres de côté et c'est signé Sony : le Data Discman est une sorte de baladeur qui vous permet d'utiliser en quelques secondes, grâce à un ordinateur et à un lecteur de CD-Rom de 8 centimètres de diamètre, un nombre énorme de données – 180 mégaoctets : cinq dictionnaires, une encyclopédie, divers annuaires, des guides. L'appareil ne coûte guère plus de 2 000 francs : le livre de poche électronique est inventé et vous pouvez désormais emporter toute une bibliothèque au fond de votre serviette.

Ce saut dans la communication du troisième millénaire souligne aussi l'écart qui se creuse, dans le domaine de la production et de la diffusion du savoir entre les pays les plus riches et les autres. La géographie de Francfort vaut, de ce point de vue, tous les atlas stratégiques : des pays disparaissent, encore représentés l'an dernier, parmi lesquels le Bangladesh, la Bolivie, le Cameroun, l'Algérie, la Côte-d'Ivoire, le Togo. Les éditeurs anglo-saxons, qui partageaient jusqu'alors les étages du prestigieux bâtiment 4 avec leurs collègues des autres pays industrialisés, ont poussé la plupart de ces derniers vers d'autres bâtiments : la France partagera le bâtiment 6 avec l'Espagne, la Belgique et l'Amérique latine ; l'Italie, le bâtiment 5 avec la Suisse, l'Autriche, la Grèce, la Turquie, le Portugal, le Brésil et l'Europe de l'Est. Les organisateurs affirment n'avoir obéi qu'à des considérations techniques. Mais la symbolique est trop forte, trop parlante pour que les exclus du pavillon 4 n'éprouvent pas le sentiment d'avoir perdu leur place dans le club des grandes puissances éditoriales.

Pierre Lepape

La frise qui illustre notre dossier sur l'édition japonaise est extraite de l'ouvrage *Tokyo* de William Klein (Delpire éditeur).

Le prestige d'Iwanami

Portrait d'un éditeur respecté, l'un des rares qui se refuse à publier des magazines

Ce n'est pas le premier éditeur, mais c'est sans conteste le plus prestigieux. Connu bien avant la guerre pour la qualité de ses publications, Iwanami demeure aujourd'hui une institution du monde de l'édition japonais. Contrairement à la plupart des grands éditeurs nippons, Iwanami ne publie pas de magazines. Et c'est le seul qui ne se soit jamais départi d'un refus, quelque peu hautain, de reprendre aux distributeurs les invendus, conformément à la pratique de ses confrères. *« C'est une tradition dans la maison : nous estimons que c'est aux libraires de prendre leurs responsabilités, d'apprécier la qualité du livre et de commander la quantité qu'ils estiment nécessaire. Au Japon, c'est le distributeur qui décide de la diffusion, et, pour notre part, nous refusons ce diktat »*, nous dit le président d'Iwanami, M. Ryosuke Yasue.

Iwanami-shoten, qui aura avec Kodansha, le premier éditeur japonais par la taille, la représentation la plus étoffée à la Foire de Francfort, fut d'abord une librairie fondée en 1913 par M. Shigeo Iwanami (1881-1946). Celui-ci se lança dans l'édition en publiant, avec un sens éditorial certain, le roman de Natsume Soseki *le Pauvre Cœur des hommes*. Dès 1927, Iwanami lançait une collection de livres classiques de petit format (Iwanami-bunko) et une autre de vulgarisation. Dans les années 30, le rayonnement de la maison d'édition était tel que l'on parlait de la « culture Iwanami ». Après la guerre, Iwanami fut à l'avant-garde des éditeurs progressistes, publiant des livres de référence. Une tradition de qualité et un refus de la concession qui se poursuivent malgré la concurrence que lui font d'autres éditeurs respectés, comme Kaizosha.

Le succès de Socrate

Iwanami est à la fois un éditeur généraliste, couvrant tous les domaines (sciences humaines, littérature, beaux-arts, sciences) en format de poche ou en édition de prestige, mais c'est surtout un éditeur académique. La maison publie en outre quatre mensuels philosophiques et littéraires. Les penseurs marxisants, postmodernistes, les grands linguistes, les tenants des nouvelles écoles historiques – comme celle des *Annales* – et la plupart des grands intellectuels japonais ont été publiés par Iwanami. Plus de dix-huit mille titres au total.

Selon M. Yasue, qui fut pendant dix-sept ans le rédacteur en chef de la revue mensuelle *Sekai*, souvent comparée aux *Temps modernes*, Iwanami ne se départit pas de sa politique éditoriale traditionnelle qui met l'accent sur le sérieux des ouvrages publiés : *« Le reflux des idées de cette période des « Lumières » que fut l'immédiat après-guerre et le relâchement de la pensée auquel on assiste au Japon, comme ailleurs, ne nous favorisent pas. Mais Iwanami demeure une affaire rentable (20 milliards de yens de chiffre d'affaires) grâce à nos productions classiques : les dictionnaires et les livres de poche. Notre best-seller en ce domaine reste l'*Apologie de Socrate *de Platon : 1,2 million d'exemplaires. »*

Les Japonais lisent moins. L'édition est-elle en crise ? *« On dit souvent, effectivement, que les étudiants lisent moins : je crois que c'est inexact : ils lisent autre chose. Mais leur budget de lecture, le temps qu'ils y consacrent, la quantité de livres qu'ils achètent n'ont guère changé. S'il y a une crise de la profession, elle tient plutôt à ses deux maladies endémiques : le déséquilibre provoqué par le poids pris par les magazines dans le chiffre d'affaires des maisons d'édition et un système de distribution qui donne aux grossistes, et non aux libraires, l'initiative dans la diffusion des ouvrages, condamnant ainsi les libraires à n'avoir comme seul objectif que l'optimum des ventes. Un livre sérieux, qui se vend lentement mais avec constance, a peu de chances de rester longtemps en librairie. »*

Tout en restant fidèle à sa tradition, Iwanami s'est lancé dans les nouveaux médias, notamment les CD-ROM : son populaire et classique dictionnaire de la langue japonaise, Kojien, lancé il y a trente-cinq ans et tiré à neuf millions d'exemplaires, existe désormais sous forme de disque compact. C'est le titre le plus vendu. Iwanami est, en outre, l'un des éditeurs les plus actifs dans les co-éditions avec des confrères étrangers.

Ph. P.

De l'écrit à l'image

Editeurs, imprimeurs et agences de publicité entretiennent, au Japon, des liens fonctionnels étroits et participent à des degrés divers à la « révolution » en cours : le passage de l'écrit à l'image. Une enquête sur les habitudes de lecture des Japonais, réalisée en 1989, auprès de onze mille étudiants, a fait réfléchir les éditeurs : elle révèle que le temps que les étudiants consacrent à la lecture est passé de cinquante minutes en 1977 à trente-sept minutes par jour l'année dernière. A quoi les Japonais consacrent-ils leurs loisirs, s'ils lisent moins ? Ils regardent des écrans : émission de télévision, vidéo et jeux.

La vente des cassettes-vidéo est l'un des secteurs les plus animés de la communication au Japon et les éditeurs sont entrés sur ce marché. Les magazines-vidéo sont légion : le plus connu étant le magazine économique, *Nikkei*. Les sports sont représentés comme le jardinage. C'est le réseau du livre qui se charge de la distribution de ces produits. Pour ce qui est des jeux-vidéo, le cheminement a été inverse : les fabricants, Nintendo en tête, lancent des magazines dont les héros ont été conçus par les dessinateurs-maison. *Nitendo Magazine* se vend tous les mois à 1,6 million d'exemplaires aux Etats-Unis et, prochainement Nitendo France devrait lancer son propre magazine, imprimé par Maury.

Les cassettes-livres subissent le choc de la réussite d'autres produits. Le marché était en baisse de 8 % en 1989. Les *CD-book*, ou livres-disques compacts, ont en revanche fait une percée remarquée chez les libraires. Lancés l'année dernière par deux éditeurs qui avaient choisi des genres très différents (musique classique accompagnée d'un livre sur le compositeur pour le premier et jazz, chants d'oiseau ou vrombissements de moto pour le second, toujours accompagné d'un livre), les *CD-books* ont proliféré.

Les idéogrammes à l'écran

La grande mutation qui, dans les années-80, a permis de reproduire les idéogrammes sur l'écran, s'est traduite par l'apparition de nouveaux médias auxquels ont travaillé en association une centaine d'entreprises de branches diverses (édition, imprimerie, fabricants de matériel électrique). Parmi ces nouveaux médias, les éditeurs nippons attachent la plus grande importance au CR-ROM (Compact Disc Read Only Memory). Capable de conserver en mémoire l'équivalent d'une encyclopédie en vingt volumes, avec ses illustrations, sur une disquette d'une taille équivalente à celle d'un disque compact, le CD-ROM dispose en outre d'une bande sonore qui offre le possibilités par exemple d'associer, la définition et le dessin d'un oiseau à son chant.

Depuis 1984, année de la mise en vente du premier dictionnaire (en huit langues) sous forme de CD-ROM, le nombre des titres a rapidement augmenté : 55 en 1987, 77, en 1988, 300 cette année. Dans un pays où le Minitel en est encore à ses débuts, le CD-ROM pourrait être la base de données numéro un. Annuaire téléphonique, renseignements commerciaux et financiers sur les sociétés sont compilés sur CD-ROM. Avec des ventes moyennes de cent cinquante exemplaires par titre, ce média n'a cependant pas franchi la barrière de la clientèle institutionnelle. Aussi les fabricants de CD-ROM exercent-ils des pressions sur les constructeurs de matériel électronique pour faire baisser les prix. D'où le récent Data-Discman de Sony *(voir l'article de Pierre Lepape)*, plébiscité par le public bien qu'il ne fasse pas l'unanimité des milieux professionnels.

P.-A. S.





D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Extinction...

EXTINCTION, UN EFFONDREMENT
de Thomas Bernhard.
Traduit de l'allemand
par Gilberte Lambrichs.
Gallimard, 410 p., 120 F.

PLACE DES HÉROS
de Thomas Bernhard.
Théâtre, texte français
de Claude Porcell,
L'Arche, 172 p., 75 F.
A paraître le 24 octobre : Thomas Bernhard, *de Chantal Thomas. Seuil. coll. « Les Contemporains », 264 p.*

LES dernières notes d'une musique... Le dernier roman... Tout se passe, il le dit clairement, comme si Thomas Bernhard avait tenu à mettre lui-même un point final à une œuvre, à s'effacer devant la mort pour ne pas être pris par surprise, lui qui l'avait tant de fois rencontrée, et qui, à dix-huit ans, dans le «mouroir» de l'hôpital de Salzbourg avait «choisi de vivre» pour fabriquer son immortalité.

«Je sens la mort qui me pince continuellement la gorge ou les reins. Mais je suis autrement fait : elle m'est une partout.» Cette citation de Montaigne en épigraphe à *Extinction un effondrement*, son dernier roman paru en 1986, est comme un glas. Car même si la mort, le froid de la mort qui gèle les corps, est présente dans toute son œuvre, cet *«effondrement»* en est l'apothéose. En même temps que le testament.

C'est aussi le plus épais des livres de Thomas Bernhard : sur quelque quatre cents pages, denses comme à son habitude, pas un seul paragraphe. Un monologue, une mélopée, une composition presque musicale, avec ses rythmes, ses thèmes, qui se répètent, s'interrompent, qui reviennent, reviennent encore dans une narration d'autant plus terrible, d'autant plus effroyable, d'autant plus imparable, qu'elle semble ne pas progresser.

Franz-Josef, le narrateur – un Autrichien issu d'une grande famille qui a préféré mettre des frontières entre son pays et lui, – soliloque entre le Pincio, la piazza del Popolo, le Corso, son appartement de la piazza Minerva, à propos de sa vie, qui semble en grande partie consacrée depuis quinze ans à son élève, son disciple, Gambetti. Un maître qui ne veut plus l'être, qui estime que lui, qui *«pour ainsi dire n'a rien compris du tout, jamais»*, n'a pas qualité pour être le maître de Gambetti, un maître qui ne cesse de se mettre en question.

D'un coup, d'une phrase, dès les premières lignes, l'auteur a fait mourir les siens. Tous ou presque. Il en est prévenu par un télégramme. Sec. Sec. Sec. *«Parents et Johannes morts dans un accident»*, lui font savoir ses deux sœurs, Coecilia et Amalia. Il saura plus tard que son frère était au volant et se rendait, avec son père et sa mère, à Linz pour assister à un concert d'œuvres de Bruckner.

L'accident avait été atroce, comme en témoignent les photos parues dans les journaux dont l'un titrait en manchette : *«Extinction d'une famille»*, et en dessous : *«Trois amateurs de concerts entièrement défigurés. Reportage photographique détaillé en pages intérieures.»*

Dans son appartement romain, le narrateur avait commencé par contempler les photos de sa famille, son père, sa mère, son frère, ses sœurs, se colleter avec ces images de vivants qui sont déjà comme des masques funéraires. Qui sont des mensonges. *«La photographie ne montre que l'instant grotesque et l'instant comique, ai-je pensé. Elle ne montre pas la personne telle qu'elle a été durant sa vie. La photographie est une falsification sournoise, perverse (...) du reste je ne déteste rien tant que l'exhibition de photographies. Je n'en montre aucune et ne m'en laisse montrer aucune.»* Et il poursuit : *«Photographier est une maladie ignoble qui atteint peu à peu l'humanité tout entière, parce qu'elle n'est pas seulement amoureuse de la déformation, de la perversité, mais qu'elle en est entichée, et qu'en vérité à force de photographier elle prend à la longue le monde déformé et pervers pour le seul véritable.»*

SUR les conseils de son oncle préféré, Georg, le frère de son père qui – ô horreur! – a légué toute sa fortune à son intendant, il voudrait ne pas vivre comme ses parents qui *«vivent leur vie par abonnement»*, et n' *«ont pas honte d'assister à leur vie comme à un concert détestable où seules dominent les fausses notes»*. Cette famille qui le hait, qu'il a toujours choquée, ridiculisée devant le monde. *«Je les entendais dire textuellement :* il a la folie de la persécution, une folie des grandeurs différente de



LÖCKER VERLAG

Thomas Bernhard : « Moi, je suis immortel ! »

la nôtre, sa propre folie des grandeurs. *Lorsque* eux *me voient, ils en ont la nausée.»* Que lui reste-t-il à cet orphelin, enfin débarrassé de ses parents, sinon de ses deux sœurs *«que tout le monde déteste»*, qui toussent continuellement (*«elles n'ont rien à dire, mais elles toussent sans arrêt»*), qui se font passer pour jumelles alors qu'elles ont un an de différence, qui lui reprochent de vivre dans le luxe de l'Italie, qui raccommodent ses chaussettes à si grands points et avec des couleurs si perverses qu'elles en deviennent immettables, qui sont affublées toutes les deux du «dirndl» (le costume régional autrichien), etc.

Surtout il lui reste Wolfsegg, le domaine familial avec lequel il avait fallu rompre mais qui est tout de même sa terre d'origine, le lieu de son enfance avec les deux marronniers du portail, non loin de la ferme avec la Villa des enfants, la Villa des chasseurs, la Villa des jardiniers, la bibliothèque, le billard, l'Orangerie enfin où les Wolfseggiens ont toujours été exposés avant la mise en bière sous deux feuilles de laurier. Wolfsegg et ses traditions, ses serviteurs dévoués, son rituel minutieux pour les funérailles, les noces ou les anniversaires, qui fait de toutes choses un théâtre.

DANS l'*Extinction* Thomas Bernhard se compose une famille. Selon son cœur? Une famille riche, qui même dans la décadence garde de grands airs, une famille «catholico-national-socialiste» nazie et fière de l'être, mesquine, ignoble. Une famille qu'il se donne le droit de mieux haïr, de choquer davantage. Lui, le bâtard qui n'a pas connu son père, dont la mère s'est sauvée en Hollande pour accoucher dans l'anonymat. Il s'invente une autre vie, une autre origine, un autre enfer familial. *«Plus je m'intéresse à moi, plus je m'éloigne de ce que je suis réellement, plus tout ce qui me concerne s'obscurcit»*, explique le narrateur à son élève. On reconnaît chez le principal protagoniste du roman le caractère même du romancier de Salzbourg, qui voue l'Autriche aux gémonies, qui est en lutte permanente contre le monde, contre les familles : *«D'abord nous nous faisons toujours accroire que naturellement nous sommes aimés par nos parents, mais tout à coup nous découvrons que tout aussi naturellement nous ne sommes que détestés, peu importe pour quelle raison, lorsque nous apparaissons comme je suis apparu aux yeux de mes parents , un enfant qui n'a pas correspondu à ce qu'ils imaginaient, et* qui a mal tourné, *comme on dit.»* Seul l'oncle Georg l'estime, le prend au sérieux, porte un réel amour à son neveu mal-aimé. Un peu comme le faisait le grand-père Freumbichler (1), qui fut le véritable éducateur de son petit-fils, ainsi qu'il nous l'a montré dans ses œuvres autobiographiques (*l'Origine, la Cave, le Souffle, Un enfant*). *«La comédie des funérailles»* va se terminer. Le temps de l'*Extinction* est venu. Franz-Josef avait bien pensé, un temps, qu'il allait retrouver, corriger son enfance, en restaurant la Villa des enfants.

«Dans quel but exactement – me suis-je dit – *alors que plus personne n'est là pour profiter de la Villa des enfants... C'est absurde, rien que d'y songer, car l'enfance ne peut pas être restaurée. J'avais cru qu'en faisant rénover, comme disent mes sœurs, je restaurerais mon enfance, la rénoverais en quelque sorte de fond en comble* (...), *j'ai exploité mon enfance jusqu'au bout. Nous cherchons notre enfance partout et nous ne trouvons partout que le fameux vide béant, ai-je pensé.»*

REMARQUABLEMENT traduite par Gilberte Lambrichs, qui avait déjà traduit le féroce *Maîtres anciens*, la langue de Thomas Bernhard se love dans ce long discours qui est une longue phrase qui peut être dite à haute voix, dans ce temps improbable, ce présent-passé, et avec cette manière de raconter une histoire qu'il a déjà racontée à quelqu'un et de faire sonner, resonner, résonner les mots.

Qui est plus important chez Bernhard? L'homme de théâtre ou le romancier? S'il fut plus célèbre pour ses pièces dans les pays allemands, ce sont ses récits depuis *la Plâtrière, Gel, Perturbation*, jusqu'à son autobiographie, qui l'ont fait connaître en France. Ce ne serait donc pas exactement le même écrivain que nous connaîtrions de part et d'autre du Rhin, de part et d'autre des Alpes?

Pourtant, depuis *le Faiseur de théâtre* monté par Jean-Pierre Vincent, on annonce des productions de ses pièces un peu partout en France tandis que paraît la dernière, celle qui fit le plus grand scandale, au Burgtheater.

Deux mois avant sa mort, *Heldenplatz*, la place des Héros, que le chef de l'Etat autrichien, M. Waldheim, tenta d'interdire parce que l'auteur concluait, après d'autres imprécations : *«Dans cet Etat, le plus effroyable de tous/ Vous n'avez en fait le choix/ Qu'entre des porcs noirs et des porcs rouges – une insupportable puanteur se répand. Ce petit Etat est un gros tas de fumier.»*

Dans *Extinction* publié en 1986, le narrateur était déjà mort. Mais dans un entretien de la télévision autrichienne publié en français dans *Evénements*, un volume d'articles et de textes publié aux Editions de l'Arche en 1988, Thomas Bernhard faisait encore un clin d'œil à sa mort : *«Voilà que j'ai oublié mon immortalité parce que cela me rassure toujours de le savoir : moi je suis immortel! non? Et comment!...»*

Quoi qu'il en soit, mort ou vif, il nous laisse une œuvre qui est certainement une des plus importantes du demi-siècle. *Extinction* n'en est pas la moins étonnante, la moins drôle, la moins atroce. Elle est aussi la plus sereine.

(1) On lira l'étude de Caroline Markolin : *Thomas Bernhard et son grand-père*, traduite de l'allemand par Denis-Armand Canal et Lili Braniste. Horay, 1990.

Après la mort d'Alberto Moravia

Sur la mer de Sabaudia...

par Maria Antonietta Macciocchi

Mon souvenir de Moravia reste ancré à la maison blanche de l'écrivain, sur la mer de Sabaudia, à côté du mont Circée, où le sable est fin et, entre les buissons, pointent des constellations de fleurs couleur cyclamen. La maison sur la mer est une construction carrée, composée de deux parties jumelles, une à droite, une à gauche, que sépare un mur. D'un côté, il y avait Pasolini, de l'autre était resté Moravia. Pendant l'été, j'allais souvent rencontrer «Alberto» chez lui, car, dans l'après-midi, il ne travaillait jamais. Je le trouvais assis, dans un coin du divan, regardant la mer. Il m'accueillait en me disant : *«Je m'ennuie.»*

Sa vie de travail a été une vie d'ascète. Il se mettait au bureau, implacablement, à 7 heures du matin et il écrivait jusqu'à 11 heures. Il arrivait à huit dix feuillets par jour, romans, articles, récits. *«Le talent,* me disait-il, *est de travailler dur tous les jours.»* Quand je le rencontrais dans le village où il faisait ses courses, souvent chez le poissonnier du pays, il me questionnait, rapide : *«As-tu acheté mon roman?»* Pas «lu», mais «acheté». Une chose concrète, matérielle en somme.

Il aimait la compagnie des femmes, intrigué sans fin par leurs aveux, leurs secrets, leurs petites ignominies. L'amour, pour lui, était un deuxième degré, qui arrivait après l'exhortation sexuelle. *«Le sexe peut exister sans amour,* disait-il, *mais il n'existe pas d'amour sans sexe.»* J'ai connu ses trois femmes : Morante, le génie de la littérature italienne; Dacia Maraini, presque sa sœur cadette, écrivain de talent; mais il appelait *«écrivain»* aussi la *troisième femme*, *Carmen*, la jeune immigrée espagnole qu'il avait hébergée chez lui avec un enfant. Pour elle, après son mariage, il a élevé l'amour conjugal jusqu'à l'éloge tolstoïen. Ardente, capricieuse, Carmen lui a fait retrouver les sentiments d'un jeune homme, jalousie comprise.

Il s'est «brouillé» avec moi, quand j'ai qualifié, dans un article, le roman de Carmen, *Georgette*, de faux roman. Notre amitié se gâcha. Fin des rencontres sous le soleil d'août, dans ma maison blanche au bord du lac et dans sa maison sur les dunes, entre les lys sauvages. Mais l'amitié restait, malgré les apparences. C'était une complicité absolue, qui s'est nouée à travers notre souvenir, à travers Malaparte, Pasolini, notre plus grand poète, les vrais génies du vingtième siècle.

En ce moment de deuil, le bilan de la vie de Moravia, pour moi, reste inséparablement lié à son option antifaciste, courageuse et déterminée, donc à son premier immense roman *les Indifférents*. Le reste de sa vie d'intellectuel engagé, désabusé, mais prêt à accepter tous les honneurs, compagnon de route du PCI – qui l'envoya au Parlement de Strasbourg (où il ne mit les pieds que quelques rares fois), – est, à mes yeux, totalement insignifiant.

Une existence bien au-dessus des immenses événements de notre époque. *Sa seule parenthèse* politique passionnée s'ouvrit pour la Chine de Mao (comme ce fut le cas de Sartre et de bien d'autres) et, à l'époque de la Révolution culturelle; il dédia (en rivalité peut-être avec Malaparte qui avait voyagé – *lui* aussi – en Chine) un livre «maôlatre» – comme on le définit à Paris aujourd'hui, – que tout le monde s'est quand même accordé à oublier. En vérité, après, Moravia a tourné frileusement le dos à la politique active des idées, y compris la dissidence. Pourquoi pas? Droit à l'indifférence d'un écrivain très grand pour qui comptait, seule, *la page écrite*. La vie extérieure de Moravia a pris fin mercredi matin 26 septembre. Il était seul dans son appartement de Rome; Carmen en voyage quelque part au Maroc, quand un directeur des éditions Bompiani a frappé à sa porte, pour lui amener les premiers exemplaires imprimés de sa biographie (écrite comme une *longue interview avec Alain* Elkann, à paraître en français chez Christian Bourgois). Il a pris le livre avidement dans ses mains, élégantes, et il a fait à nouveau le geste accompli cent fois, mais en le regardant, cette fois-ci, il a fermé les yeux. Une mort exemplaire et emblématique : l'œuvre, la solidute de l'écrivain, le dernier souffle. Une mort froide à la Socrate, comme il l'aurait peut-être voulue et décrite.

□ **Précision.** - Dans l'article de Jean-Noël Schifano consacré à Alberto Moravia (« le Monde des livres » du 28 septembre) il fallait lire dans l'avant-dernier paragraphe : *«Dans ses engagements, ses polémiques, il restait, lui qui fut, avec* les Indifférents, *neuf ans avant* la Nausée, *treize ans avant* l'Étranger, *le premier romancier existentialiste, le dernier tutoyeur de l'histoire contemporaine, après la mort de Pasolini, après la mort de Sciascia.»*

«Je m'ennuie énormément»

Le romancier italien Alberto Moravia, décédé le 26 septembre (*Le Monde* des 27 et 28 septembre), avait accordé, le 25 juillet, un entretien, dont voici quelques extraits, à la romancière Brigitte Chardin (1). Il venait de faire, en juin, un voyage en Irlande pour une série d'articles dans le *Corriere della Sera*.

«L'Irlande? C'est un pays hanté. C'est un pays hanté dont il faut savoir que le soleil n'y apparaît jamais... Vingt et un jours de pluie... Des fjords... des chapelets d'îles, d'îlôts... Personne... C'est un désert. Un désert hanté... Hanté par des conflits religieux ... hanté par le passé. Hanté par l'Angleterre... Tout nationalisme est comme ça... Il y a des moutons blancs, épais, blancs comme des vers de terre. Des énormes vers de terre blancs, épais... J'étais avec un ami, un excellent photographe, ma femme. Nous étions deux voitures... Ils m'ont payé des millions. Vous vous rendez compte? (...)

Je ne vais pas bien, parce que j'exagère tout. C'est une telle contrainte, ce tour de l'Irlande en voiture, c'est une performance (...). Je vous ai dit que ma jambe me faisait mal, cette contrainte physique, je la dominais intellectuellement. Et maintenant ... Nous sommes aussi un corps, et pas seulement un intellect. Ce corps me gêne, me contraint (...). L'homme est un corps lié à l'intellect. Cela est récent pour moi... Je me suis mis dans une situation folle. L'emmerdement d'écrire. Regardez dans le Corriere, *une page. Je dois en faire dix comme ça... C'est terrible (...) Je m'ennuie énormément, vous savez. J'ai écrit un livre exceptionnel,* L'Ennui. *On est obligé de créer des événements exceptionnels. L'ennui est une forme d'angoisse. Je le sais maintenant.»*

(1) Son dernier livre *Reportage* vient de paraître aux Editions Galilée



BILLET

Nucléaire : le vent du boulet

Trop, c'est trop. Le nucléaire français doit être sans faille. Et M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, vient de le faire bruyamment savoir en convoquant, mercredi 3 octobre, le président d'EDF, M. Pierre Delaporte, pour qu'il s'explique sur certains dérapages.

C'est une chose que d'avoir l'un des parcs de réacteurs nucléaires les plus importants du monde. Encore faut-il qu'il apparaisse sous son meilleur jour. Or, depuis quelque temps, il ne se passe de mois qui n'apporte son lot d'incidents. De toutes petites pannes ; jamais trop graves pour susciter la panique, mais jamais anodines non plus.

La dernière en date, découverte lors d'une visite de routine sur la première tranche de la centrale longtemps contestée de Golfech, a mis en lumière le montage défaillant d'une grille de filtration sur un puisard situé dans la partie basse du bâtiment du réacteur. L'incident, classé 2 sur l'échelle de gravité du Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) qui comporte six échelons par ordre croissant de gravité, n'aurait été que de peu d'importance s'il avait affecté ce seul réacteur. Mais une enquête plus approfondie a démontré que tous les réacteurs de ce modèle – dix-sept de 1 300 mégawatts – étaient affectés. Certes, les réparations nécessaires ne prendront qu'une vingtaine d'heures par tranche et n'auront que peu d'impact financier. Mais cet incident paraît témoigner d'un certain laisser-aller dans les contrôles de qualité des équipes de montage.

Sentiment conforté par le fait qu'en août on découvrait sur six réacteurs une anomalie de montage des filtres à sable utilisés pour évacuer en cas d'accident la surpression de l'enceinte tout en retenant au maximum les effluents radioactifs. Un peu plus tôt, il y avait eu l'affaire des boues métalliques dans les générateurs de vapeur de certains réacteurs, puis le fonctionnement « hors spécification » pendant quinze jours du surgénérateur Superphénix.

Pas étonnant que M. Fauroux ait tapé du poing sur la table. Cette accumulation n'est pas supportable au moment où certains rêvent d'image de marque dorée et d'exportation. D'autant moins que le ministre a peu apprécié le délai qu'EDF s'était donné pour remédier à certaines défaillances. Pour M. Delaporte, qui vient donc de sentir passer le vent du boulet, le message est clair. D'ici à la fin octobre, EDF devra présenter *« un plan de mesures de réorganisation, en particulier de son service de contrôle de sûreté, afin que de tels incidents ne se reproduisent plus. »*

J.-F. A.

□ **Ericsson remporte une commande de plus de 10 milliards de francs.** – Le groupe de télecommunications suédois Ericsson a obtenu une commande de téléphones mobiles du groupe américain McCaw Cellular Communications Inc., pour un montant d'environ 10 milliards de couronnes suédoises (10 milliards de francs environ), étalée sur les dix années à venir, a indiqué mercredi M. Lars Ramqvist, le PDG d'Ericsson à Stockholm. Cette nouvelle commande, la plus importante enregistrée par Ericsson, sera livrée à partir de 1991. Elle prévoit qu'Ericsson remplacera les systèmes de téléphones mobiles de la ville de New-York et ceux de la société Pacific Northwest, deux marchés jusqu'à présent aux mains de Motorola. Le matériel sera principalement fabriqué dans les usines de montage Ericsson installées en Virginie, mais une partie des fournitures sera livrée par la Suède. – *(AFP)*

S'associant dans les télécommunications, l'énergie et les transports

La CGE et Fiat concluent une vaste alliance industrielle européenne

Les groupes français CGE et italien Fiat ont annoncé le jeudi 4 octobre une importante alliance : Alcatel (filiale de la CGE) reprend Telettra (groupe Fiat) dans les télécommunications ; l'italien devient majoritaire dans la filiale de la CGE spécialisée dans les accumulateurs à plomb, et un accord est envisagé dans le ferroviaire. En outre, les deux industriels échangent des participations. Alcatel reprend ainsi l'offensive dans les télécommunications, affirmant sa présence en Europe du Sud face aux appétits de l'américain ATT et de l'allemand Siemens, plus tourné vers l'Europe centrale.

ROME

de notre correspondant

Belle affaire, belle revanche. Dix-huit mois après s'être fait éconduire comme un débutant par la grande fille « publique » des télécommunications italiennes – Italtel, filiale du conglomérat d'Etat IRI – qui préféra se marier en février 1989 avec le colosse américain ATT, le groupe français Alcatel-Alsthom, à l'époque furieux de cette union *« anti-européenne »*, leur souffle proprement sous le nez le numéro un transalpin du secteur des transmissions : Telettra, propriété à 90 % de la Fiat. M. Cesare Romiti, numéro deux du groupe de Gianni Agnelli, M. Romiti a annoncé jeudi que *« l'accord définitif devra être conclu avant le 30 novembre 1990 et être réalisé au premier trimestre 1991 »*.

Alcatel numéro un mondial des transmissions

Sous réserve d'inventaire, cette spectaculaire opération industrielle devrait placer le leader hexagonal et européen des télécommunications au premier rang mondial en matière de transmissions et permettre à Fiat d'une part de conforter son secteur ferroviaire d'autre part de se hisser en tête de l'industrie des accumulateurs à plomb sur le Vieux Continent. Fiat et la CGE lient d'autant plus intimement leurs destins que sur un plan strictement capitalistique l'italien prend 6 % de la CGE, devenant ainsi son deuxième actionnaire derrière la Société générale, tandis que le français prendra 3 % de la Fiat, devenant également *« l'un de ses actionnaires les plus importants »*, selon le communiqué publié par les deux industriels jeudi.

Enfin, Fiat et Alcatel prévoient la création d'une holding européenne paritaire, *« visant à développer des activités communes dans des secteurs à haute technologie »*. Il s'agirait notamment de l'intelligence artificielle, de services de télécoms et de matériels pour les composants. Réputée bien gérée, avec, l'an dernier, un chiffre d'affaires en hausse de 46 % sur 1988 à 1 609 milliards de lires (environ 7,7 milliards de francs), dont la moitié à l'exportation, Telettra (8 700 personnes à travers le monde) est particulièrement présente en Espagne, en Amérique latine et en Europe du Nord. C'est elle qui, avec son système Codec, a notamment réalisé cette année, à partir de l'Italie, les premières transmissions en direct aux Etats-Unis d'images de télévision haute définition.

Telettra a été évaluée à 2 500 milliards de lires (environ 12,5 milliards de francs) pour cette opération. *« Les Français ont payé très cher*, confiait-on avec un peu d'amertume mercredi au siège d'Italtel. *La Telettra, selon nous, ne vaut guère plus de la moitié de cette somme. »* Déception de vaincu ? De longue date, Italtel était en effet sur les rangs pour la reprise de Telettra. Telettra sera fusionnée avec la filiale italienne d'Alcatel, la Face, Fiat gardant 25 % du nouvel ensemble.

Fin d'un rêve

En échange de l'abandon de ses ambitions dans les télécommunications, Fiat renforcera sa présence et ses capacités de développement dans les transports : la CGE lui cède en effet 50,1 % de sa filiale spécialisée dans les accumulateurs, la CEAC (Compagnie européenne d'accumulateurs), *« enrichie de ses récentes acquisitions »* (Chloride Motive Power et AT-SA Tudor). Fiat est déjà présent dans ce secteur via sa filiale Magneti Marelli.

Par ailleurs, *« des accords sont également envisagés très prochainement dans le secteur ferroviaire »*, selon le communiqué. Fiat en particulier, cède 50,1 % de Fiat Ferroviaria à GEC-Alsthom-autre grande filiale (à 50 %) de la CGE. Fiat conserverait 49,9 % de Fiat Ferroviaria, qui prendrait ainsi place dans le grand ensemble formé il y a deux ans par le français avec le britannique GEC, qui occupe le premier rang mondial dans la production ferroviaire.

Dans le secteur énergétique, revanche, la Fiat a annoncé mercredi soir la signature d'un important accord de collaboration avec Westinghouse Electric Corp. et Mitsubishi Heavy Industries dans le domaine des turbines à gaz. Fiat passe du simple statut de constructeur sous licence à celui de partenaire « plein » dans un secteur crucial pour la dernière décennie du siècle. Il n'est pas question d'accord dans ce secteur avec Alsthom, la firme de Turin précisant qu'elle va sur une technique différente de celle adoptée par le constructeur français.

Bien entendu, ce que les syndicats italiens appelaient dès avant son annonce officielle, *« la scandaleuse cession d'une entreprise italienne à une multinationale étrangère »* provoque déjà quelques furieux couacs dans les milieux sociopolitiques transalpins. *« Nous n'accepterons pas le fait accompli »*, menaçait par exemple un dirigeant de la CGIL, premier syndicat du pays. *« Le gouvernement doit absolument intervenir*, écrivait pour sa part le secrétaire général de l'UIL (seconde confédération), *de manière à rendre possible la naissance d'un grand pôle national dans les télécommunications. »*

De fait, sans la Telettra qui « passe à l'ennemi », le rêve du fameux grand pôle dont on parle maintenant depuis des années en Italie a bel et bien du plomb dans l'aile. Et le plus dépité par l'opération est bien entendu M. Franco Nobili, le président du grand trust public de l'IRI, qui subit ainsi un revers tout à fait cuisant.

Pourtant, celui qui courtisait la Telettra depuis environ six mois pour sa « fille » Italtel s'est contenté de réitérer mercredi sa position publique, à savoir qu'il est *« plus que jamais nécessaire, en vue du marché unique, qu'une meilleure collaboration s'établisse entre public et privé pour construire une Italie toujours plus compétitive »*. L'interminable querelle qui met aux prises depuis des mois le groupe Gardini et l'ENI nationale à propos du contrôle d'Enimont démontre effectivement que le problème des relations entre public et privé est loin dêtre réglé dans la péninsule. Un premier projet de fusion entre la Telettra et l'Italtel, amorcé dès 1985, avait déjà capoté un peu plus tard à cause des mêmes différences d'approche, de personnes et de management.

« Dans une entreprise, dit souvent M. Gianni Agnelli, *il ne peut y avoir qu'un seul patron. »* Sous-entendu, dans les holdings publiques, réceptacle numéro un des clients petits et grands de la « partitocratie » italienne, c'est souvent la pagaille. Cette fois, les dirigeants de la Fiat se sont apparemment entourés de toutes les garanties et autorisations politiques nécessaires.

La vente de Telettra aux Français a certes été préparée dans le plus grand secret depuis des mois mais elle a aussi été discutée pendant de longues heures dans les *« palazzi »* du pouvoir romain. M. Agnelli s'est d'ailleurs rendu mercredi après-midi chez le président de la République, et M. Romiti, son principal administrateur, est allé voir les ministres concernés, ceux de l'industrie et du budget. Pour M. Paolo Cirino Pomicino, ministre du budget, *« la Fiat est venue présenter un accord réalisé dans sa pleine autonomie. Il est juste que ce soit elle qui l'annonce »*...

PATRICE CLAUDE

M. Mitterrand au conseil des ministres

Un appel à la maîtrise des dépenses de santé

Au cours du conseil des ministres qui a, le mercredi 3 octobre, adopté la contribution sociale généralisée (CSG), le président de la République a insisté *« sur la nécessité pour le gouvernement de maîtriser l'évolution des dépenses de santé »*, en précisant qu'il *« ne faut pas laisser se perpétuer les gaspillages en ce domaine »*.

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, est donc invité à passer à la vitesse supérieure pour remédier au dérapage des comptes de l'assurance-maladie *(voir graphique)* qui menace d'imposer rapidement de nouveaux prélèvements. Outre les décisions déjà prises ou en cours d'élaboration, le taux de remboursement à 40 % des médicaments pourrait être supprimé.

Certaines spécialités dont l'efficacité thérapeutique n'est pas établie ne seraient plus prises en charge alors que d'autres seraient désormais remboursées à 70 %. Ce redéploiement permettrait d'économiser 5 milliards de francs en année pleine.

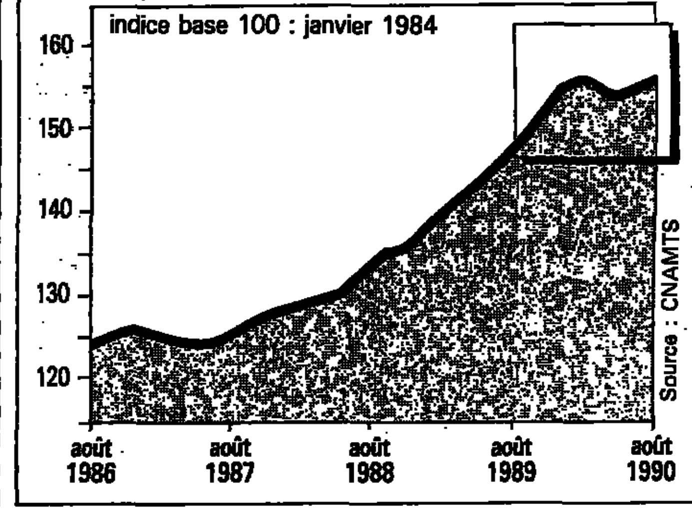
Par ailleurs, la CSG a déclenché une vive polémique entre M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT et M. Marc Blondel, son homologue de Force ouvrière. Au risque d'apparaître comme un partisan trop enthousiaste du gouvernement, M. Kaspar qualifie la CSG de *« transformation historique »* et affirme que *« la solidarité peut gagner »*. Le numéro un de la CFDT ajoute que *« M. Blondel ment »* lorsqu'il dénonce une *« étatisation »* rampante.

Polémique CFDT-FO

Le secrétaire général de FO a rétorqué que la CSG aboutit à *« une solidarité à l'envers en faisant payer les retraités et les chômeurs »* et en accusant la CFDT d'être *« un mouvement de cogestion politique »*. Eprouvant apparemment quelques difficultés à renouveler ses arguments, M. Blondel a fait remarquer mercredi que la CSG *« n'apportera pas un centime de plus à la Sécurité sociale »*, alors que le gouvernement éprouve toutes les peines du monde à faire passer ce message...

Pour sa part, la CGT a réaffirmé son *« désacord complet »*, M. Jean-Louis Giral (CNPF) regrette que *« ce soient toujours les mêmes que l'on met à contribution (...) : les cadres et les chefs d'entreprise »*. Enfin, M. Jean-Yves Chamard (RPR) dénonce la *« nouvelle étape fiscale »* du gouvernement.

J.- M. N.



En août dernier, le rythme annuel de progression des dépenses de l'assurance-maladie atteignait 9 %. Après une décélération entre mars et mai 1990, la hausse a repris de plus belle et confirme la tendance observée depuis la mi-1987. Ce sont les versements aux établissements hospitaliers publics et privés (+ 9,4 % en un an) et les prescriptions (+ 8,7 %) progressent le plus.

Difficile mise en œuvre du programme économique

La privatisation de la compagnie de téléphone argentine Entel tourne au fiasco

La privatisation de la compagnie de téléphone Entel, opération-phare du programme économique du gouvernement argentin, tourne au fiasco. Le contrat d'acquisition devait être signé le 4 octobre mais, à quelques heures de l'échéance, on ne savait pas encore qui, de Bell Atlantic ou du consortium France Télécom-Stet apposerait finalement son paraphe au bas du document, ou si même les délais seraient respectés.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Les adjudicataires avaient pourtant été désignés en juin dernier : l'Espagnol Telefonica s'adjugeait la zone sud d'une nouvelle compagnie de téléphone désormais bicéphale et Bell se voyait attribuer la zone nord au détriment du groupe franco-italien. Rien n'aurait dû troubler le déroulement d'une opération menée tambour battant par le gouvernement de M. Carlos Menem.

Un vent de panique souffle cependant depuis quelques jours dans les cercles du pouvoir argentin. Dans les coulisses de la récente réunion du FMI, le ministre de l'économie, M. Erman Gonzalez, et, le président de la banque centrale, M. Xavier Gonzalez Fraga, entre autres, ont tenté de sauver la mise. La responsable de la privatisation, Mme Maria Julia Alsogaray, est encore attelée à la tâche à New-York. Au cœur du problème, l'obligation de Manufacturas Hanover, la banque associée à Bell, de fournir 1,9 milliard de dollars des titres de la dette extérieure argentine, qu'exige le cahier des charges.

« Amateurisme extraordinaire »

Manufacturas Hanover a fait preuve *« d'un amateurisme extraordinaire »*, juge un de ses associés. Elle se serait lancée tardivement sur le marché en quête des titres de la dette et aurait offert des conditions peu alléchantes à ses éventuels partenaires. La dette commerciale argentine, qui atteint 45 milliards de dollars, est éparpillée à travers les portefeuilles de multiples entités bancaires qui la monnayeraient à 14 % de sa valeur nominale. Mais les enchères seraient montées au cours des dernières semaines, alors que Manufacturas Hanover tentait des ouvertures de dernière minute.

Ni les pressions de Bell ni celles des fonctionnaires argentins ne semblaient toutefois parvenir à sortir le consortium américain de l'impasse dans laquelle il se trouve. Mme Alsogaray a tout fait pour aider le groupe qui a clairement sa préférence. Pourtant, il serait paradoxal qu'au nom d'une politique qui vise à favoriser les investissements privés, particulièrement américains, des entreprises publiques européennes, comme Telefonica, Stet et France Télécom assurent la *« dénationalisation »* d'Entel.

Le groupe franco-italien, associé aux banques J.-P. Morgan et Crédit lyonnais, affirme pouvoir remplir les engagements financiers sur lesquels achoppe le groupe américain, mais on voit mal comment il pourrait, d'ici au 8 octobre, date où le transfert de l'entreprise est prévu, assumer la gestion de la moitié des téléphones argentins.

ÉDITH CORON


SI VOTRE PERCEPTION DU JAPON SE LIMITE AU BONSAÏ ET
AU POISSON CRU, VOUS POUVEZ DÉSORMAIS L'ENRICHIR GRÂCE À
DEUX VOLS HEBDOMADAIRES PARIS-TOKYO SANS ESCALE

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Laissant entrevoir une baisse des taux d'intérêt américains

Le président de la Réserve fédérale vient au secours du compromis budgétaire

Le dollar a eu un nouvel accès de faiblesse le 4 octobre, terminant à Tokyo à 135,90 yens contre 136,65 la veille. A Paris, au fixing, il cotait 5,1365 francs contre 5,19 le 3 octobre tandis qu'à Francfort, il atteignait son minimum historique à 1,5315 DM. La remontée des prix pétroliers – le brut livrable en novembre ayant regagné 3,37 dollars à 37,32 dollars le baril à New-York – ont apparemment autant impressionné les marchés que l'approbation de M. Greenspan concernant le compromis budgétaire américain.

NEW-YORK

de notre correspondant

Devant les caméras de télévision, M. George Bush avait voulu dramatiser l'enjeu : *« Si nous n'entérinons pas cet accord*, déclarait-il mardi 2 octobre à propos du compromis sur le déficit budgétaire conclu au cours du week-end précédent, *notre économie va en souffrir; les marchés financiers risquent de baisser fortement et la récession de s'installer dans le pays. »*

Après ce discours vérité plutôt *bien accueilli* dans les milieux d'affaires, M. Alan Greenspan a voulu pousser l'avantage. S'exprimant devant une commission de la Chambre des représentants, où le bon budget 1991 a été soumis le 3 octobre à l'examen sourcilleux des parlementaires, le président de la Réserve fédérale a voulu à la fois faire entendre raison aux *congressmen*, qui doivent se prononcer définitivement le 19 octobre sur le texte (après le vote du Sénat), et laisser passer un message d'espoir pour les marchés financiers, qui, depuis tant de mois, attendent une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Inévitables amendements

Si le Congrès n'adopte pas le texte *après les inévitables amendements*, cet éventuel échec pourrait exercer une pression à la baisse sur les marchés, a fait valoir le président de la Fed. Ce budget est crédible et il aura des effets positifs, a-t-il expliqué. En effet, compte tenu de la réduction du déficit budgétaire convenue entre les négociateurs (40 milliards de dollars cette année et 500 milliards à l'horizon 1996), le gouvernement aura moins besoin de recourir au *marché obligataire* pour financer ses besoins de trésorerie, ce qui atténuera l'actuelle pression à la hausse sur les taux d'intérêt. Les commentateurs financiers ont immédiatement interprété cette information comme un discret signal à la baisse des taux, dans un premier temps sur les fonds fédéraux, en attendant une diminution du *prime rate*, le taux de base sur lequel sont calculés la quasi-totalité des crédits.

Encore faut-il convaincre les parlementaires républicains les plus opposés aux 134 milliards de dollars d'augmentations d'impôts que l'on prévoit dans la nouvelle version du budget 1991. Le 3 octobre, en fin d'après-midi, rien n'était joué sur l'issue du vote qui devait intervenir le lendemain à la Chambre des représentants avant que le Sénat *s'empare des recettes et des* dépenses de l'Etat fédéral.

« Pour l'instant, nous n'avons pas encore tous les votes nécessaires pour faire adopter le texte. Nous nous efforçons d'y parvenir », admettait M. Marlin Fitzwater, le porte-parole de la Maison Blanche. Une franchise plutôt surprenante et, finalement, très calculée : c'est un ultime appel aux récalcitrants pour qu'ils admettent l'idée que, en cette *période de consensus sur la politique extérieure de l'Amérique*, il n'est pas possible de refuser la confiance au président américain, quitte à perdre quelques voix lors des élections locales de novembre prochain.

Wall Street, en attendant, a retrouvé sa morosité. Le 3 octobre, la bourse new-yorkaise a perdu près de 16 points en clôture, surtout à cause de la nouvelle hausse du prix du pétrole après le reportpour la seconde fois – de l'intervention du représentant irakien aux Nations unies. Celui-ci devrait finalement s'exprimer jeudi 4 octobre en fin d'après-midi.

Pourtant, certains voient dans ce report le signe que M. Saddam Hussein se donne le temps de peaufiner une réponse d'ouverture aux propos relativement mesurés tenus par le *président Bush en début de semaine.* Les membres de la Chambre des représentants ont encore vingt-quatre heures avant de se prononcer sur le budget. Le temps de bien écouter Radio-Bagdad.

SERGE MARTI

Les négociations sur le volet agricole de l'Uruguay Round

La Commission européenne propose de réduire de 30 % les aides aux agriculteurs

La Commission européenne a adopté le 3 octobre, à l'unanimité, des propositions concernant le volet agricole de l'Uruguay Round (*le Monde* du 20 septembre) pour qu'en 1996 le soutien accordé aux agriculteurs de la CEE soit réduit de 30 % par rapport à son niveau de 1986. Elément nouveau par rapport au projet initial : elle montre davantage de disponibilité pour discipliner ses subventions à l'exportation, comme le demandent les Etats-Unis, et les autres pays producteurs. Les ministres de l'agriculture examineront ces propositions le 8 octobre à Luxembourg avant de les transmettre au GATT.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Match nul entre M. Ray Mac Sharry, le commissaire responsable des affaires agricoles, et M. Frans Andriessen, le vice-président chargé des relations extérieures qui, voilà quinze jours, s'étaient opposés sur l'ampleur des concessions à mettre sur la table pour tenter de parvenir avec les partenaires du GATT à un assainissement concerté de la production et des échanges agricoles?

C'est l'impression qui prévalait jeudi matin à Bruxelles, après un débat qui s'était prolongé tard dans la soirée.

L'architecture du projet de M. Mac Sharry n'a pas été bouleversée. Les prix garantis continueront à baisser, mais de manière limitée, d'ici à 1996; la protection aux frontières pourra être rabotée, mais les mécanismes de la politique agricole commune (PAC) demeureront intacts, la Commission conservant, malgré quelques éraflures dont il est impossible à ce stade de mesurer les conséquences, la maîtrise des instruments qui lui permettent de régler sa production, ses importations et – surtout – ses exportations.

Ouverture à l'égard des Etats-Unis

Cependant, M. Frans Andriessen, le champion au sein du collège d'un camp libéral qui croit de moins en moins à une PAC coûteuse, vilipendée hors des frontières de la CEE, mais néanmoins incapable d'assurer un revenu convenable aux agriculteurs, a fait passer des retouches dans le but de manifester davantage d'ouverture à l'égard des Etats-Unis. Elles concernent la tarification (c'est-à-dire les aménagements à apporter à la *protection aux frontières de la* CEE), le rééquilibrage de cette protection (afin de freiner l'importation dans la CEE de soja et de produits de substitution des céréales) et les subventions à l'exportation.

En cas de développement favorable des discussions en cours dans le cadre de l'Uruguay Round, la CEE pourrait accepter de quantifier, autrement dit d'interpréter en volume, les effets de ces réductions à l'exportation du soutien à l'agriculture qu'elle va s'engager à mettre en œuvre. Est-ce l'amorce d'un engagement de plafonner le niveau des subventions à l'exportation, ou bien les exportations elles-mêmes? Certains des participants aux débats le nient.

Mais il semble qu'il y a un pas, *même modeste, dans ce sens*; sinon l'amendement imposé par M. Andriessen serait dépourvu de signification. La Communauté réaffirmerait qu'elle est prête à s'engager à ne pas essayer de conquérir de nouvelles parts du marché mondial des céréales.

PHILIPPE LEMAÎTRE

FINANCES

Après la chute des cours

Les actionnaires de Suez s'interrogent sur la stratégie de la compagnie financière

La Compagnie financière de Suez est en difficulté. Son titre dégringole en Bourse. Certains de ses actionnaires l'accusent d'immobilisme et souhaitent accélérer le règlement de la succession de son président, M. Renaud de La Genière, âgé de soixante-cinq ans.

Que serait la Bourse de Paris sans Suez? Un marché attentiste. Suez est l'une des rares valeurs qui anime la cote avec des échanges quotidiens de plusieurs centaines de milliers de titres. Selon les experts financiers de la compagnie, il s'agit *« du jeu classique des arbitragistes »* qui, pour conserver la main, s'échangent les titres et jouent sur des écarts de coût. Peut-être. Selon des analystes financiers, la fébrilité du titre est consécutive au désengagement de Cérus dans la Société générale de Belgique, filiale de Suez.

Mais tous admettent également que *« bien qu'il n'y ait plus d'OPA en France »*. Suez représente aujourd'hui un cas d'école pour une opération d'envergure : un titre largement sous-coté à *277 francs (– 35 % depuis août)*, des actifs de choix dans l'assurance, l'immobilier, l'industrie et la banque, un actionnariat dispersé et depuis peu agité de mouvements d'humeur, et enfin un problème de succession à court ou moyen terme. Selon l'un des actionnaires de Suez, *« les banques d'affaires, toujours à la recherche d'un coup, étudient le cas »*.

Besoin d'argent

Après un parcours sans faute depuis sa privatisation (deux OPA réussies contre la Générale de Belgique et Victoire, supervision de la fusion Lyonnaise-Dumez...), Suez a besoin d'argent. Il lui faut en effet capitaliser certaines filiales et monter de nouvelles opérations pour maintenir le moral des troupes. Bien que le groupe dégage 7 à 8 milliards de francs de cash-flow chaque année, un appel au pot des actionnaires à hauteur de 10 milliards de francs a été lancé avant l'été. La demande s'est trouvée ramenée à 5 milliards à l'au*tomne. Chiffre qui* – deuxième problème – a provoqué un certain mécontentement.

Les actionnaires, eux aussi frappés par la crise du Golfe (ou celle de l'agriculture pour le Crédit agricole), ont d'autres projets. Suez aurait pu alors se retourner vers le marché, mais sa triste situation depuis août interdit tout appel public à l'épargne. Il reste la possi*bilité de vendre* certains actifs pour dégager des liquidités, comme le suggère, entre autres, l'UAP. Nul n'ignore que la première compagnie d'assurances publique est mécontente de ses relations avec Victoire. Malgré les 34 % que l'UAP détient dans le capital de Victoire, la coopération entre les deux assureurs est nulle. L'UAP aimerait bien détenir le contrôle total sur Victoire, mais on voit mal les actionnaires et le management actuel de Suez lui donner satisfaction.

Suez pourrait piocher dans l'éventail de ses actifs pour dégager du cash, mais l'état de la Bourse rend aujourd'hui chaque opération difficile. La vente des filiales armement de la Générale de Belgique a ainsi été bloquée pour des questions de prix. D'autres opérations pourraient être étudiées, mais, pour certains actionnaires, Suez souffre d'indécision.

La guerre de succession

Et c'est *« cet immobilisme »*, – *troisième problème, largement* contesté par le management – qui irrite certains des plus gros actionnaires de Suez et les pousse à poser ouvertement aujourd'hui le problème de la succession. Officiellement, M Renaud de La Genière ne sera atteint par l'âge de la retraite qu'en juin prochain. La guerre de succession est cependant ouverte. Et, dans cette guerre, l'UAP joue un rôle central. L'aura acquise par M Jean Peyrelevade, le président de l'UAP, étayée par les positions de son groupe, tant au sein de la Compagnie financière que dans ses filiales assurances, lui confère un droit de veto quasi absolu. Bien sûr, il serait plus simple de poser le problème au conseil d'administra*tion. Mais les capitalistes français* sont trop bien élevés pour discuter froidement de problèmes embarrassants. Une crise publique capable d'accélérer le processus vaut tellement mieux qu'un coup d'Etat en famille.

YVES MAMOU

EN BREF

□ **Forte baisse des immatriculations automobiles en septembre.** – Le marché automobile français a enregistré, en septembre, une baisse de 11,6 % du nombre des immatriculations par rapport à septembre 1989, selon les chiffres publiés mercredi 3 octobre par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Alors que sur les huit premiers mois de 1990 la production totale de véhicules particuliers atteignait 2 218 590 unités, soit une hausse de 0,5 % par rapport aux huit premiers mois de 1989, le marché automobile s'est brusquement contracté en septembre : 139 000 voitures particulières ont été immatriculées contre 157 306 en septembre 1989. Les constructeurs expliquent ce *mauvais résultat* par l'annonce à la mi-septembre d'une baisse de la TVA de 2,5 %, qui aurait incité les acquéreurs potentiels à reculer la date de leur achat.

□ **Gain de pouvoir d'achat du salaire brut de 0,6 % au second trimestre.** – L'indice de salaire mensuel brut est en progression de 1,3 % au deuxième trimestre dans le secteur privé pour une hausse des prix de 0,7 %, indique l'INSEE, soit un gain de pouvoir d'achat de 0,6 %. Sur un an, le salaire mensuel brut progresse de 5,1 %. Selon l'INSEE, *« cette évolution semble confirmer la forte progression constatée au premier trimestre »*. Sur les six premiers mois de l'année, l'indice de salaire a augmenté de 3 % pour une inflation de 1,6 % (contre une progression de 2,3 % et une hausse des prix de 2 % pour la période correspondante en 1989). Dans la fonction publique, l'évolution du traitement de base est nulle au second trimestre et atteint 1,2 % de janvier à juillet.

□ **Les propriétaires immobiliers se rapprochent des notaires, des géomètres, des huissiers...** – L'Union nationale de la propriété immobilière, qui regroupe près de 250 000 propriétaires privés, vient de signer quatre protocoles d'accord avec le Conseil supérieur du notariat, l'Ordre des géomètres-experts, la Chambre nationale des huissiers de justice et enfin la Fédération nationale de la propriété agricole. L'objectif de ces accords avec les notaires, les géomètres et les huissiers est d'offrir aux propriétaires adhérents de l'UNPI des consultations spécialisées : sur le droit patrimonial, les mutations immobilières; sur le cadastre, les POS, la préemption, les expropriations; sur l'établissement de constats, d'états des lieux, les procédures de recouvrement, l'exécution des décisions de justice, les expulsions... Les organismes départementaux de l'UNPI doivent accueillir ces partenaires privilégiés.

□ **All Nippon Airways dessert Paris.** – Depuis le 4 octobre, la compagnie japonaise All Nippon Airways (ANA) dessert Paris deux fois par semaine avec un Boeing-747. Autorisée depuis 1986 seulement à effectuer des vols internationaux, ANA est en train de devenir le grand concurrent de Japan Air Lines. Elle transporte 30 mil*lions de passagers quand* celle-là annonce 22 millions, mais ses recettes d'exploitation (5,2 milliards de dollars) et ses profits (110 millions de dollars) demeurent inférieurs à ceux de JAL (respectivement 7,9 milliards et 146 millions de dollars). Elle poursuit méthodiquement l'extension de son réseau et Paris pourrait devenir l'une des plaques tournantes de son implantation en Europe.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

Réuni le 28 septembre 1990 sous la présidence de M. Michel Caldaguès, le Conseil a procédé à l'examen des comptes annuels du 30 juin 1990 et a pris connaissance du compte rendu d'activité de la Société.

AUGMENTATION DE CAPITAL APRÈS DISTRIBUTION DU DIVIDENDE

Le Conseil a enregistré comme un large témoignage de confiance des actionnaires le résultat de l'option de paiement du dividende qui leur avait été offerte. C'est en effet à hauteur de près de 90 % que la distribution s'est effectuée par remise d'actions nouvelles. Cette opération a dégagé 194 797 640 francs, y compris soulte, qui permettront de financer de nouvelles constructions.

Ainsi le capital est porté de 745 895 700 francs à 779 481 500 francs par créations de 335 858 actions de 100 francs chacune, jouissance 1er janvier 1990.

MARCHÉ DU TITRE

Le titre UIF figure parmi ceux qui ont le mieux résisté à la baisse provoquée par la situation internationale, si l'on compare son évolution à celle de l'ensemble des indicateurs boursiers entre le 1er août et la fin septembre.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Depuis le début de l'année 1990, l'activité de la Société a été marquée par :
- la location, avant même sa terminaison à la mi-juillet, de l'immeuble de bureau et d'activités à Vanves.
- l'achèvement imminent de l'immeuble de bureaux d'activités à Issy-les-Moulineaux prévu début octobre 1990 et d'ores et déjà loué en totalité.
- l'avancement satisfaisant des travaux de l'immeuble de bureaux à Paris-17e, à proximité de la place Clichy, dont la mise en location est toujours prévue dans le courant du quatrième trimestre 1991.
- un nouvel arbitrage, fin août, celui de l'immeuble de Pantin, qui dégage une plus-value nette de 69 100 000 francs venant s'ajouter à celle de 105 500 000 francs réalisée sur l'immeuble de Maisons-Alfort vendu en début d'année.

PERSPECTIVES DE RÉSULTATS

En l'état actuel des prévisions et compte tenu du taux d'occupation du domaine, très proche de 100 %, les résultats de la Société devraient connaître une nouvelle et importante progression.



Là où vivent les hommes.

Le conseil d'administration, présidé par Pierre BELLON, a pris connaissance de l'estimation des résultats consolidés du Groupe au 31 août 1990, date de clôture de l'exercice.

Le chiffre d'affaires s'élève à 7 634 000 000 de francs. Le bénéfice net consolidé, part du Groupe, atteint 151 000 000 de francs, soit une croissance de 17 % par rapport à l'exercice précédent. A taux de change constants, la croissance du résultat est de 22 %.

Pierre BELLON a informé le Conseil de l'évolution des relations Sodexsho/Wagons-Lits. Sur le plan industriel, le holding Restauration tel qu'il était prévu ne se réalisera pas, mais le contenu d'un accord a été trouvé ; sa mise en œuvre pose la question du décroisement des participations financières réciproques, pour lequel les parties ont une volonté commune d'aboutir très rapidement.

Poursuivant sa croissance dans le secteur des loisirs, Sodexho vient d'acquérir le leader américain du tourisme fluvial et portuaire. Spirit Cruises, dont le siège est à Norfolk en Virginie, réalise un chiffre d'affaires de 45 millions de dollars et exploite neuf bateaux à Norfolk, Boston, New-York, New-Jersey, Philadelphie, Washington, Seattle et Chicago. Cette compagnie transporte chaque année 1,5 million de passagers pour des circuits touristiques, des repas croisières et des réceptions.

Malgré la conjoncture internationale actuelle, les perspectives d'avenir du Groupe sont bonnes. Tous les secteurs d'activité présentent des opportunités de croissance. A taux de change constants, le chiffre d'affaires de l'exercice 1990/1991 devrait progresser de plus de 10 % et le bénéfice net part du Groupe de 15 %.

ACTUALITÉS SODEXHO SUR MINITEL : 3616-CLIFF



IMMOBILIÈRE COMPLEXES COMMERCIAUX

Le Conseil d'administration d'ICC, l'une des Sicomi d'ISM-SA, s'est réuni le 2 octobre 1990 sous la présidence de M. Christian SABBE.

La totalité des ressources propres d'ICC, laquelle n'a aucun endettement, est maintenant investie dans des immeubles entièrement terminés.

L'exercice 1990 est, de ce fait, le premier au cours duquel auront été perçus, en année pleine, des loyers élevés, rémunérant la quasi totalité des fonds investis et sans avoir à supporter le coût du financement de nouveaux investissements puisque le développement du patrimoine d'ICC est désormais financé uniquement par la trésorerie annuelle d'environ 20 millions dégagée grâce aux amortissements.

C'est pourquoi, cette année, les résultats nets (après amortissements, provisions, pertes et profits) dépasseront 54 millions de francs, marquant une forte progression de près de 10 % (plus de 4,8 millions de francs). Au cours des prochaines années, ce niveau élevé des résultats se retrouvera encore accru par l'effet des réorientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'administration d'ICC pour réagir face à la situation nouvelle créée par la suppression soudaine du régime fiscal particulier des SICOMI.

Cette suppression d'un statut, qui avait permis de collecter une épargne considérable au profit de l'économie française et des épargnants, pénalisera à terme de cinq ans les revenus des actionnaires d'environ 15 %, ce qui explique la baisse des cours, mais ne la justifie pas dans le cas des SICOMI du groupe ISM-SA et particulièrement pour une Sicomi patrimoniale comme ICC.

En effet, le cours de Bourse d'ICC avant la baisse consécutive à la crise du Golfe, et à l'annonce de ce bouleversement fiscal, était déjà inférieur de 20 % à la valeur patrimoniale intrinsèque des immeubles. Aujourd'hui à 220 F par action il lui est inférieur de plus de 50 %, ce qui devrait conduire les épargnants à prendre conscience du caractère excessif de leur réaction et de la confiance que méritent ces titres.



a acquis 70,2 pour cent du capital de

Hoskyns Group plc

Les soussignés ont conseillé Cap Gemini Sogeti

Lazard Frères et Cie **Lazard Brothers & Co., Limited**

Aout 1990



des Cadres

VILLE DE DIEPPE

SEINE-MARITIME (36 000 habitants)

recrute

CHARGÉ(E) DE MISSION

ATTRIBUTIONS :

Sous l'autorité du directeur d'une division regroupant Économie, Tourisme, Culture, Sports, Relations publiques et en étroite collaboration avec lui, il (elle) devra :
- contribuer à la définition et à la mise en œuvre des politiques municipales en matière économique et touristique ;
- procéder à des études et analyses ;
- accueillir et conseiller les entreprises et activités dans leurs démarches d'implantation ou de développement ;
- participer à l'animation du tissu économique et touristique local ;
- assurer les relations avec les intervenants locaux ; institutionnels et autres ;
- assurer l'interface avec les activités d'animation ;
- suivre et animer la procédure de pôle de développement touristique et sa mise en œuvre.

PROFIL :
- expérience économique et juridique de base (bac + 4) ; sciences éco., école de commerce ou équivalent ;
- formation complémentaire ou expérience en matière touristique ;
- capacités relationnelles d'analyse et de synthèse ;
- esprit d'initiative et disponibilité.

Adresser candidature et curriculum vitae à :

M. le Maire de DIEPPE B.P. 226 – 76203 DIEPPE CEDEX

* Renseignements sur le poste à pourvoir : 35-06-60-71.

PARIS [illegible] Sté Crédit [illegible] recherche RESPONSABLES chargés d'animer une équipe de correspondants. Env. C.V. + photo à [illegible], 219, r. St-Honoré, 75001 Paris.

CONSTRUCTEUR DE LOGEMENTS SOCIAUX DE GIRONDE AUX ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES (construction, réhabilitation, aménagement)

recherche pour préparer le lancement de nouvelles opérations

1 ÉCONOMISTE

1 SPÉCIALISTE BATIMENT

L'économiste aura une formation supérieure (Sc. Éco., Sc. Po., [illegible]).

Le spécialiste bâtiment aura une formation architecte, ingénieur de bâtiment ou similaire.

Formation complémentaire assurée et possibilité de promotion.

Adresser candidature + CV détaillé sous nº 8043, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

SOCIÉTÉ CENTRE DE PARIS

recherche

DOCUMENTALISTES

pour préparation et tenue à jour annuaires biographiques et monographiques sur le secteur économique (formation économique souhaitée) ou de l'administration française

Dactylographie indispensable.

Envoyer C.V. + photo à : S.G.P. PA nº 2338, 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris

Institut d'enseignement supérieur privé

« Intégrale »

prépas HEC, Sciences po.

recrute

des professeurs

d'ÉCONOMIE, de DROIT, de GESTION, d'HISTOIRE/GÉO, de MATHS, de LANGUES et de PHILOSOPHIE

Envoyer C.V. au : 53, av. Paul-Doumer, Paris 16e

LYCÉE HOTELIER privé, 90 km est Paris

cherche

PROFESSEUR CUISINE URGENT

Qualification requise BTS. Expérience professionnelle souhaitée. Tél. : 23-83-02-01

DEMANDES D'EMPLOIS

PEINTRE EN DÉCOR TROMPE-L'ŒIL (IPEDED) Spécial. : faux bois, marbre, ornementation, dorure, panoramique. cherche emploi. Tél. : 43-80-47-45

CHAUFFEUR DIRECTION retraité, autre réf. morale et professionnelle, ch. poste similaire ou courrier liaison, etc. Temps complet ou partiel, week-end. M. MERCIER, 39-97-40-81.

ING. D'AFFAIRES INTERNAT.
- projets,
- montage financier,
- assistance technique,

seront heureux de vous rencontrer et de pouvoir commenter en détail vos exportations et son savoir-faire, notamment vers les pays de l'Est. Ecrire sous nº 8058 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

Vous recherchez un JOURNALISTE PROFESSIONNEL spécialisé en économie, entreprise ou formation ? J'ai 2 ans d'expérience : *Défis, Jeux & Stratégie* et *l'Evénement du jeudi*. Tél. au (1) 42-81-38-60.

Intervenant en communication, analyse transactionnelle et programmation neuro-linguistique. Sérieuses réf. : entreprises, gdes écoles (diplômé de Sciences-Po). Tél. 43-45-58-65.

Franco-allemand, 30 a., exp. enseignement, ch. poste professeur d'allemand. Tél. 46-83-10-92.

Japonais, maîtrise de lettres, ch. poste d'INTERPRÈTE ou TRADUCTEUR ou similaire, Paris ou province. Ecrire à M. FUJIKI, 29, Bd Poniatowski, 75012 Paris.

L'AGENDA

Animaux

VENDS JOLIS CHIOTS **SHAR-PEI** MALES ET FEMELLES nés le 18 août 1990 A RETENIR **(16) 86-88-49-10** (après 20 heures)

Cours

COURS D'ARABE JOURNÉE, SOIR, SAMEDI. AFAC 42-72-20-89

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ

Les 5 et 6 octobre, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline : 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.

Entrepôt du Canapé 26, rue des Sept-Arpents, Le Pré-Saint-Gervais. Tél. : 48-44-83-81. Ouvert de 10 h à 19 h.

Meubles

Pour son ouverture **[illegible] AMEUBLEMENT** vous offre des prix sacrifiés sur un grand choix de salons. 33, rue du Fg-St-Antoine 75011 Paris. Tél. : 43-07-42-52

Vidéo

A VENDRE URGENT cause double emploi **LECTEUR VIDÉO DISC PAL** 3 mois, état neuf, 3 000 F. Laisser message sur répondeur. 45-24-06-81

Bateaux

A VENDRE Bateau habitable ACM, 8,75 m, 2 moteurs de 175 ch chacun, OMC, année 1978. Prix : 165 000 F. Tél. : 89-04-44-67 M. ELBAZ.

deux-roues

KAWASAKI GPX 750 An 88, mod. 87, noire, échappement Devil, 35 000 km. Pneu arrière + kit chaîne + plaquettes de freins avant : NEUFS 28 000 F. - Tél. 84-87-77-91

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

10e arrdt

Rue LAFAYETTE, beau 2 P., clair et calme. 930 000 F. Tél. : 40-34-22-44

11e arrdt

MAISON LOFT Près Bastille, 360 m², belles prestations. Piscine. Box. Karin de Rosen. 42-72-40-19.

14e arrdt

14e ZONE EN PLEINE RESTRUCTURATION A vend. 2 P., cuis., s. d'e., wc. Cave. A rénover. Tél. 43-35-09-10

16e arrdt

TROCADERO Imm. récent, 3e ét., 3 p., balc. 2 700 000 F. 45-41-11-00.

19e arrdt

PROX. B.-CHAUMONT « LES PRINCES » Résidence grand standing. Construction récente, studios 2/3/4/5 P., park. Libres de suite ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place du mardi au dimanche inclus. 11 h-15 h/16 h 30-19 h. 20, bd de la Villette. Tél. 42-41-20-21

BUTTES-CHAUMONT SUR PARC Gd 2 P., terrasse, stand., box 58-60, rue Botzaris, vendredi, samedi 14 à 17 h. 42-08-50-19 ts les matins

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE PRÈS BOIS 100 m² + balc. 18 m², dernier étage, soleil. 2 860 000 F. 45-51-22-98 – 43-59-56-96.

94 Val-de-Marne

BOIS VINCENNES (près) dans immeuble ENTIÈREMENT RÉNOVÉ à aménager :

DUPLEX 4 P. CFT
DUPLEX 7/8 P. CFT
PAV. 4 P. + COMBLES

Me voir : le propriétaire jeudi, vendredi 15 h/19 h 22, rue Médéric, FONTENAY-SOUS-BOIS par rue de la Bienfaisance à Vincennes.

appartements achats

Rech. 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire 48-73-48-07, même soir.

locations non meublées offres

Province

BORDEAUX 3 pces, grand standing. Garage + park., proche CHR et Fac. 3 500 F + charges. Cab. BOUJARD à Bordeaux Tél. : 56-44-55-68

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS 47, r. Vaneau, Paris-7e 42-22-14-61 - 42-22-24-66

Part. rech. urgent studio ou 2 pièces Paris préf. ou banlieue proche. Loyer modéré. 47-85-62-58.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** Constitution de Sociétés et ts services 43-55-17-50

GROUPE ASPAC 1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BURX ÉQUIPÉS et salles de réunions, mini-bar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence tél., secrét. TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.

ÉTOILE 16e	47-23-61-61
GRENELLE 15e	47-23-61-58
ST-LAZARE 9e	42-93-50-54
LAFAYETTE 9e	47-23-61-61
BOULOGNE 92	46-20-22-25

+ 25 Centres en France. Prix compét. délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

DOMICILIATION BURX, TELEX, TÉLÉCOPIE **AGECO 42-94-95-28**

immeubles

9e RUE DE CLICHY excellent emplacement, murs d'hôtel, entièrement rénové, 2 étoiles NN, 24 numéros, propriétaire. 42-89-15-06

AV. DAUMESNIL Entre Opéra-Bastille et Bois de Vincennes, superbe imm. d'angle, pierre de taille. 1 350 m² environ. Pptaire 42-89-15-06

pavillons

NORMANDIE A BERNAY (27) Part. vd pavillon 1980 Plain-pied, rue calme, 3 ch., séj. ensoleillé, cuisine, s. de bs, WC, gar., jard., centre ville et commerces à 3 mn. 480 000 F. Tél. : 45-75-77-18. Tél. bureau : 45-63-84-40. W.-E. : (16) 32-44-38-44.

fermettes

140 km SUD Paris, fermette 5 P., bns, wc, grenier. 1 500 m². Px 260 000 F. Tél. 86-91-88-54

proprietes

140 km SUD Paris, magnifique ppté 5 p., cuis., bns, wc, gar. Gde dépend. 2 500 m². Px 380 000 F. Tél. 86-74-08-12

terrains

TOURNAN-EN-BRIE (77) Particulier vend terrain à construire (r.-de-ch. + 3 niveaux) 10,39 × 15,10, clos sur 2 côtés, possibilités mitoyenneté sur 2 côtés, viabilisé : eau, téléphone, tout-à-l'égout, électricité. COS 0,80. A 200 mètres des commerces, écoles, clinique, gare. Terrain plat et propre. 700 000 F TTC, frais notaire réduits à 3 % env. Tél. : 64-05-16-18

Le Monde

AFFAIRES

Les PME françaises : un développement dynamique, un financement conservateur

L'enquête SVP-« le Monde » sur la croissance des petites et moyennes entreprises révèle un univers en expansion rapide qui s'en tient, pour son financement, à des recettes éprouvées

ON les croyait toutes pressées d'entrer au second marché, à l'affût des nouveaux produits financiers, avides de solutions bancaires *inédites*, bref aussi innovatrices pour leur financement que pour leur marketing... Les PME françaises, à travers l'enquête menée par SVP auprès de 1 040 sociétés, paraissent étrangement sages. Dynamiques, mais sages : leur chiffre *d'affaires a crû de* 13 % en moyenne au cours des trois dernières années, leurs effectifs de 6 %, et 88 % d'entre elles ont investi depuis 1988... Mais quand il s'agit de trouver des fonds, elles se précipitent chez leur banquier pour un prêt à long terme, *ou chez leur fournisseur de matériel* pour un classique crédit-bail.

Quant au second marché... 0,5 % des PME qui ont recherché des financements à l'extérieur depuis deux ans se sont orientées vers cette source d'épargne publique. La plupart de nos dynamiques entrepreneurs juge que le second marché leur est inaccessible. Il faudra revoir quelques clichés sur la Bourse à la portée de tous.

● **Trois ans de croissance.** Signe *de bonne santé : le volume moyen* de l'activité des entreprises mesuré par le chiffre d'affaires hors taxes progresse régulièrement de 13 % chaque année depuis trois ans. Bien sûr, cette progression générale régulière recouvre des disparités de croissance selon le secteur d'activité et la taille (mesurée par les effectifs).

Le secteur du conseil et des divers services marchands est de loin le plus dynamique avec un taux annuel moyen de 25 %. Le commerce-distribution, en revanche, est légèrement au-dessous de la moyenne *(voir graphique 1)*.

Si l'on classe les entreprises par taille, on constate que les « moyennes » (de 50 à 199 salariés) demeurent en tête du palmarès avec une progression de 17 % en 1989, tandis que les « petites » (de 20 à 49 salariés) sont stabilisées autour de 12 %. Les plus grosses, de leur côté, affichent une progression soutenue, passant de 10 % de croissance en 1987 à 16 % en 1989 *(voir graphique 2)*. Par ailleurs, autre signe de bonne santé des PME, la croissance moyenne des effectifs atteint 6 % chaque année depuis trois ans. Mais les disparités, là aussi, sont considérables d'un secteur à l'autre.

Le conseil est encore en tête du palmarès avec des effectifs en progression de 20 % en 1988 et de 8,5 % en 1989. Un taux comparable à celui qu'a connu le bâtiment l'an dernier. Ce sont les industries de transformation qui recrutent le moins avec une progression moyenne de 4 % en 1988 et de 3 % en 1989.

Si les PME ont, ces dernières, années, été créatrices d'emplois, elles ont aussi consenti un important effort d'investissement. Selon l'étude menée par SVP, 88 % des PME de l'échantillon ont investi dans les deux dernières années. Chiffre indicatif : la moyenne de l'investissement, tous secteurs confondus, s'est élevée à 3 millions de francs par an, à l'intérieur d'une fourchette allant de 0,1 million à 200 millions de francs. Evidemment l'investissement apparaît étroitement lié à la taille de l'entreprise *(voir graphique 3)*.

Si l'on considère maintenant l'investissement moyen par tête et par entreprise, les résultats sont intéressants : *les PME qui emploient entre* 20 et 49 salariés sont celles qui investissent le plus par rapport à leurs effectifs (103 000 francs), devant les grosses PME de 200 à 500 salariés (82 000 francs).

● **Des schémas de financement classiques.** Les patrons de PME res*tent cantonnés dans leur schéma* classique : autofinancement et endettement.

Malgré de forts taux d'investissement en équipement mobilier et immobilier, la moitié des entreprises *interrogées* n'ont pas recherché de fonds à l'extérieur depuis deux ans. Ce choix s'explique autant par la bonne santé des entreprises qui génèrent un cash-flow suffisant pour s'autofinancer que par le coût élevé du crédit. En effet, sur les 50 % d'entreprises n'ayant pas eu recours *à un financement* extérieur, 61 % ont autofinancé leurs équipements. Ce type d'investissement aurait pu être financé par des prêts ou du leasing, dégageant ainsi les fonds propres pour des investissements de développement réels (prises de parti*cipation, créations de filiales* à l'étranger, etc.).

Prêts et leasing

Mais les patrons de PME dans *leur* majorité semblent préférer améliorer leurs moyens de production existants avec leur autofinancement, plutôt que d'employer ce dernier au développement international, par exemple. L'entreprise qui s'autofinance (le plus souvent de petite taille) se retrouve le plus fréquemment dans les secteurs du conseil, du tourisme ou des industries de base.

Quant aux autres entreprises qui ont investi sans rechercher de fonds à l'extérieur, ce sont essentiellement des filiales de grands groupes ou des sociétés achetant du matériel grâce à des prêts à court terme. A noter une disparité régionale importante touchant, pour ce problème, l'Est et l'Ile-de-France : si le reste de la France se situe dans la moyenne par un comportement homogène, les PME de l'Est ont beaucoup eu recours aux financements extérieurs (62,2 %), alors que celles de l'Ile-de-France n'avaient recours à ce moyen que dans 38 % des cas seulement.

Les entreprises qui cherchent des fonds à l'extérieur passent le plus souvent par leurs interlocuteurs traditionnels : les banques et les fournisseurs. Quelque 56 % des PME font d'abord appel à leur banquier et 28 % passent par des institutions financières à travers leur fournisseur de matériel.

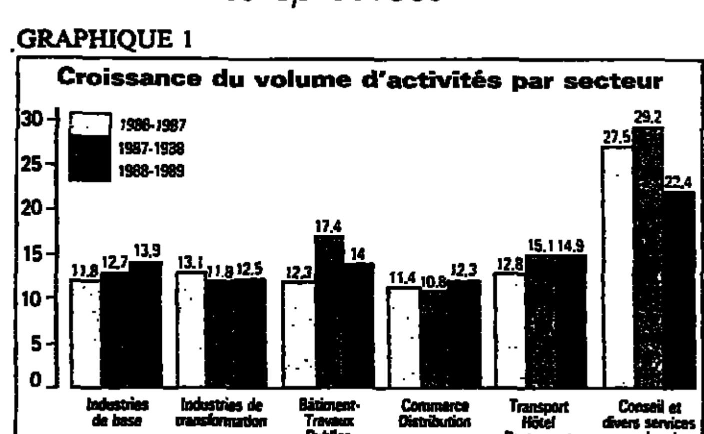
En dehors du prêt à plus de trois ans et du leasing, on peut tout de même souligner l'intérêt, même minime, des entreprises pour quatre autres types de financement : l'augmentation de capital par relation, par les détenteurs du capital, par comptes courants d'associés et les prêts participatifs. Plus de 12 % des entreprises interrogées ont choisi l'un de ces quatre moyens.

Ce sont les sociétés appartenant au secteur du conseil qui sont le plus créatives à cet égard : 7,5 % d'entre elles utilisent le prêt participatif, autant l'augmentation de capital auprès d'amis et 5 % le système du capital-risque.

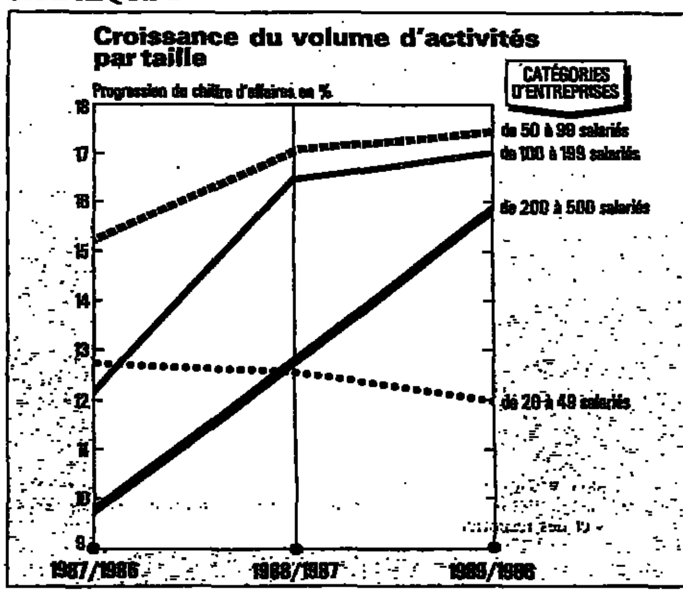
Ces chiffres remettent largement en cause l'image des PME comme porteuses d'innovations tous azimuts. Finalement, à part celles dont le métier de service les conduit à chercher des solutions originales *pour leurs clients*, le gros de la troupe paraît bien frileux.

D. Py.

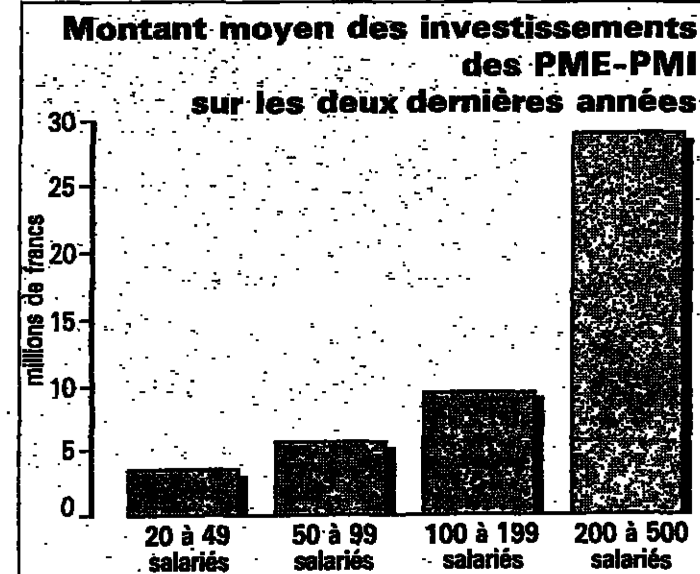
GRAPHIQUE 1



GRAPHIQUE 2



GRAPHIQUE 3



Un second marché trop élitiste

Lancé en 1983 comme antichambre de la Bourse, le second marché n'a pas séduit de gros bataillons de PME

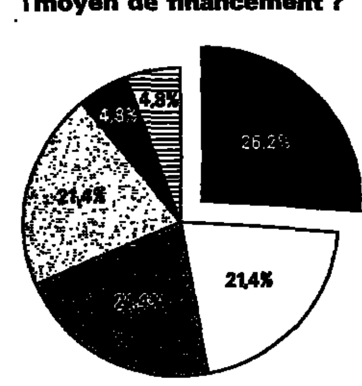
« *LE second marché est un peu comme une cour de récréation où se côtoient les fillettes de sixième qui sautent à la corde et les élèves de terminale qui rêvent à leurs premières amours.* » Ce sentiment d'hétérogénéité des entreprises cotées, évoqué voici plus de deux ans par Michel Arnaud, responsable de l'information financière chez Zodiac (« le Monde affaires » du 23 janvier 1988), est depuis longtemps partagé par nombre d'intervenants. Mais jusqu'alors personne n'avait vraiment tenter d'évaluer avec précision les effectifs de chaque catégorie. D'un consensus ressortait tout de même que, en raison du nombre de joueurs, la cour des grands était plus importante que celle des petits. Le sondage réalisé par SVP réduit l'espace destiné aux PME-PMI à celui d'un jardin d'enfants perdu sur un campus universitaire. En effet, seulement 15 % des 287 firmes cotées sur le second marché, soit 43, sont des petites et moyennes entreprises dont le critère est d'avoir entre 20 et 500 salariés.

A peine une quarantaine de sociétés répondent à l'un des deux objectifs pour lesquels le second marché avait été créé en février 1983 : attirer vers la Bourse, grâce à des procédures simples des PME-PMI. L'autre étant d'être un marché d'acclimatation permettant aux entreprises de s'initier à la technique boursière avant d'être transférées à la cote officielle.

Selon le sondage, seulement 0,5 % des PME ayant recherché des financements à l'extérieur se sont orientées vers le second marché. Ce désintérêt pour la Bourse, malgré des procédures simples, provient du sentiment des firmes concernées de ne pouvoir répondre à trois critères indispensables : la rentabilité, la performance et la taille, le chiffre d'affaires devant atteindre 50 à 100 millions de francs. Ce dernier critère est celui le plus souvent évoqué par les entrepreneurs (35 %) pour justifier leur réserve. Vient ensuite une donnée non négligeable : le souci de préserver la dimension familiale (17 %).

Les enquêteurs de SVP ont interrogé toutes les sociétés cotées du second marché. *Une première sélection* a permis de retenir 140 entreprises, soit la moitié de l'échantillon pouvant entrer dans la catégorie PME-PMI uniquement à partir du critère des effectifs (entre 20 et 500 salariés). Une analyse plus fine réduisait notablement la cible concernée, une centaine de firmes étant des filiales de grands groupes sans autonomie de gestion. 31 PME réelles répondaient alors aux questions des sondeurs. Si un profil type n'a pu être dégagé de cette enquête, les entreprises concernées ont quelques caractéristiques économiques et financières communes : un capital d'environ 18 millions de francs, un chiffre d'affaires moyen de 212 millions, un résultat de 2,3 millions, une place de leader sur leur marché et un faible niveau d'exportation (moins de 10 % du chiffre d'affaires).

Pourquoi les PME sur le second marché ont choisi ce moyen de financement ?

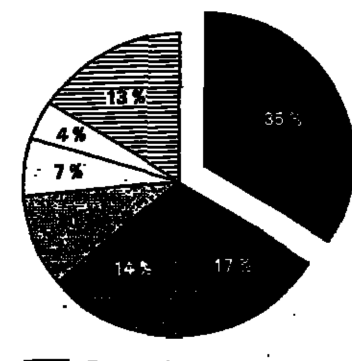




L'implantation de ces PME-PMI est avant tout nationale (59,4 %), un tiers de ces entreprises (31,3 %) toutefois a une localisation internationale *et possède une filiale à l'étranger*. La jeunesse du dirigeant semble lié à cette dimension. *« 60 % des implantations internationales sont dues à des dirigeants âgés de quarante à cinquante ans »*. Les patrons sont *« plutôt quadragénaires »* et stables. *« 75 % des entreprises n'ont pas changé de mains en dix ans d'existence. »*

Le recours au second marché a des motivations multiples et classiques pour les intervenants (obtention de liquidités, pérennité, recherche de notoriété, taille adéquate) sans que l'une d'entre elles apparaisse vraiment prédominante *(voir graphique)*. Pour SVP *« l'enquête nous permet de déduire que le second marché ne récolte que les entreprises qui ont déjà réussi »*. D'où ce sentiment de désintérêt décelé au début de l'enquête auprès des PME face à un marché se détournant progressivement des ces motivations premières.

Pourquoi les PME n'ont pas choisi le second marché ?



Cette impression peut être complétée par celle de Natalie de Kergorlay, délégué général du comité des Entreprises du second marché (ESM), qu'elle a créé en 1987 : *« Ce marché avait au départ un caractère initiatique qui s'est estompé au fil des ans. Des grandes valeurs y restent plutôt que d'être transférées logiquement sur le marché à règlement mensuel. Je me demande si l'inquiétude que suscite ce marché chez les investisseurs étrangers n'est pas due à la disparité de taille des sociétés »*.

Si Calberson, TF 1 ou Conforama sont sur ce marché depuis longtemps et ne semblent pas vouloir en bouger, rejointes par des grandes firmes comme Yves Saint Laurent, Comareg, la CFPI, et même par Bernard Tapie Finance. Seule dans ces arrivées vedettes la radio NRJ entre dans la classe PME-PMI. Mais ce n'est pas pour autant qu'elle entraînera les autres entreprises de sa catégorie vers la Bourse. Surtout lorsque ce marché a chuté de 20 % depuis le début de l'année.

DOMINIQUE GALLOIS

L'enquête

La réalisation d'un sondage par la société SVP peut surprendre. En fait, cette nouvelle activité résulte d'une décision récente de ce groupe, leader du conseil par téléphone, de se diversifier dans le domaine des études de marché.

Orientée vers une cible de PME-PMI, cette activité connaît un développement rapide depuis deux ans en raison des synergies avec le métier de base de SVP, qui dispose d'autre part d'une très importante base de données sur les marchés et les entreprises et d'une forte structure d'enquêteurs.

Depuis le début de l'année SVP a réalisé plus d'une centaine *d'études : études globales assorties* de recommandations stratégiques ou études marketing.

Le sondage SVP-*le Monde* a porté sur les PME-PMI qui emploient de 20 à 500 salariés. Leur nombre s'élève à 92 272 (source INSEE 1989). Dans le cadre de l'enquête effectuée par téléphone, 7 382 entreprises ont été contactées et 1 040 d'entre elles ont répondu au questionnaire.

L'enquête a débuté à la mi-juillet et s'est terminée le 7 septembre avec un arrêt de trois semaines au mois d'ao0t. La méthode choisie pour élaborer l'échantillonnage est celle des quotas sur la base du poids, constaté au niveau national par l'INSEE, des trois critères suivants : la région, les effectifs des entreprises, leur secteurs d'activité (codes APE).

AFFAIRES



Le second marché de Lyon fait du surplace

La crise du Golfe a commencé de tarir certaines sources de financement

LYON

de notre bureau régional

LE 19 octobre 1987, M. François Wendling, directeur financier de l'entreprise ardéchoise de matériel de pesage Precia, avait eu la «baraka». Cotée à Lyon, sa société venait d'achever une augmentation de capital, d'un montant de 20 millions de francs, le jour même du krach boursier. Cet automne, il est encore un heureux homme, car les comptes de Precia sont sains. La société peut toquer l'huis des banques sans qu'il lui en coûte trop et, tout bien pesé, M. Wendling ne ressent pas le besoin d'argent frais. D'ailleurs, solliciter l'épargne publique tiendrait maintenant de la gageure à Lyon, comme sur l'ensemble des places financières.

Jusqu'à la fin du mois de juillet, la place a parfaitement rempli sa mission, c'est-à-dire le financement du développement économique, au moyen de l'épargne à risque. Le secrétariat de la Société des Bourses françaises a pu dénombrer une dizaine d'émissions de nouveaux titres pour les sept premiers mois de l'année, dont six émissions au second marché. Le total a atteint 825 millions de francs, si l'on inclut les obligations convertibles lancées par le «couturier de l'automobile», le fabricant de textiles Michel Thierry, désireux d'accroître sa participation au capital du constructeur de sièges Epeda-Bertrand Faure.

Les plus importantes levées de fonds ont été le fait du négociant de vêtements d'enfants Zannier (130 millions de francs), de l'entreprise de transformation de plastiques et de services aux collectivités Plastic Omnium (168 millions de francs), du cartonnier d'Oyonnax Emin-Leydier (101 millions de francs) et de Michel Thierry, déjà cité (93 millions de francs d'actions et 104,5 millions de francs d'obligations convertibles).

Pour que le décompte soit techniquement exact, il faudrait ajouter le montant des dividendes payés en actions nouvelles, au titre des résultats de 1989, par des sociétés comme Deveaux, Majorette, Locamion, Ecco travail temporaire, les Docks lyonnais ou la Générale de papiers. Le millésime 90 demeurera, quoi qu'il arrive maintenant, un des meilleurs de la place. En année pleine, la Bourse de Lyon avait constaté, pour 1989, 13 émissions nouvelles pour un total de 860 millions de francs. L'année 1987, sanctionnée par un krach en octobre, avait connu 14 émissions, pour un total de 700,5 millions de francs.

La dégringolade des cours suscitée par l'invasion du Koweït interdit désormais de poursuivre. Première raison : la moyenne des cours a baissé de 30 % depuis le début de l'année. Même si les jeunes entreprises du second marché ont été un peu moins éprouvées, il devient périlleux d'émettre des actions nouvelles, alors que le public a encore en mémoire les sommets atteints par les anciens titres... Plastic Omnium avait émis à 450 francs et l'action cotait seulement 260 francs le 28 septembre. Zannier a émis à 650 francs, et cote 570. Michel Thierry a émis à 430 francs et cote 315. Les entrepreneurs, qui n'en peuvent mais, ont fait de cet argent le meilleur usage. Ainsi, à Oyonnax, Plastic Omnium vient d'inaugurer une nouvelle usine de transformation de plastiques, qui lui permet de rassembler l'activité menée jusqu'ici sur six sites différentes dans la «Plastique Vallée» par l'entreprise Landry, acquise en 1986. Le triumvirat formé par MM. Pierre Burelle et fils fait son métier de gestionnaire. *«Y'a que la Bourse qui va mal»*, proteste le *pater familias*, qui a la langue bien pendue.

Second obstacle aux opérations financières : augmenter le capital devient, cet automne, une entreprise à risque pour les titulaires de blocs majoritaires. La société d'ingénierie Lyon finance et industrie (LFI), animée par Louis Thannberger, ne cache pas que l'entreprise romanaise de chaussures Stéphane Kélian envisageait de lever au minimum une trentaine de millions de francs. Ce rêve s'éloigne : il faudrait lancer tant d'actions nouvelles que la part des actionnaires familiaux descendrait en deçà de la sacro-sainte majorité. Compte tenu des batailles boursières ayant agité l'industrie du luxe ces derniers mois... L'impossibilité de lever des fonds atteint également la Société de développement régional du Sud-Est (SDR), gestionnaire d'un portefeuille de 300 millions de francs, placés dans 150 sociétés non cotées. Cette dernière précision afin d'indiquer que le krach rampant n'y a pas trop causé de désordres, mais allez le faire entendre à tous les publics ! Le négociant jurassien de vins fins Henri Maire, qui vient de reprendre son concurrent Ramel, aurait souhaité lever 10 à 15 millions de francs, explique M. Pierre Menez, président du directoire. L'affaire est reportée *sine die*. Il est vrai que la précédente acquisition, réalisée à la fin de 1987, n'a pas déséquilibré les comptes, puisqu'elle a été financée en titres.

Les gestionnaires de sociétés cotées à Lyon sont simplement perplexes. *«Nous n'avions pas de projet d'augmentation de capital*, indique Mme Marylène Boyer, responsable de l'information du holding Thermador, négociant de matériel de chauffage et de climatisation, *mais le cours nous paraît de plus en plus déconnecté de la réalité de l'entreprise.»* Une des filiales doit en effet être favorisée dans son activité, car elle vend des chaudières à meilleur rendement que le parc installé.



C'est un argument fort, en période d'énergie chère. Selon le fabricant jurassien de jouets Clairbois, les matières premières se sont renchéries de 10 % depuis septembre. Elles avaient déjà augmenté de 9 % depuis le début de l'année. *«Mais sachez qu'en moyenne, sur l'année, nos approvisionnements nous coûtent moins cher qu'en 1989»*, argumente M. Pierre Pouthier, directeur général. On sera obligé, tout de même, d'éditer la documentation le plus tard possible, car il deviendra délicat de réviser les tarifs à l'intention des centrales d'achats lorsqu'elles auront édité 25 millions de catalogues.

Selon M. François Wendling, de Precia, le marché du pesage n'était déjà pas très enthousiasmant avant la crise du Golfe. L'entreprise avance un argument fort, afin de soutenir ses ventes : la balance est un instrument qui permet de mieux gérer, de contrôler la conformité des approvisionnements et la consommation de matières premières. Il est probable que l'entreprise sera confrontée à des décisions de sursis à l'investissement dans le matériel lourd, mais elle compte bien sur la construction de balances plus petites, afin de poursuivre la croissance. Chacun agit, parle, plaide, se justifie, pour que le fantôme de la récession économique reste caché derrière les piliers du palais du Commerce.

GÉRARD BUÉTAS

Sofaris milite pour les fonds propres

Bertrand Larrera de Morel commente les résultats de l'étude SVP-«le Monde»

CRÉÉE en décembre 1982 sous la forme d'une société d'économie mixte (Etat, banques, sociétés d'assurances), Sofaris a pour vocation selon les textes *«d'accroître les possibilités d'accès des entreprises à toutes les formes de concours financiers nécessaires à leur développement»* en mutualisant les risques pris par les institutions financières. Partenaires des banques et des sociétés de capital-risque, Sofaris partage les risques du financement des entreprises avec 380 banques et établissements financiers. Elle gère sept fonds d'un montant global de 1 milliard de francs spécialisés dans la création, la transmission, l'artisanat, les pôles de conversion, le développement international, le capital-développement et le développement technologique. Plus de la moitié des sociétés de capital-risque sont à ce jour garanties par elle.

Elle a connu depuis cinq ans une forte progression des nouveaux concours garantis : 4,7 milliards de francs en 1989 contre 2,4 milliards de francs en 1985. Bien implantée en région grace à 12 délégations opérationnelles, Sofaris est également depuis février l'interlocuteur privilégié pour la garantie des PME qui investissent à l'Est.

Bertrand Larrera de Morel, PDG de Sofaris depuis 1985, défend avec acharnement un certaine «pédagogie des fonds propres» par rapport aux traditionnels réflexes d'endettement.

«Selon l'étude menée par SVP 56 % des PME qui cherchaient des fonds ces deux dernières années l'ont fait en empruntant à long terme et 28 % ont eu recours au crédit-bail. Qu'en pensez-vous?

Je pense que si les entreprises en question cherchaient des fonds propres et ont été conduites à s'endetter, elle n'ont pas reçu une réponse satisfaisante, même s'il s'agit d'endettement à long terme. Une entreprise qui reçoit des fonds propres n'a pas à les rembourser et elle les rémunère à proportion de sa rentabilité. En s'endettant elle s'oblige à des charges fixes de remboursement du capital et de paiement d'intérêts. Un crédit à long terme ou un crédit-bail, que l'on doit pleinement assimiler à un endettement à long ou moyen terme, est certes préférable à un découvert bancaire, révocable à tout moment, mais il introduit une rigidité dans le plan de financement de l'entreprise qui n'est guère compatible avec l'exigence de flexibilité induite par les conjonctures incertaines.

N'est-ce pas dangereux?

Dans le contexte actuel, où l'on ne peut exclure un arrêt ou à tout le moins un freinage de la croissance, une entreprise bénéficiant d'une situation financière solide, c'est-à-dire de fonds propres abondants et d'un faible endettement, aborde à l'évidence ces zones de possible turbulence dans de meilleures conditions. La vertu essentielle des fonds propres est de permettre à l'entreprise de «tenir le coup» lorsqu'il faut doubler un cap difficile avant de retrouver des eaux plus calmes.

Moins de 2 % des entreprises qui cherchent des fonds utilisent le capital-risque...

Ce pourcentage est en effet des plus modestes. Mais il convient de souligner que toutes les entreprises n'ont pas vocation à utiliser le capital-risque. Ce dernier a pour fonction d'accompagner des sociétés en forte croissance et de n'être que leur compagnon provisoire (5 à 8 ans), la «sortie» se faisant au terme de cette croissance. Or beaucoup d'entreprises peuvent être saines sans pour autant connaître de très forts taux de croissance. De fait elles n'ont pas vocation à devenir des associées du capital-risque issu de la finance. En revanche, elles pourraient faire appel à un capital-risque «de proximité» qui ne cherche pas avant tout la plus-value lors des cessions de parts mais souhaite établir un partenariat de longue durée en élargissant si l'on peut dire, le «cercle de famille». Ce capital de proximité est sympathique et se développe. Mais ses motivations sont diverses et font parfois obstacle à son professionnalisme, d'autant qu'il s'agit le plus souvent de petites structures.

Les créations d'entreprise vont-elles être plus rares?

Si au risque inhérent à la création, l'on ajoute celui d'une conjoncture dégradée, il est clair que le taux de défaillance s'alourdit. C'est ainsi que le taux de défaillance des jeunes entreprises dont les financements sont garantis par Sofaris a diminué de 34 % dans les années 1988-1989, années de bonne conjoncture, par rapport à celui des années 1983-1984, années de conjoncture difficile. Mais cette constatation ne doit pas conduire au renoncement. Une entreprise qui se crée dans une conjoncture difficile en ayant sérieusement apprécié tous les paramètres de son activité pourra croître dans un contexte difficile et évidemment profiter de toute embellie. Le risque le plus fort se trouve dans l'entreprise créée dans le climat de facilité d'une haute conjoncture et qui n'a pas intégré dans son plan de développement la venue possible de temps plus maussades.»

Propos recueillis par
DIDIER POURQUERY

Les PME allemandes et le défi de la réunification

Aides à l'investissement, recyclage du plan Marshall, système des «banques maison», un financement qui paraît très solide

FRANCFORT

correspondance

MENACÉ le Mittlestand, ce vaste système de moyennes entreprises? Personne aujourd'hui n'oserait l'affirmer. Après l'entrée en vigueur de l'union économique et monétaire entre les deux Allemagnes, le 1er juillet, 40 000 PME ont été créées à l'Est pendant le seul mois d'août. Selon le ministère de l'économie de Bonn, pour les huit premiers mois de l'année ce chiffre était de 167 000 à l'Est et de 25 243 à l'Ouest, soit 8 % de plus qu'un an auparavant. Dans le contexte de la réunification entre les deux Allemagnes et malgré les difficultés de la privatisation à l'Est, cet enthousiasme schumpeterien est plutôt encourageant. Le gouvernement de Bonn a d'ailleurs décidé d'utiliser en priorité le recyclage des ressources du fonds spécial ERP (European Recovery Program, communément appelé plan Marshall, qui avait permis la reconstruction de la RFA après la guerre) pour aider à l'introduction de l'économie sociale de marché à l'Est (1).

Complément indispensable à la loi sur la mission d'intérêt commun entre Bund et Länder votée en 1969 par le Parlement fédéral et renégociée chaque année, cette aide publique à l'investissement par le biais de prêts bonifiés à taux fixe s'adresse exclusivement aux PME (artisanales, industrielles ou de services) de moins de deux cents personnes et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de deutschemarks. D'un montant annuel d'environ 1,2 milliard de deutschemarks, les prêts bonifiés ERP ont été portés à 6 milliards de deutschemarks pour tenir compte notamment de l'état de délabrement du tissu industriel est-allemand et des besoins d'investissements en matière d'environnement.

En effet, avec l'entrée en vigueur du traité d'Etat entre les deux Allemagnes, c'est l'ensemble du territoire est-allemand qui passe dans la carte des zones classées au titre de l'aménagement du territoire. A ce titre, les entreprises privées peuvent donc bénéficier d'un dispositif très complexe d'aides directes et indirectes auxquelles se rajoutent les subventions à l'investissement accordées par les Länder.

Longtemps un objet de friction entre la RFA et la Commission de Bruxelles, notamment en ce qui concerne l'étendue de ces zones (réduite de 45 % à 38 % en termes de population) et l'intensité des aides, ce dispositif est loin de faire l'unanimité à l'Ouest. Plusieurs experts allemands ont même souligné que le gouvernement de Bonn contribuait ainsi à faire un cadeau substantiel aux grands groupes comme Daimler, Opel, Volkswagen ou Siemens, les plus à même de profiter dans un premier temps de l'aide publique. L'argument est de poids. Même si la très grande décentralisation du système d'aides à l'investissement ouest-allemand a permis de pallier les carences issues de la division de l'Allemagne, notamment en ce qui concerne les déductions fiscales accordées aux investissements dans la zone frontalière avec l'Est.

Partenaire à part entière de la puissance publique, le système bancaire va continuer à jouer un rôle central dans l'Allemagne unifiée. Il faut distinguer à ce niveau les établissements de crédit à attributions spécialisées, qu'ils soient publics, comme le Kreditanstalt für Wiederaufbau (environ la moitié des crédits à l'industrie), ou privés, comme la Deutsche Ausgleichbank, des instituts de crédit dépendants des Länder (Landeskreditbank) qui mettent en œuvre les aides spécifiques des gouvernements locaux.

Pour leur part, les banques commerciales ouest-allemandes entretiennent de longue date des liens étroits, presque organiques, avec les entreprises : c'est le concept de la «Hausbank», à la fois source de crédits mais aussi actionnaire pour l'entreprise. Du fait de ces liens privilégiés auxquels l'absence de cloisonnement entre banques d'affaires et banques de dépôts n'est pas étrangère, les banques jouent un rôle primordial dans le modelage du tissu industriel.

A ce titre, elles représentent le principal vecteur de diffusion de l'information relative aux aides publiques à côté des chambres consulaires. Elles sont aussi un acteur à part entière dans l'instruction et la mise en œuvre des aides (2).

Un marché concurrentiel

Grâce à leur capacité d'ingénierie financière et à leur crédibilité comme instructeur des dossiers d'aides, les banques maison sont à même de fidéliser et d'élargir leur clientèle en plaçant leurs propres produits. Dès lors, rien d'étonnant à ce que les banques disposent de logiciels leur permettant d'optimiser le recours aux quelque quatre cent cinquante à cinq cents dispositifs d'aides disponibles. Cela explique également que le financement des entreprises – et notamment des PME – par le système bancaire constitue un marché très concurrentiel. La «fidélisation» de ses clients industriels impose à toute banque de proposer au-delà des financements et services bancaires classiques (y compris les prêts mixtes montés avec l'appui du Bund et des Länder) un plus par rapport à la concurrence : conseils précis, efficaces et suivis, produits et programmes adaptés aux besoins, personnalisation des relations dans la tradition de la «banque maison» au service de l'entreprise.

Il n'en reste pas moins que le Mittlestand allemand, longtemps considéré comme l'élément le plus dynamique de l'économie en matière d'innovation technique et de création d'emplois, souffre aujourd'hui d'un triple handicap. En ce qui concerne le refinancement d'abord, puisque la grande majorité de ces entreprises sont des entreprises familiales constituées pour la plupart de sociétés de personnes et financées par des capitaux propres. Les banques maison se montrent donc très sourcilleuses à leur égard en cas de difficultés financières pour débloquer de nouveaux crédits. Et le recours à l'épargne publique, par l'intermédiaire d'une cotation en Bourse, est encore très peu pratiqué dans la mesure où elle suppose une parfaite transparence des bilans.

Ces difficultés financières sont encore accrues par les problèmes de succession ou bien ce que l'on appelle le «syndrome de la troisième génération» : quand les héritiers s'avèrent réticents ou incapables d'assurer la relève. Enfin, ce qui était le point fort traditionnel du Mittlestand, à savoir sa capacité à innover, est en train de sérieusement décroître : sur cent grosses entreprises, quatre-vingt-trois sont capables de sortir chaque année un nouveau produit ou une nouvelle technique alors que ce chiffre n'est que de quarante-deux pour les PME. Ce déclin, selon l'Institut de conjoncture de Munich, s'effectue à un moment où l'industrie allemande a globalement réussi à améliorer sa capacité d'innovation.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

(1) A partir d'une dotation initiale de 6,7 milliards de deutschemarks, la gestion du «Sondervermögen», non intégré au budget de l'Etat, a permis à partir de 1953 de recycler le capital et les intérêts de l'aide Marshall. En 1989, l'encours atteignait 22 milliards de deutschemarks, dont 16 milliards provenant des recyclages ERP et 6 milliards des refinancements sur le marché des capitaux. En l'espace de trente-cinq ans, 77 milliards de deutschemarks de prêts ont été financés par ce biais avec comme principaux bénéficiaires les PME (40 % du total), l'économie berlinoise (25 %) et la protection de l'environnement ainsi que les investissements des communes (15 %).

(2) Principe de la «subsidiarité» de l'aide publique autorisée seulement après que les fonds propres de l'entreprise et les ressources bancaires normales ont été utilisées, le risque étant alors pris en charge dans sa totalité par le système bancaire.

BIBLIOGRAPHIE

Créer, financer, transmettre

Il y a chaque année quelque 300 000 créations d'entreprise de toute sorte ; et depuis le début des années 80 le taux de création d'entreprise augmente de 1 % par an. Les embûches, on le sait, sont nombreuses et il faut avoir une forte motivation pour se lancer dans l'aventure. L'ouvrage de Jean-Pierre Lehnisch (1) aborde la question pas à pas, avec un pragmatisme louable. Structuré sous forme de questions-réponses, le livre peut être utile si l'on veut tester sa capacité à créer et si l'on ne veut pas manquer certaines étapes essentielles. A noter également, une enquête passionnante sur le profil des créateurs et une bonne approche de la dialectique création-innovation.

Edité par *la Vie Française*, le guide *les Entreprises du second marché* vient de sortir (2). C'est sa troisième édition. Cet ouvrage exhaustif donne pour toutes les entreprises cotées sur le second marché d'utiles fiches à la fois comptables, boursières et financières. Comme l'indiquent Corinne Tissier et Jean-Pierre de La Rocque dans la préface, *«si l'évolution du second marché est comparable à celle de son grand frère, il n'a pas pour autant perdu sa personnalité. Bien au contraire. C'est un vivier de petites valeurs de croissance. Les investisseurs doivent fouiller la cote»*. Ce guide les aidera assurément, mais leur permettra aussi de mesurer l'hétérogénéité de ce marché où certaines valeurs magnifiques côtoient de véritables catastrophes. Les auteurs nous rappellent notamment que *«le secteur maudit reste sans aucun doute l'informatique»*, où les déboires récents de Sedri et Asystel ont fait mauvaise impression.

Une question fondamentale qui se pose à la majorité des PME françaises reste : comment faire pour survivre à un changement de dirigeant? Pierre Berger et Jean-Albert Latxague, deux experts du cabinet KMPG FIDAL (qui fait partie du premier groupe mondial d'audit) apportent la reponse des praticiens (3). Il s'agit de la quatrième édition de cet ouvrage de base sur la pérennité des entreprises qui prend en compte les techniques les plus récentes dans ce domaine. Illustré d'exemples concrets très clairement expliqués, ce livre constitue la meilleure aide possible à la décision lorsque l'on prépare le changement de dirigeant ou lorsqu'on doit prendre rapidement un parti dans le cas de la maladie ou du décès d'un patron.

(1) *Création d'entreprise-les clés du succès* par Jean-Pierre Lehnisch, Editions d'Organisation, mai 1990, 206 pages, 170 francs.

(2) *Les entreprises du second marché* – «la Vie Française» (40-60-53-71), septembre 1990, 308 pages, 210 francs.

(3) *La transmission des entreprises*, par P. Berger et J.-A. Latxague, Nouvelles éditions fiduciaires (47-58-13-20), septembre 1990, 308 pages, 220 francs.



AFFAIRES

Les tentations de l'indépendance

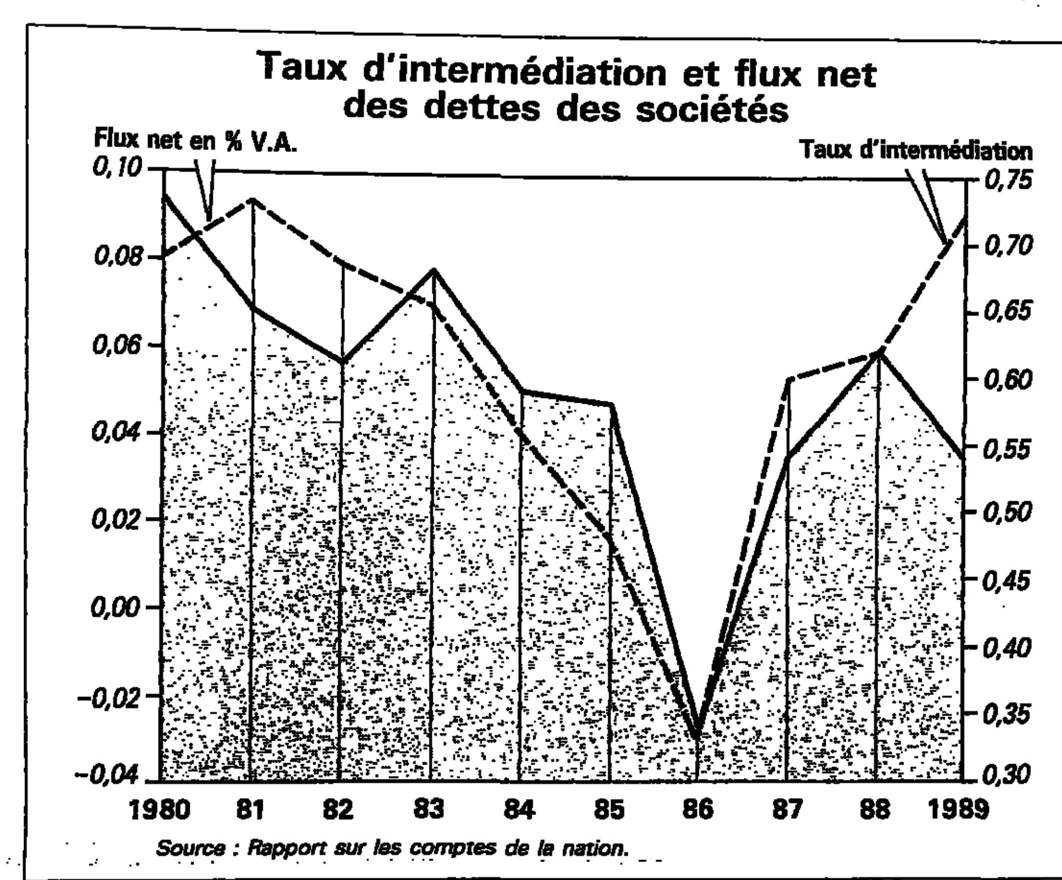
Les relations entre les entreprises et leurs banques ont beaucoup évolué depuis dix ans, obligeant ces dernières à revoir leur stratégie

FORTE baisse du taux d'intermédiation, c'est-à-dire de la part des banques dans l'endettement des entreprises : vive hausse du coût moyen des ressources de ces mêmes banques ; diminution des marges des établissements de crédit au profit des entreprises qui se refinancent de plus en plus sur le marché interbancaire à un taux inférieur : telles sont les évolutions observées sur dix ans, de 1980 à 1989, et retracées dans une étude de M. Olivier-Robert de Massy, directeur des études de l'Association française des banques (AFB), et présentées aux journées d'études du Bischenberg organisées par la banque fédérale du Crédit mutuel les 14 et 15 septembre dernier.

Certes, les grandes lignes de ces évolutions sont déjà plus ou moins connues grâce aux publications de la Banque de France, du Conseil national du crédit et de la Commission bancaire, mais l'étude en question les résume fort bien.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, le taux d'intermédiation des banques a d'abord fortement chuté, revenant de 73 % en 1980 à 34 % au plus bas en 1986, pour remonter ensuite à 62 % en 1988 et fléchir à nouveau à 54 % en 1989. Ces variations illustrent le comportement des entreprises qui ont commencé par se désendetter en réduisant leurs investissements et les besoins financiers correspondants, ce en raison de la crise économique du début des années 80.

La situation s'est renversée en 1986 avec le contre-choc pétrolier et la vive reprise des investissements, qui provoqua une croissance des flux nets d'endettement et du taux d'intermédiation, favorisée en outre par la levée de l'encadrement du crédit au début de 1987. En 1989, toutefois, ce taux redescend en raison du ralentissement des crédits accordés aux particuliers et de la très forte augmentation des billets de trésorerie émis par les entreprises directement sur le marché.



Source : Rapport sur les comptes de la nation.

Un renchérissement général

L'impact de la désintermédiation s'est fait sentir dans la structure des actifs des banques. La part des crédits y a diminué d'environ dix points de 1979 à 1987, pour remonter de deux points en 1989. Par ailleurs, la désintermédiation a eu pour effet d'accroître la part des ressources à taux de marché dans le total des ressources des banques, au détriment de celles moins onéreuses (dépôts à vue et comptes sur livrets).

La structure de l'ensemble des ressources des banques s'est donc déformée avec, pour conséquence, un renchérissement général. La baisse des dépôts de la clientèle, revenus de 75,3 % des ressources totales à 51,71 % de 1979 à 1989, s'est accompagnée d'un vif recul des comptes à vue non rémunérés et de l'apparition des certificats de dépôt émis par les banques au taux du marché (9 % à 10 % actuellement).

Une autre conséquence directe de la désintermédiation a été la diminution sensible – dans le compte d'exploitation des banques – de la part de produits nets de l'activité prêts-emprunts, revenue de 78 % en 1982 à 56,4 % en 1989. La diminution des taux débiteurs (ceux des crédits), par suite du rapprochement avec les taux du marché, l'écart revenant de 3,02 points à 1,57 point, a provoqué une érosion des marges sur ces crédits, tombées de 7 % en 1986 à 4,9 % en 1989, pour le plus grand bénéfice des entreprises.

Pour compenser cette érosion sur les crédits des entreprises, les banques, depuis 1980, ont opéré un recentrage sur les crédits aux particuliers (23 % du total en 1989 contre 19,9 % en 1980) et aux PME (7,3 % en 1989 contre 5,1 % en 1980) pour les entrepreneurs individuels. Dans ces domaines, la désintermédiation a surtout concerné les financements à court terme des entreprises, ce au profit des crédits à moyen et long termes (43,3 % du total en 1989 contre 36,7 % en 1980).

A l'heure actuelle, nul ne sait encore quelles seront les conséquences du ralentissement prévisible de la croissance en France, choc pétrolier ou non, qui, en réduisant les besoins d'investissements, pourrait contrarier la reprise de l'endettement des entreprises ou, peut-être, l'accroître, au cas où certaines d'entre elles seraient en difficulté, notamment des PME. Mais la tendance de fond reste la désintermédiation, phénomène qui paraît désormais irréversible. Les grandes entreprises ont goûté à la liberté des financements et ne sont pas prêtes à y renoncer.

FRANÇOIS RENARD

Des produits mieux adaptés aux PME

Sous la pression de la concurrence et de la déréglementation, les banques ont dû réaliser des efforts importants pour répondre aux besoins nouveaux des entreprises, notamment les PME. Ainsi, on a assisté à une « globalisation » des financements à court terme. La part des mobilisations traditionnelles de créances commerciales (escomptes d'effets de commerce, CMCC, lettres de change, relevés) est passée de 43 % en 1978 à 18 % en 1989, au profit des crédits par découvert (de 25 % à 42 %). Par ailleurs, les banques ont créé pour les PME des lignes de crédit global, que l'entreprise peut utiliser tant en francs qu'en devises, avec des index variables, à l'imitation des MOF (lignes de crédit à options multiples) consenties aux grands groupes.

Ces formules, dites mini-MOF, ont donné aux PME une plus grande indépendance vis-à-vis des banques et une plus grande souplesse d'utilisation des fonds prêtés, encore améliorée par la fourniture de logiciels de gestion de trésorerie et d'instruments de couverture de risques (changes et taux).

En revanche, la « marchéisation », c'est-à-dire l'alignement total ou partiel des taux des crédits sur ceux du marché interbancaire, a moins touché les PME que les grandes entreprises. Selon la Banque de France, si, en 1989, le taux de base bancaire (TBB), supérieur de un à plusieurs points au taux de l'interbancaire, en y ajoutant les commissions, n'était plus utilisé qu'à hauteur de 28,3 % des crédits nouveaux – contre presque 100 % en 1984 – le TBB régit encore plus de 70 % des crédits de montant inférieur ou égal à 500 000 F, pour le découvert comme pour l'escompte.

En fait, l'indexation sur les taux du marché n'a acquis une importante signification que pour les crédits d'un montant assez élevé, supérieur à 2 millions de francs.

F.R.

MARCHÉS FINANCIERS

La dégradation des comptes bancaires

Recul de 11,4 % du résultat de la Société générale

Le premier semestre 1990 n'a guère été favorable à la Société générale, qui a annoncé une diminution de 11,4 % de son résultat brut d'exploitation, à 4,82 milliards de francs au lieu de 5,43 milliards au premier semestre 1989, et de 16,6 % de son résultat net, retombé de 1,7 milliard de francs à 1,4 milliard. Ces mauvais résultats préfigurent la dégradation des comptes de l'ensemble de la profession bancaire.

Le résultat brut de la troisième banque commerciale française a été affecté par la concurrence exacerbée entre établissements bancaires sur les crédits, pourtant en forte progression (+ 13 % globalement et + 20 % pour les entreprises), mais qui sont accordés à des conditions de plus en plus tirées.

Parallèlement, les coûts des refinancements ont augmenté, avec des ressources obtenues de plus en plus au taux du marché et de moins en moins à des taux préférentiels, comme ceux des comptes *sur livrets (4,5 %). La conséquence* de ces deux phénomènes a été une nette diminution de la marge bancaire (pour la Générale, de 5,88 % à 5,38 % en un an).

« Mécanique diabolique »

Son bénéfice net a été réduit par une très forte augmentation des provisions (+ 51,2 %), portées de 2,2 milliards à 3,3 milliards de francs, augmentation qui a été consacrée aux créances sur les dix principaux pays à risques – désormais couvertes à plus de 63 % – et aux crédits en cours sur les entreprises. Cela en raison des *« incertitudes de la conjoncture internationale »*. Ajoutons-y des provisions pour dépréciation de portefeuilles, par exemple 200 millions sur les titres Michelin, bien avant la chute des cours de la Bourse depuis le mois d'août dernier.

Ces mauvais résultats de la Société générale préfigurent ceux des comptes de l'ensemble de la profession bancaire, bien que, dans le cas de la Société générale, le bénéfice net aurait pu être maintenu si les provisions supplémentaires n'avaient été volontairement constituées. Mais, comme l'indique M. Marc Viénot, son président, *« une mécanique diabolique s'est enclenchée, avec une réintermédiation des crédits, auxquels les entreprises recourent davantage que par le passé et une désintermédiation des dépôts, que les clients placent de plus en plus sur des produits hautement rémunérés. »* Ailleurs, la tendance est la même : les Banques populaires font état d'une baisse de 15 % de leurs comptes d'exploitation au premier semestre 1990.

Le Crédit lyonnais ne devrait pas y échapper, malgré les modifications de son périmètre de consolidation après ses dernières acquisitions, tandis qu'à la BNP les résultats pourraient être obérés lourdement, de 15 à 20 %, dit-on, par la grève du début de l'année, le relèvement des bas salaires qui a suivi et les lourdes provisions sur diverses filiales, dont la BIAO, sans oublier la contraction des marges bancaires évoquées plus haut. Ce dernier phénomène est observé déjà depuis plusieurs années, comme l'indique un rapport du directeur des études de l'Association française des banques (lire dans « le Monde Affaires », page 39). Logiquement, il devrait, tôt ou tard, conduire les banques à relever le taux de leurs crédits pour conjurer la contraction de leurs marges et, peut-être, à remettre en question les conditions de rémunération des dépôts de leur clientèle, qui ont tendance à s'évaporer en direction de placements hautement *rémunérés*.

F. R.





NEW-YORK, 3 octobre ⬇

Sous les 2 500 points

La séance a été très irrégulière mercredi à la Bourse de New-York, dans un marché calme. Après avoir affiché une légère hausse à l'ouverture, l'indice Dow Jones a terminé à 2 489,36, en baisse de 15,84 points soit un repli de 0,63 %.

Quelque 136 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 954 contre 556, 446 titres étant inchangés.

La demande sélective relevée la veille a continué à se manifester jusqu'en milieu d'après-midi, les investisseurs étant apparemment encouragés par les déclarations du président de la Fed, M. Alan Greenspan. Ce dernier a jugé positif le compromis de réduction du déficit budgétaire fédéral survenu entre la Maison Blanche et de nombreux membres du Congrès.

Sur le marché du crédit, les bons du Trésor à 30 ans remontaient au niveau de la veille (8,85 %) après être tombés à 8,82 % en cours de séance.

VALEURS	Cours du 2 octobre	Cours du 3 octobre
Alcoa	62 7/8	62 5/8
ATT	31 3/4	31 1/2
Boeing	43 3/8	42 5/8
Chase Manhattan Bank	11 7/8	11 1/4
Du Pont de Nemours	34 1/2	34 3/8
Eastman Kodak	37 7/8	37 1/4
Exxon	49 1/2	49 5/8
Ford	32 1/2	32 1/4
General Electric	55 3/4	54 1/4
General Motors	38 3/4	35 3/8
Goodyear	16 3/4	16 7/8
IBM	108 1/4	107 3/8
ITT	46 1/2	46 5/8
Mobil Oil	62	61 7/8
Pfizer	73 3/8	73
Schlumberger	60 1/4	61 1/2
Texaco	60 1/2	61 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	111 7/8	111 3/4
Union Carbide	15	15
USX	30 1/2	31 1/8
Westinghouse	30 7/8	30 3/8
Xerox Corp.	36 1/4	34 5/8

LONDRES, 3 octobre ⬆

Poursuite de la hausse

Les cours des valeurs ont terminé en forte hausse, mercredi, au London Stock Exchange, encouragés par le repli du baril et par la réduction des tarifs pratiqués sur le carburant par la compagnie Shell. L'indice Footsie a gagné 28,5 points, à 2087,0, soit un bond de 1,4 % par rapport à la clôture de la veille. Le marché est cependant resté peu actif, avec seulement 368,5 millions de titres échangés contre 428,6 millions mardi. L'annonce par le grouvernement britannique, en des termes très généreux (facilités de paiement, escompte sur les factures pour les souscripteurs), de la privatisation des compagnies d'électricité de Grande-Bretagne a également stimulé la progression. La plupart des secteurs se sont améliorés, notamment les immobilières, les électriques et les pétrolières. Les entreprises de construction RMC et Redland ont continué de progresser dans l'espoir de contrats en Europe de l'Est. Les autres valeurs du compartiment se sont appréciées par sympathie. La Bank of Scotland a également gagné du terrain après l'annonce d'une hausse de 9 % de son bénéfice semestriel. Eurotunnel a bondi en raison de l'optimisme grandissant du marché au sujet du financement du tunnel sous la Manche.

PARIS, 4 octobre ⬇

Ennui

L'ennui a de nouveau gagné les intervenants sur un marché hésitant en début de séance avant de virer à la baisse. L'indice CAC 40 perdait plus de 1 % en fin de matinée et 1,3 % dans l'après-midi avant l'ouverture de la Bourse new-yorkaise. L'élan des deux premiers jours, qui avait permis au marché de s'apprécier de plus de 6 % a tourné court dès mercredi (– 0,35 %).

Jeudi, le recul de Wall Street la veille, et celui du Kabuto Cho dans la matinée après le regain de tension sur les cours du pétrole ont fait tache d'huile sur l'ensemble des places européennes. Avec une *caractéristique commune, un niveau* de transactions réduit. « Le marché est délaissé et pourtant des valeurs sont revenues à leurs cours d'achat malgré les révisions à la baisse de leurs résultats », constatait un gestionnaire, expliquant alors ce désintérêt par les incertitudes liées aux événements du Golfe. Les déclarations du président égyptien, M. Hosni Moubarak, jeudi matin, accusant l'Irak d'envoyer des hommes en Egypte pour y commettre des attentats à la bombe, contribuaient à accroître les incertitudes.

Dans ces conditions, les déclarations rassurantes de M. François Hollande sur l'impôt de Bourse sont passées inaperçues. Le député corrézien et expert socialiste de la fiscalité, dans un entretien à la « Tribune de l'Expansion », s'est montré favorable à la suppression de cette taxe qualifiée « d'antiéconomique ». Les valeurs bancaires (CCF, Société générale, BNP) emmenaient les plus fortes baisses de la séance après l'annonce du tassement des résultats de la Société générale, la première des trois vieilles à publier ses comptes semestriels.

TOKYO, 3 octobre ⬇

Repli

La reprise a fait long feu à la Bourse de Tokyo où, jeudi, le marché a retrouvé le chemin de la baisse dans un marché sans affaires. L'indice Nikkei a abandonné 571,20 yens pour finir la séance à 22 278,19 yens, soit un recul de 2,5 %, et le Topix 20,53 points à 1 649,52.

Le volume d'échange particulièrement faible (320 millions d'actions contre environ 600 millions la veille) témoigne du peu d'entrain des intervenants. *« Le marché avait été tellement survendu qu'il était presque naturel que les actions enregistrent un rebond violent (hausse de 13,2 % mardi). Il ne s'agissait pas d'un retour de confiance »*, estime Johan Alnway, de la maison de titres W.I. Carr Ltd.

VALEURS	Cours du 3 octobre	Cours du 4 octobre
Akai	540	520
Bridgestone	1 120	1 100
Canon	1 540	1 560
Fuji Bank	1 750	1 740
Honda Motors	1 490	1 430
Matsushita Electric	1 920	1 880
Mitsubishi Heavy	701	702
Sony Corp.	6 800	6 750
Toyota Motors	2 000	1 940

FAITS ET RÉSULTATS

□ **BSN cède Belin Surgelés au groupe Grand Metropolitan.** – Le groupe agroalimentaire français BSN a annoncé la cession de la société « Belin Surgelés » (pâtisserie et gâteaux apéritif surgelés) au groupe britannique Grand Metropolitan. Le montant de cette transaction n'a pas été rendu public. L'opération s'inscrit en tout cas dans la ligne de conduite définie par le PDG M. Antoine Riboud, selon laquelle BSN ne doit pas conserver les activités annexes héritées de ces récentes acquisitions. Belin Surgelés, qui réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 200 millions de francs et exploite deux usines à Castelsarrasin (Tarn) et Chamelet (Rhône), a été repris par BSN en juin 1989 en même temps que les activités biscuitières du groupe Nabisco en Europe.

□ **Pechiney : des résultats semestriels meilleurs que prévu.** – Le groupe Pechiney a réalisé au premier semestre 1990 un bénéfice net part du groupe, hors plus-value exceptionnelle, de 1,249 milliard de francs contre 1,177 milliard durant les six premiers mois de 1989. Cette légère progression – enregistrée dans un contexte très défavorable (baisse continue des prix de l'aluminium au London Mercantile Exchange sur les six premiers mois de l'année, dépréciation marquée du dollar pénalisant les activités européennes du groupe dont les prix de vente sont liés à la monnaie américaine) – doit beaucoup aux bonnes performances de la branche emballage.

En incluant le produit de la vente de l'immeuble Balzac, le bénéfice net consolidé part du groupe de Pechiney s'élève à 3,937 milliards de francs au premier semestre 1990. Pechiney International affiche de son côté un résultat net de 402 millions de francs, en baisse sensible par rapport aux 674 millions de francs dégagés sur le premier semestre 1989.

□ **Cofifap : surenchère de la banque Pallas.** – La banque Pallas a saisi la Société des Bourses françaises d'une nouvelle surenchère pour la Cofifap (ex-Cofifa, Compagnie financière France-Afrique), qui fait l'objet de deux autres offres publiques d'achat. La banque Pallas propose 2 601 francs par titre contre 2 500 francs auparavant. L'offre de la Samvac est de 2 550 francs par titre et celle de la Cogepa de 2 400 francs. La Cofifap, ancien holding de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (BIAO), possède un immeuble de 6 500 m², avenue de Messine (8e arrondissement), dont le bail expire en 1992.

□ **La Copra cède l'ancien siège de la SBF à un groupe bancaire français.** – Le groupe de promotion Copra a annoncé qu'il venait de vendre, pour 980 millions de francs, l'ancien siège de la Société des Bourses françaises (SBF) à deux Sicomi (sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie), filiales d'un groupe bancaire français.

La Copra (dont les principaux actionnaires sont le Crédit lyonnais, les caisses d'épargne et la Caisse populaire) a refusé de dévoiler le nom de ce groupe bancaire, *« la situation actuelle n'étant pas favorable pour une telle révélation »*.

Acquis pour environ 450 millions de francs en 1988, l'ancien siège de la SBF, situé 46, rue Notre-Dame-des-Victoires près du palais Brongniart, a été démoli. Les travaux de construction du nouvel immeuble, confiés au groupe Bouygues, ont débuté en juillet dernier.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	405	405	Idianova	133	135
Asystel	105	....	I.M.S.	970	970
B.A.C.	181	188 20 d	IN2	280	....
B.I.C.M.	835	840	I.P.B.M.	127	130
Boiron (Ly)	380	384	Loca Investis.	313	316 90
Boisset (Lyon)	200	200	Locamic	98	98 40 o
Câbles de Lyon	3004	2990	Matra Comm.	132 50	130
C.A.L-de-Fr. (C.C.I.)	933	....	Molex	184	184
Calberson	420	407 40	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	193	190	Presbourg	90	90
C.F.P.I.	242 50	242 10	Publ.Filipacchi	483	463 o
Ciments d'Origny	492	....	Razel	595	595
C.N.I.M.	982	943	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	315 60	308
Codetour	247	247	St-H. Matignon	211	214 90
Comareg	294	285 30	Select Invest (Ly)	95 90	90
Conforama	835	835	Serbo	448	....
Crealis	324	....	S.M.T. Goupil	188	186
Dafsa	210 50	....	Sopra	185	....
Dauphin	403	395	Supra	167	165
Delmas	602	600	Thermador H. (Ly)	243	250
Demachy Worms Cie	540	541	Unilog	156	159 80
Desquenne et Giral	237	236 40	Union Fin. de Fr.	390	381
Devanlay	850	825	Viel et Cie	138	....
Deville	485	475	Y. St-Laurent Groupe	830	810
Dolisos	182	179			
Editions Belfond	245	208 10 o			
Europ. Propulsion	377	388 30			
Finacor	130	133 50			
GFF (group.fon.f.)	348	350			
Grand Livre	429	425			
Gravograph	163	158			
Guintoli	780	790			
I.C.C.	230	....			
IDIA	306	303			

Marché des options négociables le 3 oct. 1990

Nombre de contrats : 20 750

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	380	60	–	15	–
CGE	480	60	–	12,75	–
Elf-Aquitaine	680	22	39,50	44	46
Eurotunnel SA-PLC	50	2	4	9,05	9,50
Euro Disneyland SC	80	–	11	–	–
Havas	400	–	–	7	13,95
Lafarge-Coppée	360	–	–	25	28
Michelin	60	5,50	–	6	–
Midi	1 100	–	–	–	230
Paribas	400	–	–	42	–
Pernod-Ricard	1 200	16,50	–	–	–
Peugeot SA	560	28	–	56	–
Rhône-Poulenc CI	260	–	–	50,90	–
Saint-Gobain	380	22	35	30	–
Source Perrier	1 200	50	–	95	128
Société générale	400	20	–	29	–
Suez Financière	380	9	17	34	–
Thomson-CSF	100	10,50	–	5	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 oct. 1990
Nombre de contrats : 47 155

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	96,92	96,84	96,74
Précédent	97,18	97,28	97,24

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
96	1,87	2,34	0,94	1,56

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,1365 F ⬇

Le dollar a nettement baissé le 4 octobre après la déclaration du président de la Fed en faveur du compromis budgétaire américain. A Francfort, le billet vert a atteint son plus bas niveau historique à 1,5315 deutschemarks.

FRANCFORT	3 octobre	4 octobre
Dollar (en DM)	Fermé	1,5315

TOKYO	3 octobre	4 octobre
Dollar (en yens)	136,65	135,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 octobre) .... 9 11/16 - 13/16 %
New-York (3 octobre) .... 9 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	2 oct.	3 oct.
Valeurs françaises	74,50	74,30
Valeurs étrangères	81,20	80,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	431,76	426,10
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 573,93	1 566,50

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 oct.	3 oct.
Industrielles	2 505,20	2 489,36

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 oct.	3 oct.
Industrielles	1 594,70	1 619
Mines d'or	184,80	184,30
Fonds d'Etat	78,47	78,45

TOKYO

	3 oct.	4 oct.
Nikkei Dow Jones	22 849,39	22 278,19
Indice général	1 670,05	1 649,52

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,1635	5,1655	+ 76	+ 86	+ 165	+ 185	+ 560	+ 620
$ can.	4,4841	4,4858	– 125	– 93	– 203	– 151	– 450	– 347
Yen (100)	3,8003	3,8038	+ 58	+ 77	+ 121	+ 144	+ 323	+ 386
DM	3,3503	3,3531	+ 40	+ 55	+ 85	+ 108	+ 235	+ 291
Florin	2,9709	2,9738	+ 37	+ 47	+ 76	+ 94	+ 216	+ 265
FB (100)	16,2680	16,2847	+ 85	+ 193	+ 236	+ 426	+ 857	+ 1248
FS	4,0167	4,0214	+ 62	+ 85	+ 128	+ 162	+ 371	+ 455
L (1 000)	4,4667	4,4723	– 23	+ 7	– 27	+ 11	– 189	– 109
£	9,8055	9,8145	– 429	– 379	– 788	– 720	– 2005	– 1853

TAUX DES EUROMONNAIES

$E-U.	8 1/8	8 3/8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8
Yen	7 7/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 3/8	8 1/2
DM	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
Florin	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
F.B.(100)	8 15/16	9 3/16	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 3/8
F.S.	7 1/8	7 3/8	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16	8 1/8	8 1/4
L(1000)	9 3/4	10 3/4	9 3/4	10 1/4	9 7/8	10 3/8	10 3/4	11 1/4
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
Franc.	9 11/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10 3/8	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 4 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3750	3765	3750	....
980	B.N.P. T.P.	986	965	986	....
1130	C.C.F. T.P.	1140	1141	1141	+ 0 09
1090	Cr.Lyon. T.P.	1061	1061	1061	....
1580	Renault T.P.	1412	1420	1412	....
1650	Rhone Poul. T.P.	1559	1559	1555	- 0 26
1083	Saint Gobain T.P.	1105	1101	1100	- 0 45
1136	Thomson T.P.	1090	1080	1080	- 0 92
666	ACCOR	697	693	695	- 0 29
610	Air Liquide	627	625	619	- 1 28
1340	Als.Superm.	1500	1500	1451	- 3 27
360	A L S P I	341	345	340	- 0 29
1670	Arjom. Prioux	1715	1705	1697	- 1 05
980	AGF Sté Centrale	874	870	852	- 2 52
820	Aux. Entrepr.	849	820	823	- 3 06
240	Avenir H. Média	230	235	230	....
163	Axa Midi Ass.	175 10	173	174	- 0 63
247	Bafip	230	230	225	- 2 17
190	Bail-Equipem.	180	185	180	....
755	Bail Investiss.	755	765	753	- 0 26
380	Bancaire	377	379	370	- 1 86
565	Bazar H.-V.	605	600	600	- 0 83
795	Beghin-Say	772	764	749	- 2 98
1120	Berger (M)	1097	1080	1080	- 1 55
540	Bic	620	610	609	- 1 77
740	B.I.P.	765	765	765	....
315	BIS	360	357 50	357	- 0 83
310	B N P (CI)	275 10	270	259 90	- 5 53
910	Bollore Tech.	803	814	800	- 0 37
2830	Bongrain	2781	2740	2758	- 0 83
645	Bon-Marché	688	685	670	- 2 62
425	Bouygues	421	428	414	- 1 66
113	BP France	112 60	112 50	112	- 0 53
735	B S N	770	768	760	- 1 30
890	Canal Plus	904	905	899	- 0 55
385	Cap Gem.S.	369 70	368	359	- 2 89
3220	Carrefour	3343	3343	3316	- 0 84
123	Casino	128 60	127	124 30	- 3 34
98	Casino ADP	100 80	100 60	100	- 0 79
940	Castorama D.L.	927	927	925	- 0 22
160	C.C.F.	158 40	165	145 50	- 8 14
65	CCMC Ly	70 35	70 35	63 35	- 9 95
335	C.D.M.E.	355	351	349	- 1 69
425	C.E.G.I.D.	455	446 10	455	....
230	Centenaire (Ny)	235	235	231	- 1 70
475	C.E.P. Comm.	506	503	500	- 1 19
181	Cerus	170	169 50	162 50	- 4 41
340	Cetelem	368	361	370	+ 0 54
380	C F A O	408	398	401	- 1 72
360	CF Int.	346	346	342 10	- 1 13
490	C G E	525	525	527	+ 0 38
280	CGI Info.	292	289 50	304	+ 4 11
925	C G I P	862	875	862	....
500	CGP	509	....	....	....
780	Chargeurs S A	747	741	746	- 0 13
585	C I C A (M)	559	560	560	+ 0 18
1140	Ciments franc.	1055	1065	1042	- 1 23
405	Club Méditer.	399	398 10	394	- 1 25
120	CMB Packa.	115	114 80	109 90	- 4 43
104	Codetel	99	98	99 90	+ 0 91
475	Colas	451	440	435	- 3 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Cpt. Entrep.	254	254 90	254 90	+ 0 35
995	Compt Mod.	1105	1105	1095	- 0 90
147	Concept S.A.	148 50	150 50	149 40	+ 0 61
370	CPR (Paris Réa.)	348	348 10	355	+ 2 01
960	Créd. Foncier	890	900	880	- 1 12
630	Cr Lyon.(CI)	562	548	543	- 3 38
1060	Crédit Nat.	1050	1041	1020	- 2 86
215	CSEE	213	215	205 50	- 3 52
2260	Damart	2290	2300	2290	....
485	Dassault Aviation	455 10	462	456	+ 0 20
270	Dassault Electr.	281	280	280	- 0 36
1400	De Dietrich	1370	1300	1325	- 3 28
200	Dév.P.d.C.(Li)	201	200	200	- 0 50
256	Dév.R.Sud-Est	269	265	270	+ 0 37
380	D M C	363 50	363	360	- 0 96
3110	Docks France	3494	3495	3520	+ 0 74
600	Dumez	632	617	617	- 2 37
2070	Eaux (Gle)	2128	2130	2118	- 0 47
320	Ecco	329	329 80	325 30	- 1 12
696	Elf Aquitaine	650	650	652	+ 0 31
490	- (Certific.)	494	480 60	482	- 2 43
895	Epeda B.-F.	960	922	922	- 3 96
365	Essilor	283	282	276 60	- 2 26
190	Essil.Int.(DP)	173	181 90	176	+ 1 73
730	Esso	660	647	650	- 1 52
1400	Eurafrance	1435	1385	1395	- 2 79
1510	Eurocom	1555	1530	1550	- 0 32
81	Eurodisneyland	81 40	81 10	82 15	+ 0 92
3020	Euromarché	2980	2910	3000	+ 0 67
930	Europe 1	1000	960	960	- 4 00
40	Eurotunnel	43	44 50	44 50	+ 3 49
1360	Exor	1390	1355	1390	....
1220	Facom	1210	1218	1224	+ 1 16
135	Finextel	136	139	137	+ 0 74
225	Fives Lille	238	236	235	- 1 26
1820	Fromager. Bel	1830	1800	1790	- 2 19
1750	Gal.Lafayette	1600	1590	1590	- 0 63
1780	G.A.N.	1795	1780	1787	- 0 45
320	Gascogne (B)	360	362 10	360	....
1220	Gaz et Eaux	1140	1150	1139	- 0 09
1410	Geophysique	1120	1125	1135	+ 1 34
400	Gerland Ly	382	380	377	- 1 31
695	Groupe Cité	641	645	640	- 0 16
1340	GTM-Entrep.	370	350	350	- 5 41
920	Guyenne-Gas.	918	905	905	- 1 42
188	Hachette	188	187 80	185	- 1 60
485	Havas	486	481	476 80	- 1 89
490	Hénin (La)	510	510	510	....
710	Hutchinson	875	859	859	- 1 83
230	Imétal	234	234	236	+ 0 85
90	Immob. Phénix	98	97	96 60	- 1 43
94	Ingénico	80	80	79	- 1 25
2910	Inst. Mérieux	3061	3110	3090	+ 0 95
370	Interbail	387	385	386	- 0 26
1000	Intertechnique	1030	1040	1010	- 1 94
655	J. Lefebvre	648	635	632	- 2 47
765	Labinal	770	789	750	- 2 60
2280	Lab. Bellon	2549	2544	2530	- 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
345	Lafarge	347 50	344	344 50	- 0 86
1041	Lebon	334	335	335	+ 0 30
3300	Legrand	3462	3420	3380	- 2 37
1810	Legrand (DP)	1905	1865	1889	- 0 84
525	Legris Industries	512	519	517	+ 0 98
700	Locabail Imm.	707	707	696	- 1 56
405	Locafrance	409	410	401	- 1 96
620	Locindus	620	616	615	- 0 81
380	Luchaire	330 10	338	330	- 0 03
3320	L.V.M.H.	3405	3400	3383	- 0 65
470	Lyon. Eaux	475	469	467	- 1 68
220	Majorette Ly	226	220	221	- 2 21
310	Mar. Wendel	291	296	308	+ 5 84
230	Matra	229 20	230	229 90	+ 0 31
490	Merlin-Gerin	497	497	483	- 2 82
92	Metaleurop	96	95 50	94 25	- 1 82
120	Métrologie In.	121 80	120	120 90	- 0 74
85	Michelin	59 10	59 80	59 20	+ 0 17
860	Midi (Cie)	868	868	858	- 1 15
95	Midl. Bk Sa *	96 50	90 10	95	- 1 55
340	Min. Salsig (Ma)	350	351	356 50	+ 1 86
102	MMB	98	97 50	97	- 1 02
80	Moulinex	83 20	83 90	81 50	- 2 04
1390	Navig. Mixte	1368	1350	1340	- 2 05
132	Nord-Est	138	135 50	137 40	- 0 43
450	Nordon (Ny)	470	470	478	+ 1 70
590	Nouv Galeries	580	561	561	- 3 28
645	Occid. (Gle)	596	595	590	- 1 01
1330	Omn. f. Paris	1380	1400	1400	+ 1 45
310	Olipar	307 50	305 20	305	- 0 81
480	Oréal	480	479	466	- 2 92
465	Paribas	446	440	435	- 2 47
1390	Pechelbronn	1342	1338	1350	+ 0 60
107	Pechiney Int.	112	110	114	+ 1 79
250	Pechiney (CIP)	270 10	272	279 50	+ 3 48
450	Penhoet	485	.	....	....
1020	Pernod Ricard	996	995	993	- 0 30
530	Peugeot	515	506	507	- 1 55
430	Pinault	342 90	340	339 80	- 0 90
270	Plastic-Omn.	279 50	275	270	- 3 40
390	Poliet	445	437	435	- 2 25
855	Présbail-Sic.	950	940	935	- 1 58
600	Primagaz	610	611	605	- 0 82
420	Printemps	509	483	498	- 2 16
1650	Promodès	1930	1948	1925	- 0 26
410	Radiotechn.	397 50	399	391	- 1 64
300	Raff. D.Total	300	300	300	....
2300	Redoute (La)	2735	2735	2751	+ 0 58
245	Révy et Associés	240	243	240	....
215	R. Poulenc CIP	210 50	210	215 90	+ 2 57
325	Robur Financ.	345	340	340 50	- 1 30
47	Rochette(La)	49	49 20	47 50	- 3 06
1870	Roussel Uclaf	1775	1781	1781	+ 0 34
2860	R. Impé.Ly *	3100	3090	2950	- 4 84
183	Sade (Ny)	179	179	179	....
1450	Sagem	1495	1490	1425	- 4 68
385	Saint Gobain	369 90	368 90	363 20	- 1 81
1130	Saint Louis	1217	1205	1202	- 1 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1121	1100	1120	- 0 09
410	Salvepar (Ny)	405	400	400	- 1 23
715	Sanofi	720	720	717	- 0 42
1720	S A T	1700	1681	1681	- 1 12
245	Saul. Chât.	241 20	231 50	237	- 1 74
1080	Saupiquet (Ns)	1240	1240	1235	- 0 40
755	Schneider	655	645	628	- 4 12
16	SCOA	16 95	16 90	16 35	- 3 54
1000	S.E.B.	1016	1053	1033	+ 1 67
430	Sefimeg	429	427	415	- 3 26
525	Sextant A.	594	594	593	- 0 17
1100	S F I M	1170	....	..	....
172	S.G.E.	175 90	172	175	- 0 51
550	Simco	550	554	525	- 4 55
920	Sk. Rossignol	919	918	900	- 2 07
900	Sligos	853	850	835	- 2 11
435	Société Géné.	383	357	358	- 6 53
115	Sodecco(B)	119 50	120	120	+ 0 42
150	Sodero(Ns)	149 90	149	149	- 0 60
395	Sodexho	455	459	462 50	+ 1 65
86	Sogenal(Ny)	83 50	85	86	+ 2 99
410	Sogerap	425	....	..	....
1120	Som-Allib.	1180	1160	1165	- 1 27
1190	Source Perrier	1124	1118	1105	- 1 69
470	Sovac	501	510	493	- 1 60
430	SPEP	461	450	445	- 3 47
485	Spie-Batignol.	490	486	489	- 0 20
980	Strafor	965	952	970	+ 0 52
300	Suez	277	271	265 50	- 4 15
490	Synthelabo	546	550	558	+ 2 20
90	Thomson	102 90	102	102 90	....
690	Total	670	680	677	+ 1 04
120	- (certif.)	113 50	115	114 60	+ 0 97
270	Trallast Fin.	236	239 80	234 90	- 0 47
490	U.A.P.	482 90	483 90	479	- 0 81
210	U F B Locab.	205	207	201	- 1 95
900	U I C	901	914	879	- 2 44
575	U I F	596	594	565	- 5 20
745	U I S	750	785	750	....
730	Unibail	758	768	744	- 1 85
158	U.C.B.	149	144 10	146	- 2 01
305	Valéo	308 80	304 50	294	- 4 79
285	Vallourec	264	265	265	+ 0 38
385	Via Banque	388	378 50	376	- 3 09
945	Zodiac	950	945	940	- 1 05
1890	Elf Gabon	1703	1742	1742	+ 2 29
136	Amax	121	117 10	117 10	- 3 22
119	Amer. Express	111 50	108 90	108 90	- 2 33
160	A.T.T.	166 50	162 20	162 20	- 2 58
124	Anglo Amer.C.	127 50	129	129	+ 1 18
415	Amgold	416	416	416	....
200	Banco Santander	213	209	209	- 1 88
710	B.A.S.F.	701	692	692	- 1 28
725	Bayer	717	715	712	- 0 70
77	Buffelsfont.	78 50	78 80	78 80	+ 0 38
74	Chase Manh.	62 30	58 70	58 70	- 5 78
93	De Beers	93 80	93 10	93 10	- 0 75
2080	Deutsche Bank	2095	2046	2046	- 2 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1188	1171	1171	- 1 43
61	Driefontein	61 50	62	62	+ 0 81
193	Du Pont-Nem.	178 10	176	176	- 1 18
220	Eastman Kodak	194	192	192	- 1 03
21	East Rand	22 90	23 70	23 70	+ 3 49
66	Echo Bay	67	67 35	67 35	+ 0 52
150	Electrolux	155	154	154	- 0 65
990	Ericsson	958	990	1010	+ 5 43
270	Exxon Corp.	255 90	255	255	- 0 35
181	Ford Motor	167 50	164 80	164 80	- 1 61
48	Freegold	49 80	50 30	50 50	+ 1 41
11	Gencor	11 30	11 55	11 55	+ 2 21
295	Gén. Elect.	289 50	281	281	- 2 94
194	Gén. Motors	189 50	182 80	182 80	- 3 54
385	Gén. Belgique	308	318	318	+ 3 25
54	Gd. Métropol.	55	54 70	54 70	- 0 55
68	Guinness	70	69 10	69 10	- 1 29
18	Hanson PLC	18 95	19 20	19 20	+ 1 32
42	Harmony Gold	44 50	45 50	45 75	+ 2 81
174	Hewlett Packard	159 90	158 80	158 80	- 0 69
45	Hitachi	48 10	48 95	48 95	+ 1 77
710	Hoechst	689	686	687	- 0 29
105	Homestake	105	106 50	106 50	+ 1 43
82	Imp. Chemical	83 80	83	83	- 0 95
570	I.B.M.	568	553	553	- 2 64
265	I.T.T.	241 80	239	239	- 1 16
118	Ito Yokado	126 80	127 20	128 50	+ 1 34
61	Matsushita	71 90	71	71	- 1 25
18 50	Maxwell	14 80	14 25	14	- 5 41
136	Mc Donald's	142 50	140	140	- 1 75
405	Merck	411 50	403 50	403 50	- 1 94
415	Minnesota M.	420	402	402	- 4 29
350	Mobil corp.	322	316	316	- 1 86
173	Morgan J.P.	174 70	170	170	- 2 69
29200	Nestlé	29470	29400	29390	- 0 27
890	Nixdorf	877	889	889	+ 1 37
210	Norsk Hydro	190	188 20	188 20	- 0 95
113	OFSIL	114	116	116	+ 1 75
1690	Pétrofina	1665	1668	1668	+ 0 18
240	Philip Morris	250 50	248 10	248 10	- 0 96
69	Philips	65	64	64	- 1 54
89	Placer Dome	88 50	89 90	89 90	+ 1 58
280	Quilmès	271	270	270	- 0 37
24	Randfontein	26	26	26 20	+ 0 77
430	Royal Dutch	410	407 10	407 10	- 0 71
40	R T Z	41 80	41 80	41 80	....
3 60	Saat.& Saatchi	3 78	3 88	3 88	+ 2 65
49	St Helena	48 95	49	49	+ 0 10
355	Schlumberger	318 50	318 50	318 50	....
48	Shell transp.	46 10	46 10	46 10	....
1850	Siemens	1859	1833	1833	- 1 40
250	Sony	250 20	256 50	256	+ 2 32
65	Sumitomo Bank	63 45	63 50	63 50	+ 0 08
190	T.D.K.	203	206	206	+ 1 48
44	Telefonica	43	42 10	42 50	- 1 16
32	Toshiba	31 70	31 80	31 80	+ 0 32
415	Unilever	425 90	418 50	418 50	- 1 74
250	Unit. Techn.	227	224	224	- 1 32
375	Vaal Reefs	371	381	381	+ 2 70
280	Volvo	250	267 50	267 50	+ 7 00
175	West. Deep.	186 60	188 90	188 90	+ 1 23
205	Xerox Corp.	187 50	177	177	- 5 60
97	Yamanouchi	102	106 10	105 10	+ 3 04
1 77	Zambia Cop.	1 85	1 85	1 81	- 2 16

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 80	3 23
Emp.Etat 9,8%78	99 40	2 25
10,80% 79/94	100 50	0 88
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 96
Emp Etat 14,6% 83	101 48	9
Emp.Etat 13,4%83	107 72	10 53
Emp.Etat 12,2% 84	103 36	12 06
Emp.Etat 11% 85	102 96	6 78
10,26% mars 86	99	5 79
OAT 10% 5/2000	97 03	3 56
OAT 9,9% 12/1997	98 65	8
OAT 9,8% 1/1996	97 70	6 63
PTT 11,2% 85	101 55	8 64
CFF 10,30% 86	95	6 52
CNB Bques 5000F	100 23	2 51
CNB Paribas 5000F	100 20	2 51
CNB Suez 5000F	100 20	2 51
CNE 11,5% 85	101 10	3 48
CNI 1/82 5000F	100 18	2 51
CNT 9 % 86	91 55	3 99
CRH 10,90% déc.85	100 25	7 47
CHARB FCE 3% 100	143	....
CNCA	1065 50	....
Cams	....	....
CGE 6 janv. 89/99	531	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	875	862
Applications Hydr.	1350	1330
Arbel	823	815
Astorg	283	....
Bains C.Monaco	959	950
B.Hypoth.Europ.	352 20	351 90
B.N.P. Intercont.	265	....
Beghin-Say (CI)	620	....
Bénédictine	3800	....
Blanzy Ouest	2730	2642 o
B T P	79 10	78 60
Cambodge	842	....
Carbone Lorraine	680	686
Casa Roclain	15 15	....
C.E.G.F (Frigor.)	379	388
Centenaire Blanzy	481	485
Cerabati	108	107
Champex Ny	135	136
CIC (CIP)	155	160
C.I.M.	700	706
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Clause	391 30	406
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1151	....
Cogifi	387 90	389
Comiphos	518	503
Cie Industrielle	4240	4300
Cpt Lyon Alemand	448 90	444
Concorde	716	741
Constr.Mét.Prov.	28 80	25 50
Crédit Gén.Ind.	386	....
Cr Universel (Cie)	630	630
Crédital	112	120
Darblay	660	....
Degremont	1291	1329
Delalande	1970	....
Delmas Vieljeux	3450	3430
Didot Bottin	1016	1015
Eaux Bassin Vichy	1975	2000
Eaux Vittel	830	838
Ecia	195	192 50
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	327	326
E.L.M. Leblanc	675	680
Emaill Bretagne	550	550
Ent.Mag. Paris	4000	4011
Eteo (ex. Eternit)	1660	1611
Europ Soutres Ind.	54	32 50o
Finalens	250	255
F.I.P.P.	188 50	....
F.N.A.C.	2005	1870
Foncière (Cie)	670	695
Fonc.Lyonnaise	673	667
Foncina	492	490
Fougerolle	729	729
France I.A.R.D.	816	800
France SA (La)	1340	1350
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	926	931
Genefim	254	257
Gévelot	478	480
G.F.C.	388	385 10
G.F.I.I.	290	290
Grds Moulins Paris	1450	1450
Groupe Victoire	1400	1350
G.T.I (Transport)	500	500
Immobail	359	355
Immobanque	675	662
Im.Marseillaise	5820	5810
Imm. Plaine-Monceau	401 30	- 400
Immofice	440	440
Invest.(Ste Cle.)	3027	3000
Jaeger	65	70
Lambert Frères	260	....
Lille Bonnières	1539	1550
Loca-Expansion	275 10	270
Locafinancière	487 50	490
Locatel	306	....
Louis Vuitton	540	544
Louvre	3980	3875
Lucia	1750	1750
Machines Bull	44 90	40
Mag.Uniprix	150	145 50
Magnant	700	701

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	490	498
Mors	145	142
Navigation (Nle)	239	240
Optorg	344 20	354
Oréal (CI)	225	216 o
Origny-Desvroise	1301	1310
Palais Nouveauté	950	964
Paluel Marmont	650	635
Parfinance	199 50	203
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	190 40	198 10
Paris Orléans	242 50	241
Parthena Invest	305	305
Pathé Cinéma	1014	....
Piper Heidsieck	2100	2080
PLM	279	287 40
Porcher	598	....
Promodès (CI)	950	....
Publicis	689	695
Rochefortaise	150	136 90o
Rosario	295	289
Rougier	421 20	....
S.A.C.E.R.	373	373
S.A.F.A.A.	455	....
S.A.F.I.C Alcan	350	....
SAFT	1285	1265
Saga	204	204
Salins du Midi	639	616
Satam	98	94 10
Savoisienne M.	159 90	....
S.C.A.C.	770	770
Senelle Maubeuge	439	438
S.Esd.Part. (M)	150	....
Silic	650	630
Sinvim	279	280
S.I.P.H.	305	317 20d
Sofal	675	665
Soflo	497 50	512
Soficel	1090	1090
Soficomi	575	570
SOFIP (M)	380	391 40
Sofragi	1440	1410
Sophia-Bail	399 50	389
Sopagi	174 80	174 80
Soudure Autogène	850	850
Sovabail	400	403
Stami	725	....
Suez (CIP)	240	235
Taittinger	3520	3515
Télémécanique Elect.	4320	4191
Testut-Aequitas	824	824
Tour Eiffel	280	....
Ufiner	1000	1025
U.T.A.	2150	2303 d
Vicat	389	385
Viniprix	1685	1685
Virax	180 -	153 60o
Maroc Sté Brasserie	250	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	....
Akzo Nv Sico	255	....
Alcan Aluminium	102	102
American Brands	349	345
Arbed	608	520 o
Asturienne Mines	176	174
Banco Popular Espa.	405	412
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27000	27600
Can.Pacifique	83 80	80 30
Chrysler Corp.	54 60	....
C I R	14 90	14 40
Commerzbank	800	790
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	218 50	....
GBL (Brux Lamb.)	521	516
Gevaert	1125	....
Glaxo Holdings Ltd.	73	....
Goodyear Tire	89 50	84
Grace and Co (WR)	113	104 50
GTE Corp.	140	....
Honeywell Inc.	422 10	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	26 50	....
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	74 80	73
Olivetti priv.	13 20	....
pakhoed hold.	550	....
Pfizer Inc	378	371
Procter Gamble	395	375
Ricoh	30	...
Robeco	254 40	252
Rodamco NV	168 80	163 90
Rolinco	240 20	238
Saipem	5 40	....
Sema Group	52	52 10
SKF Aktiebolaget	97	....
Tenneco Inc.	250	....
Thorn Electrical	59 90	59 30
Toray Ind.	22 30	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1401	....
West Rand Cons.	12 20	13

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Boiron	815	....
Calciphos	150	....
C G H Cogenhor	84	77 30o
C. Occid. Forestière	180	...
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Copamex	700	700
Drouot Assurances	175	175
Elf Antargaz	1901	1910
Europ. Accum.	68	....
Gachot S.A.	73	68 20
Guy Degrenne	410	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	316	315
Merlin Immob.	240	....
Nicolas	560	....
Paternelle RD	850	....
Particip. Perrier	352	....
Rorento N.V.	174 50	....
St-Gobain-Emballage	1995	....
Sama Mess	265	....
S.E.P.R.	1700	1564 5
S.P.R. act. B	323	....
Ufiner	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	95 50	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 198	5 136	5 040	5 490
Ecu	6 927	6 913	....	....
Allemagne (100 dm)	336 250	334 940	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 278	16 264	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 330	297 020	286 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 474	4 468	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 730	87 820	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 840	....	9 360	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 371	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	403	....	391	416
Suède (100 krs)	90 850	....	87	95
Norvège (100 k)	86 350	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 651	....	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 343	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 776	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 510	....	4 380	4 760
Japon (100 yens)	3 800	....	3 660	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/10
Or fin (kilo en barre)	65200	65400
Or fin (en lingot)	65600	65400
Napoléon (20f)	400	401
Pièce Fr (10 f)	395	434
Pièce Suisse (20 f)	454	462
Pièce Latine (20 f)	380	384
Souverain	493	499
Pièce 20 dollars	2180	2210
Pièce 10 dollars	1240	1260
Pièce 5 dollars	875	875
Pièce 50 pesos	2520	2455
Pièce 10 florins	395	397

SICAV (sélection) 3/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	959 80	936 39
Actilion	194 77	189 56●
Agepargne	703 70	673 40
Ageplacement	6851 22	6851 22
Agepremiès	105 73	105 41
AGF Actions ex CIP	1019 22	994 36
A.G.F. 5000	586 03	570 76
AGF ECU	1010 75	1000 74
AGF Foncier	109 25	106 58
AGF Invest Sicav	102 14	99 65
AGF Interfonds	406 25	396 34
AGF Oblig.	1070 80	1065 47
AGF Sécurité Sicav	10930 38	10930 38●
A.G.F.I.M.O.	602 11	587 42
AMERI-GAN	5588 61	5373 66●
Amplitude	580 55	563 64
Arbitrages Court.T.	6176 20	6163 86
Associc	1121 33	1121 33
Atout Futur	330 86	322 79
Aurecic	1191 49	1156 79
Avenir Alizes	1535 14	1505 04
Avenir CIC	100 84	97 90
Axa Capital	140 05	134 02
Axa Europe	115 86	110 87
Axa Investissem.	108 92	104 23
Axa NPI	97 61	93 41
Axa Valeurs PER	113 47	108 58
Capimonétaire	5461 36	5455 90
Capobliq	5572 08	5489 74
Captacic	1110 31	1093 90
Capital-Monde	344 34	335 94●
Cesden Pierre	29 06	28 35
Cosmos	1128 75	1101 22
Comptavalor	6038 39	6029 35
Convertimmo	364 28	350 27
Cradinter	438 63	425 85
Credit Mutuel Capital	1102 24	1080 63
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60●
Diese	1117 52	1090 26
Drouot France	748 07	715 88
Drouot Investiss.	900 50	861 72
Drouot Sécurité	229 40	219 52
Drouot Sélection	135 10	129 28
Ecocic	1052 42	1036 87●
Ecuper	118 93	113 81
Ecureuil Capitalisation	2167 11	2145 65
Ecureuil Invest.	366 84	346 45
Ecureuil Monepremière	57393 10	57393 10●
Ecureuil Monétaire	33824 43	33824 43●
Ecureuil Trésorerie	2098 60	2098 60●
Ecureuil Trimestr.	1952 71	1933 38●
Elicash	388814 36	388814 36
Energia	271 46	259 15●
Eparcic	3086 97	3086 97
Eparcourt-Sicav	4302 15	4291 42●
Epargne Associat.	24967 79	24930 39
Epargne Capital	8933 83	8845 38
Epargne Court Terme	582 84	582 84
Epargne Croissance	1472 17	1432 77
Epargne Industrie	85 23	82 95
Epargne J.	80089 91	80089 91
Epargne Long Terme	183 13	178 23
Epargne Monde	1152 28	1121 44
Epargne Obligat.	184 08	179 15
Epargne Première	12481 12	12388 21
Epargne Ouest	1075 95	1047 15
Epargne-Unie	1213 71	1184 11
Epargne Valeurs	408 15	397 23
Epsilon	1152 26	1140 85
Eufinvest	578 67	561 82●
Eurocic Leaders	942 11	914 87
Eurodyn	1063 05	1037 12
Euro Gan	6535 84	6284 46●
Euronat	26 48	26 08
Fonsicav	12306 18	12306 18
FRANCE-GAN	8633 57	8301 51●
France Garantie	260 64	260 12
France Investiss.	439 69	428 97●
France Oblig.	451 75	447 28●
Francic	398 81	387 19
Francic Pierre	103 77	100 75
Francic-Regions	1162 03	1128 18

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 68	30 68
Fructi-Capi	35 12	34 60
Fructi Court	122040 47	122040 47
Fructidor	229 68	226 30
Fructi-Ecu	550	541 87●
Fructi-Epargne	28 44	27 75
Fructifrance	776 71	757 77
Fructimmo	27 60	26 93
Fructi-Première	10236 63	10085 35
Fructivar	4684 45	4572 77
Fuxeoblig	1201 46	1172 16
Gestilion	12527 92	12496 68●
Gest.Associations	148 91	145 63
Gest. F. Sécur	10175 76	10125 13
Horizon	1086 93	1055 27
Interepar	100347 27	97424 53
Interoblig.	11796 29	11342 58
Intersélection Fce	488 14	473 92
Japacic	142 89	138 73
Jeunepargne	248 96	243 31
Laffitte Amerique	186 85	177 23
Laffitte Europe	244 79	233 69
Laffitte Expan.	240 24	229 35
Laffitte France	299 51	285 93
Laffitte Immobil.	230 47	220 02
Laffitte Japon	388 73	371 10
Laffitte Oblig.	135 33	128 19
Laffitte Rendement	176 56	168 55
Laffitte Tokyo	335 91	320 68
Latitude	5834 93	5826 19●
Lauri C.T.	10881 50	10881 50
Lauri L.T.	5918 32	5745 94
Lion Association	11357 09	11357 09●
Lion Institution	24726 29	24684 63●
Lionplus	827 31	811 09●
Lion Trésor	2092 63	2071 91●
Lion 20 000	22760 34	22760 34●
Livret Bourse Inv.	484 55	470 44
Livret Portefeuil	631 78	613 38●
Méditerranée	168 57	161 31
Mensuel CIC	10045 80	9945 34
Mondial Investissem.	380 55	363 29
Monecic	5415 24	5415 24
Moneden	58057 48	58057 48●
Mone.J	62691 49	62691 49
Monévalor	70511 85	70511 85
Mutualité dépôts	11626 93	11603 72
Mutuelle Unie Sel.	140 12	134 09
Natio Court Terme	243582 00	243582
Natio-Epargne	15018 76	14870 06
Natio-Ep. Rev.	111 73	108 74
Natio Epargn.Trésor	6650 86	6637 39
Natio-Imm.	1128 11	1097 92
Natio-Inter.	1168 29	1125 34
Natio-Monétaire	21956 99	21956 99
Natio Obligations	500 01	486 63
Natio-Patrimoine	1355 17	1318 90
Natio-Placements	65604 01	65604 01
Natio-Revenu	999 16	979 37
Natio Sécurité	12197 24	12197 24
Natio-Valeurs	752 56	732 42
Nippon-Gan	5490	5278 85●
Nord Sud Dévelop.	1274 21	1271 87
Obli-Associations	124 38	123 15
Oblicic-Mondial	2303 28	2289 24
Oblicic-Régions	1003 47	988 64
Oblig. tres cat.	152 51	150 26
Oblilion	1120 34	1109 25●
Oblisécurité	11058 49	11058 49●
Opimat	31584 80	30664 85
Oraction	1024 39	999 40
Orvalor	5846 76	5635 43
Paribas Epargne	17846 98	17811 36
Paribas Opportunités	111 40	106 86
Paribas Patrimoine	507 98	487 27
Paribas Revenus	89 15	88 27
Patrimoine Retraite	189 88	185 96
Pervalor	609 88	592 12
Phénix Placement	285 88	277 36
Pierre Investissements	702 27	685 14●
Placement A.	1191 23	1167 87●
Placements C.T.	7695 29	7679 93●

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6212 21	6199 81
Placement Premier	5648 15	5636 88
Plénitude	115 94	112 84
Poste Gestion	56280 89	56280 89●
Première Oblig.	10797 44	10786 65●
Prév. Ecureuil	106 46	105 41
Privassociation	25322 79	25322 79
Proficias	1050 47	1024 85
Quartz	117 44	114 58
Réalisior	833 05	808 79
Rentacic	157 90	155 57
Revenus Trimestr.	5243 61	5191 69●
Revenu-Vert	1132 21	1115 48
St Honoré Bio-Alim.	840 80	802 67●
St Honoré Global	234 58	223 94●
St Honoré Mat.Plac.	193 65	184 87●
St Honoré Pacifique	542 48	517 88●
St Honoré PME	479 35	457 61●
St Honoré Real	12907 60	12856 18●
St Honoré Services	451 87	434 30●
St Honoré Techno.	691 05	659 71●
Sécuricic	1513 17	1513 17
Sécuri-Gan	13137 16	12879 57●
Sécuri-Taux	1203 31	1203 31
Sicasden	887 91	877 74
Sicav Associations	1589 83	1597 43
S.F.I. fr. et étr.	608 73	589 05●
Sicav 5.000	369 15	359 27●
S.I. Est	1300 12	1244 13
Silvafrance	597 49	581 50●
Slivam	379 63	369 47●
Slivarente	202 15	198 19●
Slivinter	389 19	378 77●
S.N.I.	1073 15	1041 89
Sogépargne	340 43	328 13
Sogéroc	53074 47	51528 61
Sogevar	976 56	932 28
Sognter	1178 31	1124 88
Soleil Investissements	496 88	476 81●
Solstice	2071 93	2066 76●
Stratégie Actions	814 16	782 85
Stratégie Rendements	1205 92	1167 96
Technocic	963 47	935 41
Techno-Gan	5468 38	5256 13●
Thesora	557 29	551 77
Transplus	130 77	125 14
Trésor Avenir	103 95	102 92
Trésor Plus	1094 55	1083 71●
Trésor Réel	12380 11	12380 11
Trésoricic	110945 11	110945 11
Téllon	5005 55	4955 89●
U.A.P. Investiss.	417 28	402 21
U.A.P. Act. F.	525 88	506 87
U.A.P. Act. Sél.	576 55	555 71
U.A.P. Audif.	591 06	569 70
U.A.P. Alnal.	198 74	191 56
U.A.P. Aho.	162 75	156 87
UAP Moyen Terme	118 10	113 83
Uni-Associations	117 77	117 77
Uni-Foncier	1280 56	1249 32
Unifrance	522 88	510 13
Uni-Garantie	1312 43	1289 22
Uni Régions	1401 49	1367 31
Univers	2414 60	2355 71
Univar	208 43	208 43
Univers Actions	1158 43	1130 18
Univers-Obligation	1617 79	1578 33
Valorem	490 30	478 34
Valorg	1792 25	1790 46
Valrest	45945 37	45922 41
Vauban	24922 29	24897 37●

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

L'ex-ministre présidera une société de services internationale

Mme Cresson entre chez Schneider

Une affaire rondement menée : deux jours après le remaniement ministériel qui écartait Mme Edith Cresson du gouvernement Rocard, cette dernière se retrouve PDG d'une filiale nouvellement créée du groupe Schneider.

L'ex-ministre des affaires européennes, mais surtout ex-ministre du commerce extérieur et de l'industrie du gouvernement Fabius, présidera Schneider industries service international, société de services destinée à promouvoir le développement mondial du groupe, de ses partenaires et d'autres industriels français.

Le groupe Schneider, avec 85 000 personnes et 53 milliards de francs de chiffre d'affaires, comprend quatre filiales industrielles : Merlin-Gerin, Télémécanique, Jeumont-Schneider industrie et Spie-Batignolles.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4 octobre 1990 a été tiré à 534 457 exemplaires.

Un million de francs détournés

Ouverture du procès d'un ancien gestionnaire du trésor de guerre des agents de change

Le procès d'un ancien employé de l'ex-Chambre syndicale des agents de change, M. Jean-François Roisné, a débuté, mercredi 3 octobre, devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Responsable de la gestion du portefeuille obligataire de cet organisme au deuxième semestre de 1987, il lui est reproché d'avoir détourné à son profit plus de 1 million de francs. Toutefois, la partie civile a en dernière minute opté pour la modération.

L'histoire remonte à trois ans. En 1987, l'ex-Chambre syndicale des agents de change confiait la gestion de son portefeuille obligataire à M. Jean-François Roisné, arrivé en juin pour occuper cette fonction. Estimé à 2 milliards de francs, ce fonds, dont le montant demeurait officiellement secret, constituait le trésor de guerre des agents de change, servant lorsqu'un des leurs était en difficulté. Le nouveau gestionnaire décidait alors de protéger la valeur de ces obligations en vendant des contrats sur un marché conçu pour cela, le MATIF (Marché à terme international de France).

Jusqu'à la mi-octobre, cette opération de couverture classique se déroula comme convenu, permettant même de dégager un profit de 45 millions de francs fin septembre. Le fameux lundi 19 octobre, jour du krach boursier, provoqua un renversement de tendance totale et, en quelques jours, les gains fondirent comme neige au soleil. Estimant comme d'autres gestionnaires à l'époque que le mouvement n'était que passager, il tentait de se « refaire » en vendant de nouveaux contrats. Le montant de sa position passa de 2 350 contrats (1,1 milliard de francs) le 23 octobre, à 14 369 au 21 décembre, ce qui représentait un montant total de près de 7,2 milliards de francs. Malgré l'ampleur des sommes, aucune véritable surveillance n'était effectuée par ses supérieurs hiérarchique qui découvrirent le sinistre en fin d'année. Les pertes s'élevaient alors à 242 millions de francs.

M. Roisné licencié, les dirigeants de l'ex-Chambre syndicale tentaient à leur tour de redresser la barre sur le MATIF... Ce qui ne les conduisit qu'à amplifier les pertes de près de 400 millions. En juin 1988, elles atteignaient les 613,7 millions de francs et provoquaient la démission du président et du directeur général de la Bourse.

« Interlocuteurs privilégiés »

L'ex-Chambre syndicale des agents de change, devenue entre-temps Société des Bourses françaises (SBF), porta plainte contre M. Roisné en octobre 1988, après que ce dernier l'eut assignée en justice pour diffamation, lui reprochant de lui imputer la responsabilité de toutes les pertes. La plainte des autorités boursières reposait quant à elle sur l'abus de confiance. « *M. Roisné a réalisé pour son compte une série d'opérations bénéficiaires sur le MATIF au moment où les opérations qu'il effectuait pour le compte de l'ancienne Chambre syndicale des agents de change entraînaient des pertes importantes* », indiquait un communiqué de l'époque. L'opération était simple. Le gestionnaire disposait de deux comptes à la charge Dupont-Denant du syndic de l'époque, M. Xavier Dupont.

Après avoir effectué ses opérations quotidiennes, il dirigeait les gains vers son propre compte et les pertes vers celui de l'ex-Chambre syndicale. Il gagnait ainsi plus de 1 million de francs. Inculpé pour abus de confiance et escroquerie, il retrouvait, mercredi 3 octobre, au tribunal MM. Jean Paul Guillou et Karim Sabra. Ces deux HEC travaillant à la société de Bourse Dupont-Denant étaient à l'époque « *ses interlocuteurs privilégiés* ». Ils sont inculpés de complicité pour délit d'escroquerie. Alors que les ordres passés par M. Roisné étaient répartis au départ plus ou moins équitablement entre deux charges, Bacot-Allain et Dupont-Denant, la tendance se modifiait au fil des mois au profit de la dernière pour atteindre les 92 % en novembre.

En fin d'année, les contrats traités pour l'ex-Chambre syndicale représentaient à eux-seuls la moitié du volume négocié sur le MATIF chez Dupont-Denant. La première journée d'audience, mercredi, sous la présidence de Mme Jacqueline Chevallier a été consacrée à mieux cerner les faits.

La cour avait auparavant joint au fond la demande de nullité de procédure déposée par M. Antoine Comte, l'avocat de M. Roisné. Le procès devrait se poursuivre jusqu'à vendredi, et le jugement sera mis en délibéré. A la surprise générale, en dernière minute, la Société des Bourses françaises a opté finalement pour la modération. Constituée partie civile, elle ne demande que le franc symbolique de dommages et intérêts.

DOMINIQUE GALLOIS

Plusieurs morts et disparus

Un immeuble de Massy (Essonne) est détruit par une explosion

Une explosion vraisemblablement due au gaz a détruit une dizaine d'appartements dans un immeuble, 5, square d'Auvergne, à proximité de la nationale 20 à Massy (Essonne) vers 6 heures du matin, jeudi 4 octobre. Le bilan établi en fin de matinée – et alors que les autorités avaient décidé la mise en application du plan rouge déclenché seulement pour les accidents suceptibles de faire un nombre important de victimes, – faisait état d'au moins quatre morts et de nombreux disparus.

Ce dernier chiffre était communiqué sous toutes réserves, dans l'impossibilité où étaient les sauveteurs de déterminer si ces personnes disparues étaient ou non présentes à leur domicile au moment de la déflagration. La gardienne de l'immeuble, très choquée – sa fille se trouve elle aussi sous les gravats, – était elle-même dans l'impossibilité de donner des renseignements sur l'état d'occupation des appartements.

L'explosion s'est produite à 6 heures du matin, heure où vraisemblablement la plupart des familles étaient présentes dans leur logement. « *L'explosion a été tellement violente qu'on a cru qu'un avion s'était écrasé sur l'immeuble* », racontait un voisin. Situé square d'Auvergne, à la lisière du grand ensemble de Massy, en bordure de la nationale 20, cet immeuble d'habitations modestes donnait, jeudi matin, l'impression de s'être effondré en son milieu.

Les quatre étages que compte ce bâtiment ont été pulvérisés, s'écroulant jusqu'au rez-de-chaussée et laissant voir le sol à travers un trou béant large de 6 mètres environ. Des blocs de ciment de quelques centaines de kilos se sont ainsi détachés, comme lors d'un tremblement de terre, et, des murs de façade éventrés, pendent des draps, des vêtements et des matelas.

En fin de matinée, les sauveteurs s'efforçaient de dégager les personnes prisonnières des décombres. Les premiers soins aux blessés étaient donnés sur place dans de grandes tentes jaunes dressées sur la pelouse de l'immeuble par les sapeurs-pompiers de l'Essonne. Ces blessés étaient rapidement transportés vers les hôpitaux voisins, tandis qu'une fillette grièvement brûlée devait être dirigée vers l'hôpital Trousseau.

Selon un policier, l'explosion aurait bien été provoquée par le gaz et se serait produite au premier étage, soufflant les trois étages supérieurs. Dans le passé, deux catastrophes de même type ont eu lieu en région parisienne. Le 21 décembre 1971, une explosion due au gaz avait provoqué l'effondrement d'une tour de treize étages, à Argenteuil (Val-d'Oise). Vingt et une personnes avaient été tuées. Un incendie s'était déclaré dans le local du vide-ordures, entraînant l'explosion d'une conduite de gaz. En 1975, la justice avait condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis le PDG de la société propriétaire de l'immeuble et à treize mois avec sursis l'inspecteur des travaux de cette société.

Le 17 février 1978, treize personnes avaient trouvé la mort rue Raynouard et avenue de Lamballe, dans le seizième arrondissement de Paris, où trois immeubles avaient été ravagés par une série d'explosions dues au gaz. L'enquête avait établi que la rupture d'une soudure sur une canalisation, à la suite d'un glissement de terrain, était à l'origine de la catastrophe. Elle s'était conclue par un non-lieu en 1983.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Oh oui, chef !

C'est bien joli, le harcèlement sexuel, ou plutôt c'est bien vilain. Mais, faut reconnaître, il y en a qui le provoquent à plaisir. C'est un secret de Polichinelle, la rivalité entre celles qui jouent des cils et celles qui jouent des coudes au bureau. On en parlait justement hier à la cafét... Comment ça, c'est quoi ? Ben, voyons, la cafétéria, une apocope, pareil que télé, auto, appart, ciné, petit déj et le reste. Donc, on était là à siroter, entre copines, un Coca-Cola en regardant passer dans la cour intérieure de la maison, coupées à mi-hauteur par une descente d'escalier, les jambes des collègues. Et qu'est-ce qu'on voit surgir dans un défilé de pantalons, de jeans et de vieilles jupes avachies ? Une paire de bas juchée sur des talons aiguilles. Stupeur de notre part.

– Non mais, où elle se croit, cette nana ? Dans une pub pour un vernis à ongles, dans une émission de Collaro, dans...

– Pas du tout. Dans un quotidien du soir très sérieux et très vieux jeu. Simplement, c'est la troisième génération de ce que les Anglo-Saxons appellent une *career girl*. T'as eu la féministe première cuvée, mollet poilu et mamelle ballante : Poussez-vous de là, les mecs, que je m'y mette ! Puis la super-woman, tailleur strict et serviette Samsonite : Je vous en prie, messieurs, personne ne vous a demandé de vous lever quand je rentre dans une salle de réunion. Et là, on en est à la poupée Barbie, faux cils et mini-jupe ras-le-bonbon : Comment vous le trouvez, mon rapport, chef ? Vraiment ? ho ! vous, alors ! – Exact. Les hommes adorent. Les femmes détestent. Mais comme ils sont partout et elles nulle part, c'est le bon calcul. La preuve : question avancement, horaires, primes et salaires, ça paye. – Peut-être, mais pas longtemps. Passé un certain âge, la bombe sexuelle, ça tourne au pétard mouillé. – A ce moment-là, pas compliqué, tu appuies sur la touche efface-image et tu remplaces la femme-objet par la femme-enfant, la vieille petite fille qui tire son boss par la manche : Dis, papa, je voudrais aller en colonie de vacances. Quinze jours à Noël, trois semaines à Pâques et deux mois cet été. Si c'est oui, c'est parti. Et si c'est non, c'est reparti comme en 80. Simplement, tu changes de chef d'accusation : c'est plus du sexisme, c'est de l'âgisme.

EN BREF

□ **PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE : treize morts lors d'affrontements séparatistes.** – Treize personnes, dont un militaire, ont trouvé la mort lundi 1er octobre lors d'un affrontement entre forces de l'ordre et séparatistes de l'Armée révolutionnaire de Bougainville (BRA) sur l'île de Buka, au large de Bougainville, a-t-on appris à Port-Moresby. Depuis le 24 septembre, les incidents sur l'île de Buka ont fait une vingtaine de morts et plusieurs blessés. – *(AFP.)*

□ **Représentation du personnel dans les entreprises moyennes : M. Soisson propose une négociation avant la réforme.** – Venu inaugurer le quatrième Forum des comités d'entreprise, organisé par la CFDT au parc floral de Vincennes, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a confirmé son intention d'améliorer la représentation du personnel dans les petites et moyennes entreprises. Cette réforme, programmée pour le printemps prochain, fera l'objet d'une « *négociation* » et interviendra « *après une large concertation avec les partenaires sociaux* », a précisé le ministre, la loi devant « *poser le principe* » de nouvelles structures. « *L'insuffisante implantation des institutions représentatives du personnel dans le tissu des petites et moyennes entreprises* » porte préjudice « *à la qualité et à l'équilibre des relations sociales* », a souligné M. Soisson.

□ **Hausse de 15 % du prix du tabac en septembre 1991.** – La hausse de 15 % du prix tabac programmée pour 1991 par le gouvernement interviendra le 30 septembre prochain, a indiqué, jeudi 4 octobre, le ministère de l'économie. « *La date d'entrée en vigueur de cette augmentation a été fixée en concertation entre les ministères concernés* », souligne-t-on Rue de Bercy. Cette mesure, prévue dans le cadre du plan de lutte contre le tabagisme, devrait avoir un impact de 0,25 point sur la hausse des prix.